SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Tuesday, May 30, 2017
Wednesday, May 31, 2017

Issue No. 34

Fifth meeting:

Study on the financial implications and regional considerations of Canada's aging population

and

Seventh meeting:

Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2018

and

First meeting:

Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2018

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Le mardi 30 mai 2017
Le mercredi 31 mai 2017

Fascicule nº 34

Cinquième réunion :

Étude sur les incidences financières et considérations régionales du vieillissement démographique au pays

et

Septième réunion :

Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

et

Première réunion :

Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

53363-53366-53375

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Moncion
Baker, P.C.	Neufeld
Day	Oh
Eaton	Pratte
Forest	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	Woo
Marshall	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Pratte replaced the Honourable Senator Galvez (*May 30, 2017*).

The Honourable Senator Galvez replaced the Honourable Senator Pratte (*May 30, 2017*).

The Honourable Senator Woo replaced the Honourable Senator Marwah (*May 30, 2017*).

The Honourable Senator Marwah replaced the Honourable Senator Woo (*May 29, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-présidente : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Moncion
Baker, C.P.	Neufeld
Day	Oh
Eaton	Pratte
Forest	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	Woo
Marshall	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Pratte a remplacé l'honorable sénatrice Galvez (*le 30 mai 2017*).

L'honorable sénatrice Galvez a remplacé l'honorable sénateur Pratte (*le 30 mai 2017*).

L'honorable sénateur Woo a remplacé l'honorable sénateur Marwah (*le 30 mai 2017*).

L'honorable sénateur Marwah a remplacé l'honorable sénateur Woo (*le 29 mai 2017*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, May 18, 2017:

The Honourable Senator Bellemare moved, seconded by the Honourable Senator Harder, P.C.:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2018; and

That, for the purpose of this study, the committee have the power to sit even though the Senate may then be sitting, with rule 12-18(1) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 18 mai 2017 :

L'honorable sénatrice Bellemare propose, appuyée par l'honorable sénateur Harder, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à siéger même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 30, 2017
(85)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cools, Eaton, Forest, Marshall, Marwah, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh and Pratte (10).

Other senator present: The Honourable Senator Stewart Olsen (1).

In attendance: Sylvain Fleury and Olivier Leblanc-Laurendeau, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, April 12, 2016, the committee continued its study on the financial implications and regional considerations of Canada's aging population on the public purse. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No 26*.)

WITNESSES:

As an individual:

The Honourable Sharon Carstairs, P.C., former senator.

Medavie:

Bernard Lord, Chief Executive Officer.

Statistics Canada:

Laurent Martel, Director, Demography Division.

Ms. Carstairs and Mr. Lord each made an opening statement and answered questions.

At 10:59 a.m., the committee suspended.

At 11:02 a.m., the committee resumed.

Mr. Martel made an opening statement and answered questions.

At 11:27 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, May 30, 2017
(86)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:19 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 30 mai 2017
(85)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cools, Eaton, Forest, Marshall, Marwah, Mockler, Moncion, Neufeld, Oh et Pratte (10).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Stewart Olsen (1).

Également présents : Sylvain Fleury et Olivier Leblanc-Laurendeau, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 12 avril 2016, le comité poursuit son étude sur les incidences financières et considérations régionales du vieillissement démographique au pays. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o^ 26 des délibérations du comité*.)

TÉMOINS :

À titre personnel :

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., ancienne sénatrice.

Medavie :

Bernard Lord, chef de la direction.

Statistique Canada :

Laurent Martel, directeur, Division de la démographie.

Mme Carstairs et M. Lord font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 10 h 59, la séance est suspendue.

À 11 h 2, la séance reprend.

M. Martel fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 27, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 30 mai 2017
(86)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 19, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Cools, Eaton, Forest, Galvez, Marshall, Mockler, Neufeld, Oh and Woo (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Olivier Leblanc-Laurendeau, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 1, 2017, the committee continued its study on the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2018. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 27.*)

WITNESSES:

Moody's Investors Service:

David Beattie, Senior Vice President, Financial Institutions Group.

International Monetary Fund:

Cheng Hoon Lim, Assistant Director for the Western Hemisphere Department.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice President, Capital Markets.

Romy Bowers, Chief Risk Officer.

Mr. Beattie made an opening statement and answered questions.

At 2:56 p.m., the committee suspended.

At 2:59 p.m., the committee resumed.

Ms. Lim made an opening statement and answered questions.

At 3:07 p.m., the deputy chair, the Honourable Senator Cools took the chair.

At 3:29 p.m., the committee suspended.

At 3:33 p.m., the committee resumed.

Mr. Zielonka and Ms. Bowers each made an opening statement and answered questions.

At 4:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 31, 2017
(87)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 1:47 p.m., in room 160-S, Centre Block, the deputy chair, the Honourable Anne C. Cools, presiding.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cools, Eaton, Forest, Galvez, Marshall, Mockler, Neufeld, Oh et Woo (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Olivier Leblanc-Laurendeau, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 1er mars 2017, le comité poursuit son examen du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 27 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Moody's Investors Service :

David Beattie, vice-président principal, Groupe des institutions financières.

Fonds monétaire international :

Cheng Hoon Lim, sous-directrice du Département de l'hémisphère occidental.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers;

Romy Bowers, chef de la gestion des risques.

M. Beattie fait une déclaration et répond aux questions.

À 14 h 56, la séance est suspendue.

À 14 h 59, la séance reprend.

Mme Lim fait une déclaration et répond aux questions.

À 15 h 7, la vice-présidente, l'honorable sénatrice Cools, occupe le fauteuil.

À 15 h 29, la séance est suspendue.

À 15 h 33, la séance reprend.

M. Zielonka et Mme Bowers font une déclaration et répondent aux questions.

À 16 h 20, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 31 mai 2017
(87)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 47, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Anne C. Cools (vice-*présidente*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Moncion, Oh, Pratte and Woo (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Olivier Leblanc-Laurendeau, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 18, 2017, the committee began its review of the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2018.

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Darryl Sprecher, Senior Director, Expenditure Operations and Estimates, Expenditure Management Sector;

Renée Lafontaine, Assistant Secretary and Chief Financial Officer, Corporate Services, Corporate Services Sector.

Employment and Social Development Canada

Mark Perlman, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch;

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer;

Paul Thompson, Senior Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch;

Doug Murphy, Senior Director, Social Policy, Strategic and Service Policy Branch.

Indigenous and Northern Affairs Canada:

Paul Thoppil, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Chief Finances, Results and Delivery Sector;

Stephen Gagnon, Director General, Specific Claims Branch, Treaties and Aboriginal Government.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice President, Capital Markets;

Charles MacArthur, Senior Vice President, Regional Operations and Assisted Housing.

Mr. Pagan and Mr. Perlman each made a statement and, with Mr. Thompson and Ms. LaFontaine, answered questions.

At 2:48 p.m., the committee suspended.

At 2:56 p.m., the committee resumed.

Mr. Thoppil and Mr. Zielonka each made a statement and, with Mr. MacArthur and Mr. Gagnon, answered questions.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Moncion, Oh, Pratte et Woo (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Olivier Leblanc-Laurendeau, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 18 mai 2017, le comité entreprend son examen du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

TÉMOINS :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Darryl Sprecher, directeur principal, Opérations et prévisions des dépenses, Secteur de la gestion des dépenses;

Renée LaFontaine, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur des services ministériels.

Emploi et Développement social Canada :

Mark Perlman, dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances;

Paul Thompson, sous-ministre adjoint principal, Direction générale des compétences et de l'emploi;

Doug Murphy, directeur général, Politique sociale, Direction générale des politiques stratégiques et de service.

Affaires autochtones et du Nord Canada :

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution;

Stephen Gagnon, directeur général, Direction générale des revendications particulières, Traités et gouvernement autochtone.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers;

Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et Aide au logement.

M. Pagan et M. Perlman font chacun une déclaration puis, avec M. Thompson et Mme LaFontaine, répondent aux questions.

À 14 h 48, la séance est suspendue.

À 14 h 56, la séance reprend.

M. Thoppil et M. Zielonka font chacun une déclaration puis, avec M. MacArthur et M. Gagnon, répondent aux questions.

At 3:36 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 15 h 36, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 30, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:31 a.m., to continue its study on the financial implications and regional considerations of Canada's aging population.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

I am Senator Percy Mockler, chair of the committee, senator from New Brunswick. I want to take this opportunity to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder for those watching, the committee hearings are open to the public and also available online on the Senate website at sencanada.ca.

[*Translation*]

All other committee-related business can be found online, including past reports, bills studied and lists of witnesses that have appeared before the committee.

[*English*]

Now I would like to ask each senator to introduce themselves, starting from my right, please.

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

Senator Eaton: Nicole Eaton, Ontario.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

[*Translation*]

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

[*English*]

Senator Marwah: Sarabjit Marwah, Ontario.

[*Translation*]

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

Senator Forest: Éric Forest from the Gulf Region in Quebec.

The Chair: Thank you.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 30 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, pour poursuivre son étude sur les incidences financières et les considérations régionales du vieillissement démographique au pays.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je suis le sénateur Percy Mockler, président du comité et sénateur du Nouveau-Brunswick. Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les gens présents dans la salle et aux téléspectateurs de l'ensemble du pays qui nous regardent à la télévision ou en ligne. Je vous rappelle que les réunions du comité sont publiques et qu'elles sont diffusées sur le site web du Sénat, à l'adresse sencanada.ca.

[*Français*]

Vous y trouverez aussi de l'information concernant le comité, notamment les rapports du comité, les projets de loi à l'étude, ainsi que la liste des témoins qui ont comparu devant le comité.

[*Traduction*]

Je demanderais maintenant à tous les sénateurs de se présenter, à commencer par le sénateur qui se trouve à ma droite.

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Eaton : Nicole Eaton, de l'Ontario.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Oh : Victor Oh, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

Le sénateur Marwah : Sarabjit Marwah, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

Le sénateur Forest : Éric Forest, de la région du Golfe, au Québec.

Le président : Merci.

I would also like to introduce the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our Library of Parliament analysts, Olivier Leblanc-Laurendeau and Sylvain Fleury.

[*English*]

They team up to support the work of this committee.

Today, we continue our special study on the financial implications and regional considerations of Canada's aging population. This is meant to be the last public meeting we hold on this topic before considering a draft interim report.

For the first part of the meeting, we welcome two individuals who are interested in the issue of aging.

[*Translation*]

First, the Honourable Sharon Carstairs, who was a senator from 1994 to 2011, after being a provincial politician, as leader of the opposition in the Manitoba legislative assembly.

[*English*]

She was the chair of the Special Senate Committee on Aging, which published a pivotal report entitled *Canada's Aging Population: Seizing the Opportunity*.

Senator Carstairs, thank you for being here this morning to share your views and vision of an aging population for Canada.

We also invited former premier of New Brunswick from 1999 to 2006, the Honourable Bernard Lord. Since September of 2016, he has been the Chief Executive Officer of Medavie.

Mr. Lord, thank you for accepting our invitation.

[*Translation*]

Thank you for sharing with us your vision on Canada's aging population.

[*English*]

Honourable senators, we will begin with Ms. Carstairs, who will make a presentation, to be followed by Mr. Lord.

Hon. Sharon Carstairs, P.C., former senator, as an individual: Honourable senators, the study on aging tabled in the Senate in April of 2009 laid out, in some detail, what was needed to be accomplished to provide better security for the aging in our society. It made recommendations with respect to security of their person, security in their health, security in their income and security in terms of their ability to age in the place of their choice.

J'aimerais aussi vous présenter la greffière du comité, Mme Gaëtane Lemay, ainsi que les analystes de la Bibliothèque du Parlement, MM. Olivier Leblanc-Laurendeau et Sylvain Fleury.

[*Traduction*]

Ensemble, ils facilitent le travail du comité.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude spéciale sur les incidences financières et les considérations régionales du vieillissement démographique au pays. Il s'agit de la dernière réunion publique sur ce sujet avant la préparation d'un rapport provisoire.

Pour la première partie de la réunion, nous recevons deux personnes qui s'intéressent à la question du vieillissement.

[*Français*]

D'une part, nous accueillons une ancienne collègue du Sénat, l'honorable Sharon Carstairs, qui a siégé au Sénat de 1994 à 2011, après une longue expérience politique au Manitoba, notamment à titre de leader de l'opposition.

[*Traduction*]

Elle était présidente du Comité sénatorial spécial sur le vieillissement, qui a publié un rapport déterminant intitulé *Le vieillissement de la population, un phénomène à valoriser*.

Sénatrice Carstairs, merci d'être ici aujourd'hui pour nous faire part de votre point de vue sur le vieillissement de la population au Canada.

Nous avons aussi invité l'honorable Bernard Lord, qui a été premier ministre du Nouveau-Brunswick de 1999 à 2006. Il est le président-directeur général de Medavie depuis septembre 2016.

Merci d'avoir accepté notre invitation, monsieur Lord.

[*Français*]

Merci de partager avec nous votre vision sur le vieillissement de la population canadienne.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, nous allons d'abord entendre Mme Carstairs, qui présentera un exposé, puis nous entendrons M. Lord.

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., ancienne sénatrice, à titre personnel : L'étude sur le vieillissement déposée au Sénat en avril 2009 présentait de manière relativement détaillée ce qu'il fallait faire pour mieux assurer la sécurité des personnes âgées dans notre société. Elle formulait des recommandations quant à leur sécurité physique, en matière de soins de santé et de revenus, et à leur capacité de vieillir dans l'endroit de leur choix.

Regrettably, little has changed. We are woefully unprepared to deal with our aging society in almost all of these areas and, most particularly, for those who live in Atlantic Canada, where the highest proportion of our aged live.

Not until such time as the Government of Canada makes decisions based on the demographic trends in aging and no longer on a per capita basis will we be able to make significant changes. For example, senior funding is based on the number of people who live in the province and not on the basis of the aging population in the provinces, which means it creates an unfairness in funding for those in the areas where there is the greatest need. This means that Alberta, with an aging population of only 13 per cent, gets more per capita funding than the Atlantic provinces with a 20 per cent aging population.

Many seniors in Canada live well, both with respect to their finances and their health. However, that is not the case with those whose incomes depend only on a combination of Old Age Security, the Guaranteed Income Supplement and minimum levels of the Canada Pension Plan. These seniors live below the poverty line. This leads these senior citizens to live in inappropriate housing, be forced to make choices between quality food and the drugs they require for their health and, frequently, to live in isolation as they lack the funds to participate in activities and, therefore, lack interactions with others.

Recent changes to CPP will be positive to seniors in the future but will have no effect on current seniors. It is time for Canada to examine the concept of a guaranteed annual income, and seniors who live below the poverty line are the best pilot group for such a program.

Security of health is much more complex. It should begin with healthy aging. The reality is that the more money you have, the more likely you are to live a healthy life. They can purchase quality food, they can acquire all of the medications they need, and they can participate in both exercise programs and cultural activities, which are frequently costly. Participation in such activities can prevent the social isolation that leads to negative health outcomes.

The federal government has a responsibility to encourage healthy aging but, to date, has been unwilling to act on even very simple recommendations of our report. For example, the aging report recommended that the federal ParticipACTION program, which encourages children to be more active, a noble objective, be extended to seniors to encourage them to be more healthy by being more active. Walking, for example, is the easiest and the least expensive of all exercises and one of the healthiest as there is no muscle strain involved. Seniors should be encouraged to walk outside in good weather and inside, perhaps in malls, in inclement weather. Joining groups to do so also encourages interactions,

Malheureusement, peu de choses ont changé depuis. Nous sommes terriblement mal préparés pour nous occuper de notre société vieillissante dans presque tous ces domaines, surtout dans le Canada atlantique, puisque c'est là qu'on trouve le plus fort pourcentage de personnes âgées.

Tant que le gouvernement du Canada prendra ses décisions en fonction de la population et non en fonction des tendances démographiques de la population vieillissante, nous ne pourrons faire de changements importants. Par exemple, les fonds destinés aux personnes âgées sont calculés en fonction du nombre de personnes dans une province et non de la population âgée de cette province, ce qui fait que ceux qui vivent là où les besoins sont les plus importants sont désavantagés. Ainsi, l'Alberta, dont la population âgée ne représente que 13 p. 100 de la population, reçoit plus de financement par habitant que les provinces de l'Atlantique, dont la population âgée représente 20 p. 100 de la population.

Au Canada, de nombreuses personnes âgées vivent bien, tant sur le plan financier que sur le plan de la santé. Mais, ce n'est pas le cas de celles qui n'ont que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et les prestations minimales du Régime de pensions du Canada comme revenu. Ces personnes-là vivent en dessous du seuil de pauvreté. Elles sont donc contraintes de vivre dans des logements inadéquats, de choisir entre une alimentation de bonne qualité et les médicaments dont elles ont besoin et, par manque d'argent pour participer à des activités, de vivre souvent isolées et sans interaction avec les autres.

Les changements apportés récemment au RPC seront bénéfiques pour les personnes âgées de demain, mais pas pour celles d'aujourd'hui. Il est temps que le Canada envisage un Régime de revenu annuel garanti, et les personnes âgées qui vivent sous le seuil de la pauvreté constituent le meilleur groupe pilote pour un tel programme.

Il s'avère beaucoup plus compliqué d'atteindre un certain niveau de sécurité en matière de santé. Il faut d'abord commencer par vieillir en bonne santé. Le fait est que plus une personne âgée est à l'aise financièrement, plus il lui est facile de mener un mode de vie sain. Elle peut acheter des aliments de bonne qualité et tous les médicaments dont elle a besoin et prendre part à des activités physiques et culturelles, qui coûtent souvent cher. Participer à de telles activités peut prévenir l'isolement social, qui peut avoir une incidence négative sur la santé.

Le gouvernement fédéral se doit d'encourager le vieillissement en bonne santé, mais a refusé jusqu'à ce jour de concrétiser même de très simples recommandations. Par exemple, le rapport sur le vieillissement recommandait que le programme fédéral ParticipACTION, qui encourage les enfants à être plus actifs — un objectif noble —, soit élargi aux personnes âgées pour les encourager à entretenir leur santé en étant plus actifs. La marche, par exemple, est le plus simple et le moins cher de tous les exercices et un des plus sains puisqu'il engendre peu de stress musculaire. On devrait encourager les personnes âgées à marcher dehors par beau temps et à l'intérieur, par exemple dans des

sadly lacking for many seniors. An advertising program promoting this would be positive. This was what our report recommended, but it has been ignored.

Prescriptions are very expensive in Canada, and few Canadians have drug programs to pay for them. Help with such drugs varies widely across the country but is particularly lacking in the have-not provinces for economic reasons. A national formulary with bulk purchases of major drugs — a list of about 4,000, for example, is employed in other countries — would make it easier for seniors to purchase the drugs they require for chronic diseases like diabetes, high blood pressure, high cholesterol and others.

I believe provinces would welcome the establishment of such a formulary. The Atlantic provinces, for example, have already taken some steps to purchase drugs together at significant reductions. However, the economy of scale would be far greater if all provinces and territories participated.

I believe in a national pharmacare program, but this will require much greater political will and will take years to negotiate and plan. A national formulary with bulk buying could be accomplished quickly and without the usual federal-provincial power conflicts and irritants. The federal government needs to take a leadership role in this area.

The government has taken a great step forward in negotiating a new health accord with designated funding for home care/palliative care and mental health. Health care in this country needs fundamental structural change with greater emphasis on keeping people out of hospital and in their homes whenever possible. This requires very significant changes to ensure that home-care services are in place to allow this change.

This is of particular importance to our aging population. We know that many seniors are housed in acute care hospitals because there are not sufficient supports in their homes and/or their homes are unsuitable places for them to live. We have a significant lack of alternative housing both in assisted living accommodation and long-term care homes.

An aspect of this problem that has been largely ignored is the health of the family caregivers. Often seniors with life-threatening or chronic health conditions are looked after by other seniors who frequently have their own health care issues. This aspect of caring frequently results in deteriorating health for the caregiver and it is not unusual to have two severely ill patients as a result instead of just one. It also places strain on the younger family members whose own family life and work engagement are impacted by the

centres commerciaux, par mauvais temps. Les personnes qui se joignent à un groupe ont aussi plus d'interactions, ce qui manque à de nombreuses personnes âgées malheureusement. Une campagne de publicité pour promouvoir cela serait une bonne idée. Cette recommandation se trouvait dans notre rapport, mais elle a été ignorée.

Les médicaments sur ordonnance coûtent cher au Canada et peu de Canadiens ont une assurance-médicaments pour les payer. L'aide que les Canadiens peuvent recevoir pour ces médicaments diffère d'une région à l'autre, mais elle est particulièrement faible dans les provinces moins bien nanties pour des raisons économiques. Un formulaire national et l'achat en gros des médicaments les plus courants — certains pays ont une liste d'environ 4 000 médicaments, par exemple — aideraient les personnes âgées à acheter les médicaments dont elles ont besoin pour traiter leurs maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension, l'hypercholestérolémie et d'autres.

Je pense que les provinces approuveraient la création d'un tel formulaire. Les provinces de l'Atlantique, par exemple, ont déjà pris certaines mesures pour acheter ensemble des médicaments à un prix très réduit. Cependant, les économies d'échelle seraient encore plus grandes si tous les territoires et toutes les provinces y contribuaient.

Je crois en un régime d'assurance-médicaments national, mais il faudra une véritable volonté politique pour le mettre en place et des années de négociations et de planification. On pourrait rapidement établir un formulaire national et procéder aux achats en gros sans les irritants et les querelles de pouvoir habituels entre le provincial et le fédéral. Le gouvernement fédéral se doit de montrer la voie dans ce domaine.

Le gouvernement actuel a fait un grand bond en avant en négociant un nouvel accord sur la santé et en prévoyant des investissements ciblés en matière de soins à domicile et palliatifs et de santé mentale. Il faut apporter un changement structurel fondamental en matière de soins de santé, qui mettra l'accent sur le maintien des gens chez eux dans la mesure du possible au lieu de les envoyer à l'hôpital. Pour ce faire, il faut qu'il y ait des services de soins à domicile.

C'est particulièrement important pour notre population vieillissante. Nous savons que de nombreuses personnes âgées sont hospitalisées dans des services de soins intensifs parce qu'elles n'ont pas suffisamment d'aide chez elles ou parce que leur foyer n'est pas adapté à leurs besoins. Il y a un manque criant d'autres types d'hébergement, notamment des résidences offrant des services et des centres de soins de longue durée.

La santé des aidants membres de la famille demeure un aspect du problème largement ignoré. Souvent, ce sont des personnes âgées ayant leurs propres problèmes de santé qui s'occupent de personnes âgées souffrant d'affections potentiellement mortelles ou chroniques. Bien souvent, l'aidant voit ainsi sa santé se détériorer et il n'est pas inhabituel de voir deux patients très malades au lieu d'un. Cette situation est aussi une source de stress supplémentaire pour les membres de la famille plus jeunes, ce qui

additional stress. This is why home care programs must more actively engage with caregivers to ensure the needs of the family as well as the patient are met. The goal of keeping seniors in their own homes is a good one, but it is not without problems.

The previous government made some strides in ensuring the security of the person for our aging population. Many seniors, particularly those who live in isolation, are subject to abuse. All too often that abuse is in the form of physical and financial abuse and it comes from a family member. Tragically, this is all too often the result of the additional stress placed on the caregiver. The advertisement program launched by the previous government helped raise awareness of this issue. However, I have not seen the ads recently and there is much more that needs to be done. Seniors are frequently the victims of scams on the phone, on the web and at their front door. Alerts by the federal government coupled with better investigation of such scams, including scams purporting to be from the Canada Revenue Agency, need to be quickly shut down to protect these vulnerable seniors.

Those of you who know of my work in palliative care will not be surprised to have me address this issue. While not exclusively an aging issue, the reality is that 70 per cent of all deaths in Canada occur to individuals over the age of 65. When I began my work on death and dying in 1994, about 5 per cent of Canadians who needed palliative care had access to it. That number is now closer to 35 per cent. However, there are still 65 per cent of dying Canadians not receiving quality end-of-life care. This means they are often dying in intractable pain, attached to machines they do not want or need and without the dignity they have the right to expect.

Canada has strategies on diabetes, AIDS and cancer. Indeed, my last count indicated there were 13 national strategies. Yet we still fail to have a national strategy on palliative care. In my view, it is unconscionable, and despite excellent work in the Senate, successive governments have failed to act. Palliative care, for example, is still not a core service for our Aboriginal health mandate, an area of exclusive federal jurisdiction. Surely all Canadians are entitled to the very best care at the end of their lives. Many Canadians are denied this care and, in my view, this is a national disgrace.

Finally, I would be remiss if I did not state with emphasis that all of these problems are so much greater for our indigenous people. They have a shorter lifespan, significantly greater health problems and suffer from very poor housing. Their health for the most part is the responsibility of the federal government, and they have failed through successive administrations to ensure that these Canadians have equality of care.

a une incidence sur leur propre vie familiale et professionnelle. C'est pourquoi les programmes de soins à domicile doivent vraiment prendre en compte les aidants pour que les besoins de la famille ainsi que ceux du patient soient comblés. Le maintien à domicile des personnes âgées est un bon objectif en soi, mais il ne va pas sans problème.

Le gouvernement précédent a fait des progrès en vue de garantir la sécurité de notre population vieillissante. De nombreuses personnes âgées, surtout celles qui sont isolées, sont victimes d'abus, de mauvais traitements ou d'exploitation financière. Trop souvent, ce sont des membres de la famille qui en sont responsables. Malheureusement, cela se traduit souvent par un stress supplémentaire pour l'aidant. La campagne publicitaire lancée par le gouvernement précédent a contribué à sensibiliser la population à cet enjeu. Je n'ai cependant pas vu de publicités récemment et il reste beaucoup à faire. Les personnes âgées sont souvent victimes d'appels téléphoniques frauduleux et d'escroqueries sur le Web ou à leur porte. Il faudrait que le gouvernement fédéral lance des alertes et mène des enquêtes plus rigoureuses sur ces fraudes, notamment sur les soi-disant appels de l'Agence du revenu du Canada, et y mette un terme rapidement pour protéger ces personnes âgées vulnérables.

Ceux qui connaissent mon travail en soins palliatifs ne seront pas surpris de me voir m'attaquer à ce problème. Même s'il ne s'agit pas exclusivement d'un problème de vieillissement, la réalité est que 70 p. 100 des personnes qui meurent au Canada sont âgées de plus de 65 ans. En 1994, lorsque j'ai entrepris mon travail sur la mort et les mourants, environ 5 p. 100 des Canadiens qui avaient besoin de soins palliatifs y avaient accès. Ce chiffre frôle maintenant les 35 p. 100. Il y a cependant encore 65 p. 100 des Canadiens mourants qui ne peuvent pas recevoir de soins de fin de vie de qualité, ce qui signifie qu'ils meurent souvent dans une souffrance rebelle, attachés à des machines dont ils ne veulent pas ou dont ils n'ont pas besoin, et sans la dignité à laquelle ils sont en droit de s'attendre.

Le Canada a mis sur pied des stratégies sur le diabète, le sida et le cancer. En fait, selon mon dernier calcul, nous avons 13 stratégies nationales du genre. Or, nous n'avons toujours pas de stratégie nationale sur les soins palliatifs. C'est inadmissible, selon moi, et en dépit de l'excellent travail du Sénat, les gouvernements qui se sont succédé n'ont rien fait. Les soins palliatifs, par exemple, ne font toujours pas partie des services de base offerts aux Autochtones alors que leur santé relève exclusivement du gouvernement fédéral. Cela ne fait aucun doute : tous les Canadiens ont droit aux meilleurs soins à la fin de leur vie; or, de nombreux Canadiens se les voient refuser, ce qui est, à mon avis, une honte nationale.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas insister sur le fait que tous ces problèmes sont encore plus graves pour les peuples autochtones. Ils ont une durée de vie plus courte, des problèmes de santé beaucoup plus graves et des logements de piètre qualité. Leur santé relève en grande partie du gouvernement fédéral, qui, au fil des années, n'arrive toujours pas à garantir à ces Canadiens l'égalité des soins.

I have laid out for you just some of the issues that need to be addressed, and I look forward to your questions.

[*Translation*]

Bernard Lord, Chief Executive Officer, Medavie: Thank you, Mr. Chair and senators. It is a pleasure to be here with you this morning, and I would like to thank you for inviting me to speak to you about the aging population and its impact on the community.

[*English*]

Thank you very much for the invitation. It is a pleasure to be here with you this morning, and I accepted your invitation because of your mandate to look at the financial implications and regional considerations of an aging population.

We at Medavie think that we can help. We have ideas, solutions and initiatives that we are implementing to deal with an aging population. This morning, I would like to tell you a little bit more about who we are, what we do and some of the ideas and initiatives that we are implementing to better care for an aging population.

I've shared with you a slide deck presentation. I'm currently on slide 2. So if you look at slide 2, who are we at Medavie? Medavie is an innovative health organization. We are a not-for-profit organization committed to providing innovative solutions to health care. Our purpose is really to provide easier access to quality care for better health outcomes, and that's true whether we do it through Medavie Blue Cross, Medavie Health Services or through the Medavie Health Foundation.

Let me tell you a bit more about each of those components, if you go to slide 3. Under "Medavie Blue Cross," we are the largest Blue Cross provider in Canada. We provide group benefits, individual benefits and we also administer federal and provincial government programs. Under "Medavie Health Services," we provide ground and air ambulance services. We are the largest private sector ambulance provider in Canada. We also have medical communication, clinical training and mobile integrated health solutions. And because we are a not-for-profit organization, we've created the Medavie Health Foundation.

[*Translation*]

We created the Medavie Health Foundation, which has three main objectives.

Je ne vous ai présenté que quelques-uns des problèmes en attente d'une solution et j'attends avec impatience vos questions.

[*Français*]

Bernard Lord, chef de la direction, Medavie : Merci, monsieur le président, sénateurs et sénatrices. Je suis heureux d'être avec vous ce matin, et je vous remercie de m'avoir invité à venir vous parler d'une population vieillissante et de ses impacts sur la communauté.

[*Traduction*]

Je vous remercie de cette invitation. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui. Si j'ai accepté votre invitation, c'est en raison de votre mandat visant à étudier les incidences financières et les considérations régionales du vieillissement démographique au pays.

Notre organisme, Medavie, croit pouvoir aider. Nous avons des idées, des solutions à proposer et des initiatives que nous mettons en œuvre pour aider une population vieillissante. Aujourd'hui, j'aimerais vous parler de nous, de ce que nous faisons, et vous faire part des idées et initiatives que nous avons mises en œuvre pour mieux prendre soin de la population vieillissante.

Je vous ai transmis un document de présentation. Je suis présentement à la diapositive 2. Qui sommes-nous? Medavie est un organisme de soins à but non lucratif, dont l'objectif est d'offrir des solutions novatrices en matière de soins de santé. Nous voulons faciliter l'accès à des soins de qualité en vue d'atteindre de meilleurs résultats en santé, que ce soit par l'entremise de la Croix Bleue Medavie, des Services de santé Medavie ou de la Fondation pour la santé Medavie.

Permettez-moi de vous en dire un peu plus sur chacun de ces volets. Je vous invite à regarder la diapositive 3, sous le titre « Croix Bleue Medavie ». Nous sommes le plus important fournisseur de la Croix Bleue au Canada. Nous offrons des assurances collectives et des assurances individuelles, et nous offrons des programmes gouvernementaux provinciaux. Les Services de santé Medavie offrent des services d'ambulance terrestre et aérienne. Nous sommes le plus important fournisseur de services ambulanciers du Canada. Nous offrons également des communications médicales, une formation clinique et des solutions mobiles intégrées en matière de santé. Comme nous sommes un organisme sans but lucratif, nous avons créé la Fondation pour la santé Medavie.

[*Français*]

Nous avons créé la Fondation Medavie pour la santé, qui vise trois objectifs principaux.

[*English*]

Our three main objectives through the foundation are to help with child and youth mental health; to help ease the burden of type 2 diabetes; and to support those affected by post-traumatic stress disorder, or PTSD, which is a new cause we have just launched.

If you go to the next slide, you will see Medavie covers 2.9 million Canadians through Blue Cross.

[*Translation*]

We cover 2.9 million Canadians through our Medavie and Blue Cross program. We have staff in eight provinces, but we offer our services across the country, from coast to coast to coast, and we employ over 5,500 people. We serve close to 2.5 million individuals as part of our emergency health services, administer over $3.5 billion in claims annually, and respond to over 350,000 requests for emergency services in Canada.

[*English*]

Our roots date back to over 75 years, and the values that were true 75 years ago, even before it was called Blue Cross Atlantic, namely, sharing, caring and being compassionate, are true today with Medavie. When we look at the challenges we all face with demographics and an aging population, I think it's important to keep those values in mind as a way to implement initiatives and solutions.

The next slide highlights some of the services that we actually provide. We have health services and benefits management, EMS and 911 public safety. I want to be clear. We actually run 911 systems in some provinces. We run the EMS system completely for certain provinces as well. We also have clinical training facilities. We, in fact, provide training for paramedics in both official languages, and we do so not only for our own paramedics but also for the Armed Forces of Canada.

[*Translation*]

We provide training to paramedics and members of the Canadian Armed Forces in both official languages, English and French.

[*English*]

We also have a primary health care clinic and we operate 811 tele-health services.

We've heard this morning already some of the challenges we all face. Collectively in Canada, we face some fiscal challenges. Governments from coast to coast are working hard, some harder than others, to balance the budget. We have economic challenges to make sure our economy can keep up with the changing realities of our world and the changing trade rules around the world. We

[*Traduction*]

Les trois principaux objectifs de la fondation sont de favoriser la santé mentale des enfants et des jeunes, d'alléger le fardeau associé au diabète de type 2 et d'aider les personnes affectées par le trouble de stress post-traumatique, ou TSPT; c'est notre nouvelle cause.

À la diapositive suivante, vous verrez que Medavie assure 2,9 millions de Canadiens par l'entremise de la Croix Bleue.

[*Français*]

Nous couvrons 2,9 millions de Canadiens par l'entremise de notre programme Medavie et la Croix Bleue. Nous avons du personnel dans huit provinces, mais nous offrons nos services partout au pays, d'un océan à l'autre, et nous employons plus de 5 500 personnes. Nous desservons une population de près de 2,5 millions de personnes dans le cadre de nos services de santé d'urgence et nous administrons plus de 3,5 milliards de dollars de réclamations annuellement et répondons à plus de 350 000 demandes de services d'urgence au Canada.

[*Traduction*]

L'organisme a été fondé il y a 75 ans et les valeurs de l'époque — même avant qu'il porte le nom de Croix Bleue (Canada atlantique) —, soit le partage, la bienveillance et la compassion, sont toujours les mêmes pour Medavie. Je crois qu'il est important de garder en tête ces valeurs dans le cadre de l'étude de la démographie et du vieillissement de la population, à titre de façon de mettre en œuvre les initiatives et les solutions.

La prochaine diapositive montre quelques-uns des services que nous offrons. Nous offrons des services de santé et de gestion des garanties, des services médicaux d'urgence et des services de sécurité publique 911. Je tiens à préciser que nous gérons le système du 911 et la totalité du système de SMU de certaines provinces. De plus, nous avons des installations de formation clinique. En fait, nous offrons une formation aux ambulanciers paramédicaux dans les deux langues officielles, non seulement pour notre personnel, mais aussi pour celui des Forces armées du Canada.

[*Français*]

Nous offrons de la formation aux paramédics et aux membres des Forces armées canadiennes dans les deux langues officielles, en anglais et en français.

[*Traduction*]

Nous avons également une clinique de soins de santé primaires, et nous offrons les services de télésanté 811.

Ce matin, nous avons entendu parler des défis auxquels nous sommes tous confrontés. Le Canada est confronté à des défis financiers. Les gouvernements de l'ensemble du pays travaillent fort — certains plus que d'autres — à équilibrer le budget. Nous sommes confrontés à des défis économiques afin de veiller à ce que notre économie suive les réalités changeantes du monde et les

have social issues, making sure that as we grow prosperity, that everyone can benefit from this prosperity. We have environmental and energy issues, but of course we have demographic and health issues.

Your committee is looking at the financial implications and the regional considerations of those demographic challenges and the impact they can have on the health of Canadians. Former Senator Carstairs highlighted in her remarks and in her report some of the real challenges that we all face in terms of demographics. Let me give you some very clear examples of what it means in Atlantic Canada, because one of your objectives is to look at the regional considerations of aging.

If you go to slide 7, you will see the population growth of Canada and Atlantic Canada for the last 15 years, from 2001 to 2016. You see that the population growth in Canada during that 15-year period was 17 per cent while in Atlantic Canada the population grew by just over 2 per cent. But when you look at the population of those who are 65 and older, that population grew by over 52 per cent across Canada and over 50 per cent in Atlantic Canada.

You don't need a PhD in demographic science to realize it's having a bigger impact in Atlantic Canada, that this part of the country is aging faster than the rest of the country. But I believe that's not only a challenge. I believe that's also an opportunity to find innovative solutions for how we can deal with this while at the same time providing the care that seniors in the population deserve.

[*Translation*]

Slide 8 shows the increase in health spending since 1976, in current dollars. You can see the curve, and you know it well. No doubt, I'm telling you things this morning that you already know, but it is important to remember this to understand the issue. There is a continuing trend in demand for health care, health care spending. Curves like these are often called the "hockey stick."

[*English*]

The hockey-stick curve; that's what we're experiencing when you look at health care expenditures. I'd be happy to talk about my own experience when I was premier of New Brunswick about how much of our budget every year went to health care and how much more every year went to health care. If you ask me about that, I'd be more than happy to answer.

changements dans les règles commerciales mondiales. Nous sommes confrontés à des défis sociaux; nous devons assurer notre prospérité et veiller à ce que tous puissent en profiter. Nous sommes confrontés à des défis en matière d'environnement et d'énergie, et nous sommes bien sûr confrontés à des défis démographiques et sanitaires.

Votre Comité examine les incidences financières et considérations régionales associées à ces enjeux démographiques ainsi que leur impact sur la santé des Canadiens. Dans son exposé et son rapport, l'ancienne sénatrice Carstairs a mis en lumière quelques-uns des vrais enjeux auxquels nous sommes tous confrontés. Permettez-moi de vous donner quelques exemples très clairs de ce que cela signifie dans le Canada atlantique, car l'un de vos objectifs est d'examiner les considérations régionales associées au vieillissement.

La diapositive 7 présente les données sur la croissance de la population du Canada et du Canada atlantique au cours des 15 dernières années, soit de 2001 à 2016. Comme vous pouvez le constater, au cours de cette période, la population du Canada a crû de 17 p. 100, tandis que celle du Canada atlantique a crû d'un peu plus de 2 p. 100. Toutefois, si l'on regarde les données relatives aux 65 ans et plus, on remarque que cette population a crû de plus de 52 p. 100 dans l'ensemble du pays et de plus de 50 p. 100 dans le Canada atlantique.

Il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un doctorat en science démographique pour comprendre que l'impact est plus important dans le Canada atlantique, que le vieillissement de la population dans cette région du pays est plus rapide que dans le reste du pays. Mais, à mon avis, ce n'est pas le seul enjeu. Je crois qu'il s'agit aussi d'une occasion de trouver des solutions pour aborder la situation tout en offrant les soins dont les personnes âgées ont besoin.

[*Français*]

À la diapositive n^{o} 8, on voit l'augmentation des dépenses en matière de santé depuis 1976, en dollars courants. Vous voyez la courbe, vous la connaissez bien. Il n'y a aucun doute que, ce matin, je vous dis des choses que vous savez déjà, mais il est important de se le rappeler pour bien comprendre la problématique. On constate l'évolution constante de la demande de soins de santé, des dépenses en matière de soins de santé. Des courbes comme celles-ci sont souvent appelées le « bâton de hockey ».

[*Traduction*]

La courbe du bâton de hockey; c'est ce que nous vivons sur le plan des dépenses en matière de santé au Canada. Je serai heureux de vous parler de mon expérience à titre de premier ministre du Nouveau-Brunswick, de la portion du budget que nous devions consacrer aux soins de santé chaque année et de combien il fallait ajouter, chaque année, à cette enveloppe. Si vous me posez des questions à ce sujet, je serai heureux d'y répondre.

The next slide, slide number 9, shows Canada health expenditures. Yes, we have a very good public system in Canada, but we also have private sector spending, and in Canada it's a split that's about 70-30. Seventy per cent of health care expenditures are with the public domain, while 30 per cent are done from the private sector, either out of pocket directly from citizens or with private insurance, and 3 per cent for others.

If you go to slide 10, these are numbers that come from our own numbers. This is data from Medavie. We looked at how and where people spend the money. Where does the money go for their coverage through Medavie Blue Cross? You can see that 76 per cent of the coverage is health coverage; 24 per cent is dental coverage. So when you look at the pie that's on the left, you can see that 68 per cent of that is drugs, and then you have hospital for 2 per cent, vision 5 per cent, and this growing segment is the extended health care benefits. I'm going to talk about that in a second. The second pie, the one that's on your right, shows that dental accounts for 24 per cent of the overall, but of that 86 per cent is basic, 11 per cent major and 3 per cent is orthodontics.

In the next slide, slide 11, you will see extended health care benefits. This is one thing that we're seeing more and more. From the traditional services that people required, now Canadians are asking for extended health care benefits. Sure, they're getting coverage. Either they're paying on their own or using private health care insurance to get this. You're seeing massage therapy, physio, glasses, chiropractic. Everything is going up year after year. Every trend is basically the same. The reason for that is because patients are changing. I will get to that in one second.

Slide 12 is a very important slide. It shows the 2.9 million people that we cover, and most of the people that we cover are in Atlantic Canada, but not all. We cover people from coast to coast. You see in 2016, these are individual and group policies coverage and requests for people that deal with cardiac issues. You can see as people age, they tend to have more demands on cardiac issues. The same thing with asthma and COPD, and you can see the trend as well for diabetes. You can see Type 2 diabetes, that's the chart on the top right on page 12, the increase per capita growth over previous years. It's not just that there is more every year; it's the rate of growth of Type 2 diabetes is growing. It's growing from under 10 per cent in 2013 to 10 per cent in 2014, and over 15 per cent by 2016. That's the rate of growth of people with Type 2 diabetes. The one thing that we know about Type 2 diabetes is that it's preventable. Almost 80 per cent of Type 2 diabetes cases are preventable with some lifestyle changes.

La prochaine diapositive, la diapositive 9, porte sur les dépenses en matière de santé au Canada. Il est vrai que nous comptons sur un très bon système public au Canada, mais il y a aussi des dépenses engagées par le secteur privé. Au Canada, on parle d'un ratio de 70-30 : 70 p. 100 des dépenses en matière de santé sont engagées dans le secteur public, tandis que 30 p. 100 sont couvertes par le secteur privé, soit par le citoyen directement, soit par une assurance privée, le reste par une autre source.

À la diapositive 10, vous verrez les chiffres tirés de nos propres données, les données de Medavie. Nous avons examiné comment les gens dépensent leur argent et pour quels services. Comment utilisent-ils leur couverture Medavie? Comme vous pouvez le constater, 76 p. 100 de la couverture sert aux soins de santé et 24 p. 100 sert aux soins dentaires. Donc, dans le diagramme circulaire de gauche, on remarque que 68 p. 100 des dépenses vont à l'achat de médicaments, 2 p. 100 aux frais d'hospitalisation et 5 p. 100 aux soins de la vue, un segment des soins de santé complémentaires dont je parlerai dans un instant. Le deuxième diagramme circulaire, à droite, présente les dépenses pour les soins dentaires qui comptent pour 24 p. 100 de la couverture. En détail, 86 p. 100 des dépenses vont aux soins de base, 11 p. 100 à des soins majeurs et 3 p. 100 à des soins d'orthodontie.

La prochaine diapositive, la diapositive 11, concerne les soins de santé complémentaires. Il s'agit d'une tendance que l'on verra de plus en plus. Outre la couverture pour les services traditionnels dont ils ont besoin, les Canadiens demandent une couverture pour des soins de santé complémentaires. Oui, ils sont couverts; soit ils paient eux-mêmes pour ces services, soit ces services sont couverts par une assurance maladie privée. On parle ici de massothérapie, de physiothérapie, de lunettes, de chiropractie. Chaque année, ces dépenses augmentent et la tendance est essentiellement la même pour tous ces services. La raison est simple : la démographie des patients change. J'y reviendrai dans un instant.

La diapositive 12 est très importante. Elle présente les données relatives aux 2,9 millions de personnes auxquelles nous offrons une couverture. Nos clients vivent tous, pour la plupart, dans le Canada atlantique, mais nous avons des clients partout au pays, d'un océan à l'autre. Vous pouvez voir sur cette diapositive, pour les polices d'assurance individuelle et collective, les données relatives aux demandes de règlement liées à des troubles cardiaques présentées en 2016. Comme vous pouvez le constater, plus les gens vieillissent, plus le nombre de demandes augmente. On remarque la même tendance en ce qui a trait à l'asthme et à la MOPC et au diabète. Le graphique situé en haut à droite, à la diapositive 12, montre la croissance par personne par rapport à l'année précédente en ce qui a trait au diabète de type 2. Le problème n'est pas seulement que plus de personnes en sont atteintes chaque année, c'est que le taux de croissance augmente. Il a augmenté de 10 p. 100 en 2013, de 10 p. 100 en 2014 et de

[*Translation*]

If you go to slide 13, we have the evolution of the patients. This is important when we're talking about the aging of the population because it has an impact on the type of patient that the health care system has to deal with. When we talk about the Canadian health care system, and we think about the 1960s when it was created, the requests were often for a fracture or an injury. People had to go to the hospital, or had a disease that was contagious and went to see a doctor at the hospital. Now, we see patients who have long-term chronic diseases.

[*English*]

They need medication as a treatment, mental health issues are growing and demand for disability management is growing significantly. That means the types of solutions that are required to deal with the population that we have today are different from what was needed 20 years ago or certainly 40 years ago, and we need more coordinated care delivery by a variety of highly skilled professionals in different settings. It's no longer one-size-fits-all, that everybody needs to show up to the hospital to get the care that they need.

On slide 14 you can see the evolution, the growth of population in the last five years and the increase in emergency service calls. We provide ambulance service completely for the provinces of New Brunswick and P.E.I., and you can see that there has been a 21 per cent increase in demand in New Brunswick and a 42 per cent increase in the province of Prince Edward Island in emergency service calls in the last six years. You can see the growth in the population as well, so you can see there is a trend with an aging population and more demand for emergency medical services.

In slide 15, you see the same numbers in Saskatoon. We provide emergency medical services in the province of Saskatchewan, in the region of Saskatoon, and you can see the same thing. There has been close to a 60 per cent increase in calls over the last six years, while there has been an increase in population over 65 of close to 20 per cent in the last five years.

Medavie is in the business of transporting people to hospitals.

plus de 15 p. 100 en 2016. On parle ici du taux de croissance des personnes atteintes de diabète de type 2. Ce que nous savons de cette maladie, c'est qu'elle est évitable. Près de 80 p. 100 des cas de diabète de type 2 sont évitables. Il suffit d'apporter des changements à son style de vie.

[*Français*]

Si vous allez à la diapositive 13, nous avons l'évolution des patients. C'est important lorsqu'on parle du vieillissement de la population, car cela a un impact sur le type de patient que le système de santé doit traiter. Lorsqu'on parle du système de santé canadien et que l'on pense aux années 1960 lorsqu'il a été créé, souvent, les demandes concernaient une fracture ou une blessure; les gens devaient se rendre à l'hôpital ou avaient une maladie qui était contagieuse et allaient voir un médecin à l'hôpital. Maintenant, on voit des patients qui ont des maladies chroniques de longue durée.

[*Traduction*]

Ils ont besoin de médicaments; les problèmes de santé mentale augmentent; la demande relative à la gestion de l'invalidité est en forte croissance. Cela signifie que les solutions d'aujourd'hui pour traiter la population d'aujourd'hui sont différentes de celles d'il y a 20 ans ou 40 ans. Nous devons assurer une meilleure coordination de la prestation de soins dans différents environnements par une variété de professionnels hautement qualifiés. Il n'y a plus de solution unique où tous les patients se présentent à l'hôpital pour y recevoir les soins dont ils ont besoin.

La diapositive 14 présente l'évolution des tendances des appels aux services d'urgence au cours des cinq dernières années en fonction de la croissance de la population. Nous offrons un service ambulancier pour l'ensemble des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Comme vous pouvez le constater, le nombre d'appels aux services d'urgence a augmenté de 21 p. 100 au Nouveau-Brunswick et de 42 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard au cours des six dernières années. Vous pouvez voir également les tendances en fonction de la croissance de la population : plus la population vieillit, plus le nombre d'appels aux services d'urgence augmente.

À la diapositive 15, vous pouvez voir les données relatives aux mêmes tendances, mais à Saskatoon. Nous offrons des services d'urgence en Saskatchewan, dans la région de Saskatoon, et l'on peut voir que les mêmes tendances se dessinent. Il y a eu une augmentation de près de 60 p. 100 du nombre d'appels aux services d'urgence à Saskatoon au cours des six dernières années, tandis que la population de plus de 65 ans a crû de près de 20 p. 100 au cours des cinq dernières années.

Le transport des patients vers les hôpitaux est l'un des secteurs d'activité de Medavie.

[*Translation*]

One of the services we offer is transporting people from where they are — often their home — to the hospital. However, a better solution is to treat people where they are —

[*English*]

— to treat people where they live, where they want to be treated. When you think about that, it has an impact not only for the patient but it has a significant impact for their families as well. When we're talking about aging, we're talking about elderly patients, but the people who care for elderly patients, as Senator Carstairs has mentioned, are often elderly themselves. If you can avoid a visit to the emergency department and treat people at home, it's not only the patient who benefits from this but the whole family benefits from this.

We have decided to tackle this challenge, working with different health care professionals and different organizations. If you look at slide 16, we have implemented programs and initiatives, some pilot projects in different jurisdictions, from Nova Scotia to Saskatchewan, Ontario, even Massachusetts — we have operations in Massachusetts as well — and P.E.I. We have different pilot programs. You can see the benefits of these pilots where we have targeted a certain segment or group of individuals and it had significant impacts on the reductions of emergency visits. I would be happy to talk more about that in a second.

Slide 17 is another initiative we have in place where we want to coordinate the care of ambulance, home care, Telehealth and work with health professionals to provide greater benefits to patients and taxpayers. I would be happy to talk more about this when you ask me questions.

The Chair: Thank you both. Before we go to questions, I would ask the deputy chair to introduce herself.

Senator Cools: I am Anne Cools, and I am a member of the Senate. I had the distinct pleasure and privilege to serve Senator Carstairs in the Senate, and she was enjoying the distinct privilege of serving as Leader of the Government in the Senate.

Mr. Lord, I would like to thank you and underscore the important point that before us today we have a glorious opportunity because we have two people who are well-studied and equipped in this particular field. I hope colleagues will take the opportunity to question them heartily and heartfully.

Senator Eaton: I will start with Mr. Lord. Senator Carstairs, I am sure you have your own opinion on this as well. Should each province be given greater leeway in choosing their priorities,

[*Français*]

Un des services que nous offrons, c'est le transport des gens à partir du lieu où ils sont, souvent de leur domicile, vers l'hôpital. Cependant, une meilleure solution est de traiter les gens où ils sont. . .

[*Traduction*]

. . . traiter les gens là où ils vivent, là où ils veulent être traités. Quand on y pense, cela a non seulement une incidence sur les patients, mais aussi une incidence importante sur leurs familles. Lorsque l'on parle du vieillissement, on parle surtout de patients âgés, mais, comme l'a souligné la sénatrice Carstairs, les gens qui prennent soin de ces patients sont souvent, eux aussi, des personnes âgées. Si l'on peut éviter aux patients d'avoir à se déplacer vers les centres d'urgence et si l'on peut les traiter chez eux, cela est bénéfique tant pour le patient que pour sa famille.

Nous avons décidé de nous attaquer à cet enjeu en travaillant avec différents professionnels de la santé et différentes organisations. Si vous regardez à la diapositive 16, vous verrez que nous avons mis en œuvre des programmes, initiatives et projets pilotes dans différentes régions, de la Nouvelle-Écosse à la Saskatchewan, en passant par l'Ontario et même le Massachusetts — nous menons aussi des activités dans cet État — et l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons des projets pilotes différents. Vous pouvez voir sur cette diapositive les résultats de ces projets pilotes qui ciblent certains segments ou groupes de la population et la réduction importante du nombre de visites dans les urgences qu'ils ont entraînée. Je serai heureux de vous en parler un peu plus dans un instant.

La diapositive 17 concerne une autre initiative que nous avons lancée pour assurer la coordination des services ambulanciers, des soins à domicile et de Télésanté et travailler en collaboration avec des professionnels de la santé afin d'offrir des soins plus avantageux aux patients et contribuables. Je serai heureux de vous fournir plus de détails au cours de la période des questions.

Le président : Merci à vous deux. Avant de passer aux questions des membres, je demanderais à la vice-présidente du comité de bien vouloir se présenter.

La sénatrice Cools : Je suis la sénatrice Anne Cools. J'ai eu le grand plaisir et privilège de travailler avec la sénatrice Carstairs au Sénat à l'époque où elle avait le privilège d'occuper le poste de leader du gouvernement au Sénat.

Monsieur Lord, je tiens à vous remercier et à souligner le fait que nous avons l'incroyable chance d'avoir avec nous aujourd'hui deux témoins bien renseignés dans ce domaine et bien outillés pour nous en parler. J'espère que mes collègues profiteront de cette occasion de vous interroger avec enthousiasme.

La sénatrice Eaton : Je vais d'abord m'adresser à M. Lord. Je suis convaincue, sénatrice Carstairs, que vous avez votre propre opinion sur le sujet. Est-ce que chaque province devrait être libre

perhaps according to their demographics or population needs? Should we be continuing with a health care system where the federal government controls the priorities and one-size-fits-all?

Mr. Lord: That's a really good question, and I had lots of opinions on that before, and they are coming back.

One thing that is wonderful about a federation is that, with different provinces, we can have different ways to innovate. It is important in Canada to take advantage of the fact that we live in a federation and not everything has to be exactly the same in every province or region.

In fact, when we think about health care, this is one example where the fact that we lived in a federation where one province innovated 50 years ago and decided to do things a certain way that was different than what was being done in the rest of the country — of course, I am talking about Saskatchewan — they had a profound impact on the rest of the system across the country. Because the provinces looked at what was happening there and realized that this may be a good system, and this became the basis of the system we have today. It came from an innovative idea and solution that was implemented in one province first.

In a country as large as ours, with differences and diversity that we have from region to region and province to province, when we look at the aging population, the demographics, and Ms. Carstairs mentioned it, if you look at our own numbers, the situation is different in Atlantic Canada than in Vancouver, B.C., or downtown Toronto. Realizing that we need to adapt solutions that meet the realities of those regions and provinces is a better way forward.

That is the wonderful thing about living in a federation. A federation gives us the ability to let provinces innovate. If they fail in their innovation, I'm sure their voters will let them know.

Ms. Carstairs: That is the success of the Canadian health care system, the fact that innovation is going on in everyday places all across the country. From my perspective, the failure is those innovations aren't shared. That is a role for the national government which, quite frankly, hasn't been undertaken.

One thing we tried to do with palliative care was to not build a bureaucracy in Ottawa. God forbid we have one more bureaucracy. I wanted a clearinghouse of ideas and examples of best practice which could then be shared with other provinces. The tendency in this country is for everyone to reinvent the wheel. That is not efficient economically and certainly not effective when dealing with patients.

For example, Manitoba led the nation in developing the first home-care program. It was quickly picked up by New Brunswick in their Extra Mural Program. If provinces learn about what is

de fixer ses propres priorités, peut-être en fonction de leur démographie ou des besoins de leur population? Devrait-on maintenir en place un régime de soins de santé où les priorités sont fixées par le gouvernement fédéral et où l'on a recours à une solution unique?

M. Lord : C'est une très bonne question. J'avais plusieurs opinions à partager sur le sujet plus tôt et elles me reviennent maintenant.

Ce qu'il y a de merveilleux dans une fédération, c'est que le fait d'avoir des provinces différentes permet différentes innovations. Il est important au Canada de profiter du fait que nous formons une fédération où il n'est pas nécessaire que les choses soient identiques d'une province ou d'une région à l'autre.

D'ailleurs, les soins de santé en sont un exemple. Il y a 50 ans, une des provinces de la fédération a décidé de faire les choses autrement comparativement aux autres provinces du pays et d'innover — évidemment, je fais référence à la Saskatchewan. Cette façon de faire différente a eu un impact important sur le reste du pays. En analysant ce que proposait la Saskatchewan, les autres provinces ont compris qu'il s'agissait peut-être d'un bon régime. Ce régime constitue la base du régime que nous avons aujourd'hui. Il a été créé à partir d'une idée et solution novatrices d'abord mises en œuvre dans une province.

Dans un pays aussi grand que le nôtre, avec les différences et la diversité qui existent dans les différentes régions et provinces, lorsqu'il est question du vieillissement de la population, de la démographie, comme l'a souligné Mme Carstairs, les données montrent bien que la situation est différente dans le Canada atlantique comparativement à Vancouver, en Colombie-Britannique, ou au centre-ville de Toronto. On comprend alors qu'il serait préférable d'adapter les solutions en fonction des réalités de chaque région et province.

C'est ce qu'il y a de merveilleux dans une fédération. Une fédération permet aux provinces d'innover. Si les gouvernements provinciaux échouent, les électeurs le leur feront savoir, j'en suis convaincu.

Mme Carstairs : Le fait que l'innovation provienne d'endroits différents au pays explique le succès du régime de soins de santé canadien. À mon avis, le problème, c'est que ces innovations ne sont pas partagées. Ce rôle appartient au gouvernement fédéral et, honnêtement, il ne l'a pas assumé.

L'une des choses que nous avons tenté de faire au chapitre des soins palliatifs a été de ne pas créer une bureaucratie à Ottawa. Prions le ciel pour qu'il n'y ait pas une bureaucratie de plus. Je souhaitais créer un centre d'échange d'idées et de pratiques exemplaires pour toutes les provinces. Au pays, les gens tendent à vouloir réinventer la roue. Ce n'est pas économiquement efficient et certainement pas efficace pour traiter les patients.

Par exemple, le Manitoba a fait figure de chef de file au pays en créant le premier programme de soins à domicile. Le Nouveau-Brunswick a rapidement suivi avec ses Programmes extramuraux.

going on in other parts of the nation, where they can not only deliver care but do it more efficiently and effectively economically, then that is the role which the federal government has, in my view, but it's not a role they have taken up the challenge to provide.

Senator Eaton: In your opening statement, you made the point that we have come from 5 per cent to 35 per cent in being able to offer Canadians palliative care. Could you give us some recommendations that we could put in our report as to how we spread this wider in a more timely and cost-effective way?

Ms. Carstairs: First, the majority of Canadians would like to die at home. Tragically for some, that will never be possible. They will have to die in acute care hospitals because of the level and the intensity of care that they require. For example, the federal government has never chosen to fund hospices, which is a much less expensive option than the acute care hospital system. That's why there are no hospices in Prince Edward Island, Newfoundland and Labrador or Nova Scotia. There are two in New Brunswick.

If the federal government is unwilling to accept some leadership role and changes in the way they look at funding and the way they orientate their support, then you aren't going to see the efficiencies of scale. To put it in perspective, if a person dies at home, we are talking about $80 to $100 a day. If a person dies in a hospice, we are talking about $350 a day. If someone dies in an acute care setting, it can be as much as $1,600 a day.

[*Translation*]

Senator Forest: Thank you for your very informative testimony because it is one of the major issues Canada is facing. When we look at our demographic curve, the significant concern of people aged 65 and older — me included — and especially their political weight, we become aware of a trend, be it at the municipal, provincial or federal level. There are seniors who have a good pension fund, who had a good career, who are well-structured and who can meet their needs appropriately and effectively. That's quite a change in the services available, because they want an active retirement, and so much the better. New services need to be offered.

What concerns me is that we also have a category of seniors who are very active, but less equipped in terms of knowledge or means, and who are often found in our senior citizens' clubs. During my former career in the municipality, I noted that there is a category of seniors who are isolated and marginalized, who are nowhere to be seen, either at municipal council meetings or at the senior citizens' clubs. These people are disadvantaged and are not in a position to claim their rights and would be most in need of

Si les provinces sont informées de ce qui se fait ailleurs au pays, elles pourront non seulement assurer la prestation de services, mais le faire de façon plus économiquement efficiente et efficace. À mon avis, ce rôle revient au gouvernement fédéral, mais, malheureusement, il n'a pas su relever le défi.

La sénatrice Eaton : Dans votre exposé, vous avez dit qu'auparavant, 5 p. 100 des Canadiens avaient accès à des soins palliatifs et qu'aujourd'hui 35 p. 100 ont accès à ces soins. Auriez-vous des recommandations à formuler pour notre rapport sur la façon d'élargir cet accès plus rapidement et de manière plus économique?

Mme Carstairs : D'abord, précisons que la majorité des Canadiens aimerait mourir à la maison. Malheureusement, pour certains, cela ne sera jamais possible. Ils devront mourir dans un hôpital de soins de courte durée en raison du niveau et de l'intensité de soins dont ils ont besoin. Le gouvernement fédéral n'a jamais investi dans des centres de soins palliatifs, une option beaucoup moins dispendieuse que les hôpitaux de soins de courte durée. C'est la raison pour laquelle on ne trouve aucun centre de soins palliatifs à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador ou en Nouvelle-Écosse. Le Nouveau-Brunswick compte deux centres de soins palliatifs.

Si le gouvernement fédéral refuse de jouer un rôle de leader à ce chapitre et de changer son approche en matière de financement et l'orientation de son soutien, il ne réalisera jamais d'économies d'échelle. Pour mettre la situation en perspective, il en coûte de 80 $ à 100 $ par jour pour permettre à une personne de mourir à la maison. Dans un centre de soins palliatifs, on parle d'environ 350 $ par jour et, dans un hôpital de soins de courte durée, les coûts peuvent grimper jusqu'à 1 600 $ par jour.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Je vous remercie de votre témoignage fort éclairant, parce que c'est l'un des enjeux majeurs que doit relever le Canada. Lorsqu'on regarde notre courbe démographique, l'importance que prennent les personnes âgées de 65 ans et plus — je m'y inclus — quant à leurs préoccupations et surtout quant à leur poids politique, on prend conscience d'un phénomène, que ce soit à l'échelon municipal, provincial ou fédéral. Il y a des personnes âgées qui disposent d'un bon fonds de retraite, qui ont mené une bonne carrière, qui sont bien structurées et qui peuvent répondre à leurs besoins convenablement et efficacement. Cela modifie passablement les services à offrir, parce qu'elles veulent mener une retraite active, et tant mieux. Il faut offrir de nouveaux services.

Ce qui me préoccupe, c'est qu'on a aussi une catégorie de personnes âgées très mobilisées, mais un peu moins pourvues en termes de connaissances ou de moyens, et qu'on retrouve souvent dans nos clubs de l'âge d'or. Au cours de mon ancienne carrière à la municipalité, j'ai constaté qu'il y a une catégorie de personnes âgées qui sont isolées et marginalisées, qu'on ne voit nulle part, ni aux réunions du conseil municipal, ni dans les clubs de l'âge d'or. Ce sont ces gens démunis, qui ne sont pas en mesure de

support. They are often isolated and, when they can be identified, what they want is managing to eat every day and having shelter, often in a fairly limited space.

With that in mind, how do you see the responsibility of the federal government and that of organizations like Medavie? How can we manage to take action that targets this elderly clientele, which is the most fragile in our society?

Mr. Lord: Thank you for your question, senator. You are touching on a matter that's close to my heart. When we think of seniors today, it is very important to see the challenges we face as an opportunity. It's not just a problem; it's also an opportunity to give back to the people who built our society. It's sometimes easy to forget that all we have today is because of the people who came before us. Sacrifices have been made by many people who are now elderly and in need. They have helped to build the country we live in, which is clearly one of the best in the world. So we have a responsibility toward these people.

It is important to understand the dynamics that create these situations and how to establish services to help them wherever they are. One thing that's important to understand is that sometimes you have to go and see these people. When we look at our health care system, the desire for change, the recognition of need, is often present. We hear it in the committees of the Senate and the House of Commons. You can visit the capital of every Canadian province; people will tell you that changes must be made. However, these changes are sometimes difficult to make.

We need to recognize that our health care system is very good in the sense that the people who work in it are excellent and dedicated, but the system's structure represents a population that is not the one of today. We have to accept that changes are made to meet the needs of the individuals you are talking about, those elderly people who are marginalized, alone, who don't know where to turn. There are people in rural areas whose children are in urban centres, sometimes thousands of kilometres away. They aren't there to offer the same support, as was the case a few generations ago. So we have to adapt our systems.

At Medavie, we're helping those who can adapt the system to do so, and our mission is to develop projects and initiatives to change the health care system by keeping the values we care about, while adapting the services and funding to meet today's needs. Let me give you an example: if we were to better co-ordinate extramural services, tele-care and emergency services, we could increase the number of home visits for a certain elderly population — and even the others — by at least 10 to 15 per cent in the first three years, and reduce visits to the emergency room by the same percentage. This is an example of better service at reduced cost.

revendiquer leurs droits, qui auraient le plus besoin de soutien. Ils sont souvent isolés et, quand on réussit à les identifier, ce qu'ils souhaitent, c'est réussir à manger tous les jours et à se loger, souvent dans un espace assez restreint.

Dans cette optique, comment voyez-vous la responsabilité du gouvernement fédéral et celle d'organisations comme Medavie? Comment peut-on arriver à poser des gestes qui ciblent cette clientèle de personnes âgées, qui est la plus fragilisée de toute notre société?

M. Lord : Merci de votre question, sénateur. Vous touchez à un sujet qui me tient à cœur. Lorsqu'on pense aux personnes âgées aujourd'hui, il est très important de voir les défis auxquels on fait face comme une occasion. Ce n'est pas simplement un problème, mais aussi une occasion de redonner aux gens qui ont bâti notre société. Il est parfois facile d'oublier que tout ce qu'on a aujourd'hui, on le doit aux gens qui sont venus avant nous. Des sacrifices ont été faits par de nombreuses personnes qui sont maintenant âgées et dans le besoin. Ils ont contribué à bâtir le pays dans lequel nous vivons, qui est clairement l'un des meilleurs au monde. Nous avons donc une responsabilité envers ces gens.

Il faut bien comprendre la dynamique qui crée ces situations et savoir comment établir des services pour les aider, où qu'ils soient. Une chose qu'il est important de comprendre, c'est que, parfois, il faut aller voir ces gens. Lorsqu'on regarde notre système de santé, le désir de changement, la reconnaissance du besoin est souvent présente. On l'entend dans les comités du Sénat et de la Chambre des communes. Vous pouvez visiter toutes les capitales des provinces canadiennes; les gens vont vous dire qu'il faut procéder à des changements. Cependant, ces changements sont parfois difficiles à effectuer.

Il faut reconnaître que le système de santé que nous avons est très bon dans le sens que les gens qui y travaillent sont excellents et dévoués, mais que la structure du système représente une population qui n'est pas celle d'aujourd'hui. Il faut accepter que des modifications soient faites pour aller justement répondre aux besoins des individus dont vous parlez, ces personnes âgées, marginalisées, seules, qui ne savent pas vers où se tourner. Il y a des gens en région rurale dont les enfants se retrouvent dans des centres urbains à parfois des milliers de kilomètres de distance. Ils ne sont pas là pour offrir le même soutien, comme c'était le cas il y a quelques générations. Il faut donc adapter nos systèmes.

Chez Medavie, nous aidons ceux qui peuvent adapter le système à le faire, et notre mission est de mettre sur pied des projets et des initiatives permettant de modifier le système de soins de santé en gardant les valeurs qui nous tiennent à cœur, tout en adaptant les services et le financement aux besoins d'aujourd'hui. Je vais vous donner un exemple : si l'on coordonnait mieux les services extra-muros, de télésoins et d'urgence, on pourrait augmenter pour une certaine population âgée — et même les autres — le nombre de visites à domicile d'au moins 10 à 15 p. 100 au cours des trois premières années et réduire les visites à l'urgence dans la même proportion. Voilà un exemple d'un meilleur service à coût réduit.

Reducing costs gives us options: the government can then offer other services, reduce taxes or pay debts. The government has options, and that allows us to better adapt our services to the needs of the people you describe, who are often alone at home and don't know where to turn. We have to adapt the services to those people.

Senator Forest: In short, I am concerned that the only people aware of this issue are well-mobilized, well-structured people who have the means to communicate their needs, and that those who have fallen between the cracks represent precisely the clientele that really needs support.

[*English*]

Ms. Carstairs: The senator is absolutely correct. There are marginalized people who do fall through the cracks in very simple ways. Let me give you some examples of where some provinces have picked up the initiative to try to prevent that.

For example, Quebec has made a vigorous mandate to ensure that everyone who turns 65 is on the Quebec Pension Plan and is on the Old Age Pension. They go literally from door to door to door to make sure that is happening, but it's the only province in the country that does it. Money makes a big difference in the quality of the life experience of many of these seniors in our community. It is an important thing for them to do.

Recently, I have learned of something in Nova Scotia that I think is extremely positive. They are training their paramedics in palliative care. The paramedics, when they go to the home of someone who is at the end of their life, make it possible, because they have the knowledge and expertise, for that person to stay in the home. They are not transporting them to the hospital. If it takes an hour or an hour and a half or two hours for the paramedic to stay in the home and ensure that there is the appropriate pain medication, they do it.

That's the kind of experimental pilot programs that Mr. Lord spoke about that are first class, but they are not first class if they don't get outside of a certain bubble. They have got to be expanded to others.

Mr. Lord: That example is actually one of our programs.

Senator Marshall: I will start off with Senator Carstairs because she already answered my first question on the progress that we have made so far since the report was issued. We had spoken earlier. I take it from your comments that you are disappointed, at least in some aspects.

I would like your views and also Mr. Lord's views on why we aren't progressing further along than where we are. Is it cost, or is it because the volume of people going through, the baby boomers, is so huge that it is destabilizing the situation? When I read the

Le fait de réduire les coûts nous donne des options : le gouvernement peut ensuite offrir d'autres services, réduire les impôts ou payer des dettes. Le gouvernement a des options, et cela nous permet de mieux adapter nos services aux besoins des gens que vous décrivez, qui sont souvent seuls à la maison et ne savent pas où se tourner. Il faut adapter les services à ces gens.

Le sénateur Forest : En résumé, je m'inquiète du fait que l'espace public de cet enjeu soit seulement occupé par les gens bien mobilisés, bien structurés et qui ont les moyens de communiquer leurs besoins, et que ceux qui tombent entre deux chaises représentent justement la clientèle qui a réellement besoin de soutien.

[*Traduction*]

Mme Carstairs : Vous avez tout à fait raison. Ce sont les personnes marginalisées qui tombent entre deux chaises. Je vais vous donner quelques exemples où les provinces ont pris des initiatives pour renverser cette tendance.

Le Québec a adopté un mandat vigoureux pour s'assurer que toutes les personnes de 65 ans et plus sont inscrites au Régime de rentes du Québec et touchent une pension de vieillesse. Des responsables font du porte-à-porte pour s'en assurer. Mais, c'est la seule province au pays qui a pris cette initiative. Le fait de toucher un revenu joue un rôle important dans la qualité de vie de nombreuses personnes âgées au sein de leur communauté. Il s'agit d'un élément important.

On m'a informée récemment d'une initiative extrêmement positive lancée en Nouvelle-Écosse. Dans cette province, les paramédicaux suivent une formation en soins palliatifs. Donc, lorsqu'ils se rendent chez une personne en fin de vie, grâce à leurs connaissances et expertise, ils permettent à ces personnes de rester chez elles. Ils ne les transportent pas à l'hôpital. Peu importe que la visite s'étire sur une heure, une heure et demie ou deux heures, ils prennent le temps nécessaire pour s'assurer que la personne reçoit un analgésique qui lui convient.

Voilà le genre de projet-pilote expérimental de premier ordre dont M. Lord a parlé. Ce ne seront toutefois pas des projets de premier ordre s'ils se limitent à un certain groupe. Ils doivent être élargis à d'autres.

M. Lord : Cet exemple est l'un de nos programmes, en fait.

La sénatrice Marshall : Je vais commencer par la sénatrice Carstairs, parce qu'elle a déjà répondu à ma première question sur les progrès qui ont été réalisés jusqu'à maintenant, depuis la publication du rapport. Nous avons eu l'occasion de discuter plus tôt. Vos commentaires me portent à croire que vous êtes déçue, du moins à certains égards.

J'aimerais avoir votre avis et celui de M. Lord sur les raisons pour lesquelles nous n'avons pu progresser davantage. Est-ce en raison des coûts, ou est-ce en raison d'une déstabilisation de la situation causée par le nombre extrêmement élevé de gens qui

report, there were a lot of things there that really are still the way it is today, for example, home care and access to pharmaceuticals. It seems that we haven't moved along very far.

I would like your views on that. Cost would be one thing, but also does government play the overarching role? Who should play it? It seems like we are just operating in silos. I have had some experience in home care, and it seemed like, once the program goes in, the cost blooms far beyond the capabilities of government to keep up with it. I would appreciate your views on that and also Mr. Lord's.

Ms. Carstairs: In my view, we need fundamental structural change in our health care system. As long as we don't attempt to move dollars from one type of care to another type of care in a significant way, nothing substantial is going to happen.

Mr. Lord made reference to when he was premier of the province and watching the health care budget increase. I sat as an MLA, Leader of the Opposition, in Manitoba a little earlier than him, and I could see the same thing happen in the Manitoba budget. If you are in a province like Manitoba or in the Atlantic provinces, you are now looking at 50 per cent plus of your entire provincial budget spent on health care. You have to find economies of scale. They are doing a bit of that in Atlantic Canada, in trying to do services together in order to make it more profitable for them, but it would be so much better if we could do some of those things on a national scale, such as purchasing drugs. The drug prices we pay in Canada are outrageous. You pay $37 for an inhaler that you can get in Cuba for $1.19. There is something drastically wrong with the amount of money that we are paying for our drugs. We have to find ways to bring those costs down.

Many of the recommendations in this report were not expensive, but they were requiring a rethink of the way we deliver care. One of the biggest obstacles, I would suggest to you, is that the whole health care system as it was envisaged in 1965 was an acute care hospital model system, and we no longer live in an age when the acute care is the only type of care that needs to be delivered.

Mr. Lord: If I can add to that last point, the system is designed for patients. We say "the system," but there are many components to it. The principal idea is designed for patients that lived 20 or 40 years ago. We now have patients that live longer — which is good news, by the way. Let us not lose sight of the most important thing: We are living longer as Canadians. That is great news, but we don't want to live without the care that we need. The downside of that is we have people living longer but with chronic diseases and often more than one. Rarely will you find a patient that only has one chronic disease; often they have two or three, and some have more. That means the level and the type of care

passent par le système, les baby-boomers? Lorsque j'ai lu le rapport, j'ai constaté que beaucoup de choses sont essentiellement demeurées inchangées, par exemple les soins à domicile et l'accès aux médicaments. Il semble que nous n'avons pas beaucoup progressé.

J'aimerais avoir vos observations à ce sujet. Le coût pourrait être un aspect, mais il convient de se demander si le gouvernement joue un rôle prépondérant. Le devrait-il? Nous semblons fonctionner en vase clos. J'ai eu une certaine expérience des soins à domicile, et les coûts semblaient exploser, bien au-delà de la capacité du gouvernement de payer, et ce dès le lancement des programmes. J'aimerais avoir vos observations et celle de M. Lord à ce sujet.

Mme Carstairs : À mon avis, la structure de notre système de soins de santé doit être revue en profondeur. Nous n'obtiendrons aucun changement significatif tant que nous n'aurons pas réellement tenté de transférer les ressources financières d'un type de soins à un autre type de soins.

M. Lord a parlé de l'augmentation du budget des soins de santé à l'époque où il était premier ministre de sa province. J'ai été députée et chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Manitoba peu avant, et j'ai constaté la même chose pour le budget du Manitoba. De nos jours, dans les provinces comme le Manitoba ou les provinces de l'Atlantique, la part du budget provincial consacrée aux soins de santé dépasse maintenant les 50 p. 100. Il faut trouver des économies d'échelle. C'est ce qu'on tente de faire dans les provinces de l'Atlantique; ils tentent de regrouper les services pour réaliser des économies, mais l'idéal serait de pouvoir faire certaines choses à l'échelle nationale, notamment l'achat de médicaments. Les prix des médicaments au Canada sont scandaleux. Un inhalateur qui coûte 1,19 $ à Cuba se vend 37 $ au Canada. De toute évidence, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond quant au prix des médicaments au pays. Nous devons trouver des façons de réduire ces coûts.

Bon nombre des recommandations contenues dans ce rapport n'étaient pas coûteuses, mais elles exigeaient une revue de nos modes de prestation des services. Je dirais que l'un des principaux obstacles, c'est que lorsqu'il a été conçu, en 1965, le système de soins de santé était fondé sur le modèle des soins actifs en milieu hospitalier. Or, à l'époque dans laquelle nous vivons, les soins de santé que nous devons offrir ne se limitent plus aux soins actifs.

M. Lord : Permettez-moi d'ajouter, sur ce dernier point, que le système est conçu pour les patients. Nous appelons cela un système, mais cela comporte de nombreux éléments. Le principe de base est fonction de la population d'il y a 20 ou 40 ans. De nos jours, les patients vivent plus longtemps, ce qui est en soi une bonne nouvelle, soit dit en passant. Il convient de ne pas perdre de vue l'aspect le plus important : les Canadiens vivent plus longtemps. C'est une bonne nouvelle, mais nous ne voulons pas vivre sans avoir les soins dont nous avons besoin. Le revers de la médaille, c'est que les gens vivent plus longtemps, mais ils souffrent d'une maladie chronique et même, dans bien des cas, de

that they need is very different than what is traditionally thought of in a hospital/doctor/nurse type of care, in an acute setting. We need to modify and adapt.

I want to get to your question about the pace of change. The reality is we are all spending more on health care than we have ever done before. You have seen the chart. Once in a while I joke to people who run for office: If you want to make sure you'll fulfill one promise, just promise you will spend more on health care. That is the easiest promise to fulfill. That will happen.

It is not just how much we spend but what we spend it on. In Canada today, we provide treatments and services that were not available 20 years ago. But what has grown even faster than supply is demand and expectations. Demand and expectations are growing much faster than the supply. That is why there is a requirement and a need to bring change, and there is change in the system, but we need to accelerate some of that pace of change. There is resistance because sometimes there is fear.

It used to be in Canada you would think of language as the third rail of Canadian politics. It is probably health care now. People don't want to touch it. They are scared to touch it because they will get fried, but we have to touch it. We have to find ways to improve the system, even if it means bringing in changes that are not always easy to implement at first.

Senator Marshall: My experience with the health care system and with the community care system, as a former public servant and politician, is that the health care system is so big that I don't have any confidence that there will be the structural change we need. I think there will be pockets of innovation maybe, but I don't have any expectation that there will be a structural change. I think that there will be little changes made along the way. A change will be forced upon us because we will not be able to keep up with the costs. But it won't be because the structure of the health care system is changed. It is like trying to turn an elephant around on a dime now.

Mr. Lord: I agree with you, but we don't need to boil the ocean all at once. If that is what we try to do, then we are destined probably for failure. I think it is more important to bring in incremental changes that have a significant positive impact on people. That can happen. It's happening now. We just need to encourage and facilitate it.

One thing I want to reiterate is the people who work in the health care system are extremely dedicated. They work extremely hard when they are with patients and they provide exceptional

plus d'une maladie chronique. En effet, les cas de personnes atteintes d'une seule maladie chronique sont rares. Souvent, on parle de deux ou trois, voire plus, dans certains cas. Par conséquent, le niveau et le type de soins dont ils ont besoin sont très différents du modèle de soins actifs auquel on pense habituellement, où les soins sont offerts en milieu hospitalier par les médecins et le personnel infirmier. Nous devons modifier notre approche et nous adapter.

Je veux traiter de votre question sur le rythme du changement. La réalité, c'est que nos dépenses en soins de santé ont atteint des sommets inégalés. Vous avez vu le graphique. De temps à autre, je dis à la blague à ceux qui se portent candidats aux élections que s'ils veulent s'assurer de respecter une seule promesse, ils n'ont qu'à promettre d'augmenter les dépenses en santé, car c'est la plus facile à respecter. C'est une certitude.

L'important n'est pas de savoir combien nous dépensons, mais plutôt de savoir à quelles fins. Actuellement, au Canada, nous offrons des traitements et des services qui n'étaient pas offerts il y a 20 ans, mais les demandes et les attentes ont crû bien plus rapidement que l'offre de services. Voilà pourquoi il est essentiel et nécessaire d'apporter des changements. Certes, le système évolue, mais nous devons accélérer le rythme des changements. Il y a une certaine résistance qui découle parfois de la peur.

Au Canada, on avait l'habitude de considérer les questions linguistiques comme le troisième rail de la politique canadienne, mais aujourd'hui, c'est probablement le système de santé. Les gens évitent cet enjeu, car ils craignent de se heurter à une forte opposition. Cela dit, nous devons le modifier. Nous devons trouver des façons de l'améliorer, même si cela signifie qu'il faudra apporter des changements qui ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre au début.

La sénatrice Marshall : D'après mon expérience du système de soins de santé et du système de soins communautaires, en tant qu'ancienne fonctionnaire et politicienne, je crains que les changements structurels dont nous avons besoin ne se concrétisent pas, étant donné la taille considérable du système de soins de santé. Je pense qu'on verra peut-être des foyers d'innovation, mais je ne m'attends pas à ce qu'on puisse apporter des changements structurels. À mon avis, les changements seront rares; ils découleront de la nécessité d'endiguer les coûts et non d'une modification de la structure du système de soins de santé. Cela revient à tenter un virage à 180 degrés.

M. Lord : Je suis d'accord avec vous là-dessus, mais il n'est pas nécessaire de vouloir tenter l'impossible pour obtenir le résultat souhaité, car cela mènerait probablement à l'échec. Je pense qu'il importe plutôt d'apporter des changements graduels qui ont une incidence positive et significative pour les gens. C'est possible, et cela se fait déjà. Nous devons simplement encourager et faciliter ce genre de choses.

Je tiens à répéter que les gens qui travaillent dans le système de soins de santé sont des gens extrêmement dévoués. Ils travaillent avec acharnement lorsqu'ils interviennent auprès des patients et

care. Talk to Canadians. When they get the care that they need, the care is very good. Sometimes the wait to get to that point is just too long.

Senator Marshall: But some of us would like to see it speeded up.

Mr. Lord: Count me in.

Senator Moncion: Senator Carstairs, I read your report and I thought it was a very good report. Everything has been touched on in that report. There are a few things on which I might not agree with you, and that is where my questions come from.

You speak of things that don't seem to be moving forward. What we have seen in many rural communities is people are getting together and they are working to provide home care because the need to do so is there. So there has been progression over the last seven or eight years on home care.

How do we work around the costs that are associated with that aspect of home care? That's where I see the most progression now. I see hospices that are being funded by communities. I see groups that are funding health care for older people. Most of them are older. There was a breakfast on this morning on the Hill for home health care. There are people all across Canada who do home care, and their logo is, "It's happening now." How do we work around this to make funds available to all these people so that they can take care of the people who are in rural areas where, I think, the services are very good.

Ms. Carstairs: Well, I think it would depend on what rural community you are in.

Senator Moncion: Northern Ontario.

Ms. Carstairs: I have been in rural communities where the services aren't so good.

Having said that, I would say rural communities generally tend to come together in a more positive way than urban communities because there isn't the same sense of isolation in a rural community as there often is in an urban community. I am hopeful that by providing funding to the provinces to enhance their home care and palliative care services, that those new dollars will be used to develop and support the kind of programming that you are specifically addressing.

As generous as citizens are, they can only give so much of their time, they can only spend so much of their dollar, and they can only put so many miles on their car to provide transportation. And transportation, by the way, in rural communities is huge. To get them to the hospital, to the hospice or to get the families anywhere is often an enormous burden.

ils offrent des soins exceptionnels. Parlez aux Canadiens. Ils vous diront que lorsqu'ils reçoivent les soins dont ils ont besoin, ces soins sont d'excellente qualité. Le problème, c'est que l'attente est parfois trop longue.

La sénatrice Marshall : Toutefois, certains d'entre nous voudraient accélérer les choses.

M. Lord : Je suis du nombre.

La sénatrice Moncion : Sénatrice Carstairs, j'ai lu votre rapport, que j'ai trouvé très bon. Vous y avez abordé tous les enjeux. Mes questions portent sur les quelques points sur lesquels je suis en désaccord avec vous.

Vous parlez d'aspects qui n'ont pas semblé progresser. Dans de nombreuses collectivités rurales, on a observé que les gens collaborent pour offrir des soins à domicile, parce que c'est un service nécessaire. Des progrès ont donc été réalisés dans le domaine des soins à domicile au cours des sept ou huit dernières années.

Comment pouvons-nous déterminer les coûts associés à cet aspect des soins à domicile? Voilà où je vois les progrès les plus marqués. Les collectivités financent des centres de soins palliatifs. Des groupes financent les soins à domicile destinés aux personnes plus âgées, qui forment la majorité des patients. Ce matin, un déjeuner a été organisé sur la Colline du Parlement pour financer les soins de santé à domicile. Des gens de partout au Canada œuvrent dans le secteur des soins à domicile; leur devise est la suivante : « Ça se passe maintenant ». Que pouvons-nous faire pour que ces gens aient les fonds nécessaires pour offrir des soins — des soins de qualité, à mon avis — aux gens des régions rurales?

Mme Carstairs : Eh bien, je pense que cela varie d'une collectivité rurale à l'autre.

La sénatrice Moncion : Je parle du Nord de l'Ontario.

Mme Carstairs : Je suis allée dans des collectivités rurales où les services ne sont pas d'aussi bonne qualité.

Cela dit, j'estime que les gens des collectivités rurales ont généralement tendance à resserrer les liens de façon plus positive que ceux des collectivités urbaines, où le sentiment d'isolement est souvent beaucoup plus présent qu'en milieu rural. J'espère que les nouveaux fonds accordés aux provinces pour l'amélioration des services de soins à domicile et de soins palliatifs serviront à mettre en œuvre et à appuyer les programmes comme ceux dont vous parlez.

Malgré la générosité dont ils font preuve, les citoyens ont des ressources limitées, en temps, en argent et même pour le transport. Je souligne au passage que le transport est un enjeu majeur dans les collectivités rurales. Amener les patients à l'hôpital ou dans un centre de soins palliatifs — ou même aider les familles à se déplacer — est souvent extrêmement difficile.

The reality is that I'm hopeful that that new money will do that. Without some fiscal resources, it won't happen. By designating the fiscal resources for home care, palliative care and mental health, perhaps it can stir a bit of the breakdown of the silos.

Senator Marshall made a very good point. You're not going to change the system by which we have been operating since 1965 overnight. It isn't going to happen. You have people with significant vested interests, whether they be bureaucrats, hospital administrators or the doctor who has his specific specialty that he thinks is more important than any other specialty within the entire hospital complex. You won't change that overnight, so you have to change things by doing something innovative.

I don't think the federal government should be doing these innovative things. I think the provincial government should be doing those innovative things. But in the provinces, like my former province, Manitoba, or Nova Scotia, where I lived for 21 years, you don't do that with the present budget limitation that you have within that province. You have to have some outside money to help you make those changes effective.

Senator Moncion: We are looking at the federal government, but there are limits to what the federal government can provide to provinces. Because health care is a provincial mandate, it's very difficult for the government to mingle into provincial affairs. So there's always a battle between what provinces can do and want to do and where the federal government can intervene. This is a challenge that's there, and it has always been there. How do we work around this? Mr. Lord, you've been at that level. You were a provincial premier and you had to deal with these things.

Mr. Lord: Absolutely. It is a provincial responsibility, and it has to stay a provincial responsibility. I don't think health care should become a federal responsibility, and we can't decide that this morning anyway.

I think there will be more innovation coming from provinces than there would be from one national structure. The challenges that Senator Marshall talked about would be even greater on a national level than they are on a provincial level.

I tend to be optimistic by nature, and I think that public policy makers and elected officials will realize that Canadians deserve and want more. The pressure to adapt to the new reality is there and will continue to grow, and we will respond. We, as a company, will respond to help provide those innovative solutions, and I think policymakers will respond as well. Because if we don't, we're failing a generation.

Senator Moncion: Yes, I agree.

Mr. Lord: That's really not an acceptable solution. Therefore, when I think of how that can be done, everything in public life boils down to simple things. It's priorities and choices. Every

Donc, concrètement, j'espère que les nouveaux fonds favoriseront ce genre de choses. Ce financement est essentiel pour faire bouger les choses. Réserver ces fonds aux soins à domicile, aux soins palliatifs et aux soins en santé mentale pourra peut-être accélérer l'élimination du cloisonnement.

La sénatrice Marshall a soulevé un excellent point. Le système que nous utilisons depuis 1965 ne peut être transformé du jour au lendemain. C'est impossible. Des intérêts particuliers sont en jeu, comme ceux des fonctionnaires, des administrateurs d'hôpitaux ou encore des médecins qui considèrent que leur spécialité a préséance sur toute autre spécialité du centre hospitalier. Il faut innover pour changer les choses, car cela ne se fera pas du jour au lendemain.

À mon avis, ce rôle ne revient pas au gouvernement fédéral; je pense que l'innovation doit venir des gouvernements provinciaux. Toutefois, étant donné leurs ressources financières limitées, les provinces — notamment le Manitoba, où j'étais auparavant, ou la Nouvelle-Écosse, où j'ai vécu pendant 21 ans — ne pourront apporter ces changements sans financement externe.

La sénatrice Moncion : Nous examinons le rôle du gouvernement fédéral, mais il y a des limites au financement qu'il peut offrir aux provinces. La santé est de compétence provinciale; il est donc très difficile pour le gouvernement fédéral d'intervenir dans ce dossier. Il faut donc, comme toujours, chercher à établir un équilibre entre la capacité et la volonté des provinces de faire certaines choses, d'une part, et la capacité du gouvernement fédéral d'intervenir, d'autre part. C'est un défi qui existe depuis toujours. Comment pouvons-nous régler la question? Monsieur Lord, vous avez de l'expérience à cet égard, puisque vous avez été premier ministre d'une province.

M. Lord : C'est exact. La santé est de compétence provinciale et elle doit le demeurer. Je ne pense pas que la santé devrait être de compétence fédérale. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à nous d'en décider ce matin, de toute façon.

Je pense que les provinces pourront innover davantage que ne pourrait le faire une entité nationale unique. Les défis dont la sénatrice Marshall a parlé seraient encore plus importants à l'échelle nationale qu'ils le sont à l'échelle provinciale.

Je suis plutôt optimiste de nature. Je pense que les décideurs de politiques publiques et les élus se rendront compte que les Canadiens méritent et veulent davantage que ce qui leur est offert. Les pressions qui nous poussent à nous adapter à la nouvelle réalité sont bien présentes et continueront de s'intensifier. Nous répondrons aux attentes. Notre entreprise répondra à ces attentes et participera à la mise en œuvre de ces solutions novatrices. Je crois que les décideurs en feront autant. Sinon, nous laisserons tomber une génération entière.

La sénatrice Moncion : En effet.

M. Lord : Ce ne serait pas vraiment acceptable. Lorsque je réfléchis à la façon d'y arriver, j'en conclus que dans la sphère publique, les choses sont plutôt simples : tout est une question de

week you sit on this committee or that committee and you go to the House of Commons. Demands on public funds and governments are limitless, but the capacity of the economy to sustain all those programs and services and the taxpayer to pay all these things is limited, and therefore we need to set clear priorities and sometimes make difficult choices to be able to provide that. Some of that is happening now. It was happening before, but we need more of it.

It's about encouraging provinces and governments that are willing to take that extra step to be innovative and to take up the challenges. Let's help them out. That's the role we want to play at Medavie. We are a not-for-profit organization, and we have a footprint in eight provinces. Our roots are primarily in Atlantic Canada, but we operate across the country. We believe as an organization that we can help bring those solutions to improve the care that is received by Canadians, because that's our purpose. The purpose of our organization is to provide easier access to better care for better health outcomes.

With that type of innovative idea, when you think of combining extramural care with emergency with telehealth, we can provide more care where people live. We can reduce the number of unnecessary transportations from home to the hospital. We can do more follow-up in the home than in an acute care setting. This is better for patients and better for families. That's what patients want. It also reduces the cost per person on taxpayers, and that is significant when you see the growth curve that we're facing.

Maybe it's my nature, but I'm an optimist. One of the things that is changing is that patients are not only changing in their needs but in their knowledge and expectations, and they will demand more. Canadians are very patient, but there will be a point where they'll want to see significant change because they will not accept that they are in a situation where they don't get the care they need or their loved ones don't get the care that they deserve.

Ms. Carstairs: I want to make a quick statement. I would disagree with both of you that health care is a provincial responsibility. The Canada Act makes it a joint responsibility. If one takes out the delivery of care to B.C., Alberta, Ontario and Quebec, the fifth-largest deliverer of care in this country is the federal government. It delivers care to our Aboriginal people. It delivers care to our military and our veterans. It delivers care to all incarcerated Canadians. It delivers care to refugees. To say there isn't a role for the federal government is simply not correct.

choix et de priorités. Chaque semaine, vous siégez à ce comité, ou à un autre, puis vous présentez des demandes à la Chambre des communes. Le gouvernement reçoit d'innombrables demandes de fonds publics, mais la capacité de l'économie d'assurer la pérennité de tous ces programmes et tous ces services est limitée, tout comme la capacité de payer des contribuables, d'ailleurs. Par conséquent, nous devons définir clairement les priorités, même si cela entraîne parfois des choix difficiles. On voit déjà ce genre de choses, mais il faut en faire plus.

Il faut encourager les provinces et les administrations qui sont prêtes à redoubler d'ardeur pour innover et surmonter les difficultés. Il convient de les aider, et c'est là le rôle que nous souhaitons jouer, chez Medavie. Nous sommes un organisme à but non lucratif présent dans huit provinces. Nos racines sont principalement dans les provinces de l'Atlantique, mais nous œuvrons dans l'ensemble du pays. Nous croyons que notre organisme peut aider à mettre en place ces solutions pour améliorer les soins offerts aux Canadiens. C'est notre mandat; notre organisme vise à faciliter l'accès à des soins de meilleure qualité pour améliorer les résultats en matière de santé.

Une idée novatrice comme celle de combiner les services extra-muros, de télésoins et d'urgence, permettrait d'augmenter le nombre de visites à domicile. Nous pouvons réduire le nombre de déplacements inutiles à l'hôpital. Nous pouvons effectuer des visites de suivi à domicile plus fréquentes, comparativement à un établissement de soins aigus. C'est une meilleure solution pour les patients et pour les familles, et c'est ce que veulent les patients. Pour les contribuables, cela entraînerait une économie de coûts, par personne, ce qui est un avantage important. On n'a qu'à regarder la courbe de croissance projetée pour le constater.

C'est peut-être simplement ma nature, mais je suis optimiste. Le changement qu'on observe n'est pas seulement lié à l'évolution des besoins des patients, mais aussi à leurs connaissances et à leurs attentes. Ils exigeront plus. Les Canadiens font preuve d'une grande patience, mais ils finiront par exiger des changements importants, car ils n'accepteront pas de ne pas obtenir les soins dont ils ont besoin, ou de voir que leurs proches ne reçoivent pas les soins qu'ils méritent.

Mme Carstairs : Je tiens à faire un bref commentaire. Je ne suis pas d'accord avec vous deux pour dire que la santé est une compétence provinciale. Aux termes de la Loi de 1982, le Canada en fait une compétence partagée. Le gouvernement fédéral est le cinquième plus important fournisseur de soins de santé au pays, après la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec. Il assure la prestation des soins de santé aux Autochtones. Il assure la prestation des soins de santé aux militaires et aux anciens combattants. Il assure la prestation des soins de santé à tous les Canadiens incarcérés. Il assure la prestation des soins de santé aux réfugiés. Dire que le gouvernement fédéral ne peut jouer un rôle à cet égard est tout simplement inexact.

Senator Stewart Olsen: Thank you both for being here. It's two very different perspectives and most interesting. I have a question for each of you, and in fairness to my colleagues, I'll be as brief as I can.

Mr. Lord, your whole organization is a fascinating one, and one where I think health care is really going now. We're doing a study in the Social Affairs Committee — and I apologize, chair, for bringing that up — on robotics and the most fascinating advantages they can offer to provinces. I know you've spoken about telemedicine, but are you doing anything else to complement, and how are the provinces in their acceptance of robotics? It's a huge money saving thing.

Mr. Lord: Before I get to the question, I want to state unequivocally that there is a role for the federal government in health care. It is still primarily a provincial responsibility. There are ways to establish partnerships to make sure that works, and we're happy to facilitate those partnerships where it makes sense.

When you look at adopting new technology to provide care, that is essential. We are investing. We have invested significant amounts of money in analytics, as well, to identify and see where the patients are. One thing is that we funded, through our foundation, a small innovative program with the Canadian Diabetes Association. I showed you some charts. We see the increase of diabetes in all segments in the population, not just the aging population. It's throughout. We decided to fund a program for life coaches to help people who are pre-diabetic to not become diabetic and not have the symptoms at all, and that works.

Some of that comes from the analytics of using the data that we all have in our systems to help patients before they get to that critical point. By using that information, we can provide the care. Instead of waiting for people to be sick and come to our doors, we can help people identify the needs that they will have and hopefully make changes in their lifestyle and their life habits that prevent the disease and have fewer chronic diseases as they age.

Ideally, everybody would like to live healthily until they're 101 and pass away through the night dreaming. Unfortunately, for many people, most of us tend to be sick for a very long time before that happens. So let's ease that burden. And one way to do it is using analytics and data. Eventually, there may be a role for robotics in how we provide and support care. We're talking about how patients are aging, but the workforce is also aging as well.

Senator Stewart Olsen: That's interesting.

La sénatrice Stewart Olsen : Je vous remercie tous les deux d'être ici. Vous nous avez présenté deux points de vue très différents et fort intéressants. J'ai une question pour chacun d'entre vous et, par respect pour mes collègues, je serai aussi concise que possible.

Monsieur Lord, votre organisme est fascinant, et je pense qu'il reflète l'orientation actuelle que prennent les soins de santé. Vous m'excuserez de le mentionner, monsieur le président, mais au sein du Comité des affaires sociales, nous menons une étude sur la robotique et les avantages les plus fascinants qu'ils peuvent offrir aux provinces. Je sais que vous avez parlé de télémédecine, mais faites-vous quelque chose d'autre en complément, et comment la robotique est-elle acceptée du côté des provinces? C'est une technologie qui permet de réaliser des économies considérables.

M. Lord : Avant de répondre à la question, je tiens à dire, sans équivoque, que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le dossier des soins de santé. C'est toujours principalement une question de compétence provinciale. Il existe des façons de créer des partenariats pour s'assurer que cela fonctionne, et nous sommes heureux de faciliter ces partenariats quand il convient de le faire.

Lorsque vous envisagez d'adopter de nouvelles technologies pour offrir des soins, c'est essentiel. Nous investissons. Nous avons aussi investi des montants d'argent considérables dans l'analytique pour déterminer qui sont les patients et où ils se trouvent. Par le truchement de notre fondation, nous avons notamment financé un petit programme novateur de concert avec l'Association canadienne du diabète. Je vous ai montré des tableaux. Nous observons la hausse des cas de diabète dans tous les segments de la population, pas seulement les gens qui vieillissent. Le diabète est en hausse partout. Nous avons décidé de financer un programme pour les mentors personnels afin d'aider les gens qui sont pré-diabétiques pour faire en sorte qu'ils ne deviennent pas diabétiques et qu'ils n'aient pas du tout de symptômes, et cela fonctionne.

Une partie de ces résultats nous vient des analyses réalisées à partir des données que nous avons tous dans nos systèmes afin d'aider les patients avant qu'ils en arrivent à ce point critique. En nous servant de ces renseignements, nous pouvons offrir des soins. Au lieu d'attendre que les gens soient malades et qu'ils viennent frapper à notre porte, nous pouvons les aider à cerner les besoins qu'ils auront et, espérons-le, à apporter les changements nécessaires à leur style et à leurs habitudes de vie pour prévenir le diabète et avoir moins de maladies chroniques en vieillissant.

Idéalement, tout le monde voudrait vivre en santé jusqu'à l'âge de 101 ans et partir en rêvant pendant la nuit. Malheureusement, la plupart des gens ont tendance à être malades pendant très longtemps avant que cela se produise. Alors, allégeons ce fardeau. Et une façon de le faire est au moyen de l'analytique et des données. À un moment donné, la robotique finira peut-être par jouer un rôle dans notre façon d'offrir des soins. Nous parlons du vieillissement des patients, mais la main-d'œuvre aussi vieillit.

La sénatrice Stewart Olsen : C'est intéressant.

Ms. Carstairs, I think the points you make on the federal health care system are bang on. My thought, as I've been working through a lot of these committees, is that it's time — and I wonder if you would agree — for Health Canada to rethink its goals and objectives and how it functions.

I hear you in saying that provinces are responsible for health care. I also understand federal money and that you hand over money and the provinces won't let you say they have to come back to us and tell us how they spent that money. So for different programs, it becomes difficult.

What do you think about Health Canada having a real look at how they could best provide for the provinces the huge amount of money that they hand out and best provide information services?

Ms. Carstairs: Absolutely. We do a review of the military and military spending. We do a review of Foreign Affairs. We haven't done an essential review of Health Canada since its inception. Yes, with that kind of review, we may have different ideas about where we want that review to end up, but the bottom line is that yes, absolutely, that review needs to be done, and the sooner the better. Quite frankly, Health Canada isn't itself delivering the mandate it's supposed to deliver if you don't have palliative care as a core service for our Aboriginal people, for example.

But I want to pick up on the robotics question, Senator Stewart Olsen, because when I was trying to get the Canadian Virtual Hospice operating — those of you who have never gone on the CVH website should do so. It now gets 1.5 million hits a year. It's in both official languages, and it provides that kind of support within the home for information, grief support and interactions with others.

The first time I mentioned it at a public speech, a man got up and said, "I don't want to talk to a computer if I'm dying." Another woman got up and said, "Can I answer that question?" I said, "Of course." She said, "I am living in Kelowna, British Columbia, and I have stage 4 breast cancer, and my best support is coming from a talk line I have with people in Gander, Newfoundland."

So robotics is a thing of the future. They're going to happen. People will adapt and adjust to them, but absolutely, robotic surgery is going to replace the most invasive surgeries that we are currently doing, they're going to do it more effectively, and they're going to do it, quite frankly, at considerably less cost.

Senator Pratte: The focus of our study is the financial implications and regional considerations of our country's aging population. One idea that has been discussed is that of adjusting the equalization formula to the age profile of the population of each province. I wonder whether you would agree with such an idea and whether you think it might open up the equalization formula to other ideas which we may not agree with. Other

Madame Carstairs, je pense que les arguments que vous soulevez sur le système de soins de santé fédéral sont très justes. Comme j'ai siégé à nombre de ces comités, j'estime qu'il est temps — et je me demande si vous êtes du même avis — que Santé Canada revoie ses objectifs et leur fonctionnement.

Je comprends ce que vous dites lorsque vous affirmez que les provinces sont responsables des soins de santé. Je comprends aussi que le fédéral verse du financement et que les provinces ne vous permettent pas de dire qu'elles doivent justifier la façon dont elles le dépensent. Alors pour différents programmes, cela devient difficile.

Que pensez-vous de l'idée que Santé Canada se penche attentivement sur la meilleure façon pour le ministère de verser aux provinces les montants énormes d'argent qu'il accorde et de les renseigner?

Mme Carstairs : Absolument. Nous faisons l'examen des forces armées et des dépenses militaires. Nous faisons l'examen des Affaires étrangères. Nous n'avons pas mené d'examen essentiel de Santé Canada depuis sa création. Oui, nous pourrions avoir différentes idées concernant l'issue de ce type d'examen mais, au bout du compte, il est clair qu'il faut le faire, et le plus tôt sera le mieux. Honnêtement, Santé Canada n'honore pas non plus le mandat qui est le sien s'il n'offre pas de soins palliatifs comme service essentiel aux Autochtones, par exemple.

Mais je veux revenir à la question de la robotique, sénatrice Stewart Olsen, car lorsque j'essayais de faire en sorte que le Portail canadien en soins palliatifs devienne fonctionnel... Ceux d'entre vous qui ne sont jamais allés sur le site web de ce portail devraient le faire. Il reçoit maintenant 1,5 million de visiteurs chaque année. Il est dans les deux langues officielles et il offre le type d'appui nécessaire à la maison : de l'information, du soutien aux personnes en deuil et des interactions avec les autres.

La première fois que je l'ai mentionné dans une allocution, un homme s'est levé et a dit : « Je ne veux pas parler à un ordinateur si je suis à l'article de la mort. » Une autre femme s'est aussi levée pour demander si elle pouvait répondre à ce commentaire. J'ai bien sûr accepté. Elle a dit : « Je vis à Kelowna, en Colombie-Britannique, et j'ai un cancer du sein au stade 4, et le meilleur soutien que je reçois me vient d'une ligne d'appel à Gander, à Terre-Neuve. »

En conséquence, la robotique est une chose de l'avenir. Elle se concrétisera. Les gens s'y adapteront et s'y ajusteront, mais il est clair que la chirurgie robotique remplacera nos chirurgies actuellement les plus agressives, qu'elle fera le travail plus efficacement et qu'elle le fera, bien honnêtement, à un coût considérablement moins élevé qu'à l'heure actuelle.

Le sénateur Pratte : Notre étude porte sur les incidences financières et les considérations régionales du vieillissement démographique au pays. Il a, entre autres, été question de rajuster la formule de péréquation en fonction du profil d'âge de la population de chaque province. Je me demande si vous seriez d'accord avec pareille idée et si vous pensez qu'elle pourrait ouvrir la formule de péréquation à d'autres idées avec lesquelles nous

provinces might say, "Why don't you also take into account how large a province or territory is?" or other kinds of things, which I worry a little bit about. Once you open the formula up, who knows what other ideas might come around.

Ms. Carstairs: I'll take that first, because it was one of the recommendations in our report, and if you don't think equalization came up, you're wrong. It did, and we rejected it. We rejected it in place of a special fund which would top up for provinces with climbing demographics which were disproportionate to the rest of the country. It's because of the difficulties. Opening up the equalization formula is a bit like opening up the constitution. It's a very complex issue.

Mr. Lord: It's an interesting conversation that I've had the pleasure to be involved in for several years, and I'm glad I did.

I think it's important to take into account the different types of transfers that are made to provinces. My recommendation is if the federal government wanted to take into account the aging population, which is a more significant situation in some provinces than others, it should be done outside of equalization but as part of the other federal transfers.

You could have a situation where a province doesn't receive equalization but has an aging population and, therefore, should receive additional compensation, or additional support I should say, not compensation, as part of a health transfer or a social transfer.

There are a lot of misconceptions. I'm not speaking here as the CEO of Medavie, even though I am. I'm going to take a break from that job and put my hat on as a former elected official.

There are a lot of transfers from the federal government to every single province. Equalization is not just given to some provinces. That's true for equalization, but there are transfers to every single province from the federal government. Equalization is another payment that comes from the federal government and is in the Constitution and found its way into the Constitution because of the work, primarily, of a lot of premiers, including the chair who worked very closely with it, Premier Richard Hatfield of New Brunswick, and who made sure it was in the Constitution.

The idea is one that you can basically simplify as we're all Canadians no matter where we live.

Senator Pratte: I wonder if you can elaborate on this thought, which was discussed in the book that the chair promoted very enthusiastically on the idea of two Canadas. In the Atlantic provinces, the population is aging very rapidly. You alluded to that in your presentation, Premier Lord. In some especially the Atlantic provinces, the population is aging rapidly, and if nothing

pourrions ne pas être d'accord. D'autres provinces pourraient dire : « Pourquoi ne tenez-vous pas aussi compte de la grandeur d'une province ou d'un territoire? » ou d'autres facteurs, ce qui m'inquiète un peu. Une fois qu'on ouvre une formule, qui sait quelles autres idées pourraient être soulevées?

Mme Carstairs : Je vais aborder ce point en premier, car il faisait partie des recommandations de notre rapport, et si vous pensez qu'il n'y a pas été question de péréquation, vous avez tort. Il en a été question, et nous avons rejeté cette possibilité. Nous l'avons rejetée en faveur d'un fonds spécial qui verserait du financement complémentaire aux provinces aux populations croissantes et non proportionnelles au reste du pays. C'est à cause des difficultés que cela suppose. Ouvrir la formule de péréquation est un peu comme ouvrir la Constitution. C'est une question très complexe.

M. Lord : C'est une discussion intéressante à laquelle j'ai eu le plaisir de participer pendant un certain nombre d'années, et je suis ravi de l'avoir fait.

Je pense qu'il est important de tenir compte des différents types de transferts qui sont faits aux provinces. Je recommande que, si le gouvernement fédéral veut tenir compte de la population vieillissante, qui est plus importante dans certaines provinces que d'autres, il ne devrait pas le faire dans le cadre de la péréquation, mais bien d'autres transferts fédéraux.

Vous pourriez avoir une situation où une province ne reçoit pas de paiements de péréquation, mais où elle devrait recevoir un dédommagement ou plutôt un soutien supplémentaire dans le contexte d'un transfert en matière de santé ou de programmes sociaux en raison de sa population vieillissante.

Il y a beaucoup d'idées fausses. Je ne parle pas ici en tant que PDG de Medavie, bien que ce soit mon rôle. Je vais m'éloigner de ce poste pour redevenir, pendant un instant, un ancien élu.

Le gouvernement fait nombre de transferts à chaque province. La péréquation ne vise pas que certaines provinces. C'est vrai pour la péréquation, mais chaque province reçoit des transferts fédéraux. La péréquation est un autre paiement qui vient du gouvernement fédéral et qui est prévu dans la Constitution, et elle s'est retrouvée dans la Constitution en raison du travail, principalement, de nombreux premiers ministres provinciaux, dont le président qui a étudié de très près la question, le premier ministre Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, et qui s'est assuré qu'elle figurerait dans la Constitution.

C'est une idée que vous pouvez, en gros, simplifier puisque nous sommes tous des Canadiens, quel que soit l'endroit où nous vivons.

Le sénateur Pratte : Je me demande si vous pourriez expliquer davantage ce point, dont il a été question dans le livre que le président a vanté avec beaucoup d'enthousiasme sur l'idée de deux Canada. Dans les provinces de l'Atlantique, la population vieillit très rapidement. Vous y avez fait allusion dans vos remarques liminaires, monsieur Lord. Dans certaines provinces,

is done, those provinces would be left behind not only because of aging but because with aging comes slower economic growth and so on. There's a risk for the whole country there.

Mr. Lord: Yes, there is a risk, and the Atlantic provinces are a precursor to what could happen in other parts of the country. No one should believe they're immune to an aging population. It's just the rate and pace of change is different from one region to the next.

Before I precisely answer that question, and if I can indulge you a little bit, I think it's important for Atlantic provinces to do their part as well. It's not just a question of coming here, or anywhere else, and saying, "Give us more; we're aging." I think Atlantic Canada has to strengthen its economy and adapt to that changing reality as well. It's not somebody else's problem. I live in Atlantic Canada. It's our challenge, but I think it is also a Canadian challenge. We think of Atlantic Canada, but go to rural Northern Ontario, Manitoba and some parts of Saskatchewan. It's very similar as well. There are certain parts outside Montreal, Quebec.

[*Translation*]

In the regions, at home, in the Saguenay, the demographic challenges are very similar to those in the Atlantic provinces. We must recognize this difference, this reality, and the need to adapt to it. If people want things to be as they were in the past, it will be difficult to meet those needs. However, there is an adaptation that must be made, and we have to recognize that there is an evolution at the demographic level that ensures that systems and structures adapt as well.

[*English*]

I mentioned the aging population in New Brunswick. If you increase by about 2 per cent the population in the last 15 years, there is over a 50 per cent increase of people aged 65. If you look at how many people are working in New Brunswick, there is less than one person working for one person not working. As the population ages, you will eventually get to a rate where it's one person working for two people who are not working. They may be in school, or they may be seniors, and that creates a lot of pressure on that one person who is working.

We're going to say the only way to solve this is to raise taxes because we want to pay everybody. Eventually, that system doesn't hold, so I think it's important that the questions you're asking yourselves here are fundamental to the future of the country and will have a significant impact on how we deliver

en particulier celles de l'Atlantique, la population vieillit très rapidement; or, si on ne fait rien, elles seront laissées pour compte non seulement à cause du vieillissement, mais parce que celui-ci entraîne un ralentissement de la croissance économique, et cetera. Cela présente un risque pour le pays en entier.

M. Lord : Oui, il y a un risque, et les provinces atlantiques sont des précurseurs de ce qui pourrait survenir ailleurs au pays. Aucune province ne devrait se croire à l'abri d'une population vieillissante. C'est seulement que le taux de changement et son rythme diffèrent d'une région à l'autre.

Avant que je réponde à cette question de façon précise, si vous me le permettez, je pense qu'il est important pour les provinces atlantiques de faire aussi leur part. Il ne suffit pas de venir ici, ou ailleurs, et de dire : « Donnez-nous plus de financement; notre population vieillit. » Je crois que le Canada atlantique doit renforcer son économie et s'adapter aussi à cette réalité changeante. Ce n'est pas le problème de quelqu'un d'autre. Je vis au Canada atlantique. C'est notre défi, mais j'estime que c'est aussi un enjeu canadien. Nous pensons au Canada atlantique, mais si vous allez dans le Nord de l'Ontario rural, au Manitoba et dans certaines parties de la Saskatchewan, vous verrez que la situation est très semblable. Vous le verrez aussi dans certains secteurs à l'extérieur de Montréal, au Québec.

[*Français*]

Dans les régions, chez nous, au Saguenay, les défis démographiques sont très similaires à ceux des provinces atlantiques. Il faut reconnaître cette différence, cette réalité, et la nécessité de s'adapter à cette réalité. Si les gens souhaitent que les choses soient comme elles l'étaient dans le passé, il sera difficile de répondre à ces besoins. Cependant, il y a une adaptation qui doit se faire et nous devons reconnaître qu'il y a une évolution au niveau démographique qui fait en sorte que les systèmes et les structures doivent s'adapter aussi.

[*Traduction*]

J'ai mentionné le vieillissement de la population au Nouveau-Brunswick. Si vous augmentez d'environ 2 p. 100 la population des 15 dernières années, vous remarquez une hausse de plus de 50 p. 100 du nombre de personnes de 65 ans. Si vous prenez le nombre de personnes qui participent à la vie active au Nouveau-Brunswick, vous constatez qu'il y a moins d'une personne qui travaille pour chaque personne qui ne travaille pas. Au fur et à mesure que la population vieillit, on en viendra à avoir une personne qui travaille pour deux personnes qui ne travaillent pas. Il pourrait s'agir d'étudiants ou d'aînés, et ils exercent de nombreuses pressions sur la personne qui travaille.

Nous dirons que la seule façon de régler cette question est de hausser les impôts, car nous voulons payer tout le monde. Au bout du compte, ce système ne tient pas, alors je pense qu'il est important de noter que les questions que vous vous posez sont fondamentales pour l'avenir du pays et qu'elles auront une

health care, how we provide other services and how we fund all the things that we need.

That's why I accepted the invitation, because of all the questions that we need to answer, the ones that deal with demographics — sometimes we say, "Let's bring more people in. Let's hope that works." But you can't rely on that as the solution because if that doesn't work, you're left with the problem. That's why it's so important to adapt our thinking and systems to the fact that we are aging and living longer, which in itself is a good problem to have. Let's not lose sight. This is a good challenge, not a bad one. I'm just happy to provide some ideas and, in my day job, to provide some initiatives to deal with it.

Senator Ngo: Thank you for giving such great information. My question has been touched on here by all the other senators. Should Canada move forward by concentrating more on the Internet and social media as the future reality to help the baby boomers? As we are talking, we're all getting older every minute. With a small population and the vast region of Canada, could that shape the future for cost cutting in health care and improve quality of life?

Mr. Lord: Using every tool at our disposal, including social media, analytics and robotics in the future will be necessary to adapt to this new reality. To me, it's not a question of cutting costs; it's how we can better use the investments that we make and the taxes paid by taxpayers. We should never forget as we disburse public funds that somebody had to work to provide that money in the first place. Somebody worked to pay those taxes. As the government receives the tax and disburses the tax, we have an obligation to find the best way to do it. If that requires change and innovation and using new technology, then we should.

Ms. Carstairs: Technology is here to stay, even though some of us tend to be more Luddite than others and fight it every step of the way. I'm thinking in particular of my husband who fights it with every breath in his body. It is the way of the future, but we must not lose sight of the fact that there are people now in their 80s and 90s who will, for the most part, not adjust to that technology. So it can't be all technology.

The frustration that some people face at 95, when they get on a phone and they listen to this voice mail and then that voice mail and another voice mail — you've all been there and you know what it's like. So they drop the phone and they don't deal with the issue they need to deal with.

incidence considérable sur notre façon de prodiguer des soins de santé, d'offrir d'autres services et de financer toutes les choses dont nous avons besoin.

Voilà pourquoi j'ai accepté l'invitation parce que, de toutes les questions auxquelles nous devons répondre, celles qui portent sur les données démographiques... Il nous arrive de dire : « Accueillons plus de personnes et espérons que cela va marcher », mais on ne peut compter là-dessus comme solution, car si cela ne fonctionne pas, le problème reste entier. Voilà pourquoi il est si important d'adapter nos systèmes et de nous faire à l'idée que nous vieillissons et vivons plus longtemps, ce qui, en soit, est un bon problème à avoir. Ne perdons pas cela de vue. C'est un bon défi, et non un problème. Je suis simplement heureux de proposer des idées et, dans le cadre de mon travail, de proposer des initiatives pour régler le problème.

Le sénateur Ngo : Merci de nous avoir donné d'aussi bons renseignements. Ma question a déjà été abordée brièvement par tous les autres sénateurs. Le Canada devrait-il se concentrer davantage sur Internet et les médias sociaux à l'avenir pour aider les baby-boomers? Pendant que nous parlons, nous ne rajeunissons pas. Compte tenu de notre petite population et de notre vaste superficie, cela pourrait-il façonner l'avenir pour ce qui est de limiter les dépenses dans les soins de santé et rehausser la qualité de vie?

M. Lord : Il sera nécessaire à l'avenir d'utiliser tous les outils à notre disposition, y compris les médias sociaux, l'analytique et la robotique, pour s'adapter à cette nouvelle réalité. À mon sens, ce n'est pas une question de limiter les dépenses, mais plutôt de mieux utiliser les investissements que nous faisons et les impôts payés par les contribuables. Quand nous dépensons les fonds publics, nous ne devrions jamais oublier que quelqu'un a eu à travailler pour verser cet argent au départ. Quelqu'un a travaillé pour payer ces impôts. Quand le gouvernement reçoit et dépense l'argent des contribuables, il a l'obligation de le faire au meilleur escient possible. Si des changements, des innovations et l'utilisation de nouvelles technologies sont nécessaires, alors nous devrions le faire.

Mme Carstairs : La technologie est ici pour rester, bien que certains d'entre nous ont tendance à être plus analphabètes de l'informatique que d'autres et y sont réfractaires jusqu'au bout. Je pense, en particulier, à mon époux, qui s'y oppose de toutes ses forces. C'est la façon de faire de l'avenir, mais nous ne devons pas oublier qu'il y a actuellement des octogénaires et des nonagénaires qui, pour la plupart, ne s'adapteront pas à cette technologie. Alors, on ne peut pas simplement faire appel à la technologie dans tous les cas.

C'est frustrant pour certaines personnes de 95 ans de prendre le téléphone et d'écouter les messages enregistrés se succéder — vous l'avez tous vécu et vous savez tous ce que c'est —, si bien qu'elles raccrochent et ne s'occupent pas du problème qu'elles doivent régler.

There always has to be a balance between our use of technology, which is absolutely essential as we go forward, but also a recognition that for some human beings they're not quite there yet.

Mr. Lord: If I can add to that, when we pay claims on behalf of the people we serve, we cover close to 3 million Canadians through our Blue Cross plans at Medavie, and we have different groups. There are some people who want to see someone to get their claims paid. They actually come to our Quick Pay office and want to see an individual. They come in with their paper bill and be reimbursed and want to leave with a cheque. We actually provide that service. We have other people who never want to see anyone, never want to touch a piece of paper, and they want to do it all from their phone. We also provide that service.

It's important to adapt to the different groups we have at the same time, and it's not just one-solution-fits-all for everyone. How do we provide the best solution for those that want it? You can say one costs less than the other, but it's important to satisfy the need of that individual.

Senator Marwah: Senator Carstairs, you mentioned that there were 13 national strategies and yet we still have to arrive at a national strategy in palliative care.

Premier Lord, I agree with you. I don't think this is going to be solved with a hundred small steps that are needed to reform the system, but I thought a strategy of palliative care is a glaringly obvious first step in figuring out how to resolve this.

Why hasn't this been the focus of every successive government? They are not stupid. It's not a threat to a care provider, a doctor or anyone. So why the reluctance to come up with a strategy? It's a glaringly obvious problem.

Ms. Carstairs: I don't know. We got almost to the point of a national strategy in 2005. The government that came into power decided that was not the way it wanted to go. I never got an explanation for it. I don't know why they chose not to have a national strategy in palliative care. As I once said at a cabinet table, we're all going to die, and we may die of diabetes, heart failure or Alzheimer's, but we're all going to die. If we can have strategies on everything else, I don't understand why we can't have a strategy on how to help people in Canada die in dignity.

Mr. Lord: All I can say to that point is our organization would be more than happy to support and participate in the development of such a strategy. We have solutions that we are implementing right now. Some of our people are doing real work today providing real care to patients in their home, helping them through this transition, in some cases the last phase of their lives.

Il faut toujours mettre en balance notre recours à la technologie, qui est absolument essentiel à notre avenir, et le besoin de reconnaître que certaines personnes ne sont pas encore rendues là.

M. Lord : Si je peux ajouter quelque chose sur ce point, lorsque nous versons des paiements de réclamation au nom de nos clients, nous couvrons près de 3 millions de Canadiens avec nos régimes de la Croix Bleue à Medavie, et nous avons différents groupes. Il y a des gens qui veulent voir quelqu'un en personne pour recevoir le paiement de leurs réclamations. Ils viennent à notre bureau de Paiement express pour être servis par une personne. Ils arrivent avec leur relevé papier pour être remboursés et veulent partir avec un chèque. Nous offrons vraiment ce service. Il y a d'autres gens qui ne veulent ni contact humain ni papier et qui préfèrent tout régler par téléphone. Nous offrons aussi ce service.

Il est important de s'adapter aux différents groupes que nous avons en même temps; il n'existe pas de solution unique qui convienne à tout le monde. Comment pouvons-nous offrir la meilleure solution à ceux qui le veulent? Vous pouvez dire qu'une option coûte moins cher que l'autre, mais il est important de répondre aux besoins de cette personne.

Le sénateur Marwah : Madame Carstairs, vous avez mentionné qu'il y avait 13 stratégies nationales, mais, malgré cela, nous n'avons toujours pas instauré de stratégie nationale en matière de soins palliatifs.

Monsieur Lord, je suis d'accord avec vous. Je ne pense pas que ce sera réglé avec une centaine de petites étapes nécessaires pour réformer le système, mais j'estime qu'une stratégie en matière de soins palliatifs est une première étape d'une évidence aveuglante pour déterminer comment régler ce problème.

Pourquoi les gouvernements qui se sont succédé ne s'y sont-ils pas attachés? Ils ne sont pas stupides. Cela ne représente pas une menace pour un fournisseur de soins, un médecin ou qui que ce soit. Alors pourquoi cette réticence à élaborer une stratégie? C'est un problème d'une évidence aveuglante.

Mme Carstairs : Je l'ignore. Nous sommes presque arrivés à instaurer une stratégie nationale en 2005. Le gouvernement qui a accédé au pouvoir par la suite a décidé que ce n'était pas ainsi qu'il voulait procéder. On ne m'a jamais donné d'explication à ce sujet. Je ne sais pas pourquoi ils ont choisi de ne pas instaurer de stratégie nationale en matière de soins palliatifs. Comme je l'ai déjà dit à la table du Cabinet, nous allons tous mourir, et ce pourrait être du diabète, d'une insuffisance cardiaque ou de la maladie d'Alzheimer, mais nous allons tous mourir. Si nous pouvons instaurer des stratégies sur tout le reste, je ne comprends pas pourquoi nous ne pouvons pas avoir de stratégie sur la façon d'aider les gens à mourir dans la dignité au Canada.

M. Lord : Tout ce que je peux dire à ce sujet, c'est que notre organisme serait très heureux d'appuyer une telle stratégie et de participer à son élaboration. Nous mettons déjà en œuvre des solutions. Certains de nos employés accomplissent aujourd'hui un travail utile en prodiguant de véritables soins à domicile pour aider les patients durant cette transition, qui constitue, dans

We would be more than happy to assist, whether it's a provincial government or the federal government, to answer these questions. They are fundamental questions to who we are as people.

Senator Eaton: I have a very quick question. Is there room in the Canadian health care system for a larger private system?

Mr. Lord: It depends on what we define as a private system.

Senator Eaton: Or a system where people can pay if they can get a service more quickly?

Mr. Lord: There are places now where people do pay in the system. There are words that are used from time to time. They're used as weapons of fear, if I can say it that way. "Why hasn't change happened?" Sometimes it's the resistance. Then people throw around words like privatization, Americanization and two-tiered health care. That can create a lot of fear and that creates resistance. The fear is not only in the minds of the people, the fear is in the minds of elected officials. The elected officials get scared when they hear those things.

Whether they have private insurance, I think the Canadian public realizes there is some level of care. The system is far more complex than it used to be. There is a role for the private sector in Canada. Whether it's a role in the hospital, that's another question that I don't want to enter today because I don't want that to be the focus of everything we've said today.

Senator Eaton: As a formal elected official, you don't have anything to say?

Mr. Lord: I have a lot of things to say, but I also represent a company. There is a role. We provide private sector support. I think there is a role for individuals and organizations like ours to contribute. It's not a question of privatization. Sometimes it's coming in with a better solution that actually costs less for taxpayers.

Let me rephrase it this way: The government can be the funder, so the single payer, but they don't have to be the single provider of everything. In allowing other organizations, even if it's private sector, not-for-profit organizations to come in and deliver some services and hold them accountable, that is a way to ease the burden on the system.

Ms. Carstairs: I think we're already seeing large private sector participation, and we're going to see more and more of it. Fundamentally, I believe that all Canadians are equal and that all Canadians are entitled to equality of service. I fear for the equality of service when it's up sometimes against for-profit. The kind of organization that Bernard Lord is talking about, which is a not for profit, wonderful work, significant work, they'll be doing certains cas, la dernière étape de leur vie. Nous serions tout à fait disposés à aider le gouvernement, à l'échelle tant fédérale que provinciale, à trouver des réponses. Il s'agit de questions fondamentales pour notre mandat.

La sénatrice Eaton : J'ai une très brève question à poser. Y a-t-il une place dans le régime canadien de soins de santé pour un système privé plus important?

M. Lord : Cela dépend de ce qu'on entend par système privé.

La sénatrice Eaton : Disons un système dans lequel les gens peuvent payer des frais s'ils souhaitent obtenir un service plus rapide?

M. Lord : Les gens paient déjà certains soins offerts dans le système. On utilise, de temps à autre, des mots qui suscitent la peur, pour ainsi dire. « Pourquoi n'y a-t-il pas eu de changement? » Parfois, il y a une résistance. Ensuite, les gens lancent des mots comme « privatisation », « américanisation » ou « système de santé à deux vitesses ». Cela peut créer beaucoup de crainte et de résistance. La crainte accapare l'esprit non seulement des citoyens, mais aussi des élus. Les élus prennent peur lorsqu'ils entendent parler de ces choses.

Peu importe s'ils ont une assurance privée, je pense que les citoyens canadiens se rendent compte qu'il y a un certain niveau de soins. Le système est beaucoup plus complexe qu'avant. Le secteur privé a un rôle à jouer au Canada. Pour ce qui est de savoir si ce rôle se prête au contexte hospitalier, c'est là une autre question dont je n'ai pas l'intention de parler aujourd'hui parce que je ne veux pas que ce soit le point de mire de notre discussion d'aujourd'hui.

La sénatrice Eaton : En tant qu'élu officiel, vous n'avez rien à dire?

M. Lord : J'ai beaucoup de choses à dire, mais je représente également une entreprise. Il y a un rôle à jouer. Nous offrons des services de soutien du secteur privé. Je pense qu'il y a un rôle pour les particuliers et les organismes comme le nôtre. Ce n'est pas une question de privatisation. Il s'agit parfois d'une meilleure solution qui coûte moins cher aux contribuables.

Permettez-moi de reformuler ma pensée : le gouvernement peut être le bailleur de fonds, c'est-à-dire le payeur unique, mais il n'a pas besoin d'être le seul fournisseur de tous les services. En permettant à d'autres organismes, notamment du secteur privé ou du secteur sans but lucratif, d'offrir certains services et en les obligeant à rendre des comptes, nous pouvons alléger le fardeau qui pèse sur le système.

Mme Carstairs : Je crois que nous observons déjà une grande participation du secteur privé, et ce sera de plus en plus le cas. Je crois fondamentalement que tous les Canadiens sont égaux et qu'ils ont tous droits à l'égalité des services. Je crains toutefois pour ce principe lorsqu'il est parfois question du secteur à but lucratif. Le type d'organismes dont parle Bernard Lord, c'est-à-dire les organismes sans but lucratif, effectuent un travail excellent

more and more work. I am leery of the for-profit sector in the delivery of health care.

Senator Marshall: I'm intrigued by Senator Carstairs' reference to the 13 strategies. Would you be able to provide that to us? I think that would be helpful when we write our final report. I'm inquiring whether that could be made available to the committee.

Ms. Carstairs: I currently don't have that list. I do know of the AIDS, diabetes and cancer strategy, but I'm sure your research staff in the Library of Parliament can look up all the other national health care strategies with no difficulty at all.

The Chair: This brings us to eleven o'clock. We thank you for sharing your comments, vision and suggestions to the committee.

Honourable senators, the second panel is the presentation from Statistics Canada to present us with a snapshot of the demographic situation in Canada, including some projections that should show us some of the challenges stemming from the aging of the Canadian population.

[*Translation*]

We have with us Laurent Martel, Director of the Demography Division. Mr. Martel, we thank you for accepting our invitation. The floor is yours.

Laurent Martel, Director, Demography Divisions, Statistics Canada: Thank you. It's a pleasure to be here today.

[*English*]

Thank you for this opportunity to highlight some regional trends associated with population aging in Canada.

My point today with you will be to show that the national average hides some major regional differences. You might tell me, "Well, this has always been the case; it's not new." That's true, but there are reasons to believe that regional differences in Canada are currently increasing when considering demographics simply because immigration and internal migration have become key drivers of population growth in many regions of this country. Some regions are benefitting from immigration and internal migrations; some regions not so much. This is leading to differences not only in the rate of growth of the different regions but also differences in the age structure of these different regions.

First, I would like to remind everyone here today that, when we compare Canada to other G7 countries, Canada still has one of the youngest populations when considering the share of seniors. This share is lower here than anywhere else except in the United

et important, et ils joueront un rôle de plus en plus actif. Par contre, je me méfie du secteur à but lucratif dans le contexte de la prestation des soins de santé.

La sénatrice Marshall : Je suis intriguée par les 13 stratégies dont a fait mention la sénatrice Carstairs. Pourriez-vous nous en fournir la liste? Je crois que ce serait utile pour la rédaction de notre rapport final. Je me demande si cette information pourrait être mise à la disposition du comité.

Mme Carstairs : Je n'ai pas la liste à portée de la main. Je suis au courant des stratégies sur le sida, le diabète et le cancer, mais je suis sûre que vos recherchistes à la Bibliothèque du Parlement pourront trouver, sans aucune difficulté, toutes les autres stratégies nationales en matière de soins de santé.

Le président : Il est maintenant 11 heures. Nous vous remercions de nous avoir fait part de vos observations, de votre vision et de vos suggestions.

Chers collègues, pour la deuxième partie de la séance, nous allons entendre un exposé préparé par Statistique Canada, qui nous donnera un aperçu de la situation démographique au Canada, assorti de quelques prévisions pour nous permettre de dégager certains des défis inhérents au vieillissement de la population canadienne.

[*Français*]

Nous accueillons M. Laurent Martel, directeur de la Division de la démographie. Monsieur Martel, nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation. La parole est à vous.

Laurent Martel, directeur, Division de la démographie, Statistique Canada : Merci. C'est avec plaisir que je suis avec vous aujourd'hui.

[*Traduction*]

Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler de certaines tendances régionales associées au vieillissement démographique au Canada.

L'objectif de mon exposé d'aujourd'hui est de vous montrer que les moyennes nationales masquent des différences régionales importantes. Vous me direz sans doute : « Eh bien, il en a toujours été ainsi; ce n'est rien de nouveau. » C'est vrai, mais il y a des raisons de croire qu'en matière de démographie, les différences régionales au Canada sont en train de s'accentuer du simple fait que l'immigration et la migration interne sont devenues des vecteurs essentiels de la croissance démographique dans bien des régions du pays. Certaines régions profitent de l'immigration et des migrations internes et d'autres, pas tellement. C'est ce qui explique les disparités régionales non seulement dans le taux de croissance démographique, mais aussi dans la structure par âge.

Tout d'abord, je tiens à vous rappeler que, comparativement aux autres pays du G7, le Canada a encore l'une des populations les plus jeunes lorsqu'on tient compte de la proportion de personnes âgées. Cette proportion est moins élevée au Canada

States. The United States shows a lower share of seniors than Canada simply because fertility levels there have remained higher in recent decades than in Canada. The number of children per woman in the United States stayed, on average, two children per woman — so it is about the replacement rate — over the last two decades, while, in Canada, it has been an average of 1.6 children per woman, so lower fertility in Canada than in the U.S., leading to a lower share of seniors in the U.S. than in Canada.

Japan stands out among all G7 countries as the country with the largest share of seniors, with one in four people aged 65 and over in Japan. The combination of very low fertility, the highest life expectancy in the world and close to zero immigration explains why Japan has an older population than elsewhere and a population that has been declining in numbers in the last 10 years.

However, population aging in Canada accelerated in recent years. For example — and this is one of the key results from the 2016 census — for the first time in census history, more seniors were enumerated in Canada than children. This is a graphic on the top of your slide. This is a generational shift in Canada, and there is likely no turning back. According to population projections, the difference between the number of seniors and children is likely to increase in the future.

The number of seniors increased rapidly between 2011 and 2016 in Canada simply because the first baby boomers born after the Second World War reached age 65 in the last five years.

As a result of the rapid increase in the number of people aged 65 and over, the share of seniors exceeded also, for the first time, the share of children in Canada. That's the graphic at the bottom of the slide.

The increase in the proportion of seniors between 2011 and 2016, so in the last five years, was the largest observed since 1871. That's a clear sign that the Canadian population is aging at a faster pace than ever before. In 1871, four years after Confederation, more than two in five Canadians were less than 15, and only 4 per cent of the population was 65 and over. Of course, at that time, the life expectancy of Canadians was much lower, about 40 years of age, and only one in three people could expect to reach the age of 65. Now, in Canada, the life expectancy is 82 years of age, more than double what it was in 1871, and 9 in 10 people can expect to reach the age of 65.

In addition to the baby boomers getting older, these lasting changes are also due to two other trends that are likely to continue in Canada: increasing life expectancy of Canadians, of

que dans les autres pays du G7, à l'exception des États-Unis. En effet, la proportion de personnes âgées est moins élevée aux États-Unis qu'au Canada en raison d'une plus forte fécondité depuis 30 ans. Au cours des dernières décennies, le nombre moyen d'enfants par femme aux États-Unis est demeuré le même, soit deux enfants par femme — presque l'équivalent du taux de remplacement —, comparativement à une moyenne de 1,6 enfant par femme au Canada. Ainsi, la fécondité est plus faible au Canada qu'aux États-Unis, d'où une proportion moins élevée de personnes âgées chez notre voisin du Sud.

Le Japon se distingue de tous les pays du G7, puisqu'il présente la plus forte proportion de personnes âgées : un Japonais sur quatre a 65 ans et plus. La combinaison de trois facteurs — une très faible fécondité, l'espérance de vie la plus élevée au monde et une immigration presque inexistante — explique pourquoi ce pays présente une population plus âgée qu'ailleurs et à la baisse depuis 10 ans.

Toutefois, le vieillissement de la population au Canada s'est accéléré au cours des dernières années. Par exemple — et c'est l'un des principaux résultats du recensement de 2016 —, pour la première fois dans l'histoire du recensement, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus surpasse le nombre d'enfants. C'est ce que montre le graphique dans le haut de la diapositive. Nous assistons à un tournant générationnel au Canada et, selon toute vraisemblance, il n'y a pas lieu de revenir en arrière. Selon les projections démographiques, l'écart entre le nombre de personnes âgées et le nombre d'enfants devrait augmenter à l'avenir.

Le nombre de personnes âgées au Canada a augmenté rapidement entre 2011 et 2016. La raison est simple : les premiers-nés du baby-boom, c'est-à-dire ceux qui sont nés après la Seconde Guerre mondiale, ont atteint 65 ans au cours des cinq dernières années.

La croissance rapide du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a fait en sorte que, pour la première fois, là encore, on a dénombré davantage de personnes âgées que d'enfants au Canada. C'est ce que montre le graphique au bas de la diapositive.

La hausse de la proportion de personnes âgées enregistrée entre 2011 et 2016, c'est-à-dire au cours des cinq dernières années, était la plus élevée depuis 1871. C'est un signe évident que la population canadienne vieillit plus rapidement que jamais. En 1871, quatre ans après la Confédération, plus de deux Canadiens sur cinq avaient moins de 15 ans, tandis que seulement 4 p. 100 de la population était âgée de 65 ans et plus. Bien entendu, à cette époque, l'espérance de vie des Canadiens était beaucoup moins élevée — environ 40 ans —, et seulement une personne sur trois pouvait espérer atteindre l'âge de 65 ans. Aujourd'hui, l'espérance de vie des Canadiens est de 82 ans, soit plus que le double de ce qu'elle était en 1871, et 9 personnes sur 10 peuvent espérer atteindre l'âge de 65 ans.

Outre l'avancée en âge des baby-boomers, ces changements durables sont également attribuables à deux autres tendances qui devraient se poursuivre : l'augmentation de l'espérance de vie des

course, is gradually bringing up the number and proportion of seniors, while continuous low fertility rates since the 1970s limit the number of children and drive down their share in the overall population.

Sustained immigration has a significant impact on the rate of growth of the Canadian population — I'll be back, in a few minutes, on this — but only a marginal effect on the population aging process, partly because our immigrants arrive in Canada in their 30s, an age that is close to the mean age of the Canadian population.

Immigration cannot significantly slow down population aging, but immigration can explain, in part, differences between regions as those regions that are receiving immigrants are not aging as fast as the other ones. I will be back, again, on this in a few minutes.

Seniors outnumber children in Canada, but not everywhere. This is also a key result from 2016. It is our first indication of the large differences that exist between regions of this country. The territories and the Prairie provinces were the only jurisdictions in 2016 where more children than seniors were enumerated.

In Nunavut, about a third of the population is aged less than 15, and only 4 per cent of the population is aged 65 and over. Population aging in the territories is also slower than everywhere else, with the proportion of seniors only increasing by 0.5 per cent in the last five years, the lowest increase among all provinces and territories. A large proportion of the people living in Nunavut identify themselves as Inuit, and fertility levels of Inuit are much higher than those of the rest of the population. Life expectancy in Nunavut is also lower than everywhere else, mostly related to the life conditions there that are different.

The share of children is also higher in the Prairie provinces, with close to one in five people. On the opposite side, almost one in five people in the Atlantic provinces were 65 and over in 2016, the highest share among provinces and territories. To give you an example, by comparison, the proportion was only 12 per cent in Alberta, so 8 point percentages lower than it was in the Atlantic provinces. There are large differences, again, between regions of Canada.

On slide 6, I will switch to French.

[*Translation*]

There are differences between the provinces, and we can look at the gap between the provinces with the highest and the lowest proportion of seniors. It can be seen here on the graph with the black bars around the red line. This red line represents the growth

Canadiens, bien entendu, fait croître progressivement le nombre et la proportion de personnes âgées, alors que la faible fécondité persistante depuis les années 1970 limite le nombre d'enfants et diminue leur poids démographique au sein de la population totale.

Si l'immigration, soutenue depuis 30 ans, a un effet important sur la croissance démographique au Canada — et j'y reviendrai dans quelques instants —, elle n'a que peu d'incidence sur le vieillissement de la population, en partie, parce que les immigrants arrivent au Canada dans la trentaine, ce qui est proche de l'âge moyen de la population canadienne.

L'immigration ne peut pas ralentir de façon considérable le vieillissement, mais elle peut expliquer, du moins en partie, les disparités régionales, car les régions qui accueillent des immigrants ne vieillissent pas aussi rapidement que les autres. J'y reviendrai tout à l'heure aussi.

Le nombre de personnes âgées a surpassé le nombre d'enfants au Canada, mais pas partout. Il s'agit d'un autre résultat important du recensement de 2016. C'est le premier signe de l'existence de grandes différences entre les régions du pays. En 2016, les territoires et les provinces des Prairies étaient les seules régions où l'on a dénombré davantage d'enfants que de personnes âgées.

Au Nunavut, près du tiers de la population était âgé de moins de 15 ans, et seulement 4 p. 100 de la population avait 65 ans et plus. Le vieillissement démographique dans les territoires est également plus lent qu'ailleurs, la proportion de personnes âgées n'ayant augmenté que de 0,5 p. 100 au cours des cinq dernières années, ce qui constitue la plus faible hausse parmi les provinces et les territoires. Une proportion importante de la population vivant au Nunavut déclare une identité inuite, et les taux de fécondité des Inuits sont nettement plus élevés que ceux du reste de la population canadienne. L'espérance de vie y est également plus faible qu'ailleurs, notamment en raison des conditions de vie différentes.

La proportion d'enfants est également plus élevée dans les provinces des Prairies, soit près d'une personne sur cinq. À l'opposé, dans les provinces de l'Atlantique, près d'une personne sur cinq était âgée de 65 ans et plus en 2016, ce qui représente la plus forte proportion parmi les provinces et les territoires. Pour vous donner un exemple, en comparaison, cette proportion n'était que de 12 p. 100 en Alberta, soit un écart de près de 8 points de pourcentage par rapport aux provinces de l'Atlantique. Une fois de plus, il existe d'énormes différences entre les régions du Canada.

Passons à la diapositive numéro 6, et je vais poursuivre en français.

[*Français*]

Il y a des différences entre les provinces, on peut regarder l'écart qui sépare les provinces qui ont la plus forte et la plus faible proportion de personnes âgées. On le voit ici sur le graphique grâce aux barres noires qui sont autour de la ligne rouge. Cette

of the proportion of seniors from 1851 to 2061. We are using Statistics Canada's population projections to extend the period to 2061.

The red line shows that the country's demographic aging has been going on for a long time, and the trend isn't new, but we also see that the country has just begun the quick phase of the increase in this proportion, a rapid increase that would continue until 2031. Eventually, in 2061, in 45 years, one in four Canadians could be 65 years of age or older, which would bring us back to the current proportion in Japan.

The bars show the percentage difference between the provinces with the highest and lowest proportion of seniors. This difference in 2016 was eight percentage points. During the second half of the 20th century, it was five percentage points. As can be seen in the chart, this difference could be as high as 15 percentage points in the coming years, showing that the age structure of Canada's regions is likely to become increasingly different in the future. That was one of the main messages I wanted to convey to you today.

These differences across regions of the country are related to the growth factors of the provinces and territories, which are different from one region to another. In demography, regions that grow rapidly often have younger populations, and regions that grow more slowly, older populations. This is the case in Canada, where there is rapid population growth and younger populations in the western part of the country and in the north, and weaker population growth and older populations in the east. For example, from 2011 to 2016, the three Canadian provinces with the highest population growth were the Prairie provinces, shown by the bars in dark blue on the graph. Demographic growth was much lower in the Atlantic provinces.

Nunavut and Alberta had the highest demographic growth among all provinces and territories, with rates more than double the national average. Conversely, there was a slight decrease in New Brunswick's population between 2011 and 2016. So, you can see the extent of the situation because some provinces have very high population growth and others, mainly in the Atlantic provinces, much lower growths, and in some cases, negative ones.

Regional differences stem from factors underlying this demographic growth. I will show them on the slide on page 8 of the document.

This graph is interesting because it breaks down the population growth of different regions, and demographic growth is illustrated by a small black bar. This growth is decomposed according to the three main factors of demographic growth. There is natural increase, which is simply the balance of births and deaths that we

ligne rouge représente l'évolution de la proportion de personnes âgées depuis 1851, jusqu'en 2061. Nous utilisons les projections démographiques de Statistique Canada pour étendre la période jusqu'en 2061.

En regardant la ligne rouge, on voit que le vieillissement démographique du pays est en cours depuis longtemps, ce n'est pas un nouveau phénomène, mais aussi que le pays vient d'amorcer la phase rapide de la hausse de cette proportion, hausse rapide qui se poursuivrait jusqu'en 2031. À terme, en 2061, dans 45 ans, un Canadien sur quatre pourrait être âgé de 65 ans et plus, ce qui nous ferait rejoindre la proportion actuellement observée au Japon.

Les barres vous indiquent la différence de pourcentage entre les provinces qui ont la plus forte et la plus faible proportion de personnes âgées. Cette différence en 2016 était de 8 points de pourcentage. Durant la deuxième partie du XX^{e} siècle, c'était plutôt 5 points de pourcentage. Comme on peut le voir sur le graphique, cette différence pourrait atteindre 15 points de pourcentage dans les prochaines années, montrant bien que la structure par âge des différentes régions du Canada est appelée à être de plus en plus différente dans l'avenir. C'était l'un des messages principaux que je voulais vous transmettre aujourd'hui.

Ces différences qu'on observe entre les régions du pays sont liées aux facteurs de la croissance démographique des provinces et des territoires, facteurs qui sont différents d'une région à l'autre. En démographie, les régions qui croissent rapidement présentent souvent des populations plus jeunes, et les régions qui croissent moins rapidement, des populations plus âgées. C'est le cas au Canada, où il y a des croissances démographiques rapides et des populations plus jeunes dans l'ouest du pays et au nord, et des croissances démographiques plus faibles et des populations plus âgées dans l'est du pays. Par exemple, de 2011 à 2016, les trois provinces canadiennes qui présentaient les plus fortes croissances démographiques étaient celles des Prairies, soit les barres en bleu foncé sur le graphique. Les croissances démographiques étaient nettement plus faibles dans les provinces de l'Atlantique.

Le Nunavut et l'Alberta avaient les plus fortes croissances démographiques parmi l'ensemble des provinces et des territoires avec un taux qui représentait plus du double de la moyenne nationale. À l'inverse, une légère diminution de la population a été observée au Nouveau-Brunswick de 2011 à 2016. Vous pouvez donc constater l'étendue de la situation, car certaines provinces ont une très forte croissance démographique, et d'autres, principalement dans l'Atlantique, des croissances beaucoup plus faibles, voire négatives dans certains cas.

Les différences régionales découlent de facteurs sous-jacents à cette croissance démographique. Je vais vous les présenter dans la diapositive à la page 8 du document.

Ce graphique est intéressant, car il décompose la croissance démographique de différentes régions, et les croissances démographiques sont illustrées pas une petite barre noire. On décompose cette croissance selon les trois grands facteurs de la croissance démographique. Il y a l'accroissement naturel, qui est

see in orange. There is the increase in international migration, which is the balance of immigrants minus the emigrants, represented in grey on the graph, and there is the interprovincial migratory increase or the balance of internal migrants, represented in yellow for each province and territory.

The first thing to notice is that, in Canada, two thirds of the country's population growth is due to international migration, as shown in the first bar on the left. Only a third of Canada's population growth is because of what is called natural increase, simply the difference between births and deaths. You can see that, in the Atlantic provinces, the natural increase, shown in orange, is almost non-existent. The Atlantic provinces have almost no orange at all. Recently, some of the Atlantic provinces have recorded more deaths than births, which is a first in Canada.

This deficit of births to deaths will increase in the coming years because of the aging population. You can well understand that, given that situation, population growth and the future development of the age structure in certain parts of Canada can rest only on the ability to attract international migrants or to retain the people who already live in those areas. There must be attempts, for example, to keep young adults in their regions and prevent them from leaving for other parts of Canada.

Still on that table, but in reverse, natural increase in orange remains a very significant factor in population growth in the prairie provinces and the territories. The Prairies also attract many international migrants, and Alberta is the major beneficiary of migration exchanges with the other provinces, including an influx of young adults who go there to work. As natural increase becomes less significant in the coming years because of the aging population, population growth in the regions of Canada will depend more and more on their ability to attract migrants or to retain their own population. The regions that succeed will see higher increases and younger populations than elsewhere.

On the next slide, you can now see the situation across the large urban centres, which also helps us to better understand the link between population growth and the aging population. Each point on this graph shows the position of an urban centre or a rural area plotted against two factors: population growth on the x-axis and the proportion of seniors on the y-axis. It therefore shows the degree of population aging in those various areas.

tout simplement le solde des naissances et des décès que l'on voit en orange. Il y a l'accroissement migratoire international, qui est le solde des immigrants moins les émigrants, et qui est représenté en gris sur le graphique, et il y a l'accroissement migratoire interprovincial ou le solde des migrants internes, représenté en jaune pour chaque province et territoire.

On peut d'abord remarquer qu'au Canada, selon la première barre à gauche, les deux tiers de la croissance démographique canadienne sont reliés à l'accroissement migratoire international. Seulement le tiers de l'accroissement démographique canadien récent reposait sur ce qu'on appelait l'accroissement naturel, donc tout simplement le solde des naissances et des décès. On remarquera que pour les provinces de l'Atlantique, l'accroissement naturel, en orange, est à peu près inexistant. Il n'y a à peu près pas d'orange pour les provinces atlantiques. Pour la première fois, récemment, certaines provinces de l'Atlantique ont enregistré davantage de décès que de naissances, ce qui est une première au Canada.

Le déficit entre les naissances et les décès devrait augmenter au cours des prochaines années sous l'effet du vieillissement de la population. On comprendra bien que, dans ce contexte, la croissance démographique et l'évolution future de la structure par âge de certaines régions du Canada ne peuvent reposer que sur la capacité d'attirer des immigrants internationaux ou de retenir les personnes qui vivent déjà dans ces régions, par exemple, en tentant de retenir les jeunes adultes dans leur région et de prévenir leur départ pour d'autres régions du Canada.

Toujours sur la figure et à l'inverse, l'accroissement naturel en orange demeure un facteur très important de la croissance démographique dans les provinces des Prairies et dans les territoires. Les Prairies attirent également de nombreux immigrants internationaux, et l'Alberta est la grande bénéficiaire des échanges migratoires avec les autres provinces, bénéficiant donc d'un apport de jeunes adultes qui viennent y travailler. À mesure que l'accroissement naturel va perdre de son importance au cours des prochaines années en raison du vieillissement démographique, la croissance de la population des régions canadiennes devrait de plus en plus reposer sur leur capacité d'attirer des migrants ou de retenir leur population. Celles qui réussiront connaîtront des croissances plus élevées et des populations plus jeunes qu'ailleurs.

Sur la prochaine diapositive, on peut maintenant voir la situation à l'échelle des grandes villes canadiennes pour aussi mieux comprendre le lien qui existe entre la croissance démographique et le vieillissement démographique. Chacun des points sur ce graphique illustre la position d'un centre urbain ou d'une région rurale canadienne par rapport à deux facteurs : sur l'axe des X, la croissance démographique, et sur l'axe des Y, la proportion de personnes âgées, donc le degré de vieillissement démographique de ces différentes régions.

On the bottom right of the graph, you see the regions that are growing rapidly and where the proportion of seniors is very low. Seeing a city like Iqaluit, the capital of Nunavut, there is not surprising, but also the major urban centres on the Prairies.

Conversely, on the upper left of the graph, you see the regions that are growing very slowly, or are even decreasing, and that show a higher population of seniors, indicating a higher degree of population aging. The regions there are essentially rural and located in the Atlantic region. The blue line crossing through the graph shows the direction of the relationship that exists between the aging population and population growth.

Taken together, these points all clearly show the wide range of situations in the regions of Canada in terms of population growth and aging. It is quite possible that, in the future, the gaps between all those points will widen, as migration, both from outside and from inside, will take on a significance in the population growth of different regions of the country.

In the next slide, you can see that an older population also means a more female population, expressed here by the number of men per 100 women in the total population. On the left, you see the national trend from 1871 to 2016 and, on the right, you see the differences between the provinces and territories for 2016. The left-hand side shows that, as the population of Canada has aged, the number of men per 100 women has decreased. In 2016, there were 96 men for every 100 women, a national situation tied to the fact that women enjoy a longer life expectancy than men. So you find more older women. It's just arithmetic: as the population ages and as that older population becomes a larger proportion of the entire population, the population automatically becomes more female.

On the right of the graph, you can see that, in 2016, only the territories and Alberta went against the trend in terms of the national average. That is to say, in the territories and in Alberta, we see the opposite: more men than women.

A much more significant proportion of the population of the territories is made up of young people. A third of the population of Nunavut is under 15 years of age. Clearly, there are more young men than young women. That explains the difference. In Alberta, we also see the effect of internal migration, meaning that the province attracts many more young adults because they are enticed by its labour market that is more encouraging than elsewhere.

En bas et à droite du graphique, on retrouve les régions qui croissent rapidement et où la proportion de personnes âgées est très faible. Il n'est pas surprenant d'y retrouver une ville comme Iqaluit, capitale du Nunavut, mais aussi les grands centres urbains des provinces des Prairies.

À l'inverse, en haut et à gauche du graphique, on retrouve les régions qui croissent très faiblement, où la population diminue déjà et qui présentent une forte proportion de personnes âgées, donc un degré de vieillissement démographique plus avancé. On y retrouve essentiellement des régions rurales du Canada principalement situées dans les régions de l'Atlantique. La ligne bleue qui traverse le graphique illustre le sens de la relation qui existe entre le vieillissement démographique et la croissance démographique.

Dans l'ensemble, tous ces points illustrent très bien la diversité des situations retrouvées entre les régions du Canada à l'égard de la croissance et du vieillissement démographique. Il est bien possible qu'à l'avenir l'écart s'agrandisse entre tous ces points, à mesure que l'immigration et l'immigration interne prendront de l'importance dans la croissance démographique des différentes régions du pays.

À la prochaine diapositive, on peut constater qu'une population plus âgée veut également dire une population plus féminine, illustrée ici par le nombre d'hommes pour 100 femmes au sein de la population totale. On voit à gauche la tendance nationale de 1871 à 2016, et on voit, à droite, pour 2016, les différences entre les provinces et territoires. À gauche, il est indiqué qu'à mesure que la population canadienne a vieilli, le nombre d'hommes pour 100 femmes a diminué. En 2016, on comptait 96 hommes pour 100 femmes, et cette situation à l'échelle nationale est reliée au fait que les femmes jouissent d'une espérance de vie plus longue que celle des hommes. Donc, on retrouve davantage de femmes d'âge avancé. Mécaniquement, à mesure que la population vieillit et que cette population âgée représente davantage de personnes dans l'ensemble de la population, logiquement, la population devient de plus en plus féminine.

À droite du graphique, on peut voir que seuls les territoires et l'Alberta présentaient en 2016 une situation inverse à la moyenne nationale, c'est-à-dire que dans les territoires et en Alberta, davantage d'hommes que de femmes sont dénombrés, donc c'est l'inverse.

Une proportion beaucoup plus importante de la population des territoires est composée de jeunes. Le tiers de la population du Nunavut a moins de 15 ans. Évidemment, il y a davantage d'hommes de jeune âge que de femmes. C'est ce qui explique les différences. En Alberta, il s'agit également d'un effet de migration interne, c'est-à-dire que cette province attire beaucoup de jeunes adultes qui sont séduits par un marché de l'emploi plus favorable qu'ailleurs.

[*English*]

To conclude my presentation, there are a few key points I would like you to keep in mind for your work in this committee.

A greater variability in population growth between provinces and territories is likely to happen in the coming years as international and interprovincial migration becomes the sole driver of population growth in many regions of Canada. From that, shifts in the population share of the eastern and western provinces are likely to continue.

Differences in the labour force among provinces and territories are likely to increase in the coming years. We could see labour shortages and higher dependency ratios in the Atlantic, a higher population diversity among the working-age population in Quebec, Ontario and B.C., provinces that attract a large number of immigrants every year, and a younger labour force as well in the Prairies.

The rural population living in Canada is likely to decrease in some areas. For some it has already started, mostly located in the Atlantic provinces.

Important differences between the provinces and territories in terms of the presence of specific groups of population requiring targeted services and programs might be more frequent. I am thinking here about seniors — the Atlantic provinces have a higher share of seniors — and immigrants and their children. Aboriginal peoples are more located on the Prairies, and this is a fast-growing population. It was not part of my presentation, but we have projections related to the Aboriginal people in Canada and it is a fast-growing population. As for the population needs for public services, social programs and infrastructure, I am thinking here about housing and public transportation. These are likely to become more specific to different regions in Canada simply because our demographics are different.

I would finish by saying that the data I have shown today, namely, the census data, the population estimates and the projections that are produced by Statistics Canada are likely to become more important and relevant in the design of public policies simply because we are seeing increasing differences between the different regions of Canada. Thank you.

The Chair: Thank you for a revealing presentation. You have touched on a variety of things, looking at all the regions of Canada. It was well presented and very professional. What are the major risks for these regions of Canada when we look at the total network of population aging?

[*Traduction*]

Pour conclure, il y a quelques points importants que je vous invite à garder à l'esprit dans le cadre de votre travail au comité.

Au cours des prochaines années, nous assisterons, selon toute vraisemblance, à une plus grande variabilité de la croissance démographique entre les provinces et les territoires, étant donné que les migrations internationales et interprovinciales deviennent le principal moteur de la croissance démographique dans bien des régions du Canada. En conséquence, les changements dans le poids démographique des provinces de l'Est et de l'Ouest devraient se poursuivre.

Les différences au sein de la population active des provinces et des territoires risquent de s'amplifier au cours des prochaines années. Nous pourrions voir des pénuries de main-d'œuvre et des rapports de dépendances plus élevés dans les provinces de l'Atlantique, une diversité démographique accrue parmi la population d'âge actif au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique — trois provinces qui attirent un grand nombre d'immigrants chaque année —, ainsi qu'une main-d'œuvre plus jeune dans les Prairies.

La population rurale du Canada diminuera probablement dans certaines régions. Cette tendance s'observe déjà dans certains endroits, surtout dans les provinces de l'Atlantique.

Il risque d'y avoir de plus en plus de différences importantes entre les provinces et les territoires en ce qui concerne la présence de groupes de population précis nécessitant des services et des programmes ciblés. Je pense ici aux personnes âges — les provinces de l'Atlantique en comptent la plus forte proportion —, ainsi qu'aux immigrants et à leurs enfants. Les Autochtones vivent surtout dans les Prairies, et il s'agit d'un segment de la population qui connaît une forte croissance. Cet aspect ne fait pas partie de mon exposé, mais sachez que nous avons établi des prévisions concernant les peuples autochtones au Canada, et c'est une population qui croît rapidement. Pour ce qui est des besoins de la population en matière de services publics, de programmes sociaux et d'infrastructures, je songe ici au logement et au transport en commun. Ces besoins devraient se préciser davantage en fonction des diverses régions du Canada, compte tenu des différentes réalités démographiques.

Je voudrais terminer en disant que les données dont je vous ai fait part aujourd'hui, à savoir les données du recensement, les estimations de la population et les projections produites par Statistique Canada, sont susceptibles de devenir plus importantes et plus pertinentes pour la conception des politiques publiques, car nous observons des différences accrues entre les diverses régions du Canada. Je vous remercie.

Le président : Merci de cet exposé éclairant. Vous avez abordé une variété de questions concernant toutes les régions du Canada. C'était bien présenté et très professionnel. Quels sont les principaux risques pour ces régions du Canada lorsqu'on tient compte du vieillissement démographique dans son ensemble?

Mr. Martel: That's a very big question. What are the major risks related to population? The first thing is to realize to what extent this country is changing. I often talk about the emergence of two Canadas. When we were in the baby boom period, all regions of Canada were growing simply because there were a large number of births occurring in all provinces, so the differences in the growth of the different regions were not so high in the 1950s, 1960s and 1970s. This era is now over. The contribution of natural increase in the growth of the Canadian population in the different regions is declining, so growth is now related to immigration and to the capacity of the different regions to attract migrants or to keep their population or prevent them from migrating elsewhere.

Regarding the risks, if the provinces are not succeeding with immigration and internal migration, they will likely grow much older, and to some extent it has links to the economy. An older population has different needs. Their consumption habits are not exactly the same. An elderly population does not require the same services. These are the risks of having different needs for different populations. For the federal government, one-size-fits all policies might be more difficult to achieve in the future because you will define policies that will be relevant for one part of the country but in another part of the country the demographics are different. You will have to adjust for the different demographics.

The Chair: As we conclude, the last question will go to Senator Neufeld.

Senator Neufeld: Maybe I don't understand your slide, but on slide 9 you talk about large urban centres and rural areas in Canada — I come from British Columbia —and you have Victoria and Vancouver on there, which are large urban centres. You also have Abbotsford and Mission. Is that what you consider in this slide as being rural?

Mr. Martel: No, on this slide we used the concept in the census called "Census Metropolitan Areas"; it's the 35 largest urban centres. They are mapped on this chart, and we have also mapped the regions that we call "non-CMA" that are located outside these large metropolitan centres. That is why you will see that Abbotsford and Mission are one of the 35 CMAs of Canada, just like Toronto, Montreal, Vancouver and Victoria. It is a region with 100,000 or more inhabitants. It is the large urban centres of the country. We have also identified regions located outside these large metropolitan centres, and they are mostly located on the top left of the chart. It shows that for rural regions, the growth and population aging are completely different than for some large urban centres, such as those located in the Prairie provinces. This is how we constructed this slide. It is based on the standard geography within the Canadian census called "Census Metropolitan Areas."

M. Martel : C'est là une bien grande question. Quels sont les principaux risques liés à la population? Premièrement, il faut reconnaître que notre pays est en train de changer. Je parle souvent de l'émergence de deux Canada. Durant la période du baby-boom, toutes les régions du Canada affichaient une croissance parce qu'il y avait tout simplement un grand nombre de naissances dans toutes les provinces; ainsi, les disparités régionales sur le plan de la croissance n'étaient pas si importantes dans les années 1950, 1960 et 1970. Cette époque est maintenant révolue. La contribution de l'accroissement naturel à la croissance démographique canadienne dans les diverses régions est en déclin, si bien que la croissance dépend maintenant de l'immigration et de la capacité des régions d'attirer des migrants, de retenir leur population ou de l'empêcher de migrer ailleurs.

S'agissant des risques, si les provinces échouent en matière d'immigration et de migration interne, elles risquent d'avoir une population beaucoup plus vieillissante, ce qui a des liens avec l'économie à certains égards. En effet, une population plus âgée a différents besoins. Ses habitudes de consommation ne sont pas tout à fait les mêmes. Une population vieillissante n'exige pas les mêmes services. Ce sont là les risques inhérents aux différents besoins des divers segments de population. Pour le gouvernement fédéral, il serait plus difficile d'élaborer des politiques uniformisées à l'avenir parce que vous définirez des politiques qui sont pertinentes pour une partie du pays, mais pas pour une autre où les caractéristiques démographiques ne sont pas les mêmes. Vous aurez donc à rectifier le tir en fonction des différences démographiques.

Le président : La séance tire à sa fin, et c'est le sénateur Neufeld qui posera la dernière question.

Le sénateur Neufeld : Je n'ai peut-être pas compris votre diapositive, mais à la diapositive n^{o} 9, vous parlez des grands centres urbains et des régions rurales du Canada — je viens de la Colombie-Britannique —, et on y voit la mention de Victoria et de Vancouver, qui sont de grands centres urbains. Il y a aussi Abbotsford et Mission. Cela correspond-il à votre notion de régions rurales pour les besoins de cette diapositive?

M. Martel : Non, sur cette diapositive, nous utilisons un concept issu du recensement, à savoir les « régions métropolitaines de recensement », ou RMR; il s'agit des 35 plus grands centres urbains. Ce graphique contient aussi bien les RMR que les non-RMR, c'est-à-dire les régions situées à l'extérieur des grands centres métropolitains. C'est pourquoi, comme vous pouvez le voir, Abbotsford et Mission figurent parmi les 35 RMR du Canada, tout comme Toronto, Montréal, Vancouver et Victoria. Il s'agit d'une région de 100 000 habitants ou plus. Ce sont là les grands centres urbains du pays. Nous avons également indiqué les régions situées en dehors de ces grands centres métropolitains, et la plupart d'entre elles se trouvent dans le coin supérieur gauche du graphique. Cela montre que, dans les régions rurales, la situation relative à la croissance et au vieillissement démographique diffère complètement de celle de certains grands centres urbains, comme ceux situés dans les provinces des Prairies.

The Chair: Honourable senators, please be reminded this afternoon we will continue at 2:15, room 2, Victoria Building. Before I adjourn, I would like to take this opportunity to thank the stenographers and interpreters for their support to this committee.

With that, the committee is adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, May 30, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:19 p.m. to continue its study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2018.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick, chair of the committee. At this time, I would like to ask each senator to introduce themselves.

Senator Cools: I am Anne Cools from Toronto, Ontario. I am the deputy chair, and I make it my business to attend all of these meetings, just as my wonderful colleagues over here.

Senator Eaton: Welcome. Senator Nicky Eaton from Ontario.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Galvez: Senator Galvez from Quebec. I'm replacing Senator Pratte, who is also from Quebec.

Senator Oh: Senator Oh from Toronto, Ontario.

Senator Woo: Senator Woo from British Columbia.

[*Translation*]

Senator Forest: Éric Forest from the Gulf region of Quebec.

The Chair: Thank you very much, senators. Today, we continue our study of the Main Estimates 2017-18.

C'est ainsi que nous avons élaboré cette diapositive. Elle repose sur l'unité géographique standard utilisée dans le recensement canadien, que l'on désigne par « régions métropolitaines de recensement ».

Le président : Honorables sénateurs, je vous rappelle que nous poursuivrons notre étude cet après-midi à 14 h 15, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria. Avant de lever la séance, je tiens à profiter de l'occasion pour remercier les sténographes et les interprètes du soutien qu'ils apportent à notre comité.

Sur ce, la séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 30 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 19, pour poursuivre son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs et sénatrices, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je m'appelle Percy Mockler, je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité. À ce moment-ci, je demanderais aux sénateurs de se présenter.

La sénatrice Cools : Je suis Anne Cools, de Toronto en Ontario. Je suis la vice-présidente du comité et je me fais un devoir d'assister à toutes les réunions, tout comme mes collègues.

La sénatrice Eaton : Bienvenue. Je suis la sénatrice Nicky Eaton, de l'Ontario.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Galvez : Je suis la sénatrice Galvez, du Québec. Je remplace le sénateur Pratte, aussi du Québec.

Le sénateur Oh : Sénateur Oh, de Toronto, en Ontario.

Le sénateur Woo : Sénateur Woo, de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Éric Forest, de la région du Golfe, au Québec.

Le président : Merci beaucoup, sénateurs. Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses de 2017-2018.

[*English*]

Last week, in the wake of Moody's downgrading of the six major Canadian banks, the committee met to assess the potential turbulence in the housing market and the possible risk to the fiscal framework of Canada and, in turn, supply.

We welcome as our first witness, from Moody's Investors Service, Mr. David Beattie, Senior Vice President, Financial Institutions Group.

We want to take this opportunity to say thank you for accepting our invitation to share your views and comments, to inform us on a subject matter that all Canadians are chatting about, thinking about or discussing.

Later, we will hear from a representative of the International Monetary Fund.

I will ask you to make your presentation and share your comments with us. Senators will be asking questions after your presentation.

The floor is yours.

David Beattie, Senior Vice President, Financial Institutions Group, Moody's Investors Service: Thank you very much.

Good afternoon, Mr. Chair and members of the committee. I'm a senior vice-president and credit analyst in the Financial Institutions Group at Moody's Investors Service, based in Toronto.

I have been a lead analyst for the Canadian banks since I joined Moody's in 2011. On behalf of my colleagues, I would like to thank you for the opportunity to participate in today's hearings and to speak to you about Moody's, our methodology of rating banks and why we recently downgraded the ratings of six Canadian banks.

Moody's is the oldest bond rating agency in the world, having introduced ratings in 1909. Today, we are one of the world's most widely used sources for credit ratings and research. Our role is to disseminate forward-looking opinions about the relative credit worthiness of, among other things, financial obligations of corporations, banks and governmental entities, as well as asset-backed securities. Moody's ratings should be used as just one perspective on an issuer's or debt obligation's credit worthiness. It is also important to note that we are a credit market observer, not a direct participant.

Moody's forward-looking opinions address only one characteristic of fixed-income securities: the likelihood that debt to be repaid in accordance with the terms of the debt instrument. Our credit ratings reflect an assessment of both the probability that a debt instrument will default and the amount of loss the debt holder is likely to incur in the event of default. In assigning our

[*Traduction*]

La semaine dernière, dans la foulée de l'abaissement par Moody's de la cote de crédit des grandes banques canadiennes, le comité a tenu une réunion pour tenter de cerner le risque que cela pouvait présenter sur les plans des dépenses du gouvernement et, par conséquent, sur les crédits qui lui sont accordés.

Nous accueillons notre premier témoin. De Moody's Investors Service, M. David Beattie, vice-président principal, Groupe des institutions financières.

Nous saisissons l'occasion pour vous remercier d'avoir accepté notre invitation de nous faire part de vos opinions et commentaires, afin de nous informer sur un sujet dont tous les Canadiens parlent, discutent ou auquel ils pensent.

Dans un deuxième temps, nous entendrons un représentant du Fonds monétaire international.

Je vous demanderais de présenter votre exposé et de nous faire part de vos observations, après quoi les sénateurs vous poseront des questions.

Vous avez la parole.

David Beattie, vice-président principal, Groupe des institutions financières, Moody's Investors Service : Merci beaucoup.

Bonjour, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du comité. Je suis un vice-président principal et analyste en crédit du Groupe des institutions financières chez Moody's Investors Service, à Toronto.

Je suis l'analyste principal en ce qui concerne les banques canadiennes depuis que je me suis joint à Moody's, en 2011. Au nom de mes collègues, j'aimerais vous remercier de l'occasion qui nous est donnée de participer aux audiences d'aujourd'hui et de vous parler de Moody's, de la méthode que nous utilisons pour coter les banques et des raisons pour lesquelles nous avons récemment abaissé la cote de six banques canadiennes.

Moody's est la plus ancienne agence de notation de titres au monde, ayant introduit les cotes en 1909. Aujourd'hui, nous formons l'une des sources les plus largement utilisées dans le monde pour la recherche et les notations financières. Notre rôle consiste à diffuser des opinions prospectives quant à la solvabilité relative de sociétés, de banques et d'entités gouvernementales face à leurs obligations financières et aux titres adossés à des crédits mobiliers. Les notations de Moody's ne sont qu'un point de vue de la solvabilité d'un émetteur ou de sa capacité de payer une créance. Il importe aussi de savoir que nous sommes un observateur du marché du crédit, et non un participant direct.

Les opinions prospectives de Moody's portent uniquement sur une caractéristique des titres à revenus fixes : la probabilité que la créance soit remboursée conformément aux modalités du titre de créance. Nos notations financières sont un reflet d'une évaluation à la fois de la probabilité qu'une partie à un titre de créance manque à ses obligations et du montant de la perte que le

credit opinions, our analysts adhere to Moody's published credit-rating methodologies, which we believe promote transparency and consistency in our global ratings.

Our credit ratings are expressed according to a system of letters and numbers on a scale that has 21 categories. The categories on the scale range from AAA to C. The AAA level represents the lowest expected credit loss. The AA level represents a relatively higher expected loss rate and so on down through the rating scale.

Moody's rating system is not a pass/fail system; rather, it is a probability-based system in which the forecasted probability and the magnitude of credit losses rise as the rating level declines.

Regarding process, Moody's rating actions are determined by majority vote of a committee comprised of experienced credit analysts with industry expertise and international perspective.

Let me give you a brief overview on how we rate banks in particular. The first stage of our analysis starts with our assessment of the operating environment in which a bank does business. This includes consideration of six key elements. We take three of those elements from our sovereign group's analysis of a country's economic strength, institutional strength and susceptibility to event risk. Then we overlay three banking adjustments, one each for credit conditions, funding conditions and industry structure.

Next, we look at the specific bank's financial health, gauging key solvency and liquidity ratios, and other metrics. We then assess qualitative factors, such as the bank's level of diversification, its complexity and whether the bank's strategy, management or corporate policies are likely to reduce or increase its overall risk profile.

We also take into account the likelihood of support from bank affiliates and an assessment of the relative exposure to various types of creditors in the event of a bank's failure.

Finally, we assess the probability of government support in a failure scenario.

As you know, Moody's recently downgraded six Canadian banks and their affiliates by one notch. Their senior debt and deposit ratings are now AA2 for the Toronto Dominion Bank and A1 for Bank of Montreal, Bank of Nova Scotia, Canadian Imperial Bank of Canada, National Bank of Canada and the Royal Bank of Canada. These are still very high ratings in the

détenteur du titre de créance est susceptible de subir en cas de défaut. En attribuant des opinions sur le crédit, nos analystes respectent les méthodes de notation publiées par Moody's, lesquelles, selon nous, favorisent la transparence et l'uniformité dans nos notations à l'échelle mondiale.

Nos notations sont exprimées sous la forme d'un système de lettres et de chiffres sur une échelle qui compte 21 catégories. Ces dernières varient de AAA à C. Le niveau AAA représente la perte sur créance la plus faible prévue. Le niveau AA représente une perte sur créance prévue relativement plus élevée et les cotes se poursuivent ainsi jusqu'à la fin de l'échelle.

Le système de notation de Moody's n'est pas un système réussite/échec. Il s'agit plutôt d'un système fondé sur la probabilité. Dans le cadre de ce système, la probabilité prévue et l'ampleur des pertes sur crédit augmentent à mesure que le niveau de notation diminue.

Pour ce qui est du processus, les mesures de notation de Moody's sont déterminées par un vote majoritaire d'un comité composé d'analystes du crédit expérimentés qui connaissent l'industrie et la perspective internationale.

Permettez-moi de vous donner un bref aperçu de la façon dont nous évaluons les banques, plus particulièrement. La première étape de notre analyse commence par notre évaluation du milieu dans lequel la banque évolue. À cette fin, nous tenons compte de six éléments clés. Nous prenons trois de ces éléments qui proviennent de l'analyse qu'a faite notre groupe souverain de la force économique d'un pays, de sa force institutionnelle et de sa vulnérabilité face aux risques conjoncturels. Nous superposons ensuite trois rajustements bancaires, un pour les conditions de crédit, un pour les conditions de financement et un pour la structure de l'industrie.

Ensuite, nous examinons la santé financière de la banque en question, c'est-à-dire que nous évaluons les principaux indicateurs de liquidité et de solvabilité, ainsi que d'autres paramètres. Nous évaluons ensuite des facteurs qualitatifs, notamment le niveau de diversification de la banque, sa complexité et si sa stratégie, ses politiques de gestion ou d'entreprise sont susceptibles de réduire ou d'accroître son profil de risque global.

Nous tenons également compte de la probabilité d'appui de la part des établissements affiliés à la banque et d'une évaluation de l'exposition relative à divers types de créanciers advenant un défaut de la banque.

Finalement, nous évaluons la probabilité de soutien du gouvernement dans un scénario d'échec.

Comme vous le savez, Moody's a récemment abaissé d'un cran la cote de crédit de six banques canadiennes et de trois de leurs établissements affiliés. Leurs notations principales concernant le crédit et les dépôts sont les suivantes : AA2 pour la Banque Toronto-Dominion et A1 pour la Banque de Montréal, la Banque Scotia, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque

context of our global rated universe.

The action reflects our expectation of a more challenging operating environment for banks in Canada for the remainder of 2017 and beyond. A key driver of these actions was a change in our assessment of Canada's operating environment for banks, which we called the macro profile, to "strong plus" from "very strong minus." This was driven by our view that credit conditions in Canada have deteriorated. High levels of debt and rapid credit expansion can signal credit quality problems that emerge later.

It's important to mention that the Canadian banks remain very highly rated compared to global peers. This is due to their very strong asset quality and a concentrated industry structure that gives individual banks excellent scale, efficiency and earning stability. Canada's macro profile is also robust.

However, continued growth in Canadian consumer debt and elevated housing prices leave consumers and Canadian banks more vulnerable to downside risks facing the Canadian economy than in the past. A challenging operating environment for these banks could lead to a deterioration in the bank's assets quality and increase their sensitivity to external shocks. As part of our 2017 outlook on banks, we noted that Canada's elevated housing prices and related high levels of household debt-to-income remain as vulnerabilities for the nation's banks.

While we do not expect macroeconomic conditions in Canada to improve in the near term, the Canadian banks' ratings could be revised upward if that does occur. Alternatively, the affected banks' ratings could be downgraded if their fundamentals weaken as evidenced by an even more challenging operating environment or a deterioration in their financial metrics.

Thank you again for inviting me to testify today. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Beattie. We will begin our questions.

Senator Marshall: Thank you very much, Mr. Beattie, for being here.

I'm particularly interested in the downgrading of the banks because the statement that was put out by Moody's references asset qualities, the housing sector. As you probably know,

Nationale du Canada et la Banque Royale du Canada. Ces notations demeurent très élevées dans le contexte de nos notations à l'échelle mondiale.

Cette mesure est un reflet de notre attente d'un environnement opérationnel plus difficile pour les banques au Canada pour le reste de 2017 et les années subséquentes. Un facteur clé de ces mesures a été le changement dans notre évaluation de l'environnement opérationnel au Canada pour les banques, ce que nous avons appelé le macroprofil, qui passe de « très fort moins » à « fort plus ». Ce changement est attribuable au fait que, selon nous, les conditions de crédit au Canada se sont détériorées. Des niveaux d'endettement élevés et une expansion rapide du crédit peuvent être l'indication de problèmes liés à la qualité du crédit qui émergeront plus tard.

Il est important de mentionner que les banques canadiennes demeurent très bien cotées, comparativement à leurs homologues à l'échelle mondiale. Cette situation est attribuable à la très grande qualité de leurs actifs et à une structure concentrée de l'industrie qui donne à chacune des banques une excellente échelle, efficience et stabilité des bénéfices. De plus, le macroprofil du Canada est robuste.

Par contre, une croissance continue de l'endettement des consommateurs canadiens et des prix élevés du logement laissent les consommateurs et les banques canadiennes plus vulnérables que par le passé aux risques de détérioration auxquels l'économie canadienne est confrontée. Un environnement opérationnel difficile pour ces banques pourrait mener à une détérioration dans la qualité des actifs de la banque et à une hausse de leur sensibilité aux chocs externes. Dans le cadre de notre perspective de 2017 sur les banques, nous avons constaté que les prix élevés du logement au Canada et les niveaux élevés connexes du ratio de la dette au revenu des ménages demeurent des vulnérabilités pour les banques du pays.

Même si nous ne nous attendons pas à ce que les conditions macroéconomiques au Canada s'améliorent à court terme, les notations des banques canadiennes pourraient être révisées à la hausse si cela se produisait. En revanche, les notations des banques touchées pourraient être abaissées si leurs facteurs fondamentaux fléchissent, comme en témoigneraient un environnement opérationnel encore plus difficile ou une détérioration de leurs paramètres financiers.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Beattie. Nous commençons les questions.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup, monsieur Beattie, d'être venu.

Je m'intéresse particulièrement à l'abaissement de la notation des banques, parce que dans sa déclaration, Moody's fait référence à la qualité des actifs, au secteur du logement. Comme

CMHC carries a significant amount of mortgage insurance and leaves the federal government vulnerable should something happen in the housing sector.

There are a couple of areas in the statement that I was wondering if you could elaborate on. There is a reference to deterioration in the banks' asset quality and increased sensitivity to external shocks. What external shocks would qualify to be termed that?

Mr. Beattie: The external shocks could arise in many different places. We don't always know what is going to be the trigger for problems in the environment, whether it be trade policy, fiscal policy, other things that might go on in other jurisdictions around the world that would affect the Canadian economy. But we do believe that when a banking system has a high degree of leverage, when a country has a high degree of leverage embedded within it, it makes it less able to respond to shocks, and those could result in higher interest rates, for example, or higher levels of unemployment.

Senator Marshall: Do you consider the fact that CMHC ensures a substantial number of mortgages? Would that have been a factor?

Mr. Beattie: Very much so. Certainly that's a strength of the Canadian banking system, that government-sponsored mortgage insurance is in place. When we looked at the credit conditions in Canada, and it was a deterioration in the credit conditions as we measure them that was the major factor in the reduction in our macro profile, our measure of the operating environment, we take into account the mitigating circumstances. There are some key structural features in the Canadian mortgage market that are favourable for Canadian banks. CMHC is one of them.

We also looked at the fact that there is a very low level of sub-prime mortgages on the Canadian banks' books and the lower degree of securitization of mortgages, which means that the banks that originate the mortgages tend to keep them on their own books and service them over time. Those were all positive factors that we took into account when we made this move.

Senator Marshall: There is also a statement that says all relevant ratings for these banks continue to have negative outlooks, reflecting the expected introduction of an operational resolution regime in Canada. What does that mean?

Mr. Beattie: In 2014 a public consultation paper was published on a framework for a bail-in regime in Canada, an operational resolution regime. We are still waiting for the details. But since we had a clear indication from a policy perspective that this was coming, that will cause us to review our government support assumptions that are currently embedded in the Canadian banks' ratings. Each of the Canadian banks has in most cases two

vous le savez probablement, la SCHL assume une part importante de l'assurance hypothécaire et laisse le gouvernement vulnérable si quelque chose devait arriver dans le secteur du logement.

Je me demande si vous pourriez apporter des précisions relativement à certains aspects de cette déclaration. On y fait référence à la détérioration de la qualité des actifs des banques et à une hausse de leur sensibilité aux chocs externes. Quels seraient ces chocs externes?

M. Beattie : Les chocs externes pourraient survenir en bien des endroits. Nous ne savons pas toujours ce qui va déclencher des problèmes dans l'environnement, qu'il s'agisse d'une politique commerciale, d'une politique financière, d'autres choses qui pourraient survenir dans d'autres pays un peu partout dans le monde et qui auraient une incidence sur l'économie canadienne. Par contre, nous sommes convaincus que lorsqu'un système bancaire dispose d'un important effet de levier intégré, cela le rend moins susceptible de réagir aux chocs, et ces derniers pourraient donner lieu à des taux d'intérêt plus élevés, par exemple, ou à des taux de chômage plus élevés.

La sénatrice Marshall : Tenez-vous compte du fait que la SCHL assure un nombre important d'hypothèques? Est-ce que cela aurait été un facteur?

M. Beattie : Tout à fait. Il s'agit bien évidemment d'un point fort du système bancaire canadien, le fait qu'une assurance hypothécaire parrainée par le gouvernement soit en place. Lorsque nous avons examiné les conditions de crédit au Canada, et il s'agissait d'une détérioration dans les conditions de crédit telles que nous les mesurons qui était le principal facteur dans la diminution dans notre macroprofil, notre mesure de l'environnement opérationnel, nous tenons compte des circonstances atténuantes. Quelques caractéristiques structurelles clés du marché hypothécaire canadien sont favorables aux banques canadiennes, et la SCHL en est un.

Nous avons aussi tenu compte du fait que les banques canadiennes détiennent un très faible niveau d'hypothèques à risque et du degré moins élevé de titrisation des créances hypothécaires, ce qui signifie que les banques qui sont à l'origine des hypothèques ont tendance à les conserver dans leurs livres et à les rembourser au fil du temps. Tous ces facteurs étaient positifs, et nous en avons tenu compte lorsque nous avons décidé de poser ce geste.

La sénatrice Marshall : Il y a aussi une déclaration selon laquelle toutes les notations pertinentes pour ces banques continuent de présenter des perspectives négatives, soit un reflet de la mise en place prévue d'un régime de règlement opérationnel au Canada. Qu'est-ce que cela signifie?

M. Beattie : En 2014, un document de consultation publique a été publié relativement à un régime de recapitalisation interne au Canada, un régime de règlement opérationnel. Nous attendons toujours d'en connaître les détails. Mais puisque nous avions une indication claire d'un point de vue stratégique que cette mesure s'en venait, cela nous a amenés à revoir nos hypothèses d'appui du gouvernement actuellement intégrées aux notations des banques

notches of positive uplift in their ratings due to our expectation that the government would support them in the case of the need for a resolution. Clearly, once we get the rules for a bail-in regime, part of accepting that that is the policy of the government going forward would be us being required to review our support assumptions and possibly move them down.

Senator Marshall: That leads to my next question. Now that they have been downgraded, what criteria would you be looking at to have them upgraded?

Mr. Beattie: If the credit conditions improve, if leverage within Canada — we measure leverage. Our primary metric is private debt to GDP. That's been deteriorating for a number of years in Canada. If that were to improve, then that would cause us to potentially reassess our view on the macro profile or the operating environment that the banks do business in, or if the individual banks' financial metrics improved significantly, we would revisit.

We review our ratings on an ongoing basis, and any change in the performance of the banks or operating environment we would want to embed in and reflect in our ratings.

Senator Marshall: To go back to CMHC, they carry a significant portion of the mortgage insurance. There are two private sector companies also participating in that program, but you look at them and say that's a positive for the banks because CMHC is there. Do you look at just CMHC or at the fiscal position of the government, or do you say mortgage insurance is carried and therefore you will leave it at that?

Mr. Beattie: We have a sovereign rating for the government of Canada, and any obligations of the government with regard to CMHC would be factored into that rating, which is at the highest rate possible.

We have a separate rating and analysis on CMHC. I'm not the lead analyst for that, but we did publish a stress test on the Canadian mortgage industry last year. I was a co-author on that report. We stressed both the banks and CMHC, and the result under a severe stress scenario was that CMHC was adequately capitalized to deal with severe stress without calling on the government for any further funding.

Senator Marshall: The government implemented additional requirements last fall, such as stress testing. Would you have any information on whether they are working or whether they are taken into consideration?

canadiennes. Chacune des banques canadiennes a dans la plupart des cas deux crans de reprise positive dans ses notations en raison de notre attente d'un appui du gouvernement en cas de nécessité d'un règlement. De toute évidence, une fois que nous aurons les règles d'un régime de recapitalisation interne, une partie de l'acceptation qu'il s'agit de la politique du gouvernement dorénavant ferait en sorte que nous aurions l'obligation de revoir nos hypothèses de soutien et, vraisemblablement de les abaisser.

La sénatrice Marshall : Cela m'amène à ma question suivante. Maintenant que les cotes ont été abaissées, quels critères examineriez-vous pour les relever?

M. Beattie : Si les conditions de crédit s'améliorent, si l'effet de levier au Canada — nous mesurons l'effet de levier. Notre principal paramètre est celui du ratio de la dette du secteur privé au PIB. Ce ratio se détériore au Canada depuis plusieurs années. S'il s'améliorait, alors cela nous amènerait éventuellement à réévaluer notre point de vue sur le macroprofil ou l'environnement opérationnel dans lequel les banques évoluent, ou si les paramètres financiers des banques individuelles s'amélioraient de façon importante, nous réexaminerions le tout.

Nous examinons nos notations de façon continue, et tout changement dans le rendement des banques ou dans l'environnement opérationnel que nous voudrions intégrer et voir se refléter dans nos notations.

La sénatrice Marshall : Pour revenir à la SCHL, elle assume une portion importante de l'assurance hypothécaire. Deux entreprises du secteur privé participent également à ce programme, mais vous les regardez et vous dites qu'il s'agit d'un aspect positif pour les banques, parce que la SCHL est là. Tenez-vous compte uniquement de la SCHL ou de la position financière du gouvernement, ou est-ce que vous vous dites que l'assurance hypothécaire est prise en charge et, par conséquent, vous n'allez pas plus loin?

M. Beattie : Nous avons une notation souveraine pour le gouvernement du Canada, et toutes les obligations du gouvernement en ce qui concerne la SCHL seraient prises en compte dans cette notation, qui est au taux le plus élevé possible.

Nous avons une notation et une analyse distinctes sur la SCHL. Je ne suis pas l'analyste principal de cet aspect, mais nous avons publié l'an dernier un test de tension au sujet de l'industrie hypothécaire au Canada. J'étais un coauteur du rapport. Nous avons évalué les banques et la SCHL, et le résultat dans le cadre d'un scénario de crise très élevé était que la SCHL était adéquatement capitalisée pour régler une crise grave sans faire appel au gouvernement pour des fonds supplémentaires.

La sénatrice Marshall : L'automne dernier, le gouvernement a mis en œuvre d'autres exigences, notamment la simulation de crise. Disposez-vous de renseignements quant à savoir si elles fonctionnent ou si elles sont prises en considération?

Mr. Beattie: We have written credit-positive research every time a new macro prudential measure has been taken by the various levels of government to try to tap the brakes on the accelerating housing prices in Canada. We view those as positive developments. It's hard to analyze where we would be without those things having been done, so we think they are laudable and we would be in a worse position otherwise.

Senator Eaton: Mr. Beattie, educate me. When you downgraded the six big banks, did you look at the six big banks as a lump, or is it because they all needed downgrading? Is it more of an average?

Mr. Beattie: No, it's not an average. We would look at them individually. In this case the rating driver primarily was this deterioration of credit conditions.

Senator Eaton: So they are all equally responsible for being downgraded.

Mr. Beattie: That's one way of thinking about it.

I would say they are all significantly engaged in providing credit to Canadian consumers. Their personal and commercial banking franchises here in Canada are in each case their most important single businesses, so to the extent that there is a problem in the operating environment that adds risk to Canadian consumer and commercial debt, that factors and flows through. When we look at the operating environment, that's our foundational piece of the analysis of each individual bank. And because each of the banks is significantly exposed to Canadian personal and commercial banking, we felt it was appropriate to take those actions.

There were two banks we did not downgrade in this action. We felt that they had specific business profile characteristics such that they would be less affected by a problem in the housing market.

Senator Eaton: Do you believe that actions taken by both the federal government and — I don't know about Quebec, but I certainly know Ontario. Premier Wynne took actions hoping to cool the Toronto housing market. Do you believe that will have a beneficial effect? Will it work? In Vancouver, they did the same thing.

Mr. Beattie: I think it is definitely having a beneficial effect. Whether it will completely slow down or reverse housing price increases remains to be seen.

Senator Eaton: But that does not affect all those people holding mortgages that are putting the banks at risk?

M. Beattie : Chaque fois que les divers paliers de gouvernement ont adopté une nouvelle mesure macroprudentielle pour essayer de freiner l'accélération des prix du logement au Canada, nous avons rédigé une recherche qui a un effet positif sur le crédit. Nous considérons qu'il s'agit là de facteurs positifs. Il est difficile d'analyser à quel point nous en serions si ces choses n'avaient pas été faites, de sorte que nous pensons que ces mesures sont louables et que sans elles, nous nous trouverions dans une situation pire.

La sénatrice Eaton : Monsieur Beattie, renseignez-moi. Lorsque vous avez abaissé la notation des six grandes banques, les avez-vous considérées comme un tout, ou est-ce parce qu'elles avaient toutes besoin de voir leur notation abaissée? S'agit-il davantage d'une moyenne?

M. Beattie : Non, il ne s'agit pas d'une moyenne. Nous les examinerions une à la fois. Dans le cas présent, la détérioration des conditions de crédit constituait le principal facteur de notation.

La sénatrice Eaton : Elles sont donc toutes également responsables de l'abaissement de leur notation.

M. Beattie : C'est une façon de voir les choses.

Je dirais qu'elles se sont toutes engagées de façon importante à offrir du crédit aux consommateurs canadiens. Leurs divisions canadiennes chargées des services aux particuliers et aux entreprises sont, pour chacune, leurs plus importantes activités uniques, de sorte que dans la mesure où il y a un problème dans l'environnement opérationnel qui ajoute un risque pour la dette commerciale et l'endettement des consommateurs, nous en tenons compte. Lorsque nous regardons l'environnement opérationnel, il s'agit de notre analyse fondamentale de chacune des banques. Comme chacune est significativement exposée aux services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada, nous avons estimé qu'il convenait de prendre ces mesures.

D'ailleurs, deux banques n'ont pas vu leur notation abaissée. Nous estimions qu'elles présentaient des caractéristiques précises d'un profil d'entreprise qui faisaient qu'elles seraient moins touchées par un problème dans le marché du logement.

La sénatrice Eaton : Croyez-vous que les mesures prises tant par le gouvernement fédéral que — je ne sais pas pour le Québec, mais je le sais pour l'Ontario. La première ministre Wynne a pris des mesures dans l'espoir de ralentir l'activité dans le marché du logement de Toronto. Croyez-vous que ces mesures auront un effet bénéfique? Est-ce qu'elles fonctionneront? À Vancouver, ils ont fait la même chose.

M. Beattie : Je pense que cette mesure a de toute évidence déjà un effet bénéfique. Reste à voir si elle ralentira complètement ou renversera la tendance à la hausse des prix du logement.

La sénatrice Eaton : Mais cela n'a aucune incidence sur toutes ces personnes qui détiennent des hypothèques qui mettent les banques à risque?

Mr. Beattie: The way that would transmit through to the individual mortgage holders would be if the home on which they've taken debt out suddenly is much less valuable than it used to be, then that would cause them financial duress.

Senator Eaton: We heard testimony last week from members of the Finance Department. I think it was Senator Marshall and I who were tackling him on the issue that if the Bank of Canada's rate goes up, that could send a shock into the housing market. He felt that if the Bank of Canada rate went up that it would be because the Canadian economy had become so strong that it would not affect people carrying mortgages.

Mr. Beattie: I'm neither an economist nor a policy-maker, so what the Bank of Canada does will obviously be undertaken in the context of their responsibilities. I can say that in the past, rising rates in a highly leveraged system tend to put more pressure on the borrowers.

The Chair: Honourable senators, I know that Mr. Beattie has a time frame. We have approximately 10 minutes left. With that, I will call on Senator Galvez, to be followed by Senator Oh.

Senator Galvez: I'm also not an economist but I want to learn.

Yesterday I heard the foreign minister from a South American country. We talked about Moody's and other indicators of the health of banks — not only housing and international debt, but other factors such as the financial sector, the insurance sector, industry and foreign investment. I understand that Canada is not doing well — these banks in particular — with respect to housing, but I'm sure that there are positive aspects that play into the final rating.

In the case of Canada, could you please tell us how the other sectors are influencing this final rate?

Mr. Beattie: As I described in my comments, the macro profile, which is our measure of the health of the operating environment, has inputs from two groups: our sovereign risk group, which is responsible for the rating of the Government of Canada; and our banking area, which I'm responsible for. The areas that you're speaking of that would be much more related to the economic health of the government and of the economy as a whole would really be reflected by the components that go into our macro profile that come from our sovereign group. That's an area outside of my expertise.

What I do is look at the banking aspects of the operating environment, the funding structure, the credit conditions and the structure of the industry itself and overlay those.

M. Beattie : Pour que cela touche les détenteurs individuels d'hypothèques, il faudrait que la valeur de la résidence à l'égard de laquelle ils ont acquis une dette diminue soudainement, et que cette valeur soit nettement inférieure à ce qu'elle était, alors cela entraînerait des difficultés financières pour ces détenteurs d'hypothèques.

La sénatrice Eaton : La semaine dernière, nous avons accueilli un représentant du ministère des Finances. Je pense que c'est la sénatrice Marshall et moi-même qui avons abordé avec lui la question, à savoir que si le taux de la Banque du Canada augmente, cela enverra une onde de choc dans le marché du logement. Selon lui, si le taux de la Banque du Canada augmentait, ce serait parce que l'économie canadienne est devenue tellement vigoureuse que cela n'aurait pas d'incidence sur les personnes qui détiennent des hypothèques.

M. Beattie : Je ne suis ni un économiste ni un décideur, de sorte que la Banque du Canada prendra de toute évidence des mesures en fonction de ses responsabilités. Je peux dire que par le passé, la hausse des taux dans le cadre d'un système très sollicité a tendance à exercer davantage de pression sur les emprunteurs.

Le président : Honorables sénateurs, je sais que M. Beattie a un horaire à respecter. Il nous reste environ 10 minutes. Cela dit, je vais donner la parole à la sénatrice Galvez, suivie du sénateur Oh.

La sénatrice Galvez : Je ne suis pas non plus une économiste, mais je veux apprendre.

Hier, j'écoutais le ministre des Affaires étrangères d'un pays d'Amérique du Sud. Nous parlions de Moody's et d'autres indicateurs relatifs à la santé des banques — non seulement l'endettement international et dans le secteur du logement, mais d'autres facteurs tels le secteur financier, celui de l'assurance, de l'industrie et des investissements étrangers. Je crois comprendre que la situation du Canada n'est pas à son mieux — ces banques, plus particulièrement — pour ce qui est du logement, mais je suis certaine qu'il y a des aspects positifs qui entrent en jeu dans les notations finales.

En ce qui concerne le Canada, pourriez-vous s'il vous plaît nous dire quelle est l'incidence des autres secteurs sur cette notation finale?

M. Beattie : Comme je l'ai indiqué dans mes observations, le macroprofil, qui est notre mesure de la santé de l'environnement opérationnel, repose sur deux groupes : notre groupe du risque souverain, qui est chargé de la notation du gouvernement du Canada; et notre secteur bancaire, dont je suis chargé. Les aspects dont vous parlez, qui seraient beaucoup plus reliés à la santé économique du gouvernement et de l'économie dans son ensemble, seraient véritablement reflétés par les éléments qui entrent dans notre macroprofil et qui viennent de notre groupe souverain. Cet aspect ne relève pas de mon expertise.

Mon travail consiste à examiner les aspects bancaires de l'environnement opérationnel, la structure du financement, les conditions de crédit et la structure de l'industrie elle-même et à les superposer.

I'm afraid your question is a bit outside my area of expertise. I can get information on that from my sovereign colleagues, if that would be helpful.

Senator Galvez: Yes, I would appreciate that.

Senator Oh: Mr. Beattie, Canadian banks are always considered the most conservative banks possible. During the 2008 financial crisis, we were probably one of the most solid banking systems recognized by all the G7 countries.

Mr. Beattie: Yes, indeed.

Senator Oh: Canada was solid on the banking system.

When was the last time Moody's downgraded the six charter banks collectively like this? And how do our charter banks compare to U.S. banks in today's standards?

Mr. Beattie: We took an action not dissimilar to the ones we took in January 2014. The two key drivers of that rating action were high consumer debt-to-income and elevated housing prices. In a way, this is a continuation along that same continuum in terms of deterioration and increased leverage in the system over that period of time.

The Canadian banks were not downgraded during the financial crisis of 2007-08, but at that time, the operating environment in which they did business, primarily here in Canada, was not as leveraged as it is today.

Senator Oh: How do the U.S. banks compare to Canadian banks today?

Mr. Beattie: We have a concept called the baseline credit assessment, which is our foundational starting point for bank analysis. The Canadians banks' baseline credit assessment when compared to the U.S. banking system would be higher on average. The Canadian banks would be in the top 10 per cent of our rated universe of banks around the world, globally.

Senator Cools: I'd like to welcome our witness today, Mr. Beattie.

I find myself a little puzzled by some of your statements and some of your findings. That could mean nothing other than I am very inexperienced in the business of banking, other than banking on a daily basis as most of us do.

In making the findings, you used some elegant language. You spoke about credit worthiness and then you talked about the deterioration of credit conditions. It's elegant language and obviously very specialized to your business. But then you lose me.

Je crains bien que votre question ne soit pas de mon ressort. Je pourrais consulter mes collègues du groupe des risques souverains, si vous voulez.

La sénatrice Galvez : Oui, je vous en serais reconnaissante.

Le sénateur Oh : Monsieur Beattie, les banques canadiennes sont toujours considérées comme les plus conservatrices qui soient. Lors de la crise financière de 2008, nous étions probablement reconnus comme l'un des plus solides systèmes bancaires dans l'ensemble des pays du G7.

M. Beattie : En effet, oui.

Le sénateur Oh : Le Canada était solide pour son système bancaire.

Quelle est la dernière fois que Moody's a abaissé la cote collective des six banques à charte comme cela? Et comment nos banques à charte se comparent-elles avec les banques américaines selon les normes d'aujourd'hui?

M. Beattie : Nous avons pris une mesure qui n'est pas différente de celles que nous avions prises en janvier 2014. Les deux grands déterminants de cette décote étaient le ratio élevé de la dette de consommation sur le revenu et le prix élevé des maisons. En un sens, c'est une progression sur le même continuum de détérioration et d'augmentation du niveau d'endettement dans le système sur cette période.

Les banques canadiennes n'ont pas été décotées pendant la crise financière de 2007-2008, mais, à l'époque, l'environnement d'exploitation où elles opéraient, principalement ici au Canada, n'était pas aussi intense qu'aujourd'hui.

Le sénateur Oh : Comment les banques américaines se comparent-elles aux banques canadiennes aujourd'hui?

M. Beattie : Nous avons un concept appelé l'évaluation du crédit de base, qui est notre point de départ fondamental pour l'analyse des banques. L'évaluation du crédit de base des banques canadiennes serait en moyenne plus élevée que celle du système bancaire américain. Les banques canadiennes seraient globalement dans le premier décile de notre univers coté banques dans le monde.

La sénatrice Cools : J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre témoin d'aujourd'hui, M. Beattie.

Je ne suis pas sûre de bien comprendre certaines de vos déclarations et de vos conclusions. Cela témoigne de mon très peu d'expérience bancaire, qui se limite à gérer au quotidien mon compte bancaire, comme la plupart d'entre nous le faisons.

Pour formuler vos conclusions, vous avez utilisé un langage élégant. Vous avez parlé de capacité financière, puis de détérioration des conditions de crédit. Le langage est élégant et manifestement très spécialisé et propre à votre activité. Mais là vous me perdez.

You tell me you're making these decisions by a majority vote. Voting is never a precise business. People vote quite often for emotional reasons. Could you give me greater insight? Tell me what your instruments of measurement are.

Mr. Beattie: The key inputs to our bank ratings are as I described in the piece. We start with the foundational assessment of the operating environment; that is, has it gotten better or worse? Our view is even a very strong bank in a poor operating environment is more likely to default on its obligations than that same bank in a stronger operating environment. That's the starting point.

We then look at the solvency metrics that we use, which are asset quality, capital and profitability. We add to that our assessment of the liquidity of the banks, because often bank confidence is tied to liquidity considerations and the ability to raise funding. We look at the liquidity and the reliance on wholesale funding, which is more confidence sensitive than deposits.

Those are the key building blocks that we use to assess any given bank. We try to be as transparent in our discussion of each individual bank and their strengths and weaknesses on those measures.

We use metrics and compare those them globally, using the macro profile as a way to equalize across countries.

We then add in qualitative issues, and perhaps some secondary quantitative measures if the situation warrants, around diversification, governance issues and corporate behaviour.

Finally, we take a look at any support available, either from affiliates or from governments.

As I mentioned earlier, historically we've always assumed that the Canadian government, for reasons of financial stability, would support a troubled institution. I think it's easy to understand that if the bail-in regime is put in place, which clearly says taxpayers will not pay the bill if, in the future, a Canadian bank gets into trouble, that will infer that the level of support in Canada has been reduced — not necessarily eliminated, but reduced.

Senator Cools: You are speaking more about social sciences rather than the hard mathematical sciences of measurement.

Mr. Beattie: No, we use strict, calibrated financial metrics. We have "problem loans to total assets" as a metric to gauge asset quality. We have "total capital to total assets" as a measure to gauge capital adequacy. We use a number of metrics that have been back-tested and have been found to be predictive of future problems.

Senator Cools: But your final decision is made by a vote.

Vous me dites que vous prenez ces décisions par vote majoritaire. Le vote n'est jamais précis. On vote souvent avec son cœur. Pourriez-vous m'expliquer un peu plus? Parlez-moi de vos instruments de mesure.

M. Beattie : Les principaux éléments de nos cotes bancaires sont ceux que j'ai décrits dans le document. Nous commençons par l'évaluation fondamentale de l'environnement d'exploitation : est-il mieux ou pire? Selon nous, même une très solide banque dans un piètre environnement d'exploitation risque plus d'être en défaut du respect de ses obligations que la même banque dans un solide environnement d'exploitation. C'est le point de départ.

Ensuite, nous analysons nos mesures quantitatives de solvabilité, soit la qualité de l'actif, le capital et la rentabilité. Nous ajoutons cela à notre évaluation de la liquidité des banques, parce que la confiance bancaire est souvent liée à des considérations de liquidité et à la capacité de réunir des fonds. Nous examinons la liquidité et la mesure de la dépendance à l'égard du financement de gros, où la confiance est une considération plus névralgique que les dépôts.

Voilà les éléments essentiels qui servent à évaluer une banque. Nous cherchons à être aussi transparents dans notre analyse des banques individuelles et de ses points forts et de ses faiblesses selon ces mesures.

Nous utilisons des mesures quantitatives et les comparons au niveau d'ensemble, à l'aide du macro-profil comme moyen de péréquation entre les pays.

Nous ajoutons ensuite les considérations qualitatives et, peut-être, si la situation le justifie, certaines mesures quantitatives secondaires comme la diversification, la gouvernance et le comportement d'entreprise.

Enfin, nous nous attardons à l'aide disponible des affiliées ou des gouvernements.

Comme je l'ai mentionné, nous avons toujours tenu pour acquis que le gouvernement canadien se porterait au secours d'une institution en difficulté, pour des raisons de stabilité financière. On comprendra facilement que, si le régime de secours est mis en place, et qu'il prévoit clairement que les contribuables n'assumeront pas la facture s'il arrive qu'une banque canadienne connaisse des difficultés, cela signifiera que le niveau d'aide au Canada a été réduit — pas nécessairement éliminé mais réduit.

La sénatrice Cools : Vous parlez davantage de sciences sociales que des sciences mathématiques pures de la mesure.

M. Beattie : Non, nous utilisons des mesures financières rigoureuses et calibrées. Nous avons un ratio « prêts problèmes sur l'actif total » pour mesurer la qualité de l'actif. Nous avons le ratio « capital total sur l'actif total » pour évaluer la suffisance du capital. Nous utilisons plusieurs mesures quantitatives qui ont été testées et se sont révélées de bons prédicteurs des problèmes à venir.

La sénatrice Cools : Mais la décision finale se prend au vote.

Mr. Beattie: The final decision is made by a vote in committee, correct. That's the way the firm works and I believe most rating agencies use a similar method.

Senator Cools: Okay. Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: Thank you very much for your presentation on such a specialized topic; it is very much appreciated. You said one of the deciding factors in your assessment is Canada's macro profile, which is influenced by credit conditions in Canada, including consumer credit. Why have you downgraded six major banks? The Fédération des caisses Desjardins du Québec, which is in a similar environment as the other banks in Canada, was not downgraded. I understand that the last rating dates back to 2014?

[*English*]

Mr. Beattie: I'm not the lead analyst for the Desjardins Group. However, I can tell you that when we discussed it in committee, we had two major reasons for excluding it from this action. The first one is that it's not strictly a banking organization. It derives a large proportion of its earnings from personal and commercial property and casualty insurance and life insurance, and we didn't feel that those were lines of business that would be impacted by the concerns we had about the credit conditions in Canada.

We also looked at its exposure to the housing markets with the highest amount of house price increases, those being the Greater Toronto Area and the Greater Vancouver area, and the Desjardins Group, through its *caisses*, is almost exclusively involved in Quebec. So it was less likely to have exposure to the housing risks that we were most concerned about in our action.

I'm sorry, was there a second part to the question?

[*Translation*]

Senator Forest: That explains the more specific features of the Desjardins group. My last question is as follows. Did I understand correctly that the last time that Canadian banks were downgraded was in 2014?

[*English*]

Mr. Beattie: Yes. In 2014, I was involved in that action as well and it was frankly prompted by similar concerns around elevated housing prices and the high consumer debt-to-income. Our methodology was not as explicit in the measurements that we now use for the operating environment, but there was a very strong sense that there was a growing level of leverage in the system as a whole that put downward pressure that we felt needed to be reflected in the ratings at that time.

M. Beattie : La décision finale se prend au vote en comité, c'est juste. C'est ainsi que nous travaillons et, sauf erreur, la plupart des agences de notation utilisent une méthode semblable.

La sénatrice Cools : Très bien. Merci.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Merci beaucoup de votre présentation, qui est fort appréciée, dans un domaine aussi spécialisé. Vous dites que l'un des facteurs déterminants de votre évaluation est le macro-profil canadien, qui est influencé par les conditions de crédit du Canada, compte tenu du consommateur. Qu'est-ce qui explique que vous avez décoté six banques importantes? À titre d'exemple, la Fédération des caisses Desjardins du Québec, qui se trouve dans un environnement canadien similaire à d'autres banques, n'a pas obtenu les mêmes résultats. Les dernières cotes, si j'ai bien compris, remontent à 2014?

[*Traduction*]

M. Beattie : Je ne suis pas l'analyste principal du Groupe Desjardins. Je peux quand même vous dire que, lorsque nous en avons discuté en comité, nous avions deux grandes raisons pour l'exclure de l'exercice. D'abord elle n'est pas à strictement parler une banque. Elle tire une grande proportion de ses bénéfices de l'assurance des risques divers aux niveaux personnel et commercial et de l'assurance-vie, et nous n'avons pas jugé que c'était là des secteurs d'activité risquant d'être touchés par les craintes que nous avions au sujet des conditions de crédit au Canada.

Nous avons aussi étudié son exposition aux marchés de l'habitation avec les plus fortes hausses du prix des maisons, celles qui se trouvent dans la région du Grand Toronto et la région du Grand Vancouver, et le Groupe Desjardins, par ses caisses, opère presque exclusivement au Québec. Il risquait donc moins d'avoir une position de risque de logement, qui nous inquiétait le plus dans notre analyse.

Désolé, quelle était la deuxième partie de notre question?

[*Français*]

Le sénateur Forest : Cela m'explique les particularités plus spécifiques au groupe Desjardins. Ma dernière question est la suivante : ai-je bien compris que, la dernière fois où l'on avait décoté des banques canadiennes, c'était en 2014?

[*Traduction*]

M. Beattie : Oui. En 2014, j'ai participé à cette décote également et, bien honnêtement, elle était motivée par des préoccupations semblables au sujet du prix élevé des logements et du niveau élevé d'endettement des consommateurs par rapport à leur revenu. Notre méthodologie n'était pas aussi explicite que pour les mesures que nous utilisons aujourd'hui pour l'environnement d'exploitation, mais il y avait un très net sentiment de croissance de l'utilisation du système dans son

It's a continuum. It's not something that's a step function and you reach this point and you make a move. Judgment is involved in deciding when another rating action is required.

[*Translation*]

Senator Forest: In short, looking at the broader picture, it is clear that when we compare ourselves, being downgraded is never a good thing. From what you have said, compared to the international banking system as a whole, our banking institutions are still doing very well.

[*English*]

Mr. Beattie: Yes, that's absolutely the case. These are amongst the highest-rated banks globally by Moody's. We feel they are very prudently managed institutions that have performed extremely well and consistently over time. It's a small decrement in their standing, but they remain very highly rated banks.

The Chair: I have a few questions, Mr. Beattie, reflective of banks' assets. Are there certain types of assets at greater risk than others?

And what tools do the banks have to protect themselves from what we call the external shocks?

Mr. Beattie: On the first part of your question around what would be the more concerning classes of assets, quite frankly, even though the bulk of consumer debt is tied up in mortgage debt — somewhere around 60 per cent of total consumer debt would be related to housing — that's not where we expect to see large incremental losses if there were to be a stress event. It would be the less well-secured asset classes: the credit card balances, the indirect auto — even though it is collateralized by a vehicle, it's not as good collateral as a home — and unsecured lines of credit. Those would be the asset classes where we expect to see much larger losses given default. Once a default happens in a mortgage, you still have the collateral to offset the loss. When there is a default on a credit card, it's usually a 100 per cent write-off.

The Chair: When we look at housing, and we saw what happened south of our border in 2008, how do you rate the housing aspect in Canada in terms of influencing that downgrade?

Mr. Beattie: Our view of the housing risk in Canada as a contributor towards private debt-to-GDP, which was our primary metric in the credit conditions, is that it's obviously an important contributor to that concern. But the Canadian housing market, as I mentioned earlier, has several very favourable structural features that protect the banks from losses in housing, which include the CMHC, the low levels of sub-prime, the low levels of origination

ensemble qui exerçait une pression à la baisse que nous avons jugé nécessaire de refléter dans les notations à ce moment-là.

C'est un continuum. Ce n'est pas une fonction échelonnée, et il faut prendre une décision après un point donné. Il y a une part de subjectivité dans la décision de revoir une cote.

[*Français*]

Le sénateur Forest : En résumé, si l'on regarde le portrait global, il est clair que lorsqu'on se compare, une décote, ce n'est jamais une bonne nouvelle. Selon vos propos, si l'on se compare à l'ensemble du système bancaire mondial, nos institutions bancaires font tout de même très bonne figure.

[*Traduction*]

M. Beattie : Oui, c'est très juste. Elles sont parmi les mieux cotées au monde chez Moody's. Nous pensons qu'elles sont des institutions gérées avec la plus grande prudence qui ont connu d'excellents résultats de façon constante au fil du temps. C'est une diminution d'une coche de leur classement, mais elles demeurent des banques très bien cotées.

Le président : J'ai quelques questions, monsieur Beattie, au sujet de l'actif des banques. Certains types d'actifs sont-ils plus à risque que d'autres?

Et de quels mécanismes les banques disposent-elles afin de se protéger de ce que nous appelons les chocs externes?

M. Beattie : Pour la première partie de votre question au sujet des catégories d'actifs qui seraient les plus inquiétantes, bien honnêtement, même si le gros de la dette de consommation est sous forme de dette hypothécaire — environ 60 p. 100 de la dette de consommation totale est reliée au logement — ce n'est pas là que nous prévoyons d'importantes augmentations de pertes en cas de crise. Ce serait dans les catégories d'actifs moins bien garantis : les soldes de carte de crédit, le crédit automobile indirect — il est garanti par un véhicule, mais cette garantie n'est pas aussi bonne qu'une maison — et les marges de crédit non garanties. Telles seraient les catégories d'actifs où nous prévoyons les plus grandes pertes en cas de défaut. En cas de défaut hypothécaire, vous avez toujours la garantie pour compenser la perte. Lorsque c'est un compte de carte de crédit qui est en défaut, on a habituellement une radiation totale.

Le président : Dans le cas du logement, nous avons vu ce qui est arrivé au sud de la frontière en 2008. Quelle note attribuez-vous à l'immobilier au Canada comme facteur d'influence de cette décote?

M. Beattie : Notre optique du risque de logement au Canada comme facteur d'endettement privé par rapport au PIB, qui est notre principale mesure quantitative des conditions de crédit, est qu'il est manifestement un important facteur de cette préoccupation. Mais le marché canadien de l'habitation, comme je l'ai mentionné tantôt, présente plusieurs caractéristiques structurelles très favorables qui protègent les banques contre les

for distribution type activity that we feel, in comparison to the conditions in place in the U.S. prior to the housing crash, are positive influences.

The Chair: Mr. Beattie, as we conclude this first element of our study on the estimates, I am informed that the Senate Finance Committee has received Moody's, so I want to thank you very much for accepting our request to be here today.

Mr. Beattie: Absolutely. Thank you for having me.

The Chair: If there is any follow-up, we will write to you through the clerk to bring that to your attention.

[*Translation*]

Senator Forest, do you have another question?

Senator Forest: Simply a comment. I hope Moody's will not make a habit of downgrading our banks to get an invitation here in the future.

The Chair: Thank you, Senator Forest; I thought you had a question.

[*English*]

Mr. Beattie, thank you very much.

Honourable senators, for our second panel we have the distinction of having with us Ms. Cheng Hoon Lim, Assistant Director for the Western Hemisphere Department of the International Monetary Fund.

Thank you very much for accepting our invitation. I'll ask you to make your presentation, to be followed by questions from senators.

[*Translation*]

Ms. Lim, please go ahead.

[*English*]

Cheng Hoon Lim, Assistant Director for the Western Hemisphere Department, International Monetary Fund: Thank you, Mr. Chair, and members of the committee for inviting us to be here this afternoon.

For those of you who may be unfamiliar with the IMF, the International Monetary Fund, let me give you a bit of background information.

We are a cooperative institution of 189 member countries. Our core responsibility is to oversee the international monetary system and to monitor the economic and financial policies of its member countries.

pertes dans le logement; en particulier la SCHL, les faibles niveaux de prêt à risque, et les faibles niveaux d'activité du type production pour distribution que nous ressentons, par comparaison avec les conditions qui régnaient aux États-Unis avant l'effondrement du marché du logement, sont des influences positives.

Le président : Monsieur Beattie, au terme de ce premier volet de notre étude du budget, on m'informe que le Comité sénatorial des finances a reçu Moody's, et je tiens à vous remercier beaucoup d'avoir accepté notre demande de comparaître aujourd'hui.

M. Beattie : Absolument. Merci de m'avoir reçu.

Le président : S'il y a un suivi quelconque à faire, nous vous écrirons par l'entremise de la greffière pour vous en faire part.

[*Français*]

Sénateur Forest, avez-vous une autre question?

Le sénateur Forest : Simplement un commentaire. Il ne faudrait pas que Moody's prenne l'habitude de décoter les banques pour se faire inviter chez nous à l'avenir.

Le président : Merci, sénateur Forest, je croyais que vous aviez une question.

[*Traduction*]

Monsieur Beattie, merci beaucoup.

Honorables sénateurs, pour notre deuxième groupe de témoins, nous avons l'honneur d'accueillir Mme Cheng Hoon Lim, sous-directrice du Département de l'hémisphère occidental du Fonds monétaire international.

Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Je vous demanderai de faire votre présentation, qui sera suivie des questions des sénateurs.

[*Français*]

Madame Lim, la parole est à vous.

[*Traduction*]

Cheng Hoon Lim, sous-directrice du Département de l'hémisphère occidental, Fonds monétaire international : Merci, monsieur le président, et mesdames et messieurs, de votre invitation à comparaître cet après-midi.

Pour ceux d'entre vous qui ne connaissez peut-être pas bien le FMI, le Fonds monétaire international, voici un peu d'information de contexte.

Nous sommes une institution coopérative de 189 pays membres. Notre responsabilité de base consiste à surveiller le système monétaire international et à suivre les politiques économiques et financières de nos pays membres.

As part of this surveillance process, which takes place at the global, regional and country levels, the IMF identifies potential risks to stability, and we recommend appropriate policy adjustments needed to sustain economic growth and to promote economic and financial stability.

As it happens, we are currently engaged with the Canadian authorities on this annual consultation process, and not surprisingly, the housing market has come up as an important issue for the economy.

In fact, it is hard to avoid reading about the housing market. It is in the news almost on a daily basis, and I think that's probably because of the problems at Home Capital, even though it is not a systemic case and the event was isolated. The ratings downgrade by Moody's has sparked broader concerns about the health of the housing market.

Now, what are these concerns? What is driving these concerns? There are three that are often cited.

First is the fact that Canada's largest banks have a sizeable exposure to the housing sector. The big six banks account for about 93 per cent of total banking system assets. They allocate about a third — 35 per cent — of their total assets to consumer and mortgage lending and draw 50 per cent of their total revenues from these loans. Mortgage lending alone accounts for 45 per cent of the banks' total loans.

The second factor that's commonly cited is the fact that Canadian households have a very high level of debt. You heard earlier from Mr. Beattie that household debt to disposable income was an issue for the institution for Moody's, in terms of their downgrade: The household debt to disposable income ratio has reached 170 per cent. This is among the highest in G7 economies.

The third factor is the rapid acceleration of house prices that we have seen in the past two years in Vancouver and in the past few months in Toronto, and they have occurred at a rate that is difficult to justify by fundamentals.

According to a survey on affordability, Vancouver house prices rose the equivalent of a full year's household income in one year.

Now, these concerns are valid, but what I would like to emphasize today is that we should keep them in perspective. The housing market is overheated, but the hot spots are mainly concentrated in Vancouver and Toronto. The high level of debt is a vulnerability for the financial system given the banks' exposure, but there are safeguards in place to ensure the resilience of the banking system.

Dans le cadre de ce processus de surveillance, qui se situe aux niveaux mondial, régional et national, le FMI repère les risques éventuels pour la stabilité, et il recommande les rajustements de politiques qui s'imposent pour soutenir la croissance économique et promouvoir la stabilité économique et financière.

Il se trouve que nous travaillons actuellement avec les autorités canadiennes à ce processus de consultation annuelle et, chose qui ne surprendra personne, le marché de l'habitation s'est imposé comme enjeu important pour l'économie.

De fait, il est difficile d'éviter de lire les analyses du marché de l'habitation. Le marché de l'habitation est dans l'actualité presque tous les jours, et c'est probablement à cause des problèmes de Home Capital, qui n'est pourtant pas un cas systémique mais un événement isolé. La décote Moody's a déclenché des inquiétudes plus vastes pour la santé du marché de l'habitation.

Or, quelles sont ces inquiétudes? D'où viennent-elles? Il y en a trois qui sont fréquemment citées.

En premier lieu, il y a le fait que les plus grandes banques canadiennes ont une grande exposition au secteur de l'habitation. Les six grandes banques représentent 93 p. 100 des actifs totaux du système bancaire. Elles attribuent environ un tiers — 35 p. 100 — de leur actif total aux prêts à la consommation et aux prêts hypothécaires, dont ils tirent 50 p. 100 de leur chiffre d'affaires. Les prêts hypothécaires à eux seuls pèsent 45 p. 100 des prêts totaux des banques.

Le deuxième facteur fréquemment cité est le très haut niveau d'endettement des ménages canadiens. M. Beattie vous a expliqué tantôt que la dette des ménages par rapport au revenu disponible est un problème pour l'institution chez Moody's, au niveau de leur décote : le ratio de la dette des ménages par rapport au revenu disponible a atteint 170 p. 100. C'est l'un des plus élevés des économies du G7.

Le troisième facteur est l'accélération rapide du prix des logements que nous avons observée ces deux dernières années à Vancouver et ces quelques derniers mois à Toronto, et qui a progressé à un rythme difficile à expliquer par les indicateurs de base.

Selon un sondage sur l'abordabilité, le prix des maisons à Vancouver a monté de l'équivalent d'une année complète du revenu du ménage.

Certes, ces préoccupations sont valides, et j'aimerais souligner aujourd'hui que nous devons les garder en perspective. Le marché de l'habitation est en surchauffe, mais les points chauds sont principalement concentrés à Vancouver et à Toronto. Le niveau élevé de la dette est un point de vulnérabilité pour le système financier étant donné l'exposition des banques, mais il y a des protections en place pour assurer la résilience du système bancaire.

OSFI exercises very strict supervision. It continually updates its expectations of underwriting standards by banks. These are the B-20 guideline that it issues to banks on all their mortgage underwriting.

The banking system has adequate capital and liquidity buffers. Mortgages in Canada are full-recourse loans except in two provinces.

Finally, a significant portion of mortgages in Canada are backed by the full faith of the government.

In addition, the authorities have been proactively responding to developments in the housing market. They have introduced prudential and tax-based measures to reduce housing imbalances and to mitigate risk.

We welcome these measures and we see they are beginning to show some evidence of working to reduce housing imbalances, but given the facts that household debt is so high and that the banking exposure is significant, we would recommend further strengthening the resilience of the household and banking sector. In this regard we have three recommendations.

The first is the further tightening of prudential and tax-based measures to mitigate speculative and investment activity. Among these measures we would encourage the authorities to consider putting a cap on household debt to income. This would be the amount of debt that a borrower can borrow from a bank, to limit it to a certain threshold of the income that the borrower earns.

In general, however, we would recommend that these measures not discriminate between residents and non-residents. Thus far we do not see evidence to suggest that non-resident activity is the main driver of rising house prices.

The second recommendation is for greater coordination between federal and provincial regulators to strengthen surveillance and to resolve emerging problems in a timely fashion.

And our third recommendation is to provide dedicated resources — and I know that the federal government now has allocated funds in the budget to do this — to collect more comprehensive data in real estate transactions. This is important to better understand the underlying dynamics — how they change; who buys and who sells — and to improve the effectiveness of the authorities' policy response and prevent circumvention.

I will stop there and I'm happy to take your questions.

Senator Marshall: Thank you very much for being here today. I did read your 2016 report called *Article IV Consultation*. It's a multi-page document. I was interested in the area where you talking about Canada and the risk-assessment matrix. Was there a

Le BSFI exerce une surveillance très serrée. Il révise continuellement ses attentes en matière de normes de souscription par les banques. C'est la ligne directrice B-20 qu'il émet aux banques au sujet de toute leur souscription hypothécaire.

Le système bancaire a des coussins suffisants de capital et de liquidité. Les prêts hypothécaires au Canada sont des prêts à plein recours, sauf dans deux provinces.

Enfin, une proportion importante des prêts hypothécaires au Canada sont pleinement garantis par le gouvernement.

Par ailleurs, les autorités ont réagi proactivement à la conjoncture du marché de l'habitation. Elles ont institué des mesures prudentielles et fiscales pour corriger les déséquilibres de l'habitation et atténuer les risques.

Nous faisons bon accueil à ces mesures et nous constatons qu'elles commencent à avoir l'air de fonctionner pour réduire les déséquilibres de l'habitation, mais étant donné que la dette des ménages est si élevée et que l'exposition des banques est si considérable, nous recommanderions un nouveau renforcement de la résilience du secteur des ménages et des banques. À cet égard, nous avons trois recommandations.

La première est le renforcement des mesures prudentielles et fiscales pour tempérer l'activité de spéculation et d'investissement. Parmi ces mesures, nous encouragerions les autorités à envisager de plafonner le ratio de la dette des ménages sur leur revenu. Il s'agirait du montant de dette qu'un emprunteur pourrait contracter auprès d'une banque, pour la limiter à un certain seuil du revenu de l'emprunteur.

En général, par contre, nous recommanderions que ces mesures ne fassent pas de distinction entre résidants et non-résidents. Jusqu'ici, rien n'indique que l'activité des non-résidents est le principal facteur d'augmentation du prix des maisons.

La deuxième recommandation vise une plus grande coordination entre les organismes fédéraux et provinciaux de réglementation pour resserrer la surveillance et résoudre les problèmes dès qu'ils surgissent.

Et notre troisième recommandation est de dégager des ressources spécialisées — et je sais que le gouvernement fédéral a maintenant des fonds pour cela dans le budget — afin de recueillir plus de données détaillées sur les transactions immobilières. C'est important pour mieux comprendre la dynamique sous-jacente — comment elle évolue; qui achète et qui vend — et améliorer l'efficacité des politiques qui dictent la réponse des autorités et empêcher de les déjouer.

Je m'arrête ici et je serai heureuse de répondre à vos questions.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup de votre présence. J'ai lu votre rapport de 2016 intitulé *Consultation au titre de l'article IV*. C'est un document de plusieurs pages. J'ai été intéressée par le point où il est question du Canada et de la

risk assessment? What was the result of the risk-assessment matrix for Canada?

Ms. Lim: The risk-assessment matrix is a framework for us to think about what possible shocks could affect the Canadian economy. In the report in front of you, one of the risks we looked at a sharp house price correction.

As I said earlier, there is a strong linkage between the housing sector and the banking system. If, for some reason, there is a shock to the system, such as unemployment going up, which affects the ability of households to earn income, this would affect their ability to service that debt and as a result it would have implications on banks' portfolios. It is a way for us to think through the channels by which a negative shock could affect the Canadian economy.

Senator Marshall: What kind of rating did Canada get last year? You're probably working on your 2017 report. This shows a category of high, then medium-high, another medium-high and a medium. Where would Canada have fallen?

Ms. Lim: In terms of the housing sector, the impact is high in the sense that if there is a shock to the housing sector the economy will know it; the economy will feel it.

When we assess, just as Moody's does, when you think about a shock there are two ways to think about it: One is the probability of the event happening and the other is the impact. On the impact, we see a high impact because the housing sector is an important component of the Canadian economy.

In terms of probability of it happening, we see a lower probability. I think in last year's report it was low to medium.

Senator Marshall: When I look at that assessment, I think this is probably something that buffered the conclusion in that it says the impact on the banking system would be severe but mitigated by mortgage insurance, CMHC and private insurers' own loss-absorbing capacity.

Could you talk about mortgage insurance, CMHC's role and how that links up to the federal government in Canada? That's one of the areas that I'm concerned about. CMHC is a Crown corporation, so what happens at CMHC will have a direct impact on the Government of Canada's operating results and fiscal position. You're looking at CMHC and saying they are going to be there and they carry quite a bit of mortgage insurance, so that's a buffer. Could you talk about that?

Ms. Lim: You're right. What happens at CMHC will impact the government's balance sheet, but I would note that CMHC increased its capital buffer by raising the mortgage premium. I think this was a year ago. It had a sort of a ladder structure so that loans with the highest LTD, meaning loans that are the

matrice d'évaluation des risques. Y a-t-il eu une évaluation des risques? Quel a été le résultat de la matrice d'évaluation des risques pour le Canada?

Mme Lim : La grille d'évaluation des risques est un cadre qui oriente notre réflexion sur les chocs possibles qui pourraient se répercuter sur l'économie canadienne. Dans le rapport que vous avez sous les yeux, un des risques que nous avons analysés est une correction très marquée du prix des maisons.

Comme je l'ai dit plus tôt, il y a un lien fort entre le secteur de l'habitation et le système bancaire. Si, pour une raison quelconque, il devait survenir un choc dans le système, comme une hausse du chômage, qui se répercuterait sur la capacité des ménages de gagner un revenu, cela diminuerait leur capacité d'assurer le service de leur dette, ce qui aurait des répercussions sur les portefeuilles des banques. C'est une façon pour nous d'analyser les canaux par lesquels un choc négatif pourrait se répercuter sur l'économie canadienne.

La sénatrice Marshall : Quelle cote le Canada a-t-il eue l'an dernier? Vous travaillez probablement à votre rapport de 2017. Cela révèle une probabilité élevée, puis moyenne à élevée, une autre moyenne à élevée et, enfin, une moyenne. Où le Canada se serait-il situé?

Mme Lim : Pour ce qui est du secteur de l'habitation, l'impact est élevé en ce sens que, s'il y a un choc dans le secteur de l'habitation, l'économie le saura, l'économie le ressentira.

Dans notre évaluation, comme dans celle de Moody's, il y a deux façons d'envisager un choc : la première est la probabilité de survenance de l'événement et l'autre est son impact. Côté impact, nous voyons un impact élevé parce que le secteur de l'habitation est un volet important de l'économie canadienne.

Quant à la probabilité de sa survenance, nous considérons que la probabilité est moindre. Dans le rapport de l'an dernier, sauf erreur, elle était de faible à moyenne.

La sénatrice Marshall : Cette évaluation me fait penser que c'est quelque chose qui a probablement atténué la conclusion : en effet, on y voit que l'impact sur le système bancaire serait grave, mais atténué par l'assurance hypothécaire et la capacité de la SCHL et des assureurs privés d'absorber des pertes.

Pourriez-vous nous parler de l'assurance hypothécaire, du rôle de la SCHL et de la façon dont cela se rattache au gouvernement fédéral au Canada? C'est l'une des questions qui me préoccupent. Ce qui se passe à la SCHL aura des répercussions directes sur les résultats d'exploitation et la position budgétaire du gouvernement du Canada. Vous examinez la SCHL et dites qu'elle sera là et qu'elle souscrit un gros volume d'assurance hypothécaire, qui lui procure donc un coussin. Pourriez-vous nous en parler?

Mme Lim : Vous avez raison. Ce qui se passe à la SCHL aura un impact sur le bilan du gouvernement, mais je vous signale que la SCHL a augmenté sa réserve de capitaux en haussant le montant de la prime hypothécaire. C'était il y a un an, je crois. La société avait établi une structure en échelle de sorte que la prime

highest risk, have a higher increase in the mortgage premium.

I think that CMHC is prudent in its actions. It's ensuring that it has sufficient capital to be able to withstand a shock to the housing sector that would entail a contingent liability on their balance sheet.

Senator Marshall: When you talk about a shock, give us an example of what could happen that would be considered a shock.

Ms. Lim: For example, there is a shift to trade protectionism and economic fragmentation, and that shift in policies around the advanced economies causes a decline in global trade.

Canada, as we know, is an economy that is open in the sense that it is highly reliant on cross-border flows on trade. If there is a shock to global trade and that leads to a decline in other countries' demand for Canada's goods, that would mean fewer jobs for Canadians. Unemployment would go up, and that would be a shock.

Senator Marshall: What about interest rates? Right now interest rates are very low. We've seen a lot of articles in the media lately about surveys saying that many consumers are on the brink, that they can barely manage their household expenses now. And we're seeing articles saying that interest rates should go up. Would that be another example of a shock to the system?

Ms. Lim: Yes, that would be another example of a shock to the system.

I would note that the authorities, I think in October last year, have made the qualification criteria more stringent. In other words, if you want to take out an insured mortgage, you will need to qualify now not just at the posted interest rate, but at the posted rate plus another 2 percentage points. This is to suggest that the households that take on these mortgages would be more resilient to an increase in interest rates, at least up to the additional 2 percentage point stress test.

Senator Marshall: I don't know if this question falls within your area of expertise, but I keep seeing articles that talk about how the housing sector is such a big part of our gross domestic product. I think you were saying earlier that you have 189 member countries, and I thought you said we're the highest in the G7 countries regarding private sector debt to GDP.

What normal percentage of GDP should the housing sector represent? Is that a question you can answer?

hypothécaire des prêts avec le ratio prêts/dépôts le plus élevé, c'est-à-dire les prêts qui présentent le risque le plus élevé, augmentait davantage.

J'estime que la SCHL agit avec prudence. Elle s'assure de disposer de capitaux suffisants pour résister à un choc dans le secteur du logement qui ajouterait un passif éventuel à son bilan.

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous nous donner un exemple de ce qui serait considéré comme un choc?

Mme Lim : Par exemple, en raison d'une tendance au protectionnisme commercial et à la fragmentation économique, cette évolution des politiques entraîne une baisse du commerce mondial au sein des économies avancées.

Comme nous le savons, l'économie du Canada est ouverte, c'est-à-dire qu'elle dépend grandement des flux transfrontaliers du commerce. S'il y a un choc pour le commerce mondial qui entraîne une baisse de la demande d'autres pays pour les biens canadiens, il y aura moins d'emplois pour les Canadiens. Le chômage augmenterait donc, et ce serait un choc.

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il des taux d'intérêt? À l'heure actuelle, les taux d'intérêt sont très bas. De nombreux reportages récemment parus dans les médias ont fait état de sondages selon lesquels de nombreux consommateurs peinent à joindre les deux bouts, et peuvent à peine gérer leurs dépenses domestiques à l'heure actuelle. D'autres reportages nous apprennent que les taux d'intérêt vont augmenter. Serait-ce un autre exemple de choc pour l'économie?

Mme Lim : Oui, ce serait un autre exemple.

Je tiens à souligner que les autorités, en octobre dernier je crois, ont resserré les critères d'admissibilité. Autrement dit, si vous souhaitez contracter un emprunt hypothécaire assuré, vous devez désormais vous qualifier non seulement au taux d'intérêt affiché, mais aussi au taux affiché majoré de deux points de pourcentage. Ce resserrement vise à s'assurer que les ménages qui contractent ces emprunts résisteront davantage à une augmentation des taux d'intérêt, au moins jusqu'à concurrence du critère des deux points de pourcentage supplémentaires.

La sénatrice Marshall : Je ne sais pas si cette question relève de votre champ de compétence, mais je lis constamment dans les médias que le secteur du logement représente une importante composante de notre produit intérieur brut. Vous avez dit plus tôt que votre organisation regroupe 189 pays membres, et que nous étions au premier rang des pays du G7 en ce qui concerne la dette du secteur privé par rapport au PIB.

Quel pourcentage du PIB le secteur du logement devrait-il normalement représenter? Est-ce une question à laquelle vous pouvez répondre?

Ms. Lim: That's a very good question and a very difficult one to answer. There are different thresholds, but clearly when private debt to GDP exceeds 100 per cent of income, we would want to pay attention to that.

Senator Marshall: Thank you very much.

Senator Eaton: You were talking about shocks to the system. I was thinking about softwood lumber being a shock to many provinces: Quebec, British Columbia, New Brunswick. So we have that shock going on right now.

We have a debt that is forecast to be about $125 billion over the next five years.

You raised the issue in one of your letters of 2016 about oil recovery. Well, the price of oil hasn't been that firm. Now, to add to everything else, we have the NDP and Green alliance in British Columbia, which will perhaps delay if not cancel the Kinder Morgan pipeline altogether, unless the federal government comes down hard.

Do you see all those things coming together to drag us down, or do you feel reasonably optimistic about the future, the next year or so?

Ms. Lim: We don't really comment on specific transactions or specific deals.

Senator Eaton: But if you look at the overall picture, if you look at oil prices not climbing, a pipeline in doubt, debt?

Ms. Lim: Obviously a high oil price is good for the Canadian economy, but going forward, one thing I think we need to keep in mind is that the 2014 oil shock actually prompted many of the oilsands companies to rationalize their operations, which means they cut costs. They are actually able to operate at a much lower oil price today than they could two years ago.

Even though oil prices are probably going to be range-bound between 45 to 55, we don't see that as impacting oil firms in the way that it did in 2014.

Senator Oh: Thank you for your information.

Canadian housing prices, compared to any other part of the world, are probably still the lowest. It is one of the best countries to live in the world. I travel around. Our house prices are the lowest compared to Asia and Europe.

Your concern is that household debt is so high, but Canada is so big. The only two cities that are affected are Toronto and Vancouver. In the rest of the country, house prices still probably remain the same or are only up maybe 10 per cent to 15 per cent.

Mme Lim : C'est une très bonne question, mais il est très difficile d'y répondre. Il existe différents seuils, mais il est clair que lorsque la dette du secteur privé par rapport au PIB dépasse 100 p. 100 du revenu, il faut faire preuve de vigilance.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

La sénatrice Eaton : Vous parlez de chocs pour le système, et je me disais que les problèmes dans le domaine du bois d'œuvre représentaient un choc pour de nombreuses provinces, notamment le Québec, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick. Nous observons donc un choc en ce moment même.

Notre dette devrait atteindre environ 125 milliards de dollars dans les cinq prochaines années.

Vous avez soulevé la question dans l'une de vos lettres de 2016 concernant la reprise dans le secteur du pétrole. Or, les prix du pétrole n'ont pas remonté comme prévu. Comble de malheur, nous assistons maintenant à une alliance entre les néo-démocrates et les verts en Colombie-Britannique qui pourrait retarder, voir annuler le projet du pipeline Kinder Morgan, à moins que le gouvernement fédéral ne réagisse avec fermeté.

Estimez-vous que tout cela nous entraîne vers le fond, ou voyez-vous au contraire des motifs pour afficher un optimisme raisonnable quant à l'avenir, disons pour la prochaine année ou les suivantes?

Mme Lim : Nous avons pour principe de ne pas commenter de transactions ou d'ententes en particulier.

La sénatrice Eaton : Mais si vous examinez le portrait d'ensemble, les prix du pétrole qui stagnent, un projet de pipeline incertain, l'augmentation de la dette?

Mme Lim : Bien entendu, l'économie canadienne se porte mieux quand le prix du pétrole est élevé, mais nous devons garder à l'esprit que le choc pétrolier de 2014 a incité un grand nombre de sociétés d'exploitation de sables bitumineux à rationaliser leurs opérations, ce qui signifie qu'elles réduisent les coûts. Malgré un prix du pétrole beaucoup plus bas, elles sont effectivement mieux en mesure de poursuivre leurs activités aujourd'hui qu'elles auraient pu le faire il y a deux ans.

Même si les prix du pétrole vont vraisemblablement osciller entre 45 $ et 55 $ le baril, nous ne considérons pas que cela aura une incidence sur les sociétés pétrolières comme en 2014.

Le sénateur Oh : Merci pour toutes ces informations.

Les prix des logements au Canada, en comparaison avec d'autres régions du monde, sont probablement encore les plus bas. C'est l'un des pays où il fait le mieux vivre dans le monde. Je voyage beaucoup, et je constate que les prix de nos maisons sont les plus bas par rapport à l'Asie et à l'Europe.

Vous êtes préoccupée par la dette des ménages, qui est si élevée, mais le Canada est si vaste. Les deux seules villes touchées sont Toronto et Vancouver. Dans le reste du pays, les prix des maisons restent probablement les mêmes ou n'augmentent que de 10 à 15 p. 100.

I have been here for 40 years. I have seen house price corrections probably three times — they go up and come down — and the highest interest rate for mortgages was in 1984 at 23 per cent.

How does this justify the alarm when there only two cities in this big country where the prices are higher than in other cities?

Ms. Lim: I would agree with you. I think I said at the outset that there are concerns about the housing sector, but they should be kept in perspective because a lot of the price appreciation we have seen has been mainly concentrated in those two cities. In Alberta, for instance, we actually see house prices declining.

I think what the Bank of Canada would say, the trifurcation of the housing market, there is no single housing market in Canada. In fact, there are three housing markets in Canada. The policy response needs to take into account that there are these regional differences.

But I agree with you that we should keep it in perspective.

Senator Neufeld: The B.C. government three months ago or so put another tax on foreign investment in the housing industry. I think Ontario is now starting to follow along.

In your estimation, did that help or was it for naught?

Ms. Lim: Even before the 15 per cent tax — I think that's what you are referring to — on non-resident buyers in Vancouver, prices in Vancouver at that time had already started declining. When the tax was introduced, we did see an acceleration in terms of the decline in house prices and also in terms of the activity.

Now the question is: Is this going to continue or is this largely a temporary effect? I think the latest data that we have seen, for April, shows that house prices are beginning to go up again. I do think that those measures had an expectational effect on home buyers, but I'm not sure that they really changed the fundamentals of what is going on.

Senator Neufeld: I think you said also that the house prices in Vancouver were not driven by international investment but by local investment. Did I understand you correctly? I don't know; I don't read all the work that you do. That certainly isn't what has been said for a long time in Vancouver. It's because many houses are purchased and not even lived in, or the kids might live in them for a couple of years and go to school in British Columbia and then go back home. I live in British Columbia, so I hear that quite often. I'm just wondering. What you said is totally different than what I believe.

Je suis ici depuis 40 ans. J'ai probablement assisté à trois corrections du prix des maisons, qui montent et redescendent, et le taux d'intérêt le plus élevé pour les prêts hypothécaires s'est établi à 23 p. 100 en 1984.

Comment justifier un ton si alarmiste quand il n'y a que deux villes dans ce grand pays où les prix sont plus élevés qu'ailleurs?

Mme Lim : Je suis d'accord avec vous. J'ai dit au départ que le secteur de l'habitation soulevait certaines inquiétudes, mais qu'il fallait relativiser le tout parce qu'une grande part de l'appréciation des prix que nous avons observée a été concentrée principalement dans ces deux villes. En Alberta, par exemple, nous constatons que les prix des maisons sont à la baisse.

La Banque du Canada dirait probablement que le marché du logement continue d'évoluer suivant trois trajectoires, et qu'il n'existe pas un marché du logement au Canada, mais bien trois. La politique publique doit tenir compte de ces différences régionales.

Je suis toutefois d'accord avec vous pour relativiser les choses.

Le sénateur Neufeld : Il y a trois mois en Colombie-Britannique, le gouvernement a instauré une autre taxe sur l'investissement étranger dans l'industrie du logement, et je pense que l'Ontario s'apprête à en faire autant.

À votre avis, cela est-il utile ou pas?

Mme Lim : Même avant la taxe de 15 p. 100, si c'est bien de cela que vous parlez, imposée aux acheteurs non-résidents à Vancouver, les prix dans cette ville avaient déjà commencé à diminuer. Lorsque la taxe a été mise en place, nous avons constaté une accélération de la baisse des prix des maisons, et aussi de l'activité dans le secteur.

À savoir si cela se poursuivra ou si l'effet risque surtout d'être temporaire, les données les plus récentes, soit celles d'avril, montrent que les prix des maisons recommencent à augmenter. Je pense que ces mesures ont placé les acheteurs éventuels dans une certaine expectative, mais je ne suis pas sûre qu'elles aient changé quoi que ce soit à la situation sous-jacente.

Le sénateur Neufeld : Vous avez également déclaré que ce ne sont pas les investissements internationaux, mais bien les investissements locaux qui font augmenter les prix des logements à Vancouver. Vous ai-je bien compris? Je n'ai pas tout lu ce que vous avez écrit, mais ce n'est assurément pas ce que nous entendons depuis longtemps à Vancouver. De nombreuses maisons sont vendues et demeurent inhabitées, ou les enfants peuvent y vivre pendant quelques années pour étudier en Colombie-Britannique, mais ils rentrent ensuite dans leur pays d'origine. Je vis en Colombie-Britannique et c'est une situation dont j'ai assez souvent entendu parler. Je m'interroge simplement, parce que ce que vous avez dit est totalement différent de ce que j'entends.

Ms. Lim: What we look at is data, and it's one of the reasons why we recommend that the authorities collect data on real estate transactions. We have seen little evidence to suggest that non-resident buyers are the main driver of the increase in house prices.

In Vancouver, there was survey data to suggest that non-resident buyers comprised 13 per cent of total housing transactions before the tax was introduced, and it fell to about 3 per cent to 4 per cent after the tax was introduced. It did, as I say, have an effect, but is 13 per cent significant?

I think it's important to keep in mind that the tax-based measures could be broader. It could be based on the activity and not necessarily on the residency. So if local authorities are worried about speculative activity driving up house prices, then the tax should be based on the activity.

Senator Neufeld: I would suggest that there were a lot of people selling their homes who had probably lived in Vancouver for 30 or 40 years and all of a sudden saw their house worth 10 times what it was when they bought it. They moved to another part of British Columbia and bought a house that was cheaper. I think that's a lot of what took place. They moved out to the suburbs. Would you agree with me?

Ms. Lim: I think your anecdotal evidence is probably right. I think that there were people cashing in on a rising market. There is nothing wrong with that. What we want to avoid is excessive speculation that drives up the prices so high that it's difficult to sustain them when you look at income levels.

Senator Neufeld: As a comment, having a high oil price, as far as I'm concerned, is good for Canada, but in parts of Canada it certainly was not viewed that way, let me tell you. In Eastern Canada it was not viewed that having high oil prices was good for the economy. It all depends, I guess, where you live.

Senator Galvez: You talked about shocks to the market and also about risk. In my understanding, risk is the probability of something happening multiplied by the impact or the severity of the event.

We are observing that climate change is coming here to Canada in the form of flooding, water rising, and the two particular areas that we are discussing here are places near the Great Lakes and places near the ocean in Vancouver.

The houses there are very expensive, and that's also the reason because they weigh so much in the market and in the balance of the finances.

If some major thing happens and affects vast areas of these particular cities, how will the market and the banks react?

Mme Lim : Nous nous fondons sur des données, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous recommandons aux autorités de recueillir des données sur les transactions immobilières. Nous avons peu de raisons de croire que l'augmentation des prix de l'immobilier est causée par les acheteurs non-résidents.

À Vancouver, des enquêtes ont révélé que les acheteurs non-résidents représentaient 13 p. 100 du total des transactions immobilières avant l'entrée en vigueur de la taxe, et que ce pourcentage a chuté à environ 3 à 4 p. 100 après l'instauration de la taxe. Cette dernière a bel et bien eu un effet, mais peut-on parler d'un effet significatif à 13 p. 100?

Je pense qu'il est important de garder à l'esprit que les mesures fiscales pourraient être plus globales. Elles pourraient être fondées sur l'activité, et pas nécessairement sur la résidence. Donc, si les autorités locales craignent l'activité spéculative qui fait grimper les prix des logements, la taxe devrait être fondée sur l'activité.

Le sénateur Neufeld : Je dirais qu'un grand nombre de gens qui vendaient leur maison habitaient probablement à Vancouver depuis 30 ou 40 ans et ont constaté tout à coup que leur maison valait 10 fois le prix qu'ils avaient payé. Ils en ont donc profité pour acheter une maison moins chère dans une autre région de la Colombie-Britannique. D'après moi, c'est à peu près ce qui s'est passé. Ces personnes ont déménagé dans la banlieue. Êtes-vous d'accord?

Mme Lim : Je pense que votre interprétation est sans doute la bonne. Certaines personnes ont profité d'un marché en hausse, et il n'y a rien de mal à cela. Ce que nous voulons éviter, c'est une spéculation excessive qui fait augmenter les prix à un niveau si élevé qu'ils deviennent inabordables, compte tenu des niveaux de revenu.

Le sénateur Neufeld : En ce qui me concerne, les prix élevés du pétrole sont bons pour l'économie canadienne, mais je peux vous dire qu'on ne voit pas les choses sous cet angle dans certaines régions du Canada. Dans l'Est du Canada, on ne considère pas qu'il est bon pour l'économie canadienne que les prix du pétrole soient élevés. Je suppose que tout dépend de l'endroit où vous vivez.

La sénatrice Galvez : Vous avez parlé des chocs sur les marchés et aussi des risques. Tel que je le conçois, le risque représente la probabilité que quelque chose se produise multiplié par l'impact ou la gravité de l'événement.

Ici au Canada, les changements climatiques prennent la forme d'inondations, de montée des niveaux d'eau, et les deux endroits en particulier dont nous discutons ici sont la région près des Grands Lacs et celle qui est à proximité de l'océan à Vancouver.

Les maisons dans ces régions sont très chères, et c'est aussi la raison pour laquelle elles ont un tel poids sur le marché et sur l'équilibre des finances publiques.

Si un événement majeur se produit et affecte de vastes zones de ces villes en particulier, comment le marché et les banques réagiront-ils?

Ms. Lim: Hopefully such a catastrophic event does not occur.

I think one can view the housing market as one would view a normal economic situation in the sense that it all depends on demand and supply. If something like that were to happen and affected the desire to buy houses in those areas, then, yes, obviously it would have a dampening effect on house prices. But this is a more hypothetical scenario, I would say.

Senator Galvez: It happened this year in this area; 3,000 households were evacuated. Many people lost many things in their houses, so it's not that hypothetical. It's happening.

Senator Woo will tell you that it has happened in Singapore, too. It is becoming less and less hypothetical.

Ms. Lim: I take your point. Yes, thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: Thank you very much. That is very interesting. The two main overheated real estate markets in recent months have been Vancouver and Toronto. This is a specific situation, and not necessarily structural. In light of that, in comparison to the other G7 countries, what is the greatest threat to the strength of the Canadian economy?

[*English*]

Ms. Lim: I think I alluded to this earlier. I think that what happens in global trade will be important for Canada, and a large part of that will also depend on the policy outcomes of the U.S. administration.

Another possible source of risk could be oil prices. We could see a further decline in oil prices.

Around the world, too, we see economies recovering. We see global manufacturing recovering, but it has been a slow process since the crisis in 2008. There have been concerns that we are in a period of low growth for a long period of time. If this continues, it would be another dampening effect on Canada because Canada will not be able to export as much if external demand is low.

Those are some of the external risks that could impact Canada.

Senator Marshall: I wanted to follow up on something. When I was speaking with you earlier, I mentioned that we were using the 2016 Article 4 consultation. When will the 2017 report be released?

Ms. Lim: It will probably be in the early part of July.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Anne C. Cools (*Deputy Chair*) in the chair.

Mme Lim : Espérons que nous pourrons éviter une telle catastrophe.

On peut voir le marché du logement comme une situation économique normale dans le sens où tout dépend de l'offre et de la demande. Si une telle catastrophe se produisait et affectait le désir d'acheter des maisons dans ces régions, alors évidemment, cela aurait un effet d'amortissement sur les prix des maisons. Mais je dirais qu'il s'agit d'un scénario plus hypothétique.

La sénatrice Galvez : C'est pourtant arrivé cette année dans cette région, alors que 3 000 maisons ont dû être évacuées. Ce n'est pas si hypothétique puisque de nombreuses personnes ont perdu beaucoup de choses dans leur maison. C'est ce qui se produit actuellement.

Le sénateur Woo peut vous dire que cela s'est aussi produit à Singapour. Cela devient de moins en moins hypothétique.

Mme Lim : Je comprends votre raisonnement, merci.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Merci beaucoup. C'est une information fort intéressante. Les deux grands points de surchauffe en ce qui a trait à l'immobilier, ce sont Vancouver et Toronto depuis quelques mois. Il s'agit d'une conjoncture ponctuelle et pas nécessairement structurée. En tenant compte de cela, en se comparant aux autres pays du G7, quelle est la plus grande menace de la robustesse de l'économie canadienne?

[*Traduction*]

Mme Lim : J'en ai parlé plus tôt. Ce qui se passe sur la scène du commerce mondial sera important pour le Canada, et une grande partie du dénouement dépendra également des politiques adoptées par l'administration américaine.

Les prix du pétrole pourraient aussi constituer une autre source possible de risque. Nous pourrions assister à une nouvelle baisse des prix du pétrole.

Partout dans le monde, nous observons une reprise de l'économie. Nous voyons aussi une reprise du secteur manufacturier à l'échelle mondiale, mais c'est un long processus depuis la crise de 2008. Certains craignent que l'on entre dans une période de faible croissance pendant une longue période. Si cette tendance se maintient, elle aura elle aussi un effet de ralentissement sur le Canada, qui ne pourra exporter autant si la demande extérieure est faible.

Ce sont là quelques-uns des risques externes qui pourraient avoir une incidence sur le Canada.

La sénatrice Marshall : J'avais une autre question pour vous. Quand je vous ai parlé plus tôt, j'ai dit que nous utilisions les consultations au titre de l'article IV de 2016. Savez-vous quand le rapport de 2017 sera publié?

Mme Lim : Probablement au début de juillet.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie.

La sénatrice Anne C. Cools (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

The Deputy Chair: I'd like to thank the witness very much. We have appreciated hearing her data and her sound mind at work.

Honourable senators, we now have before us two officials from CMHC. Forgive me if I fumble the pronunciation. We have Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice President, Capital Markets; and Romy Bowers, Chief Risk Officer. I'd like to know how you manage the risk.

In any event, the floor is yours. Perhaps you could choose how you want to proceed.

Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice President, Capital Markets, Canada Mortgage and Housing Corporation: I have some opening remarks.

[*Translation*]

It is a pleasure to be here today with my colleague Romy Bowers, CMHC's chief risk management officer. I appreciate the opportunity to make some opening remarks.

[*English*]

As Canada's authority on housing, CMHC has the mandate to contribute to the stability of housing markets and Canada's financial system. We do this in a number of ways, through our mortgage loan insurance and securitization activities, which are cornerstones of Canada's housing finance system; by continuously monitoring housing markets for emerging trends and signs of trouble; and by advising the Government of Canada on matters related to housing and housing finance.

As the committee knows, mortgage loan insurance facilitates access to housing finance for qualified Canadian homebuyers, supporting the stability of our financial system and economic growth. CMHC's securitization programs facilitate access to funds for residential mortgage lending.

Importantly, our mortgage loan insurance and securitization guarantee programs operate on a commercial basis without the need for funding from the government. In fact, earlier this morning we announced that we have implemented a dividend framework and will consider paying a quarterly dividend to the government in the event that our actual capital exceeds our capital target.

As part of our first quarter financial report, on the continued strength of our performance, CMHC will pay a dividend of $145 million to our shareholder, the Government of Canada. We also expect to declare a special dividend during the year.

La vice-présidente : Je tiens à remercier notre témoin. Elle nous a appris beaucoup de choses et nous lui en savons gré.

Honorables sénateurs, nous accueillons maintenant deux représentants de la SCHL. Je vous prie de m'excuser si je prononce mal votre nom. Souhaitons la bienvenue à Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers, et à Romy Bowers, chef de la gestion des risques. J'aimerais bien savoir comment gérer les risques.

Quoi qu'il en soit, la parole est à vous. Peut-être voulez-vous choisir la façon dont vous aimeriez procéder?

Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers, Société canadienne d'hypothèques et de logement : J'ai quelques remarques d'introduction.

[*Français*]

Je suis ravi d'être ici aujourd'hui avec ma collègue, Romy Bowers, chef de la gestion des risques à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et d'avoir l'occasion de vous faire part de quelques remarques d'introduction.

[*Traduction*]

En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, la SCHL a pour mandat de contribuer à la stabilité des marchés de l'habitation et du système financier du pays. Nous nous acquittons de ce mandat de différentes façons, par le biais de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, qui sont des éléments clés du système canadien de financement de l'habitation; par un suivi permanent des marchés de l'habitation, pour repérer les tendances émergentes et déceler les moindres signes inquiétants; et par la prestation de conseils au gouvernement du Canada sur tout ce qui touche l'habitation et son financement.

Comme vous le savez, l'assurance prêt hypothécaire facilite l'accès à la propriété pour les acheteurs canadiens admissibles, soutenant ainsi la stabilité de notre système financier et la croissance économique. Les programmes de titrisation de la SCHL facilitent l'accès à du financement aux fins de l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels.

Il est important de noter que nous exerçons nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation dans un contexte commercial, sans recourir au financement de l'État. En fait, un peu plus tôt ce matin, nous avons annoncé la mise en place d'un cadre de dividende qui prévoit le possible versement par la SCHL d'un dividende au gouvernement lorsque son niveau réel de capital dépasse son niveau cible de capital.

Selon notre rapport financier pour le premier trimestre, compte tenu de son rendement soutenu, la SCHL versera un dividende de 145 millions de dollars à son actionnaire, le gouvernement du Canada. Nous prévoyons aussi lui verser un dividende exceptionnel pendant l'exercice.

Nevertheless, the government's backing of our mortgage loan insurance and securitization activities represents a significant exposure to the government. We take this risk very seriously.

As a Crown corporation with a mandate to contribute to financial stability, we believe CMHC must be a leader in housing risk management. This is job one at CMHC. Risk management is linked to everything we do.

Following a review of CMHC by the government and the Office of the Superintendent of Financial Institutions, CMHC has significantly strengthened our risk management policies and practices over the past number of years, including in the areas of internal audit and lender quality assurance, stress testing, capital management and model governance. This work is ongoing. Last year, for example, we revised our risk appetite framework to use a conditional model that navigates between different states.

To summarize, we will prioritize financial stability unless and until economic dislocation occurs. In those events, we stand ready to take a more active role in supporting Canadians' access to housing. This reflects one of the strengths of Canada's housing finance system. CMHC is available as a policy tool through all economic cycles.

We are also working with our colleagues at the Department of Finance, the Bank of Canada and OSFI to explore ways to distribute risks more effectively across the financial system while maintaining government support for housing finance.

As the Government of Canada's policy adviser on housing, CMHC has contributed to the development of successive measures by government to stabilize housing markets. These include the important changes to mortgage loan insurance programs announced by the Minister of Finance last October.

In our judgment, the mortgage insurance regime was providing undesirable stimulus in the marketplace. We sought to remove distortion, not to add any. We believe these measures were necessary to help protect new homeowners' financial security as well as the economic stability of Canada.

Action was also needed to address the level of household indebtedness in Canada, which is now at an historic high of 167 per cent of disposable income. The Bank of Canada calls this factor the greatest vulnerability to our economy.

Recent developments, including Home Capital and the downgrading of Canada's big six banks by Moody's Investors Service, has caused some to question the stability of Canada's housing finance system. Moody's is a respected credit rating agency and its opinion matters to market participants. Notably,

Néanmoins, le gouvernement assume un risque important en accordant une garantie financière à nos activités d'assurance et de titrisation. Nous prenons ce risque très au sérieux.

En sa qualité de société d'État chargée de contribuer à la stabilité financière du pays, la SCHL se doit selon nous d'être un chef de file en gestion des risques liés à l'habitation. La gestion des risques est notre préoccupation principale : elle est au cœur de tout ce que nous faisons.

À l'issue d'un examen auquel l'avaient soumise le gouvernement et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), la SCHL a depuis quelques années nettement renforcé ses politiques et pratiques de gestion des risques, notamment en ce qui concerne les fonctions d'audit interne, l'assurance de la qualité des prêteurs, la simulation de crise, la gestion du capital ou encore la gouvernance exemplaire. C'est un travail continu. Par exemple, nous avons revu l'an dernier notre Cadre d'appétit pour le risque pour en faire un modèle conditionnel qui évolue en fonction des circonstances.

Ainsi, la stabilité financière sera prioritaire à moins qu'un bouleversement économique ne survienne et, face à pareille éventualité, nous serions prêts à assumer un rôle plus actif afin de favoriser l'accès au logement pour les Canadiens. Ceci reflète l'un des avantages du système canadien de financement de l'habitation, à savoir que la SCHL est un outil stratégique tout au long du cycle économique.

Nous collaborons aussi avec nos collègues du ministère des Finances, de la Banque du Canada et du BSIF pour trouver des moyens de mieux répartir les risques au sein du système financier tout en préservant l'appui du gouvernement au financement de l'habitation.

En conseillant le gouvernement du Canada en matière d'habitation, la SCHL a contribué à l'élaboration d'une série de mesures destinées à stabiliser les marchés de l'habitation, notamment le remaniement en profondeur des programmes d'assurance prêt hypothécaire annoncé par le ministre des Finances en octobre dernier.

À notre avis, le régime d'assurance prêt hypothécaire avait des effets stimulants indésirables sur le marché. Nous avons tenté d'éliminer les distorsions, sans en créer. Nous sommes convaincus que ces mesures étaient nécessaires pour aider à protéger la sécurité financière des nouveaux propriétaires, de même que la stabilité économique du Canada.

Il fallait également agir parce que le niveau d'endettement des ménages canadiens atteint maintenant le sommet historique de 167 p. 100 du revenu disponible. Selon la Banque du Canada, il s'agit du plus important facteur de vulnérabilité pour notre économie.

Certains faits nouveaux, notamment la situation de Home Capital et la révision à la baisse des notations des six principales banques canadiennes par Moody's, suscitent des inquiétudes au sujet de la stabilité du système canadien de financement de l'habitation. Moody's est une agence de notation respectée et ses

Moody's has cited high levels of household debt and elevated house prices as key reasons for the downgrading, which is what you heard earlier on today. This is consistent with CMHC's analysis of market conditions.

Having said that, CMHC is not concerned about the state of our financial exposure and we remain confident in Canada's housing finance system in general. Canada's banks have consistently been rated among the strongest in the world. Moreover, CMHC's latest stress testing results demonstrate that the corporation has sufficient capital to withstand severely disruptive economic conditions.

This is not the first time Canada's big six banks have been downgraded, but it does provide a note of caution that we need to remain vigilant against risks that could jeopardize the stability of Canada's financial system.

Thank you again for the opportunity to be here. We would be pleased to answer any questions the committee may have at this time.

The Deputy Chair: Thank you.

Ms. Bowers, do you want to say a few words?

Romy Bowers, Chief Risk Officer, Canada Mortgage and Housing Corporation: Yes. Thank you very much for your invitation.

To add to my colleague's comments, I wanted to say a few words about our stress testing program at the CMHC.

Stress testing is a risk management technique to understand how key risk drivers impact a company's balance sheet and financial position, as stress tests are meant to test an institution's resilience to exceptional but plausible events. Stress testing is used by banks and insurance companies to test the adequacy of their capital position.

In recent years, given our status as a Crown corporation, CMHC, as you probably have noticed, has been publishing the results of our stress testing activities. We've done this because we are a Crown corporation and want to create greater transparency of our risk management activities.

We do our stress testing on an annual basis in conjunction with our corporate planning process. Stress testing is a valuable tool for management because it helps us understand the operational resilience of our organization and determine adequate levels of capital buffers we need to maintain our balance sheet.

Given the nature of our business, the mortgage loan insurance business specifically, the key drivers of loss for us are high unemployment coupled with a dramatic decrease in housing prices.

constatations ont du poids aux yeux des acteurs sur le marché. Parmi les motifs qu'elle a soulignés pour expliquer cette révision à la baisse, il y a les taux d'endettement élevés des ménages et les prix élevés des logements. Cela concorde avec notre propre analyse de la conjoncture.

Cela dit, l'état actuel de nos risques financiers ne nous inquiète pas et nous continuons d'avoir confiance dans le système canadien de financement de l'habitation. Les banques canadiennes se classent régulièrement parmi les plus solides au monde. De plus, selon les résultats de notre plus récente simulation de crise, la rentabilité de la SCHL est satisfaisante et son niveau de capital est suffisant pour résister aux perturbations économiques les plus graves.

La révision à la baisse des notations des six grandes banques canadiennes n'est pas sans précédent, mais elle nous rappelle que nous devons rester vigilants face aux risques susceptibles de compromettre la stabilité du système financier canadien.

Merci encore de nous avoir donné l'occasion de nous joindre à vous aujourd'hui. Nous répondrons volontiers aux questions que les membres du comité pourraient avoir en ce moment.

La vice-présidente : Merci.

Madame Bowers, voulez-vous dire quelques mots?

Romy Bowers, chef de la gestion des risques, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Oui. Merci beaucoup de votre invitation.

Pour renchérir les commentaires de mon collègue, je veux expliquer brièvement en quoi consiste le programme de la simulation de crise à la SCHL.

La simulation de crise est une technique de gestion des risques visant à comprendre comment les principaux facteurs de risque influent sur le bilan et la situation financière d'une entreprise, puisque cet exercice a pour objet de tester la résilience d'une institution à des événements exceptionnels, mais plausibles. La simulation de crise est utilisée par les banques et les sociétés d'assurances pour tester l'adéquation de leur capital.

Ces dernières années, compte tenu de son statut de société d'État, la SCHL, comme vous l'avez probablement constaté, publie les résultats de ses exercices de simulation de crise. Nous le faisons, car nous sommes une société d'État et que nous voulons que nos activités de gestion des risques soient davantage transparentes.

Une fois l'an, nous menons de pair la simulation de crise et le processus de planification intégrée. La simulation de crise est un outil fort utile pour la direction, car ses résultats nous aident à comprendre la résilience opérationnelle de notre organisme et à établir des réserves de capital suffisantes pour préserver notre bilan.

Étant donné la nature de nos activités, l'assurance prêt hypothécaire pour être plus précise, les principaux facteurs de perte pour nous sont un taux de chômage élevé et une diminution marquée du prix des logements.

Over the past few years, we have developed a suite of different macroeconomic scenarios. To give you a few examples, we have done scenarios related to a drop in oil prices, an earthquake in Vancouver, as well as a global deflation scenario.

There is one scenario that is particularly important for us, and we call it the 5-30 scenario. It's basically a simulation of the 2007-08 U.S. downturn in the Canadian context. The reason why that scenario is important to us is as senior management we believe that we need to maintain enough capital on our balance sheet to withstand a shock of that nature.

Under the scenario, our losses increase quite dramatically. When you look at the five-year plan, they increase eightfold to what we would experience under benign economic conditions. Our capital ratios, which are very strong at the outset, decline to very close to the minimum levels required by OSFI, which is our supervisor.

We feel that, as I mentioned, we need to maintain enough capital to withstand this level of shock, and we make sure we run the scenario on an annual basis as we determine our dividend policy, something that Wojo referred to a few minutes ago.

It has been mentioned in other committee discussions that CMHC is under OSFI supervision. OSFI looks at all our risk management practices, and stress testing is no exception. OSFI publishes requirements that financial institutions are expected to comply with in respect of their stress testing programs, and we comply with these.

Since CMHC came under OSFI's supervision in 2012, we have made significant efforts to advance our risk management capabilities and invest in our stress testing capabilities. We continuously benchmark our risk management practices, and with respect to stress testing, we have a continuous improvement mindset in terms of strengthening our capabilities in this area.

To give you some context, over the last three years, approximately 50 risk management staff have been added to CMHC's staff complement, and many of these staff are involved in our stress testing work.

In accordance with OSFI's expectations, we have very strong controls and governance around our stress testing activities. The highest level of oversight is provided by our board of directors, but there are other additional controls and oversight provided by senior management committees, by internal audit, finance and people in risk management.

I just wanted to provide a little colour around stress test activities. We would be pleased to answer your questions.

Ces dernières années, nous avons mis au point divers scénarios macroéconomiques portant, par exemple, sur une baisse du prix du pétrole, un tremblement de terre à Vancouver et une déflation mondiale.

Un de ces scénarios revêt une importance particulière pour nous; nous l'appelons le scénario 5-30. Il s'agit essentiellement d'une simulation du ralentissement que les États-Unis ont connu en 2007-2008 dans le contexte canadien. Ce scénario est important pour nous parce qu'à titre de cadres supérieurs, nous estimons devoir conserver suffisamment de capital au bilan pour résister à des perturbations de cette nature.

Sous l'effet du scénario, nos pertes ont considérablement augmenté. Si on se rapporte au plan quinquennal, elles sont huit fois plus élevées par rapport à ce qu'elles auraient été dans des conditions économiques sans danger. Nos ratios de capital, très solides au début, diminuent pour se rapprocher étroitement du niveau minimal requis par le BSIF, qui est l'organisme responsable de la surveillance de la SCHL.

Nous estimons, comme je l'ai déjà dit, qu'il est de notre devoir de conserver une réserve de capital suffisante pour résister à des perturbations de cette ampleur et nous veillons à ce que le scénario soit exécuté une fois l'an au moment d'établir notre politique en matière de dividende, un sujet que Wojo vient tout juste d'aborder.

Dans d'autres discussions qui ont eu lieu au comité, il a été mentionné que la SCHL est assujettie à la surveillance du BSIF qui examine toutes nos pratiques de gestion des risques, et la simulation de crise n'y échappe pas. Le BSIF publie des exigences concernant les programmes de simulation de crise et il s'attend à ce que les institutions financières s'y conforment, et nous le faisons.

Depuis 2012, année où la SCHL a été assujettie à la surveillance du BSIF, nous nous sommes efforcés de renforcer nos capacités de gestion des risques et d'investir dans notre capacité de simuler des crises. Nous procédons sans cesse à une analyse comparative de nos pratiques de gestion des risques et nous sommes en mode d'amélioration continue afin de renforcer nos capacités en matière de simulation de crise.

Pour vous situer un peu, au cours des trois dernières années, la SCHL a ajouté à son effectif environ 50 employés affectés à la gestion des risques et beaucoup d'entre eux participent à nos travaux de simulation de crise.

Conformément aux attentes du BSIF, nous avons instauré de très rigoureux mécanismes de contrôle et de gouvernance de nos activités de simulation de crise. Le niveau de supervision le plus élevé est assuré par notre conseil d'administration, mais les comités de la haute direction, la fonction d'audit interne, les finances et les ressources humaines appliquent d'autres outils de contrôle et de supervision à la gestion des risques.

Je voulais simplement rendre la simulation de crise un peu moins rebutante. Nous serions heureux de répondre à vos questions.

The Deputy Chair: Thank you very much.

Just to be clear, I thought I heard you say that you only came under the supervision of the Office of the Superintendent of Financial Institutions in 2012. It's that recent? What happened before?

Mr. Zielonka: That was a decision that was made. In 2012 OSFI started providing oversight of our activities. We're not formally regulated, but for all intents and purposes we follow all OSFI guidelines and they're on site every year.

Before that, the process was that we have a board of directors and we have audits. The Auditor General does special exams. They are also one of our joint auditors, so the oversight happened through those processes rather than having the additional oversight of OSFI.

The Deputy Chair: That's interesting. Thank you very much.

Senator Eaton: In your remarks, Mr. Zielonka, you said that Moody's is a respected credit agency but this is no big deal that it lowered the boom on the six major banks in Canada. However, it didn't do that in 2008. Why do you think it did it now? Is it just because of the housing? Weren't we just as exposed in 2008 to other shocks? You don't seem to be perturbed that it did it now.

Mr. Zielonka: Just to be clear, I think Moody's is assessing the Canadian banks and is in a better position to speak on their behalf. They're assessing the Canadian banks in the context of other banks globally.

Senator Eaton: I've heard them, but I was surprised at your tone of, well, it doesn't make any difference that they've downgraded the banks. You're not particularly bothered by the fact that they downgraded the banks.

Mr. Zielonka: Well, Canadian banks remain very highly rated. Even though they've been downgraded, we should recall that Canadian banks are some of the highest-rated banks in the world, which continues to be the case.

Senator Eaton: It's still a downgrade.

Mr. Zielonka: It's still a downgrade; that's absolutely correct.

Senator Eaton: Something the IMF said in one of their reports is they feel the oversight of housing in Canada is spread between the Department of Finance, the Superintendent of Financial Institutions, you and the provincial governments. Would it be helpful if it were more centralized, for instance, if you had the whole pie rather than have so many oars involved in every decision?

La vice-présidente : Merci beaucoup.

Par souci de clarté, je pense que je vous ai entendu dire que la SCHL n'est surveillée par le Bureau du surintendant des institutions financières que depuis 2012. Est-ce que c'est si récent? Que s'est-il passé avant?

M. Zielonka : C'est une décision qui a été prise. En 2012, le BSIF a commencé à surveiller nos activités. Nous ne sommes pas réglementés de façon officielle, mais à toutes fins pratiques, nous nous conformons aux lignes directrices du BSIF et nous avons droit à une inspection sur place chaque année.

Avant 2012, il y avait un conseil d'administration et il y avait des audits. Le vérificateur général procède à des examens spéciaux; il est d'ailleurs l'un de nos auditeurs conjoints et la supervision se faisait ainsi et il n'y avait pas de surveillance supplémentaire exercée par le BSIF.

La vice-présidente : C'est intéressant. Merci beaucoup.

La sénatrice Eaton : Dans vos remarques, monsieur Zielonka, vous avez dit que Moody's est une agence de notation respectée, mais qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter si elle a révisé à la baisse la notation des six grandes banques canadiennes. Cependant, elle ne l'avait pas fait en 2008. Pour quelle raison, à votre avis, l'a-t-elle fait maintenant? Est-ce uniquement à cause du secteur du logement? N'étions-nous pas aussi exposés à d'autres perturbations en 2008? Cette révision à la baisse maintenant ne semble pas vous inquiéter.

M. Zielonka : Pour être précis, je pense que l'agence Moody's évalue les banques canadiennes et est mieux placée pour parler en leur nom. Elle évalue les banques canadiennes par rapport aux autres banques à l'échelle internationale.

La sénatrice Eaton : Je l'ai compris, mais c'est le ton sur lequel vous avez dit que sa révision à la baisse de la notation des banques ne faisait aucune différence qui m'a surprise. Cette révision à la baisse ne vous préoccupe pas particulièrement.

M. Zielonka : Bien, les banques canadiennes sont tout de même très bien notées. Même si leur notation a été révisée à la baisse, nous devons nous rappeler que les banques canadiennes sont parmi les banques les mieux notées au monde, et que c'est encore le cas.

La sénatrice Eaton : Il s'agit quand même d'une révision à la baisse.

M. Zielonka : Il reste que c'est une révision à la baisse, tout à fait.

La sénatrice Eaton : Dans l'un de ses rapports, le FMI a indiqué avoir l'impression que la supervision du secteur du logement au Canada était répartie entre le ministère des Finances, le surintendant des institutions financières, la SCHL et les gouvernements provinciaux. Y aurait-il lieu de la centraliser davantage, par exemple, d'en confier toute la responsabilité à la SCHL plutôt que d'avoir autant d'opinions qui interviennent pour prendre une seule décision?

Mr. Zielonka: That's not a decision that we make. Consultations happen on a regular basis. The Department of Finance has a committee called the senior advisory committee that advises the —

Senator Eaton: But it's not a formalized structure.

Mr. Zielonka: It's not a formalized structure, but it is a committee that meets on a regular basis on which we participate on matters related to housing. So there is a lot of coordination that happens. We consult with our colleagues at the various agencies on a regular basis. There is a high level of coordination that goes on today.

Senator Eaton: How about the provinces?

Mr. Zielonka: In our role in securitization, in particular, where we deal with financial institutions that are provincially regulated, we also consult with regulators from time to time. There is some coordination that goes on in terms of institutions that are provincially regulated.

In terms of the broader housing market files, I think those interactions happen at a number of different levels. The Department of Finance, I would presume, would also have contacts with them. There are a number of different connections.

Senator Eaton: So you don't believe it should be more centralized?

Mr. Zielonka: It's not for me to really speculate on what would be the ideal or not because it is not something —

Senator Eaton: I'm asking for your opinion.

Mr. Zielonka: There are advantages to both. It's not a reality we're confronted with, so I find it a bit difficult to —

Senator Eaton: On this committee, sometimes we try and improve things. We try to find ways to put in our reports another way of doing something or looking at something, and if nobody will tell us really what they think, nothing ever gets changed.

Thank you.

Senator Marshall: Welcome back.

Where's the biggest risk for CMHC? Is it in the mortgage insurance area?

Mr. Zielonka: As my colleague Romy outlined, the scenario for us that creates a potential negative outcome is really if you've got a rise in the unemployment rate coupled with house price decrease.

House price decrease in itself is not necessarily a bad scenario. Just because their house value has gone down, people don't walk away from their mortgages. It really only becomes a problem if

M. Zielonka : Cette décision ne nous revient pas. Il y a régulièrement des consultations. Il y a, à Finances Canada, un comité appelé le comité consultatif supérieur qui donne des conseils au...

La sénatrice Eaton : Mais ce n'est pas une structure en bonne et due forme.

M. Zielonka : Ce n'est pas une structure officialisée, en effet, mais c'est un comité qui se réunit régulièrement et auquel nous siégeons quand il est question du secteur du logement. Il y a donc beaucoup de coordination. Nous consultons périodiquement nos collègues des divers organismes. Nous coordonnons beaucoup nos activités aujourd'hui.

La sénatrice Eaton : Qu'en est-il des provinces?

M. Zielonka : Dans nos activités de titrisation, en particulier, nous négocions avec des institutions financières réglementées par les provinces et nous consultons aussi parfois les organismes de réglementation provinciaux. Il y a une certaine coordination pour ce qui est des institutions assujetties à la réglementation provinciale.

En ce qui a trait aux dossiers du marché du logement élargi, je pense que ces interactions se passent à divers niveaux. Le ministère des Finances, je présume, communique aussi avec ces organismes. Il y a divers liens.

La sénatrice Eaton : Vous ne pensez donc pas qu'il faudrait centraliser davantage?

M. Zielonka : Ce n'est pas vraiment à moi de spéculer sur la solution idéale, car ce n'est pas quelque chose...

La sénatrice Eaton : Je vous demande votre opinion.

M. Zielonka : Les deux formules présentent des avantages. Ce n'est pas une réalité à laquelle nous sommes confrontés; il est donc un peu difficile de...

La sénatrice Eaton : Parfois, nous, les membres du comité, nous essayons et améliorons des choses. Nous nous efforçons de trouver des moyens d'indiquer dans nos rapports une autre façon de faire ou d'examiner les choses et si personne ne nous fait réellement part de son opinion, rien ne changera jamais.

Merci.

La sénatrice Marshall : Encore une fois, bienvenue.

Qu'est-ce qui représente le risque le plus important pour la SCHL? Est-ce dans le domaine de l'assurance hypothécaire?

M. Zielonka : Comme l'a dit ma collègue Romy, le scénario susceptible d'avoir pour nous des résultats négatifs se caractérise par une augmentation du taux de chômage assortie d'une diminution du prix des logements.

Un recul du prix des logements n'est pas nécessairement un mauvais scénario en soi. Même si la valeur de leur logement a reculé, les gens continuent de rembourser leur prêt hypothécaire.

someone loses their job and they can't sell their house for what they bought it for in order to cover their mortgage. That's where it becomes a poor outcome.

Unemployment, ultimately, is the danger that we would be concerned about. There are always fluctuations in the unemployment rate.

Senator Marshall: Would that roll into mortgage insurance? I'm just trying to get a handle on it.

Mr. Zielonka: Initially it would roll into mortgage insurance. That's where they would experience the losses.

We also have a securitization activity, which is a little bit different, because we're only exposed when — there has to be a series of events, including a significant failure of financial institutions. It's when homeowners or mortgage insurers stop paying for whatever reason, and then financial institutions essentially being no longer there. In that case, securitization would have to step up.

Those are extreme events that we don't foresee at this point in time.

Senator Marshall: Right. But if some risks did come to fruition — I'm just trying to get a handle on your link to the Department of Finance. We went down this road last time you were here, and I still don't have it straightened out. I'm going to have another go at it.

The last time you testified at this committee, you said that you have the wherewithal financially to look after your own for a while. How extensive would the problems have to be before you'd have to go to the Department of Finance and say, "We need some financial help"? How much can you bear as a corporation?

Mr. Zielonka: Before we would actually have to ask for funding, the events would to have cataclysmic.

Senator Marshall: Catastrophic.

Mr. Zielonka: Catastrophic to the power of two kinds of things. We have a large investment portfolio.

There are two answers to that. There is an answer in terms of when our capital falls below the capital levels for private mortgage insurers. That would be a scenario of a 5 per cent increase in the unemployment rate and a 30 per cent drop in housing prices across the country.

Senator Marshall: Do you have a dollar amount?

Mr. Zielonka: We do, actually.

Ms. Bowers: In that case, we would incur, over the five-year plan, about $10 million in losses.

Senator Marshall: And your mortgage insurance is what, $500 billion?

Il y a un problème seulement quand une personne perd son emploi et qu'elle est incapable de vendre son logement au prix qu'elle l'a acheté afin de couvrir le prêt hypothécaire. C'est là que les choses tournent mal.

En fin de compte, c'est le taux de chômage qui nous préoccuperait, car il fluctue toujours.

La sénatrice Marshall : Est-ce que cela se refléterait dans l'assurance hypothécaire? J'essaie simplement de comprendre.

M. Zielonka : Au début, cela se refléterait dans l'assurance hypothécaire. C'est là qu'il y aurait des pertes.

Nous avons aussi des activités de titrisation, et c'est un peu différent, car nous sommes exposés seulement quand une série d'événements se produisent, y compris la faillite des institutions financières, quand les propriétaires et les assureurs hypothécaires arrêtent de payer pour une raison quelconque et qu'ainsi, les institutions financières n'existent essentiellement plus. Il faudrait alors titriser.

Ce sont des événements extrêmes que nous ne prévoyons pas pour l'instant.

La sénatrice Marshall : D'accord, mais si certains risques venaient à se matérialiser... J'essaie simplement de comprendre le lien que vous faites au ministère des Finances. Nous avons abordé ce sujet la dernière fois que vous êtes venu ici, et ce n'est toujours pas évident pour moi. Je vais relancer la balle.

La dernière fois que vous avez témoigné devant le comité, vous avez dit avoir les ressources financières nécessaires pour être autonome pendant un certain temps. À quel point faudrait-il que les problèmes soient graves pour que vous demandiez de l'aide financière au ministère des Finances? Jusqu'à quel point pouvez-vous voguer seule comme société?

M. Zielonka : Avant de devoir réclamer du financement, il faudrait que l'événement soit cataclysmique.

La sénatrice Marshall : Catastrophique.

M. Zielonka : Catastrophique sur deux plans. Nous avons un imposant portefeuille de placements.

Il y a deux réponses à cette question. L'une porte sur le moment où notre capital passe sous la barre des niveaux de capital auxquels sont assujettis les assureurs hypothécaires privés. On pourrait imaginer le scénario suivant : une hausse de 5 p. 100 du taux de chômage et une diminution de 30 p. 100 du prix des logements dans l'ensemble du pays.

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous quantifier en dollars?

M. Zielonka : En fait, oui.

Mme Bowers : Dans ce cas-là, nos pertes s'élèveraient, sur la période visée dans le plan quinquennal, à environ 10 millions de dollars.

La sénatrice Marshall : Et votre volet assurance hypothécaire représente quoi, 500 milliards de dollars?

Ms. Bowers: That's right.

Senator Marshall: Tell us a little bit about the dividend you mentioned in your opening remarks, because that's of interest to me. Who decided on the $145 million? Is that something you negotiate with the government? Is it the sole decision of the board of directors, or is that dictated by the Department of Finance? How do you come up with the $145 million?

Mr. Zielonka: Let me outline a little bit.

The government has, in the last few months, provided guidance in terms of what they would like Crown corporations to do. Essentially, the guidance is if you've got excess capital, to return it. There is actually a capital and dividend framework that we have operationalized.

There are two things that we've done. We're looking at what we have in terms of surplus capital, and we have a significant amount of surplus capital overall that is sitting there. We're looking at paying a special dividend to the government as part of that. That's one piece of it.

But then we actually make a lot of net income on a quarterly basis, so we've instituted a dividend policy, which just got approved a few weeks ago by our board of directors. It's in keeping with the government directions for the framework. That dividend policy leaves a lot of discretion to the board, but ultimately, it says that if you have surplus capital and you don't need it, pay it out.

Senator Marshall: Return it.

Mr. Zielonka: Return it.

As part of that, the intent would be to pay out on a quarterly basis a portion of our net income. Then, at the end of the year, any surplus net income we don't need, we would pay out at that point in time.

Senator Marshall: Would that government framework be in writing?

Mr. Zielonka: I believe it is. It's something that's been shared with the financial Crown, in particular.

Senator Marshall: So why is it a dividend? There are monies owing or an investment account, isn't there, by the government? Why is it as a dividend and not repayment of a loan or repayment of advances?

The Department of Finance, government and CMHC are linked together like that. When you look through the Public Accounts, you see money relating to CMHC almost everywhere. So why a dividend and not a repayment of a loan or an advance?

Mr. Zielonka: Regarding CMHC's capital structure, we have $25 million of contributed capital, which was used to set up the corporation historically. I'm not sure if that goes back to 1946

Mme Bowers : Exact.

La sénatrice Marshall : Parlez-nous un peu du cadre de dividende que vous avez mentionné dans vos remarques préliminaires; c'est un sujet qui m'intéresse. Qui a fixé le montant de 145 millions de dollars? L'avez-vous négocié avec le gouvernement? Est-ce que la décision relève exclusivement du conseil d'administration ou est-ce que le montant a été dicté par le ministère des Finances? Comment en êtes-vous arrivés à la somme de 145 millions de dollars?

M. Zielonka : Laissez-moi vous expliquer un peu.

Au cours des derniers mois, le gouvernement a donné des consignes à propos de ce que les sociétés d'État devraient, à son avis, faire. Les consignes se résument essentiellement à ceci : Si vous avez du capital excédentaire, remettez-le. Il y a en fait un cadre de capital et un cadre de dividende.

Nous avons instauré deux mesures. Nous avons examiné la situation et nous avons constaté que nous avons un capital excédentaire significatif qui dort dans nos coffres. Nous envisageons donc la possibilité de verser un dividende spécial au gouvernement. Voilà pour la première partie.

Puis, notre revenu net trimestriel est important et nous avons donc instauré une politique de dividende que notre conseil d'administration a approuvée il y a quelques semaines. C'est en accord avec les principes du gouvernement relativement au cadre. La politique en question laisse un grand pouvoir discrétionnaire aux administrateurs, mais en fin de compte, elle stipule que si nous avons du capital excédentaire et que nous n'en avons pas besoin, il faut le rembourser.

La sénatrice Marshall : Le remettre.

M. Zielonka : Le remettre.

Nous avons donc l'intention de remettre sur une base trimestrielle une partie de notre revenu net. Puis, à la fin de l'année, nous remettrions tout revenu net excédentaire dont nous n'avons pas besoin.

La sénatrice Marshall : Y a-t-il une version papier de ce cadre du gouvernement?

M. Zielonka : Je pense qu'il y en a une. Elle a été transmise à la société d'État à vocation financière, en particulier.

La sénatrice Marshall : Pourquoi alors s'agit-il d'un dividende? On parle de sommes dues ou d'un compte d'investissements par le gouvernement, n'est-ce pas? Pourquoi parle-t-on de dividende et non de remboursement d'un prêt ou d'avances?

Le ministère des Finances, le gouvernement et la SCHL sont reliés ainsi. Dans les Comptes publics, il y a des fonds en rapport avec la SCHL pratiquement partout. Alors, pourquoi un dividende et non le remboursement d'un prêt ou d'une avance de fonds?

M. Zielonka : Dans la structure de capital de la SCHL, nous avons un capital d'apport de 25 millions de dollars qui a servi à établir la société à l'époque. Je ne suis pas certain que cela

when the corporation was set up, but that's what we have set up. It's called contributed surplus. All our earnings over time have accumulated, so our retained earnings are a very large amount.

We have debt, some of which is historically related to loans that we made on behalf of the government through various programs the government had over time. Paying back that debt wouldn't actually impact our capital level. The only way of actually reducing our capital level, reducing that surplus, is either a dividend or a return of contributed surplus. Because we only have $25 million of contributed surplus, it wouldn't actually have much effect, so that's why it's a dividend.

Senator Marshall: One last question: Is this the first time you paid a dividend to the government?

Mr. Zielonka: It is.

Senator Marshall: Ever?

Mr. Zielonka: Ever.

Senator Marshall: So that's $145 million in income for the government?

Mr. Zielonka: Correct.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Galvez: From a social perspective, my background is as a professor of university, and I deal with millennials and with the Z generation. They are engineers. They tell me they will not be able to own a house. How true is this? I'm talking about Canada-wide, because I have students in B.C. and Ontario.

Mr. Zielonka: I don't know how true it is. It is becoming much more challenging in cities like Toronto and Vancouver. Housing affordability is becoming extremely challenging, as we've seen house prices rise. Part of the national housing strategy the government has announced, which has a focus around affordability and so on, to a certain degree is to try to address those issues.

The issues around affordability are driven not only by demand, which creates prices to go up, but also by supply and ensuring there is adequate supply. That has been a challenge in some of our large cities.

The lady from the IMF mentioned earlier that Canada's housing market, at least three housing markets — it's probably much more than three housing markets. Vancouver and Toronto have experienced significant increases in house prices, but we also have experiences with a lot of other markets in Canada that have had much more modest increases. It's really dependent on which market you look at. But I think young people are having increasing challenges. That is a fact, and it is something that I think is of concern.

remonte à 1946, année de la création de la Société, mais c'est le montant que nous avons établi. Il s'agit du surplus d'apport. Tous nos bénéfices se sont accumulés avec le temps et ainsi, nos bénéfices non répartis représentent un montant très important.

Nous avons une dette dont une partie est attribuable à des prêts que nous avons consentis au nom du gouvernement dans le cadre de divers programmes qu'il a offerts au fil du temps. Le remboursement de cette dette n'aurait en fait aucun effet sur le niveau de notre capital. La seule façon de vraiment diminuer ce niveau, de réduire ce surplus, c'est soit de verser un dividende soit de retourner le surplus d'apport. Étant donné que le surplus d'apport ne représente que 25 millions de dollars, cela n'aurait en fait qu'un effet limité; voilà qui explique le choix d'un dividende.

La sénatrice Marshall : Une dernière question. Est-ce la première fois que vous versez un dividende au gouvernement?

M. Zielonka : Absolument.

La sénatrice Marshall : De tout temps?

M. Zielonka : De tout temps.

La sénatrice Marshall : C'est donc un revenu de 145 millions de dollars pour le gouvernement?

M. Zielonka : Exact.

La sénatrice Marshall : Merci.

La sénatrice Galvez : Dans une perspective sociale, j'ai une expérience de professeur d'université et je traite avec les millénaires et avec les membres de la génération Z. Ce sont des ingénieurs et ils me disent qu'ils ne seront jamais en mesure d'être propriétaire d'un logement. À quel point est-ce vrai? Je parle de l'ensemble du Canada, car mes étudiants sont autant en Colombie-Britannique qu'en Ontario.

M. Zielonka : Je ne sais pas à quel point c'est vrai. C'est de plus en plus difficile dans des villes comme Toronto et Vancouver. L'abordabilité du logement représente tout un défi, car nous avons vu les prix augmenter. Dans une certaine mesure, une partie de la stratégie nationale sur le logement que le gouvernement a annoncée et qui porte notamment sur l'abordabilité vise à essayer de régler ces problèmes.

Les problèmes d'abordabilité sont attribuables non seulement à la demande, qui a pour effet de faire monter les prix, mais également à l'offre et à la capacité d'offrir suffisamment. Certaines de nos grandes villes sont confrontées à ce défi.

La représentante du FMI a indiqué que le marché canadien du logement compte au moins trois marchés du logement; c'est probablement beaucoup plus. Certes, le prix du logement a explosé à Vancouver et à Toronto, mais des hausses plus modestes ont été constatées dans beaucoup d'autres marchés au Canada. Tout dépend vraiment du marché que vous ciblez. Or, je pense que les jeunes ont de plus en plus de défis à relever. C'est un fait qui, à mon avis, est préoccupant.

Senator Neufeld: Thank you for being here. Senator Marshall asked most of the questions that I had around the dividend.

Have your loan insurance and securitization guarantee rates risen in the last while? Are they the same today as they would have been five years ago? I imagine they are different for different types of loans, but have they increased enough to actually pay this $145 million in a quarter and then another bunch at the end of the year?

Mr. Zielonka: The way I would answer that is price increases have happened in all our programs. However, they are independent of the dividend because what we're paying out in dividends is a business that we essentially wrote and put on the books over the last 20, 25 years and more. We have been making significant net income. Just in the last 10 years alone, we have contributed somewhere in the range of $20 billion to the government's bottom line through both our net income and taxation.

The dividends we are paying in terms of what we are considering a special dividend is really a catch-up for past income. In terms of the dividend we are paying on a quarterly basis, it is really the business that we wrote in the past.

Regarding business we write today, once that business evolves, which takes time, you don't have a profit from that business right off the bat. You earn it over time. It's only once you earn it do you actually have the option of having that available for dividends to the government.

I'm not sure if that fully answers your question.

Senator Neufeld: So $145 million for the first quarter would be about $600 million in the year. Is that what you would say? Is that the way things are going?

Mr. Zielonka: We would expect actually much higher than that. The way we have approached the dividend is we are looking at paying about half our net income in the first quarter and then we would see that rising through the year, so a bigger proportion of net income as the year goes on.

I would also note that the payment of the dividend doesn't have any impact on the fiscal bottom line of the government. All our earnings are consolidated. As we make income, that income is recognized as part of the government's fiscal position, essentially part of the fiscal surplus of deficit. The dividend is really just an accounting, essentially. We just pay cash over to the government and the government has that on their balance sheet instead of us having it on our balance sheet.

Le sénateur Neufeld : Merci d'être ici aujourd'hui. La sénatrice Marshall a posé la plupart des questions que j'avais à propos du dividende.

Est-ce que vos taux pour l'assurance-prêt et la garantie de titrisation ont augmenté dernièrement? Sont-ils les mêmes qu'il y a cinq ans? J'imagine qu'ils varient selon le type de prêt, mais ont-ils augmenté à ce point pour verser 145 millions de dollars dans un trimestre et un autre montant à la fin de l'année?

M. Zielonka : Je répondrais que dans tous nos programmes, les prix ont augmenté. Cependant, ces hausses n'ont aucun lien avec le dividende parce que le montant que nous versons en dividendes est le résultat d'activités que nous avons essentiellement consignées dans les livres à tout le moins au cours des 20, 25 dernières années. Notre revenu net est imposant. Dans les 10 dernières années seulement, notre contribution aux résultats financiers du gouvernement sous forme de revenu net et des impôts et taxes que nous payons est de l'ordre de 20 milliards de dollars.

Le dividende que nous versons, sous forme de ce que nous considérons un dividende spécial, est une mesure de rattrapage pour le revenu antérieur. Quant au dividende versé sur une base trimestrielle, cela porte sur nos activités passées.

Pour ce qui est des contrats que nous souscrivons aujourd'hui, il faut qu'ils se valorisent, ce qui prend du temps, on n'en tire pas profit tout de suite. Cela vient avec le temps. Et c'est seulement lorsque nous réalisons un profit qu'il est possible d'en disposer sous forme de versements de dividendes au gouvernement.

Je ne suis pas certain d'avoir entièrement répondu à votre question.

Le sénateur Neufeld : Bref, c'est 145 millions pour le premier trimestre, et cela monte à 600 millions pour l'année. C'est bien cela? C'est la tendance qui se dessine?

M. Zielonka : En fait, on s'attend à bien plus que cela. La façon dont nous avons conçu le versement de dividendes est la suivante : nous envisageons de verser environ la moitié de notre revenu net au cours du premier trimestre et ensuite, comme nous prévoyons qu'il augmentera au cours de l'année, la proportion du revenu net augmentera aussi.

J'ajoute que le versement du dividende n'a aucun impact sur les résultats financiers du gouvernement. Tous nos revenus sont consolidés. Au fur et à mesure que nous avons des revenus, ils sont comptabilisés comme composante de la situation financière du gouvernement, essentiellement comme composante de l'excédent ou du déficit budgétaire. En réalité, le versement du dividende est juste une opération comptable. Nous transférons de l'argent au gouvernement, et cet argent est porté au bilan du gouvernement au lieu d'être porté au nôtre.

Senator Neufeld: Rather than raise your rates, you could drop them so that people could access housing easier, right? When I said $600 million, I thought that was quite a bit, but you said it would be way over that. That doesn't take into account the special dividend at the end of the year.

Mr. Zielonka: What we charge for our rates I believe is the right approach. It is risk-based. We look at our rates based on the risk we are talking. Our risk is over a longer term. We look at what we expect would be the risk over a term of our mortgage insurance contract, which can be 25 years.

In the securitization activity, we charge a guarantee fee for that activity. It is really for an extreme catastrophic event. You cannot predict when that will happen. When that does happen, you want to have the resources to be able to cover that loss rather than paying that out in dividends earlier, if they are not earned, or for subsidizing a risk that you shouldn't be doing.

We are trying to manage this prudently on a commercial basis and are really charging prices that reflect the risk we are taking on.

Senator Neufeld: Even though you are paying that amount back to the Government of Canada, you still have enough money to take care of a catastrophic event?

Mr. Zielonka: We do; absolutely.

Senator Neufeld: I have one more question to Ms. Bowers.

When the IMF was here, they talked about using 2 per cent above what the rates are now. Is that part of what you would also use, 2 per cent above? What would you use for, say, a catastrophic event?

Ms. Bowers: When we do our stress testing, we take into consideration the interest rate aspect of a sudden increase in insurance rates.

Senator Neufeld: Is it about 2 per cent?

Ms. Bowers: That's a fair amount.

From our perspective, what is more important for us for driving large losses at CMHC is dramatic increases in unemployment coupled with house price declines. Those are the two factors that really drive the losses. As long as people have a job, the historical evidence shows they can usually make their mortgage payments. We find that if we focus on those two aspects, that is what gets the large losses in our stress models. That's our focus in terms of that.

Le sénateur Neufeld : Plutôt que de hausser vos taux, vous pourriez les baisser pour favoriser l'accès au logement, n'est-ce pas? Quand j'ai parlé de 600 millions de dollars, je pensais que c'était beaucoup, mais vous dites que ce sera encore bien plus, sans compter le dividende exceptionnel en fin d'exercice.

M. Zielonka : Selon moi, la démarche que nous adoptons pour fixer nos taux est la bonne. Elle est fondée sur le risque. Nous nous basons sur le risque que nous assumons pour déterminer nos taux. Il s'agit d'un risque à long terme. Nous prenons en considération ce qui, d'après nous, serait le risque encouru sur la durée de notre contrat d'assurance prêt hypothécaire, laquelle peut aller jusqu'à 25 ans.

Dans nos programmes de titrisation, nous imposons une prime de garantie. C'est au cas où se produirait un événement catastrophique à l'extrême. On ne peut pas prévoir quand cela peut arriver, mais dans ce cas, il vaut mieux disposer des ressources nécessaires pour couvrir cette perte plutôt que de les avoir utilisées pour verser des dividendes plus tôt, avant qu'ils aient été dégagés, ou pour subventionner une prise de risque qui ne devrait pas l'être.

Nous essayons de gérer cela prudemment, dans un contexte commercial, et ce que nous facturons correspond effectivement au risque que nous assumons.

Le sénateur Neufeld : Même si vous reversez ce montant au gouvernement du Canada, vous avez encore assez d'argent pour faire face à un événement catastrophique?

M. Zielonka : Oui, absolument.

Le sénateur Neufeld : J'ai une autre question à poser à Mme Bowers.

Lorsque la représentante du FMI a témoigné, elle a parlé d'ajouter deux points de pourcentage aux taux affichés actuellement. Ces deux points de pourcentage supplémentaires font-ils partie des données que vous prenez en compte? Qu'est-ce que vous utilisez lorsque vous simulez un événement catastrophique?

Mme Bowers : Quand nous faisons une simulation de crise, nous tenons compte du facteur que représentent les taux d'intérêt en cas de hausse soudaine des tarifs d'assurance.

Le sénateur Neufeld : C'est environ 2 p. 100?

Mme Bowers : C'est une bonne valeur.

De notre point de vue, les facteurs les plus importants risquant d'entraîner des pertes considérables pour la SCHL, ce sont une augmentation drastique du chômage et, parallèlement, une baisse des prix de l'immobilier résidentiel. Ce sont là les deux facteurs qui entraînent vraiment des pertes. Les données historiques démontrent que tant que les gens ont un emploi, ils peuvent habituellement payer leurs prêts hypothécaires. Nous avons découvert que si ces deux facteurs sont intégrés en priorité dans

Senator Neufeld: When was the last time you had a catastrophic event?

Ms. Bowers: I think one of the senators asked about the big risks that CMHC faces.

Senator Neufeld: No, but when was the last time you had a catastrophic event?

Ms. Bowers: I talked about a 30 per cent national house price decline. In Canada, we have never had that, luckily — knock on wood. We don't have a lot of historical precedent in Canada and our mortgage market is not like the U.S., but one of the challenges for us is making sure we understand the nature of the exposure to Canada. That's what makes it challenging. Stress testing is an art and a science, and we challenge ourselves to make sure we understand that we have the best models in place and the best expertise to understand the bad things that could happen in this space.

Senator Neufeld: You said CMHC was created in the 1940s?

Mr. Zielonka: In 1946.

Senator Neufeld: You have not had a catastrophic event since 1946?

Mr. Zielonka: We have not — not that I'm aware of.

The Deputy Chair: Some years back, we had two banks crash. I think one was Northland. In 1985, Northland, and there was another one called Canadian commercial or something. I remember that very well.

Mr. Zielonka: There have been failures of financial institutions. I wouldn't call those catastrophic events. That is something that happens.

We had a bank failure last year, Maple Bank, and we handled that. There was no impact on us. There was some additional work, but it didn't have any bottom-line impact to either CMHC or the government for that matter.

It's trying to manage the portfolio of risks that we have. If there was a major bank failure there may be some costs, but our role is to also be a stabilizer in the marketplace. Being able to step up is a key factor.

To expand on something mentioned by Senator Neufeld, one of the interesting things regarding an increase in interest rates is we don't see that as being a big driver of losses for us. Consumers will continue paying their mortgages, but the bigger concern would be that their ability to purchase goods and services in the industry may be reduced as part of that. I think that is the nos simulations de risque, c'est ce qui est à l'origine de pertes importantes. Dans ce contexte, c'est ce sur quoi nous nous concentrons.

Le sénateur Neufeld : À quand remonte le dernier événement catastrophique auquel vous avez été confrontés?

Mme Bowers : Je crois que l'un des sénateurs a posé une question sur les grands risques auxquels la SCHL s'expose.

Le sénateur Neufeld : Non, je veux dire à quand remonte le dernier événement catastrophique auquel vous avez eu à faire face?

Mme Bowers : J'ai évoqué une baisse d'environ 30 p. 100 des prix de l'immobilier résidentiel à l'échelle nationale. Au Canada, cela ne s'est jamais produit, heureusement — touchons du bois. Nous n'avons pas beaucoup de précédents historiques au Canada et notre marché hypothécaire n'est pas semblable à celui des États-Unis, mais l'un des défis que nous devons relever est de nous assurer de comprendre la nature du risque auquel le Canada est exposé. C'est ce qui rend l'exercice difficile. La simulation de crise est un art et une science, et nous nous efforçons constamment de garantir que nous avons établi les meilleurs modèles et que nous avons les meilleures compétences pour concevoir ce qui pourrait mal tourner dans ce contexte.

Le sénateur Neufeld : Vous avez dit que la SCHL a été établie dans les années 1940?

M. Zielonka : En 1946.

Le sénateur Neufeld : Vous n'avez connu aucune catastrophe depuis 1946?

M. Zielonka : Non — pas que je sache.

La vice-présidente : Il y a quelques années, deux banques ont fait faillite. L'une d'elles était la Norbanque, je crois. En 1985, la Norbanque, et il y en a eu une autre qui s'appelait la Banque commerciale canadienne ou quelque chose comme cela. Je m'en souviens très bien.

M. Zielonka : Certaines institutions financières ont fait faillite, mais je ne qualifierais pas cela d'événement catastrophique. Ce sont des choses qui arrivent.

L'an dernier, une banque, la Maple Bank, a fait faillite. Nous avons géré la situation et elle n'a eu aucune répercussion sur nous. Nous avons eu un surcroît de travail, mais les résultats nets de la SCHL n'ont pas été affectés, ni d'ailleurs ceux du gouvernement.

Nous nous efforçons de gérer le portefeuille de risques qui est le nôtre. Si une grande banque faisait faillite, cela aurait sans doute un coût, mais notre rôle est aussi de stabiliser le marché. Être en mesure d'intervenir est un facteur clé.

À titre de commentaire sur une remarque du sénateur Neufeld à propos d'une hausse des taux d'intérêt, je dirais que selon nous, ce n'est pas ce qui risque le plus d'entraîner des pertes. Les consommateurs continueront de payer leur prêt hypothécaire; par contre, c'est la réduction de leur capacité d'acheter des biens et des services dans ce contexte qui serait plus préoccupante. Je crois que

potential concern because consumer spending will have an impact on GDP growth. That's the part that is a worry. And the higher debt levels that you see, that becomes more of a concern, because that exposure becomes greater. That's where the IMF and Moody's, to a certain degree, are coming from when they see the rising levels of debt.

[*Translation*]

Senator Forest: With regard to work and performance, there is the issue of dividends, but financially, the return on investment is substantial.

You said you are responsible for advising the Government of Canada on housing matters. We are talking about stress now, because many young families would like to go back to — In the era of suburbs, young families dreamed of living on a small farm not far from the city with a paved driveway and a pool in the backyard. Now we are seeing the opposite, young families who would like to live downtown so they can have just one car instead of two and not have to drive as far. This market is primarily big developers, especially luxury condo buildings, where most of the owners are quite affluent.

Could the Canada Mortgage and Housing Corporation not offer incentives along with the housing services offered? Even in large urban centres and in medium-sized cities, there are very few housing units with five rooms, for families, for instance. This is really an issue when you look at current values in Canadian society as regards the environment and longer travel times. Those people do not have access to that type of housing right now. They live further and further away from downtown. To pick up on what Senator Galvez said earlier, there is no social responsibility to offer incentives to repopulate our downtown areas with young families who can keep our urban centres alive and ensure they are developed in line with their values. The issue of dividends concerns me because they are usually paid to a corporation, which is capitalized by shares. That means that CMHC has capital stock owned by the Canadian government, isn't that right? You may reply in sequence or not.

Mr. Zielonka: That is not an easy question to answer, because there are various aspects. We are seeing profound demographic change in Canada, especially in big cities such as Toronto, Montreal and Vancouver. That is why a good many young people want to live downtown. That is why there are so many condo buildings. As an institution, we have an obligation to give all Canadians access to housing.

c'est là qu'il pourrait y avoir un problème, car les dépenses de consommation ont un impact sur la croissance du PIB. C'est cela qui est inquiétant. Et plus le niveau d'endettement est élevé, plus le problème est grand, car le risque encouru augmente. C'est, dans une certaine mesure, là où veulent en venir Moody's et le FMI en constatant que le niveau d'endettement augmente.

[*Français*]

Le sénateur Forest : En ce qui concerne le travail et le rendement, il y a la question des dividendes, mais sur le plan financier, il y a des rendements assez importants.

Vous avez affirmé que vous avez la responsabilité de conseiller le gouvernement du Canada en matière de logement. Actuellement, on parle de stress, parce que bon nombre de jeunes familles souhaiteraient revenir... On a connu l'époque des banlieues où les jeunes familles rêvaient de vivre dans une fermette non loin de la ville avec l'allée pavée et la piscine dans la cour arrière. Aujourd'hui, on constate l'inverse, soit que les jeunes familles aimeraient vivre au centre-ville pour être en mesure d'avoir une voiture au lieu de deux et d'emprunter des trajets plus courts pour les déplacements. C'est un marché qui est foncièrement occupé par de grands promoteurs, particulièrement en ce qui concerne les immeubles à condo de luxe, dont la majorité des propriétaires sont des gens qui ont beaucoup de moyens.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement ne pourrait-elle pas mettre en place des mesures incitatives pour accompagner une offre de services en matière de logement? Même dans les grands centres urbains ou dans les villes moyennes, on retrouve très peu de logements de cinq pièces, par exemple, pour les familles. C'est vraiment un phénomène lorsqu'on regarde les valeurs actuelles de la société canadienne sur le plan de l'environnement et des déplacements qui sont plus importants. À l'heure actuelle, ces gens n'ont pas accès à ce type de propriétés. Ils se retrouvent de plus en plus loin des centres-villes. Pour reprendre les propos de la sénatrice Galvez plus tôt, il n'y a pas de forme de responsabilité sociale pour mettre en place des mesures incitatives afin de repeupler nos centres-villes de jeunes familles qui assureront la survie de nos centres urbains et leur développement en cohérence avec leurs valeurs. La question des dividendes me préoccupe, parce que normalement ils sont versés à une société qui est capitalisée avec des actions. Cela signifie que la Société canadienne d'hypothèques et de logement a un capital-actions détenu par le gouvernement du Canada, n'est-ce pas? Vous pouvez me répondre dans l'ordre ou dans le désordre.

M. Zielonka : Ce n'est pas une question simple à répondre, car elle comporte différents liens. Nous constatons un changement profond dans la démographie au Canada, en particulier dans les grandes villes comme Toronto, Montréal et Vancouver. C'est pour cette raison que bon nombre de jeunes veulent habiter dans les centres-villes. C'est pourquoi on retrouve beaucoup d'immeubles à condo. En tant qu'institution, nous avons une

There are different kinds of access, and it is possible to be an owner or a tenant. We want to offer all types of access.

[*English*]

Our payment of the dividend has no impact in terms of the appropriations and what the government decides in terms of where it wants to focus its resources. The government has put forward a very ambitious plan through the National Housing Strategy that will have an impact on all these different things in terms of helping Canadians have more flexibility and choice in housing.

Our ability to actually impact housing on a municipal level and how Canadians access that is much more limited because it's both municipal, provincial and then jurisdictions rather than the federal jurisdiction. So as a government agency we stand by with being able to help with implementing government policy, but we are somewhat limited.

We can do things through some of our programs. In our mortgage insurance product — I don't have the number offhand — first-time homebuyers are more than half the people who actually access our mortgage insurance.

We try to be there for all Canadians, but the changing demographics and the changing environment make it somewhat challenging sometimes.

I'm not sure I fully answered your question.

[*Translation*]

Senator Forest: That is indeed a major challenge. Even before CMHC became a key partner which, since a few years ago, no longer intervenes at the municipal level, it is clear that municipalities offer social housing to help vulnerable clients. My question is not so much about social housing clients, but about young couples who do not have the same values today as people did in the past, such as when I was young. It was all about the suburbs. Nowadays, young families want to be downtown again, but can they afford it? We are seeing this in all major cities, regardless of their size — even in Rimouski. Access to suitable housing for families is truly limited, let alone social housing.

Mr. Zielonka: Mortgage insurance for multifamily housing is a concern, because many of its activities focus on condos and row houses.

Senator Forest: Townhouses.

obligation de permettre à tous les Canadiens d'avoir accès à la propriété.

Il y a différents types d'accès, et il est possible d'être propriétaire ou locataire. Nous voulons offrir toutes les différentes formes.

[*Traduction*]

Le versement de notre dividende n'a aucun effet sur les crédits ni sur les décisions du gouvernement concernant les secteurs auxquels il veut affecter principalement ses ressources. Dans sa Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement a établi un plan très ambitieux qui aura un effet sur tous ces différents moyens d'aider les Canadiens à bénéficier d'une plus grande souplesse et d'un plus large choix en matière de logement.

Au niveau municipal, notre capacité à exercer une influence sur le logement et sur la façon dont les Canadiens y ont accès est beaucoup plus limitée, car des compétences municipales, provinciales et autres entrent en ligne de compte plutôt que les compétences fédérales. Donc, en tant qu'organisme gouvernemental, nous avons la capacité de contribuer à la mise en application de la politique gouvernementale, mais nous sommes quelque peu limités dans notre action.

Nous pouvons agir dans le cadre de certains de nos programmes. En ce qui concerne l'assurance hypothécaire — je n'ai pas le chiffre en tête —, mais les primo-acquéreurs constituent en fait plus de la moitié des gens qui souscrivent notre assurance prêt hypothécaire.

Nous essayons d'être au service de tous les Canadiens, mais c'est parfois un peu difficile à cause des changements démographiques et d'un contexte en mutation.

Je ne sais pas si j'ai répondu complètement à votre question.

[*Français*]

Le sénateur Forest : C'est effectivement un défi important. Avant même que la Société canadienne d'hypothèques et de logement soit un partenaire de premier plan qui n'intervient plus depuis quelques années au niveau municipal, il est clair que les municipalités offrent des logements sociaux pour aider un type de clientèle fragilisée. Le sens de ma question ne concerne pas nécessairement la clientèle du logement social, mais une clientèle de jeunes couples dont les valeurs aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'auparavant, comme lorsque j'étais jeune. C'était un phénomène de banlieues. Désormais, les jeunes familles veulent revenir dans les centres-villes, mais en ont-elles les moyens? Dans toutes les grandes villes, peu importe la taille — on le voit même à Rimouski — , on constate un tel phénomène. Il y a vraiment des limites à avoir accès à un logement convenable pour les familles, sans parler du logement social.

M. Zielonka : L'assurance hypothécaire pour le logement collectif est une préoccupation, car bon nombre de ses activités sont axées sur les immeubles à condo et les maisons en rangée.

Le sénateur Forest : Les maisons de ville.

M. Zielonka: Yes. It is not possible to get a three-bedroom home downtown with a 100 square-foot backyard. It is not realistic. I think there is a gap sometimes between young people's ambitions and reality.

[*English*]

I used to live in Europe, and the difference in what a European would consider luxury housing and what we would consider luxury housing in Canada is quite apart. A 300 or 400 square-foot apartment would be perfectly acceptable, and people would be very happy with it in Europe. Here in Canada, often that is something that is challenging. And the 1,600 square-foot family home that our parents may have raised many of us in, which was acceptable, is no longer the case for many younger people.

There is a bit of a gap that we're struggling to address. I'm not sure how to deal with that challenge.

[*Translation*]

Senator Forest: Being aware is the first step in finding a solution.

[*English*]

The Deputy Chair: Any other questions, senators?

Very well, the meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, May 31, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:47 p.m. to study on Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2018.

Senator Anne C. Cools (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: For those of you who do not know me, my name is Senator Cools. I am the deputy chair of this committee. It's a position I have held for a long time in previous years.

We should do a quick round table to identify ourselves to our panellists and to the viewing public, if we are being televised, which I believe we are. So why don't you lead in this noble role?

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Forest: Senator Éric Forest, from the gulf region, in Quebec.

Senator Moncion: Senator Lucie Moncion from Ontario.

Senator Pratte: Senator André Pratte from Quebec.

M. Zielonka : Oui. Ce n'est pas possible d'acquérir une propriété avec trois chambres à coucher et une cour arrière de 100 pieds carrés sur 100 au centre-ville. Ce n'est pas réaliste. Je pense qu'il y a parfois une différence entre les ambitions des jeunes et la réalité.

[*Traduction*]

J'ai vécu en Europe, et il y a une grosse différence entre ce qui serait qualifié de logement luxueux en Europe et ici, au Canada. Un appartement de 300 ou 400 pieds carrés serait parfaitement acceptable en Europe, et les gens en seraient très satisfaits. Ici, au Canada, c'est quelque chose qui pose souvent un problème. Et la maison de 1 600 pieds carrés où beaucoup d'entre nous ont sans doute été élevés par des parents qui la jugeaient convenable ne l'est plus aux yeux de bien des jeunes.

Il y a un écart que nous avons du mal à combler. Je ne vois pas très bien comment faire face à cette difficulté.

[*Français*]

Le sénateur Forest : En être conscient est déjà un début de solution.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Pas d'autres questions, chers collègues?

Alors, la séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 31 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 47, pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

La sénatrice Anne C. Cools (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Pour ceux d'entre vous qui ne me connaissent pas, je suis la sénatrice Cools. Je suis la vice-présidente du comité. C'est un poste que j'occupe depuis très longtemps.

Nous devrions faire un tour de table rapide pour nous présenter à nos témoins et à nos auditeurs, si notre séance est télévisée, et je pense qu'elle l'est. Pouvez-vous commencer?

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Sénateur Éric Forest, de la région du Golfe, au Québec.

La sénatrice Moncion : Sénatrice Lucie Moncion, de l'Ontario.

Le sénateur Pratte : Sénateur André Pratte, du Québec.

[*English*]

The Deputy Chair: Let us welcome here before us the Treasury Board of Canada Secretariat people, as we used to call them for many moons. They are today Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector; Darryl Sprecher, Director, Expenditure Management Portfolio; and Renée LaFontaine, Assistant Secretary and Chief Financial Officer, Corporate Services Sector.

A force of three is mightier than one, so perhaps Mr. Pagan you could lead off and instruct us and inform us of these mammoth tasks.

[*Translation*]

Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you, Madam Deputy Chair. I'm pleased to be here again to explain 2017-18 Supplementary Estimates (A). First, I'll provide an overview of the document. My colleagues and I will then answer your questions.

To start, I'll briefly describe the government's spending cycle. We'll then look at how the supplementary estimates are organized, along with the total amount of the supplementary estimates and the amount for the fiscal year.

[*English*]

Finally, we will look at how these estimates reflect the priorities and the fiscal framework set out in Budget 2017.

I'm speaking to a presentation here which I believe has been shared with you. On slide 3, we see an illustration of the supply cycle. The point here is simply to remind the committee and the viewing audience that the parliamentary calendar is organized according to three supply periods, ending June 23, December 10 and March 26, and that supplementary estimates are a normal part of this supply process.

Within this supply period, ending June 23, you can anticipate seeing two appropriation bills. The first is to provide full supply for Main Estimates that were tabled at the end of February and the second is for these Supplementary Estimates (A) that were tabled on May 11.

Turning to slide, it is an overview of the document that was tabled by the president. As you read through the first few pages, I'm hoping that you will notice some changes and greater detail in terms of information provided.

The new highlighted section on the first page includes some high level info such as amounts related to Budget 2016 and Budget 2017, as well as the organizations presenting the largest funding requirements in these supplementary estimates, including

[*Traduction*]

La vice-présidente : Souhaitons la bienvenue parmi nous aux fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, que nous convoquons depuis longtemps. Nous accueillons aujourd'hui Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Darryl Sprecher, directeur principal, Opérations et prévisions des dépenses, Secteur de la gestion des dépenses, et Renée LaFontaine, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur des services ministériels.

C'est mieux d'avoir trois personnes qu'une seule, alors M. Pagan peut peut-être commencer et nous parler de ces tâches colossales.

[*Français*]

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci, madame la vice-présidente. Je suis heureux d'être ici encore une fois, cette fois pour vous expliquer le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2017-2018. J'aimerais d'abord vous donner un aperçu de ce document et, ensuite, mes collègues et moi répondrons à vos questions.

Pour commencer, je vais décrire brièvement le cycle des dépenses du gouvernement. Par la suite, nous examinerons la façon dont le Budget supplémentaire des dépenses est organisé et le montant total de ce budget supplémentaire, ainsi que pour la somme de l'exercice.

[*Traduction*]

Enfin, nous allons examiner comment le budget tient compte des priorités et du cadre financier établis dans le budget de 2017.

Je vais parler d'un document qui vous a été distribué, je crois. À la diapositive 3, nous voyons une illustration du cycle budgétaire. On veut rappeler au comité et aux auditeurs que le calendrier parlementaire est établi en fonction de trois périodes d'octroi de crédits se terminant le 23 juin, le 10 décembre et le 26 mars, et le Budget supplémentaire des dépenses fait partie du processus normal d'octroi de crédits.

Dans le cadre de cette période d'octroi de crédits, qui se termine le 23 juin, on peut s'attendre à deux projets de loi de crédits. Le premier renferme la totalité des crédits pour le Budget principal des dépenses qui a été présenté à la fin de février et le deuxième est pour le Budget supplémentaire des dépenses (A) qui a été présenté le 11 mai.

La diapositive offre un aperçu du document qui a été déposé par le président. En parcourant les premières pages, j'espère que vous remarquerez des changements et plus de détails.

La nouvelle partie surlignée à la première page fournit des renseignements généraux concernant les montants prévus dans le budget de 2016 et le budget de 2017, de même que les organisations dont les besoins financiers sont les plus élevés

$651.4 million to the Treasury Board Secretariat and $584.6 million for our colleagues at the Department of Employment and Social Development.

On the second page of the intro we added explanations and a glossary of commonly used terms to help new readers, including a glossary of terms such as non-budgetary expenditures and a listing of supplemental information available online, including planned expenditures by program, by purpose and statutory expenditures.

I would also highlight that this document includes a reconciliation to Budget 2017, which is presented on an accrual basis. It reconciles the budget on accrual with the cash funding presented in this year's estimates. This reconciliation is provided on page 5 of the tabled document.

As usual, the largest section of the document details requirements by departments and agencies, starting on page 2-1. Each organization seeking authority from Parliament will display its requirements by vote and by initiative. We have tagged these initiatives to the appropriate budget year as applicable. The tabled document ends with the proposed schedules to the appropriation bill, which is found on page A-2 of the tabled document, and these are based on the amounts presented in these estimates.

Finally, I must mention that the TBS InfoBase is also available to provide more information on authorities and expenditures, including full-time equivalents, personnel information and planned results. You will recall that my colleague Andrew Gibson and I appeared before this committee in March to provide a demonstration of InfoBase.

Turning to slide 5 of my presentation, we'll see here that Supplementary Estimates (A) provide information on $3.7 billion in voted budgetary appropriations for 33 organizations. The funding supports many initiatives announced in Budget 2017 as well as spending set out in prior budgets. These estimates also provide an update on forecast statutory spending that has already been approved by Parliament. The proposed schedule to the appropriation bill found in the annex to this supplementary estimates represents the proposed appropriations of $3.7 billion.

On slide 6, we see a comparative view of estimate authorities over recent years, including these Supplementary Estimates (A), authorities sought from Parliament for 2017-2018, total $261.7 billion, compared to $257.2 billion for all of 2016-2017.

Of this amount, $105.9 billion is voted through the Appropriation Act, representing roughly 40 per cent of the total. Planned expenditures for both voted and statutory are higher than in previous years, reflecting investments in areas such as Aboriginal programs, infrastructure, and early childhood learning and development as set out in Budget 2016 and Budget 2017.

dans ce budget supplémentaire, y compris le Secrétariat du Conseil du Trésor et les 651,4 millions de dollars destinés à nos collègues du ministère de l'Emploi et du Développement social.

À la deuxième page de l'introduction, nous avons ajouté des explications et un glossaire des termes couramment utilisés pour aider les nouveaux lecteurs, y compris un glossaire des termes liés aux dépenses non budgétaires et une liste de renseignements supplémentaires disponible en ligne, dont les dépenses prévues par programme, par objectif et par la loi.

Je signale également que ce document fait une comparaison avec le budget de 2017, qui est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Il compare le budget et le financement en espèces présenté dans le budget de cette année. Ces données figurent à la page 5 du document.

Comme d'habitude, la partie la plus importante du document précise les exigences par ministère et organisme, qui commence à la page 2-1. Chaque organisme qui doit demander l'approbation du Parlement affichera ses besoins par crédit et par initiative. Nous avons relié ces initiatives à l'année budgétaire appropriée, selon le cas. Le document se termine avec les annexes proposées au projet de loi de crédits, qui se trouvent à la page A-2 et qui sont fondées sur les montants présentés dans le budget.

Enfin, je dois mentionner que l'InfoBase du SCT fournit également plus de renseignements sur les autorisations et les dépenses, y compris les équivalents temps plein, les renseignements personnels des employés et les résultats prévus. Vous vous souvenez sans doute que mon collègue, Andrew Gibson et moi avons comparu devant le comité en mars pour faire une démonstration d'InfoBase.

À la diapositive 5, nous voyons que le Budget supplémentaire des dépenses (A) fournit des renseignements sur 3,7 milliards de dollars en crédits budgétaires pour 33 organismes. Le financement appuie de nombreuses initiatives annoncées dans le budget de 2017 de même que des dépenses prévues dans des budgets antérieurs. Ce budget fournit également une mise à jour sur les dépenses législatives prévues qui ont déjà été approuvées par le Parlement. L'annexe proposée du projet de loi de crédits jointe à ce Budget supplémentaire des dépenses renferme des crédits proposés de 3,7 milliards de dollars.

À la diapositive 6, nous voyons un aperçu comparatif des budgets des dernières années, y compris le Budget supplémentaire des dépenses (A), les autorisations demandées au Parlement pour 2017-2018, les dépenses totales de 261,7 milliards de dollars, comparativement aux 257,2 milliards de dollars pour 2016-2017.

De ce montant, 105,9 milliards de dollars sont des crédits votés par l'entremise de la Loi de crédits, ce qui représente environ 40 p. 100 des dépenses totales. Les dépenses prévues pour les crédits votés et les crédits législatifs sont plus élevées que dans les années passées, en raison d'investissements dans des secteurs tels que les programmes destinés aux Autochtones, l'infrastructure et l'apprentissage et le développement de la petite enfance, qui sont prévus dans le budget de 2016 et le budget de 2017.

Turning to slide 7 and also on page 7 of the tabled document, we find information on the largest voted amounts in these Supplementary Estimates (A). In these estimates we have highlighted nine initiatives of $150 million or more. The nine initiatives total approximately $2.6 billion or about 7 per cent of the total voted requirements in these supplementary estimates.

The largest item on the list is $625 million under the Treasury Board Secretariat. This funding will be allocated across governments upon ratification of a number of collective agreements recently signed with bargaining agents. You may recall that funding for the same purpose was presented in 2016-2017 Supplementary Estimates (C) to conclude the previous fiscal year. This funding was not accessed. It was not allocated, as agreements were anticipated but were not ratified before the conclusion of the fiscal year.

The second largest item is $446.5 million for specific claim settlements which have been negotiated with First Nations. Next is $400 million in funding for provinces and territories to support early learning and child care. This funding was announced in Budget 2016.

The remaining six items on this list of items totalling $150 million or greater cover a wide variety of programs and initiatives, such as passenger rail service, marine safety and environmental protection, immigration, flood remediation, Coast Guard and fisheries, and border operations.

[*Translation*]

Slide 8 concerns the implementation of Budget 2017. As you know, the supplementary estimates are the first opportunity to obtain parliamentary approval of the funding for the programs and initiatives announced in the budget tabled in late March 2017. These programs account for approximately $1 billion of the $3.7 billion to be voted by Parliament.

[*English*]

On slide 9, and this is the penultimate slide in this deck, are the details of the reconciliation between the estimates and the budget included in the tabled Supplementary Estimates (A) document.

The chart begins with the $261.7 billion in proposed authorities from the main and supplementary estimates to be approved by Parliament. From there it shows four additions and one subtraction necessary to reconcile to the budget, which is presented on an accrual basis. The prime difference constituting just over $66 billion represents spending that is included in the

À la diapositive 7 et à la page 7 du document, nous pouvons voir des renseignements sur les crédits votés les plus élevés prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Dans ce budget, nous avons relevé neuf initiatives qui recevront 150 millions de dollars ou plus. Les neuf initiatives totalisent environ 2,6 milliards de dollars ou 7 p. 100 des crédits votés prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Le crédit le plus élevé sur la liste est la somme de 625 millions de dollars pour le Secrétariat du Conseil du Trésor. Ce financement est alloué aux gouvernements à la suite de la ratification d'un certain nombre de conventions collectives qui ont été récemment signées avec des agents négociateurs. Vous vous souvenez peut-être que des fonds réservés aux mêmes fins étaient prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2016-2017 pour terminer l'exercice financier précédent. Ces fonds n'ont pas été utilisés. Ils n'ont pas été alloués, puisque les accords qui devaient être conclus n'ont pas été ratifiés avant la fin de l'exercice financier.

Le deuxième crédit le plus important est le financement de 446,5 millions de dollars pour le règlement de revendications particulières qui ont été négociées avec des Premières Nations. Il y a ensuite 400 millions de dollars qui seront versés aux provinces et aux territoires pour appuyer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ce financement a été annoncé dans le budget de 2016.

Les six crédits restants sur la liste totalisent 150 millions de dollars ou plus pour couvrir un vaste éventail de programmes et d'initiatives, tels que les services de transport ferroviaire de passagers, la sécurité maritime et la protection environnementale, l'immigration, la remise en état à la suite d'une inondation, la Garde côtière et les pêches, et les activités à la frontière.

[*Français*]

La diapositive n^{o} 8 concerne la mise en œuvre du budget fédéral de 2017. Comme vous le savez, le Budget supplémentaire des dépenses constitue la première occasion d'obtenir l'approbation du Parlement relativement au financement des programmes et des initiatives annoncés dans le budget qui a été présenté vers la fin du mois de mars 2017. Ces programmes représentent des sommes d'environ 1 milliard de dollars sur les sommes totales de 3,7 milliards de dollars qui doivent être approuvées par le Parlement.

[*Traduction*]

À la diapositive 9, et c'est l'avant-dernière diapositive du document, on compare le budget fédéral et le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Le tableau commence avec les 261,7 milliards de dollars en crédits proposés dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses devant être approuvés par le Parlement. Il y a quatre additions et une soustraction, qui sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La principale différence est la somme d'un peu plus de 66 milliards de

budget, which provides a comprehensive view of all planned federal spending but is not presented in the estimates because of the differing scope and universe of the two documents.

For instance, forecast spending on employment insurance is $22 billion. There is a consolidated specified purpose account that administers the employment insurance account and therefore is not presented in the estimates. There is also $23 billion for the new Canada Child Benefit, which is delivered by our colleagues at Canada Revenue Agency as a tax expenditure. Details on that expenditure are provided by the Department of Finance in their annual tax expenditure report.

Other items in this category are expenses of Crown corporations as they spend the revenues they generate, as well as revenues credited to departmental appropriations, which are not appropriated by Parliament.

The next difference is about $4.7 billion and this is due to the differing accounting concepts. Again, the budget is on an accrual accounting basis. The estimates are the cash required by departments within the fiscal year. The difference between cash and accrual accounting is about $4.7 billion.

Next we have $2.2 billion, which are items that have been forecast in the framework, included in the budget, but have not yet been brought forward to Treasury Board for program approval. This amount of $2.2 billion represents that which you can anticipate will be presented in future supplementary estimates later this year.

Finally, we have a subtraction. The budget forecast includes a forecast of spending that is planned but may not materialize, lapsed spending. Again, we ourselves presented this information to you in the final supplementary estimates of the year. Our friends at finance are forecasting a planned lapse of $5.8 billion. We'll update you on that toward the end of the fiscal year.

[*Translation*]

This concludes my presentation with regard to the next steps. The government will table the bill for these supplementary estimates in the next few days. The President of the Treasury Board Secretariat will then table Supplementary Estimates (B) in November. If you have any questions about Supplementary Estimates (A), I would be pleased to answer them.

[*English*]

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Pagan.

Next we will be pleased to hear from Mr. Perlman.

dollars qui figure dans le budget, ce qui donne un aperçu exhaustif de toutes les dépenses fédérales prévues, mais que l'on ne retrouve pas dans le budget supplémentaire en raison de la portée différente des deux documents.

Par exemple, les dépenses prévues pour les prestations d'assurance-emploi s'élèvent à 22 milliards de dollars. Il y a un compte consolidé à des fins déterminées qui administre la caisse d'assurance-emploi et qui, par conséquent, ne se trouve pas dans le budget. Il y a aussi les 23 milliards de dollars pour la nouvelle Prestation aux enfants, qui est versée par nos collègues à l'Agence du revenu du Canada en tant que dépense fiscale. Les détails sur cette dépense sont fournis par le ministère des Finances dans son rapport sur les dépenses fiscales.

Au nombre des autres crédits dans cette catégorie, citons notamment les dépenses des sociétés d'État, qui dépensent les revenus qu'elles génèrent, de même que les recettes imputées aux crédits ministériels, qui ne sont pas autorisés par le Parlement.

La différence suivante est la somme de 4,7 milliards de dollars qui est attribuable aux concepts comptables différents. Je répète que le budget est établi selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ce budget prévoit les fonds dont les ministères ont besoin au cours de l'exercice financier. La différence entre la comptabilité de caisse et d'exercice est d'environ 4,7 milliards de dollars.

Nous avons ensuite la somme de 2,2 milliards de dollars, qui représentent des crédits qui ont été prévus dans le cadre budgétaire, dans le budget, mais qui n'ont pas encore été soumis à l'approbation du Conseil du Trésor. On peut s'attendre à ce que cette somme de 2,2 milliards de dollars figurera dans les Budgets supplémentaires des dépenses qui seront présentés plus tard cette année.

Enfin, nous avons une soustraction. Les prévisions budgétaires fournissent les dépenses qui sont prévues mais qui ne seront peut-être pas engagées, qui seront peut-être des crédits inutilisés. Nous vous avons présenté ces renseignements dans le dernier budget des dépenses supplémentaires de l'année. Nos amis au ministère des Finances prévoient 5,8 milliards de dollars en crédits inutilisés. Nous vous fournirons des renseignements à ce sujet à la fin de l'exercice financier.

[*Français*]

Cela conclut ma présentation en ce qui concerne les prochaines étapes. Le gouvernement présentera le projet de loi pour ce Budget supplémentaire des dépenses dans les prochains jours. Par la suite, le président du Secrétariat du Conseil du Trésor déposera le Budget supplémentaire des dépenses (B) en novembre. Si vous avez des questions concernant le Budget supplémentaire des dépenses (A), c'est avec plaisir que j'y répondrai.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Merci beaucoup, monsieur Pagan.

C'est avec plaisir que nous entendrons le témoignage de M. Perlman.

Mark Perlman, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch, Employment and Social Development Canada: Members of the committee, I am pleased to appear before you in my capacity as Chief Financial Officer of Employment and Social Development Canada, ESDC. Senior executives from key areas of ESDC are also in attendance and may be coming forward to help me answer some of your questions. We're always pleased to answer them, so thank you.

As part of our Supplementary Estimates (A) you will note that ESDC is seeking an additional $584.6 million in voted appropriations, which include under vote 5 grants and contributions a total of $580.4 million.

The Government of Canada recognizes that Canadian families need support and that all Canadian children deserve a fair chance to succeed. Budget 2016 and Budget 2017 announced multi-year funding commitments for early learning and child care. Budget 2016 announced $500 million in 2017-2018 to support early learning and child care. Of this amount, $400 million is for provinces and territories and $100 million is for indigenous early learning and child care.

Budget 2017 proposed to invest $7 billion over 10 years, starting in 2018-19, to continue efforts to create more high-quality affordable child care spaces across the country.

The $400 million announced in Budget 2016 will support the establishment of a federal-provincial-territorial early learning and child care framework.

The Deputy Chair: Mr. Perlman, the interpreters are asking if you could speak a bit more slowly.

Mr. Perlman: My apologies to the interpreters and to the committee.

Of the $400 million, $399.7 million, which is being requested in these estimates, will be transferred to the provinces and territories to implement the federal-provincial-territorial early learning and child care framework. The framework is currently being developed in collaboration with provinces and territories, and the funding will be provided through three-year bilateral agreements. Discussions on the development of the framework are fairly well advanced, and the framework is expected to be publicly released in coming weeks. While the federal-provincial-territorial early learning and child care framework guides the overall investments in ELCC, the bilateral agreements provide implementation details, including three-year action plans for each province and territory.

Mark Perlman, dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances, Emploi et Développement social Canada : Mesdames et messieurs les membres du comité, je suis heureux d'être ici aujourd'hui en ma qualité de dirigeant principal des finances d'Emploi et Développement social Canada, ou EDSC. Des cadres supérieurs représentant des secteurs clés d'EDSC sont également présents, et ils pourront m'aider à répondre à certaines de vos questions. Nous sommes toujours ravis de répondre à vos questions, alors merci de nous les poser.

Dans le cadre de notre Budget supplémentaire des dépenses (A), vous noterez qu'EDSC demande une augmentation de 584,6 milliards de dollars en crédits votés, ce qui comprend la somme de 580,4 millions de dollars en subventions et contributions, au crédit 5.

Le gouvernement du Canada reconnaît que les familles canadiennes ont besoin d'aide et que tous les enfants ont droit à une chance équitable de réussir. Les budgets de 2016 et de 2017 ont annoncé un financement pluriannuel pour appuyer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Le budget de 2016 a annoncé 500 millions de dollars en 2017-2018 pour appuyer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. De ce montant, 400 millions de dollars seront versés aux provinces et aux territoires et 100 millions de dollars seront versés à des programmes d'éducation de la petite enfance et de garde des jeunes enfants autochtones.

Le budget de 2017 propose d'investir 7 milliards de dollars supplémentaires sur 10 ans, à compter de 2018-2019, afin de soutenir et de créer un plus grand nombre de places abordables et de qualité dans les garderies de l'ensemble du pays.

Le budget de 2016 a annoncé 400 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre d'un cadre fédéral, provincial et territorial pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

La vice-présidente : Monsieur Perlman, les interprètes demandent si vous pourriez parler un peu plus lentement.

M. Perlman : Je m'excuse auprès des interprètes et du comité.

Des 400 millions de dollars qui sont demandés dans ce budget, 399,7 millions seront transférés aux provinces et aux territoires pour mettre en œuvre le cadre fédéral-provincial-territorial d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le cadre est en train d'être élaboré en collaboration avec les provinces et les territoires, et le financement sera versé dans le cadre d'ententes bilatérales de trois ans. Les discussions pour bâtir le cadre sont assez avancées, et le cadre sera rendu public dans les prochaines semaines. Tandis que le cadre fédéral-provincial-territorial pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants guide les investissements dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les accords bilatéraux fournissent des détails sur la mise en œuvre, ce qui comprend des plans d'action sur trois ans pour chaque province et territoire.

To implement its portion of the $100 million announced in Budget 2016 for indigenous early learning and child care, ESDC is requesting $44.4 million for the First Nations and Inuit Child Care Initiative. This funding will be used to further address immediate repair, rehabilitation and equipment needs of existing facilities; support increased training for early learning and child care workers; and enhance the quality of programming for First Nations and Inuit children.

ESDC is engaging with indigenous communities, organizations and experts to determine the best approach to implementing future investments, as well as delivering high-quality early learning and child care as part of a new indigenous framework on early learning and child care. In April 2016, as part of the first phrase of social infrastructure funding, an additional $16 million in contributions in 2016-2017 was approved through ESDC Supplementary Estimates (A) to address immediate needs of child care facilities under the First Nations and Inuit Child Care Initiative. With this $16 million, ESDC was able to fund 209 child care facilities to undertake urgent repairs and renovations.

Budget 2017 also committed to investing an additional $900 million over the next six years, starting in 2017-2018, in new workforce development agreements. These new workforce development agreements will consolidate the Canada job fund agreements, labour market agreements for persons with disabilities, and the targeted initiative for older workers. In Supplementary Estimates (A), ESDC is requesting additional funding of $75 million for these new workforce development agreements.

The Government of Canada will work with provinces and territories to negotiate new agreements in coming months. Once signed, their share of the additional $75 million in funding will be transferred to individual provinces and territories. This work will support the efforts of provinces, territories and employers to reduce barriers to access, avoid duplication and promote better outcomes for workers who need help.

Through Budget 2017 the Government of Canada proposed an additional investment of $395.5 million over three years, starting in 2017-2018, to further expand employment opportunities for young Canadians. These investments, combined with Budget 2016 measures, will help more than 33,000 vulnerable youth develop the skills they need to find work or go back to school, create 15,000 new green jobs for young Canadians, and provide over 1,600 new employment opportunities for youth in the heritage

Pour exécuter la portion des 100 millions de dollars annoncés dans le budget de 2016 pour l'initiative d'éducation de la petite enfance et de garde des jeunes enfants autochtones, EDSC demande un montant de 44,4 millions de dollars pour appuyer l'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits. Ce financement répondra à d'autres besoins immédiats de réparation, de restauration et d'équipement des installations existantes, augmentera les formations des travailleurs en éducation de la petite enfance et en garderie et améliorera la qualité des programmes destinés aux enfants des Premières Nations et aux enfants.

EDSC s'engage avec les communautés autochtones, les organismes et les experts afin de déterminer la meilleure façon de réaliser de futurs investissements et d'offrir une éducation de la petite enfance et des services de garde de qualité dans le contexte d'un nouveau cadre pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones. En avril 2016, dans le cadre de la première phase du financement de l'infrastructure sociale, le Budget supplémentaire des dépenses (A) a approuvé l'octroi de 16 millions de dollars supplémentaires en contributions pour 2016-2017 afin de répondre aux besoins immédiats des services de garde participant à l'Initiative de services de garde pour les Premières Nations et les Inuits. Avec ces 16 millions de dollars, EDSC a été en mesure d'aider 209 garderies à entreprendre des travaux de réparation et de rénovation urgents.

Dans le budget de 2017, le gouvernement s'est engagé à investir une somme supplémentaire de 900 millions de dollars au cours des six prochaines années, à compter de 2017-2018, pour les nouvelles ententes sur le développement de la main-d'œuvre. Ces nouvelles ententes sur le développement de la main-d'œuvre consolideront les ententes du Fonds canadien pour l'emploi, les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées et l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés. Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A), EDSC demande un montant additionnel de 75 millions de dollars pour ces nouvelles ententes sur le développement de la main-d'œuvre.

Le gouvernement du Canada travaillera avec les provinces et les territoires pour négocier les nouvelles ententes au cours des prochains mois. Une fois les ententes conclues, les provinces et les territoires recevront leur part individuelle du financement de 75 millions de dollars. Ce travail appuiera les efforts déployés par les provinces, les territoires et les employeurs, pour réduire les obstacles à l'accès, éviter les chevauchements et améliorer les résultats pour les travailleurs qui ont besoin d'aide.

Par l'entremise du budget de 2017, le gouvernement du Canada propose un investissement supplémentaire de 395,5 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2017-2018, afin d'accroître le nombre de possibilités d'emploi offertes aux jeunes Canadiens. Jumelés aux mesures annoncées dans le budget de 2016, ces investissements aideront plus de 33 000 jeunes vulnérables à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour trouver un emploi ou retourner aux études, créeront 15 000 nouveaux

sector.

As part of the initiative, ESDC is requesting $53.6 million in additional funding in 2017-2018 to increase the number of youth who access the Skills Link program, thus helping more young Canadians, including among others indigenous and disabled youth, make a more successful transition to the workforce, as well as to create new green jobs for youth under the Career Focus Program.

[*Translation*]

The Skills Link program grants funding to employers and organizations to run eligible activities to help vulnerable youth overcome barriers to employment, develop a broad range of skills and knowledge in order to participate in the current and future labour market, and promote education and skills as being key to labour market participation.

Green jobs help reduce the consumption of energy and raw materials, limit greenhouse gas emissions, minimize waste and pollution, and protect and restore ecosystems.

[*English*]

In addition, ESDC is seeking $7.8 million for the new Union Training and Innovation Program that will support two streams of union-based investments, such as cost-shared purchase of training equipment materials and innovative approaches to improve apprenticeship outcomes. The program will focus on greater participation and success in the trades for key groups such as women and indigenous people.

This program implements the government's Budget 2016 announcement to support union-based apprenticeship training, innovation and enhanced partnerships. The department is investing $109 million over five years, starting in 2017-2018, and $25 million per year ongoing to implement the Union Training and Innovation Program. This new program will strengthen apprenticeship training systems to better support a skilled, inclusive, certified and productive trades workforce.

Finally, ESDC is requesting under vote 1 operating expenditures of $4.2 million in operating funding to support the delivery of these programs.

emplois verts pour les jeunes Canadiens et offriront plus de 1 600 nouvelles occasions d'emploi dans le secteur du patrimoine aux jeunes.

Dans le cadre de l'initiative, EDSC demande un financement de 53,6 millions de dollars en 2017-2018 afin d'accroître le nombre de jeunes ayant accès au programme Connexion compétences, aidant ainsi plus de jeunes Canadiens, y compris les jeunes Autochtones et les jeunes handicapés, à réussir leur transition vers le marché du travail, et créant ainsi de nouveaux emplois verts pour les jeunes dans le cadre du programme Objectif carrière.

[*Français*]

Le Programme Connexion compétences accorde un financement aux employeurs et aux organismes pour mener des activités admissibles visant à aider les jeunes vulnérables à surmonter les obstacles à l'emploi, à acquérir une vaste gamme de compétences et de connaissances pour être à même de participer au marché du travail d'aujourd'hui et de demain, et à promouvoir les études et l'acquisition de compétences comme étant des éléments clés à la participation au marché du travail.

Les emplois verts sont des emplois qui contribuent à réduire la consommation d'énergie et de matières premières, à limiter les émissions de gaz à effet de serre, à réduire au minimum les déchets et la pollution, et à protéger et à restaurer les écosystèmes.

[*Traduction*]

De plus, EDSC demande 7,8 millions de dollars pour le nouveau programme d'innovation et de formation en milieu syndical qui permettra de soutenir deux volets d'investissements en milieu syndical, notamment l'acquisition à coûts partagés d'équipement et de matériel de formation et l'adoption d'approches novatrices visant l'amélioration des résultats de l'apprentissage. Le programme mettra l'accent sur une participation accrue et un plus grand succès dans le cadre des métiers pour des groupes clés, notamment les femmes et les Autochtones.

Ce programme permet de mettre en œuvre l'annonce du gouvernement faite dans le budget de 2016 pour soutenir la formation des apprentis en milieu syndical, l'innovation et des partenariats renforcés. Le ministère investira 109 millions de dollars sur cinq ans, qui commencera en 2017-2018, et 25 millions de dollars par année par la suite pour la mise en œuvre du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical. Le nouveau programme permettra de renforcer les systèmes de formation en apprentissage afin de mieux appuyer une main-d'œuvre qualifiée, inclusive, certifiée et productive dans les métiers spécialisés.

Enfin, aux termes du crédit 1, EDSC demande 4,2 millions de dollars en dépenses de fonctions pour offrir ces programmes.

[*Translation*]

I hope this overview will help you better understand Supplementary Estimates (A), for which our department is responsible.

[*English*]

My colleagues and I would be pleased to answer your questions, as always.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Perlman.

Senator Marshall: I'm glad Treasury Board is here with Employment and Social Development Canada because my question links up the two. I'll start with Mr. Perlman.

The briefing notes we have indicate that most of the funding you're looking for in Supplementary Estimates (A) was referenced in Budget 2016. Is that correct?

Mr. Perlman: Yes, I would say a lot of it is in Budget 2016.

Senator Marshall: There's $455 million relating to 2016. This question is for Mr. Pagan from Treasury Board.

When you talked about the reconciliation during your opening remarks, and you're reconciling the 2017-2018 estimates with the Budget 2017 number, the $261 billion with the $330 billion, is Mr. Perlman's $455 million in Budget 2017?

It's not in the 2017-2018 estimates because it's in Supplementary Estimates (A). Is it in the Budget 2017 number?

Mr. Pagan: Senator, there are two parts to my answer. When we talk about reconciliation between the estimates and the budget, it means different things to different people. There are accounting reconciliations. There are programs and there are issues of timing.

With respect to the most recent forecast of expenditures that was presented in Budget 2017, that totalled $330.2 billion. That's the number at the bottom of the reconciliation on page 5 of the document. That forecast from Finance included the forecast of expenditures from Budget 2016, Budget 2015, or any other priority of the government that is in the framework but has not yet been presented to Parliament or is approved and departments are spending the money, just to be clear on that.

There's another dimension to reconciliation, and that is the timing issue, when we're presenting information to Parliament. In this case, the commitment was made in Budget 2016. As Mr. Perlman explained, the department engaged in considerable consultation with partners and provinces to stand up the program, so it was just recently brought forth for Treasury Board approval and is now finding itself in the estimates.

[*Français*]

J'espère que cet aperçu vous aidera à mieux comprendre le Budget supplémentaire de dépenses (A) qui relève de notre ministère.

[*Traduction*]

Comme toujours, c'est avec plaisir que mes collègues et moi répondrons à vos questions.

La vice-présidente : Merci, monsieur Perlman.

La sénatrice Marshall : Je suis ravie que des fonctionnaires du Conseil du Trésor et d'Emploi et Développement social Canada soient ici, car mes questions se rapportent aux deux organisations. Je vais commencer avec M. Perlman.

Les notes d'information que nous avons font état que la majorité du financement prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) figurait dans le budget de 2016. Est-ce exact?

M. Perlman : Oui, je dirais que bon nombre de crédits prévus se trouvaient dans le budget de 2016.

La sénatrice Marshall : Il y a 455 millions de dollars qui se rapportent à 2016. Ma question s'adresse à M. Pagan, du Conseil du Trésor.

Lorsque vous avez parlé de comparaison dans votre déclaration, et que vous avez comparé le Budget des dépenses 2017-2018 et le budget fédéral de 2017, soit les 261 milliards et les 330 milliards de dollars, est-ce que les 455 millions dont M. Perlman a parlé sont inclus dans le budget de 2017?

Cette somme n'apparaît pas dans le Budget des dépenses 2017-2018, car elle se trouve dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Est-ce que cela figure dans le budget de 2017?

M. Pagan : Madame la sénatrice, je vais vous répondre en deux temps. Tout d'abord, sachez que la comparaison entre les budgets des dépenses et le budget peut prendre un sens différent pour chaque personne. Il s'agit d'un rapprochement comptable. Il y a des programmes et des questions de calendrier.

Pour ce qui est des plus récentes prévisions de dépenses annoncées dans le budget de 2017, cela représentait 330,2 milliards de dollars. C'est le chiffre que l'on trouve au bas de la page 5 du document. Il faut comprendre que cette prévision financière comprenait les prévisions de dépenses tirées du budget de 2016, du budget de 2015, ou toute autre priorité du gouvernement qui s'inscrit dans le cadre, mais qui n'a pas encore été présentée au Parlement ou a été approuvée et les ministères dépensent l'argent.

Il y a une autre dimension à la comparaison, et c'est la question du moment où nous présentons l'information au Parlement. Dans ce cas-ci, l'engagement a été pris dans le cadre du budget de 2016. Comme M. Perlman l'a expliqué, le ministère a pris part à d'importantes consultations avec les partenaires et les provinces en vue de mettre sur pied le programme, et cela vient tout juste d'être soumis à l'approbation du Conseil du Trésor et se retrouve maintenant dans le budget des dépenses.

Senator Marshall: What's indicated there as Budget 2017 for the $330 billion, it includes the $455 million that was announced in 2016. Am I correct?

Mr. Pagan: It does, right.

Senator Marshall: I understand that. Perhaps, Mr. Pagan, you can give us a couple of updates because you've been here many times before.

First, what's the status of the project? You talked about aligning the budget and the estimates. It is confusing, because you had to present a reconciliation and we relate the two to two different numbers.

Can you tell us the status of the project, just briefly? Perhaps you can give us an example. You can probably use Marine Atlantic because you've used that one as an example in the past. Could you give us an update on that?

After that, I would like an update on the pilot project for grants you had at Transport Canada, which was anticipated to be moved to other departments.

Mr. Pagan: There will be three parts to my response, senator.

The government remains committed to improving information to Parliament and aligning the budget and the estimates process. There was a very clear statement in the fall economic update about intention to move forward in this regard.

The president has engaged this committee and the government operations committee in the house. The house leader is also engaged with parliamentary committees and her counterparts in the other parties. I expect there will be some developments on this front in the very near future. It remains a key priority of the president.

Senator Marshall: For that project, is there a new deadline, or is the old deadline still the same?

Mr. Pagan: It's very difficult to establish deadlines on this, senator, simply because it's Parliament ultimately that will decide how to make certain changes and there is a process of consultation. We are driven by certain timelines related to the tabling of documents, so our next best opportunity to align this will be next winter, in the February/March period, when we have the budget and estimates again. Ideally, we would be tabling the estimates after the budget.

You did ask for an example. Maybe for the benefit of this committee I could turn your attention to Marine Atlantic organization, which is on page 29 of the tabled document.

We have a challenge with respect to alignment when we present the estimates before the budget and there is funding out there. Mr. Perlman just explained the new initiative on child care. That was a budget commitment that needs to be brought forward in the estimates.

La sénatrice Marshall : Les 330 milliards de dollars indiqués dans le budget de 2017 incluent donc les 455 millions de dollars annoncés en 2016, n'est-ce pas?

M. Pagan : Oui, c'est exact.

La sénatrice Marshall : Je comprends. Monsieur Pagan, étant donné que vous êtes déjà venu nous parler à maintes reprises, vous pourriez peut-être nous fournir quelques mises à jour.

Premièrement, où en est rendu le projet? Vous avez parlé d'aligner le budget et le budget des dépenses. Cela porte à confusion, parce que vous deviez présenter une comparaison, et les deux se rapportent à deux chiffres différents.

Pourriez-vous nous dire où en est le projet à l'heure actuelle, brièvement? J'aimerais que vous nous donniez un exemple. Vous pourriez probablement utiliser l'exemple de Marine Atlantique, puisque vous l'avez déjà fait par le passé. Pourriez-vous nous donner les dernières informations sur ce qui se passe?

Ensuite, j'aimerais que vous fassiez le point sur le projet pilote prévoyant des subventions que vous aviez à Transports Canada et qui pourrait possiblement s'appliquer à d'autres ministères.

M. Pagan : Ma réponse va comporter trois volets, madame la sénatrice.

Tout d'abord, le gouvernement demeure résolu à améliorer la qualité de l'information destinée au Parlement et à harmoniser les processus liés au budget et aux prévisions. On l'avait énoncé très clairement dans la Mise à jour économique de l'automne.

Le président a fait appel au comité et au Comité des opérations gouvernementales de la Chambre. La leader du gouvernement à la Chambre s'est également investie dans le processus aux côtés des comités parlementaires et de ses homologues des autres partis. Je m'attends à voir des progrès à ce chapitre très bientôt. Cela demeure une priorité pour le président.

La sénatrice Marshall : Pour ce projet, y a-t-il un nouvel échéancier, ou est-ce toujours le même qui est prévu?

M. Pagan : Il est très difficile de fixer des délais, madame la sénatrice, pour la simple raison que c'est le Parlement qui, au bout du compte, prendra les décisions concernant les modifications à apporter, et il faut qu'il y ait un processus de consultation. Nous avons certains échéanciers à respecter relativement au dépôt de documents, et la prochaine occasion que nous aurons de nous en occuper, ce sera probablement à l'hiver prochain, pendant la période de février-mars, lorsque nous aurons de nouveau le budget et le budget des dépenses. Idéalement, il faudrait déposer le budget des dépenses après le budget.

Vous avez demandé un exemple. Pour la gouverne du comité, j'aimerais attirer votre attention sur la page 29 du document, qui porte sur Marine Atlantique.

Étant donné que nous présentons le budget des dépenses avant le budget, il est difficile d'harmoniser les deux documents. M. Perlman vient d'expliquer la nouvelle initiative concernant la garde d'enfants. C'était un engagement budgétaire qui devait faire partie du budget des dépenses.

There are other programs that are regular features of departmental budgets, but the approval for those sunsets is time limited and needs to be renewed periodically throughout the budget process. Marine Atlantic provides us with a good example of this, because funding had been provided in Budget 2013, I believe it was, for a three-year period, and it sunsetted at the end of last year.

In the Main Estimates, tabled in February, we presented authorities for Marine Atlantic of $76.5 million for this year. Last year, in 2016-2017, they had authorities of $140.1 million, so it's almost a 50 per cent reduction. In the supplementary estimates, because the budget reconfirmed the funding, we're introducing new funding of $135.9 million, so the total authorities go to $211.5 million. We've gone from $140 million, down to $76 million, and back up to $211 million. That's simply a question of timing.

Had the budget been presented before the estimates, we could have taken that budget decision, reflected it in the Main Estimates, and we would not have had the appearance of a reduction in funding.

Senator Marshall: It presents a challenge for parliamentarians because we're hoping, at some point in time, that the budget will align with the estimates. My recollection is that we had looked at the possibility of an eight-year time frame, so we were thinking at least in eight years' time it would be aligned and we wouldn't have this going-back and trying to reconcile our numbers. I'm getting the impression it might be a little longer than that.

Mr. Pagan: As I said, there is very active engagement on the part of the president and the house leader on questions of standing orders, parliamentary procedure and timing. There are extensive consultations required to forge consensus in this area. I think we are making progress. It remains a priority, both of the president and the government, and I expect we'll see some developments on that front in the very near future.

Senator Marshall: I was interested in the pilot project on the grants at Transport Canada because there's a significant amount of money paid out in grants. I think last year there might have been a significant increase.

I'm wondering what is the status of that pilot project. Where are you at with it and what's the intention? Is it going to be moved to other departments?

Mr. Pagan: For the benefit of the committee, in last year's estimate process, 2016-2017, we took a single vote at Transport Canada, a monolithic grants and contributions vote, and we disaggregated it by three programs: their border program, their gateways program and a small amount for some other odds and sods. We did that to test whether the department would be able to manage in a more purpose-based approach rather than an

Il y a d'autres programmes qui figurent régulièrement dans les budgets ministériels, mais l'approbation dans ces cas est d'une durée limitée et doit être renouvelée périodiquement au cours du processus budgétaire. Marine Atlantique en est un bon exemple, en ce sens que le financement était prévu dans le budget de 2013 pour une période de trois ans, si je ne me trompe pas, et il a pris fin à la fin de l'année dernière.

Dans le Budget principal des dépenses, déposé en février, nous avons présenté des autorisations de 76,5 millions de dollars pour Marine Atlantique pour cette année. L'année dernière, en 2016-2017, l'organisation avait des autorisations de 140,1 millions de dollars; c'est presque une réduction de 50 p. 100. Dans le Budget supplémentaire des dépenses, étant donné que le budget avait reconfirmé les fonds, nous avons annoncé un nouveau financement de l'ordre de 135,9 millions de dollars, alors les autorisations totales s'élèvent à 211,5 millions de dollars. Nous sommes passés de 140 à 76 millions, puis enfin à 211 millions de dollars. C'est simplement une question de calendrier.

Si le budget annuel avait été présenté avant le budget des dépenses, nous aurions pu prendre cette décision budgétaire, puis en tenir compte dans le Budget principal des dépenses, et nous n'aurions pas donné l'impression d'avoir réduit le financement.

La sénatrice Marshall : Cela pose un problème pour les parlementaires, et nous espérons qu'à un moment donné, il y aura concordance entre le budget et les prévisions budgétaires. Si ma mémoire est bonne, nous avions envisagé un délai de huit ans. Cela dit, nous espérions qu'à la fin de cette période, les documents seraient alignés et qu'il serait plus facile de faire concorder nos chiffres. J'ai l'impression que cela pourrait être plus long.

M. Pagan : Comme je l'ai dit, il y a un engagement soutenu de la part du président et de la leader du gouvernement à la Chambre sur les questions de Règlement, de procédure parlementaire et de calendrier. De vastes consultations sont nécessaires pour en arriver à un consensus. Je pense que les choses s'améliorent. Cela demeure une priorité, autant pour le président que pour le gouvernement, et je m'attends à ce qu'on accomplisse des progrès d'ici peu.

La sénatrice Marshall : Je m'intéresse au projet pilote sur les subventions mené à Transport Canada, parce qu'on a versé beaucoup d'argent sous forme de subventions. Je pense qu'il y a eu une importante augmentation l'année dernière.

Qu'en est-il de ce projet pilote? Où en êtes-vous en ce moment et quelle est votre intention? Est-ce que cela va s'appliquer à d'autres ministères?

M. Pagan : À titre indicatif, sachez que dans le cadre du processus budgétaire de l'année dernière, soit 2016-2017, nous avons pris un seul crédit à Transports Canada, un crédit relatif aux subventions et aux contributions, et nous l'avons divisé en trois programmes : les passages frontaliers, les portes d'entrée et un petit montant pour divers autres programmes. C'était dans le but d'évaluer si le ministère serait capable de gérer selon une

aggregate for operating grants and contributions.

The department experienced no particular trouble this year being able to manage money in this new way and being able to present information to Parliament, so we consider this to be very promising. The pilot remains in effect for this year, so if you have an opportunity to hear from Transport officials, you will want to ask them directly their experience. It is the president's intention to build on this pilot and in fact to expand it into more votes, if not all votes.

As an example, at the Treasury Board Secretariat, where we have a new results framework, based on our role as employer, as expenditure authority, and as regulatory authority, rather than having a single operating vote there would be the potential to seek funds from Parliament according to those specific purposes and to manage in that way.

This is something that we see, again, as consistent with the idea of improving information to Parliament and providing clear line of sight between the purpose of a dollar provided and the actual use of that dollar.

Senator Marshall: One of the objectives is to improve the reporting to Parliament, is it not?

Mr. Pagan: This has been discussed for some years now. There was a recommendation from a house committee back in 2012 that we look at what they call program-based votes. This pilot at Transport Canada is our first attempt at that purpose-based view. We believe it can be expanded. We look forward to working with parliamentary committees to try to make some progress in this area.

Senator Marshall: Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: I have two simple questions. Mr. Pagan, regarding the major voted items, when I checked the document, I was surprised that the Department of Fisheries and Oceans needed $166.7 million in funding for core services for Canadians. I can't understand why, in its initial budget planning, the department didn't assess this funding. Was it for an exceptional one-time expense? I can't understand why core services for Canadians weren't reviewed in the initial budget.

Mr. Pagan: This item was included in Budget 2017. It refers to a program review process that will end.

approche fondée sur un but plutôt que sur un montant global pour les dépenses de fonctionnement, les subventions et les contributions.

Le ministère n'a pas particulièrement eu de difficulté cette année à gérer l'argent de cette nouvelle façon et à présenter l'information au Parlement, alors nous trouvons que c'est très prometteur. Le projet pilote demeure en vigueur cette année, alors si vous avez la possibilité d'entendre les représentants de Transports Canada, vous pourriez leur demander leur avis là-dessus. Le président a l'intention de s'inspirer de ce projet pilote pour l'appliquer à davantage de crédits, voire à la totalité.

Par exemple, au Secrétariat du Conseil du Trésor, où nous avons un nouveau cadre axé sur les résultats, en fonction de notre rôle d'employeur, de notre pouvoir de dépenser et de notre pouvoir de réglementation, au lieu d'avoir un seul crédit de fonctionnement, il serait possible de demander des fonds au Parlement à ces fins particulières et de procéder de la sorte.

Selon nous, cette approche cadre avec l'idée qu'il faut améliorer l'information destinée au Parlement et établir un lien clair entre la destination de chaque dollar approuvé et l'utilisation réelle qu'on en a faite.

La sénatrice Marshall : L'un des objectifs n'est-il pas d'améliorer la reddition de comptes au Parlement?

M. Pagan : Cela fait déjà quelques années qu'on en discute. En 2012, un comité de la Chambre avait recommandé que nous nous penchions sur ce qu'on appelle les crédits liés aux programmes. Le projet pilote à Transports Canada est notre première tentative en ce sens. Nous croyons qu'un tel projet pourrait s'appliquer aux autres ministères. Nous avons hâte de collaborer avec les comités parlementaires pour réaliser des progrès à ce chapitre.

La sénatrice Marshall : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Forest : J'ai deux questions simples à poser. Monsieur Pagan, en ce qui concerne les principaux postes votés, j'ai été surpris, en consultant le document, que le ministère des Pêches et des Océans ait besoin de crédits de 166,7 millions de dollars pour les services essentiels offerts aux Canadiens. Je n'arrive pas à comprendre que, dans sa planification budgétaire initiale, le ministère n'ait pas évalué ces crédits. Était-ce pour une dépense ponctuelle extraordinaire? Je n'arrive pas à comprendre que des services essentiels offerts aux Canadiens n'aient pas été examinés dans le budget initial.

M. Pagan : Cet item, qui figurait dans le budget de 2017, fait référence à un processus d'examen des programmes qui prendra fin.

[*English*]

The issue for us is that many years ago certain decisions were taken by previous governments with respect to forecasts of revenue and commitments to provide services. Over the years, some of those forecasts and plans either did not materialize or circumstances changed.

For instance, in respect of ice breaking, the idea was that the Coast Guard would charge commercial industry for full costs of their service. This proved to be problematic for the department and for industry because to do so would increase costs for the consumers, for instance, up north in the Arctic. Using that very specific example, the department was not able to generate the revenue they had committed to generate many years ago.

As a result of that and some other dynamics in the department, core services were being underfunded. We undertook a review, ourselves, our colleagues at Finance Canada and the department, to examine all their programs in the votes presented here to Parliament. The executive was satisfied that these programs are core to the department. They remain consistent with the government's priorities and there were certain funding gaps.

The amounts that we see here of $166.7 million represent the government's decision to reinvest additional funds in DFO in order to support the core services of the department.

[*Translation*]

It is not a matter of money or votes. It's a matter of reviewing programs and complying with the conditions of the Department of Fisheries and Oceans and the Treasury Board so that all the programs provided are valid and relevant and meet the needs of Canadians. Therefore, more funding is required.

Senator Forest: I understand the logic. Perhaps it's because I haven't completely mastered the budget cycle, since I come from a different world. We tabled a budget in early April, and within two months, we end up with additional funding totalling $166.7 million. I may not have mastered the budget cycle, but I'm quite surprised about this budget process. The Treasury Board isn't the only department concerned. The Department of Fisheries and Oceans also didn't plan for it. The icebreaker cycle runs from January to March. I'll understand one day.

My other question is for Mr. Perlman. It concerns your decision regarding a $109 million training program, plus a subsequent $25 million a year for union-based training and innovation. In terms of equity, for people who aren't unionized, why focus only on union members for this type of program instead of offering it to all Canadians?

[*Traduction*]

Le problème, dans notre cas, c'est que certaines décisions ont été prises il y a longtemps par d'autres gouvernements relativement aux prévisions de revenus et aux engagements visant à fournir des services. Au fil des années, certaines prévisions et certains plans ne se sont pas concrétisés ou bien les circonstances ont changé.

Par exemple, en ce qui concerne le déglaçage, l'objectif était que la Garde côtière facture l'industrie commerciale pour couvrir la totalité des coûts liés à ce service. Cela s'est révélé plutôt problématique pour le ministère et l'industrie, en ce sens que cela faisait augmenter les coûts pour les consommateurs, par exemple, dans l'Arctique. Dans ce cas précis, le ministère n'a pu générer les revenus qu'il avait prévus au départ.

À cause de cela et d'autres facteurs au sein du ministère, les services essentiels ont été sous-financés. Nous avons entrepris un examen, nous-mêmes, nos collègues de Finances Canada et le ministère, pour examiner tous les programmes liés aux crédits présentés au Parlement. La direction a estimé que ces programmes étaient essentiels pour le ministère, qu'ils étaient conformes aux priorités gouvernementales et qu'il y avait des lacunes sur le plan du financement.

Les 166,7 millions que vous apercevez ici découlent de la décision du gouvernement de réinvestir des fonds additionnels au sein du MPO afin de financer ses services essentiels.

[*Français*]

Ce n'est pas une question de crédits ou de votes. Il s'agit de faire l'examen des programmes et de répondre aux conditions du ministère des Pêches et des Océans et du Conseil du Trésor de sorte que tous les programmes offerts soient valides et pertinents, et qu'ils répondent aux besoins des Canadiens. Donc, il est nécessaire d'injecter plus de fonds.

Le sénateur Forest : Je comprends bien la logique, et c'est peut-être parce que je ne maîtrise pas tout à fait le cycle budgétaire, moi qui viens d'un autre univers. On a déposé un budget début avril et, en l'espace de deux mois, on arrive avec des crédits supplémentaires à hauteur de 166,7 millions de dollars. Je n'ai pas la maîtrise du cycle budgétaire, mais cela m'apparaît assez étonnant comme processus budgétaire. Ce n'est pas seulement le Conseil du Trésor qui est en cause, car le ministère des Pêches et des Océans non plus n'avait pas prévu le coup. Le cycle des brise-glace s'étend plutôt de janvier à mars... Je vais finir par comprendre un jour.

Mon autre question s'adresse à M. Perlman, en ce qui a trait à votre décision concernant un programme de formation de 109 millions de dollars, plus 25 millions de dollars par année par la suite dans le milieu syndical pour la formation et l'innovation. En termes d'équité, pour les gens qui ne sont pas syndiqués, pourquoi avoir ciblé uniquement ceux qui sont

Paul Thompson, Senior Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch, Employment and Social Development Canada: I can answer your question. This program has two expense components. The first is for the union training centres, the program's main goal. The second is for the other partners. Not all regions in Canada have union training centres. As a result, we're being flexible to meet various needs across the country. I want to add that other training programs provide grants and support to clients who aren't unionized, for example, through transfers to the provinces. The program focuses specifically on union-based training. We have many programs that are easier to access.

[*English*]

Senator Pratte: My question is related to the Treasury Board $625 million requirement. It is mentioned that this is related to pay list requirements. This is in relation to collective agreements that have been, if I understand correctly, signed but not put into effect.

In the PBO report on the Supplementary Estimates (A), they make a link, in part, to the problems with the Phoenix system. Can you go into more detail on that?

Mr. Pagan: There are two dimensions here: to explain the amount and then to talk about some of the implications of Phoenix.

I referenced in my opening that certain amounts for collective bargaining were also forecast in 2016-2017 Supplementary Estimates (C). The PBO also commented on that and seemed to infer that the money was not used because of Phoenix.

That's not quite true. The issue with all of our estimates is that these are up to authorities. We seek parliamentary approval in advance of an expenditure so that if something is triggered, a contract is signed or a delivery comes due, the department has the authorities and the means available to make the payment.

When we were preparing Supplementary Estimates (C) early in January 2017, there had been a flurry of developments around collective bargaining. Tentative agreements had been reached. They need to be ratified by both the bargaining agent and the executive. We had no ability to control the timing of that, so we presented an up-to amount in anticipation that agreements would be ratified, signed, and payments made. That did not happen at the end of the fiscal year. It had nothing to do with Phoenix. It

associés à un syndicat pour ce type de programme au lieu de l'offrir à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes?

Paul Thompson, sous-ministre adjoint principal, Direction générale des compétences et de l'emploi, Emploi et Développement social Canada : Je peux répondre à votre question. Ce programme comporte deux volets sur le plan des dépenses. Le premier s'adresse aux centres de formation syndicaux, qui est le but principal du programme. Le deuxième vise les autres partenaires. Ce ne sont pas toutes les régions du Canada qui possèdent des centres de formation syndicaux. C'est pour cette raison que nous faisons preuve de souplesse pour répondre aux divers besoins partout au pays. J'aimerais ajouter que d'autres programmes de formation accordent des subventions et un appui aux clients qui ne sont pas syndiqués, par exemple, dans le cadre des transferts aux provinces. C'est un programme axé spécifiquement sur la formation en milieu syndical. Nous avons beaucoup de programmes qui sont plus facilement accessibles.

[*Traduction*]

Le sénateur Pratte : Ma question porte sur les 625 millions de dollars du Conseil du Trésor. On dit que cela se rapporte aux besoins en matière de rémunération, en fonction des conventions collectives qui ont été signées, si j'ai bien compris, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur.

Dans le rapport du DPB sur le Budget supplémentaire des dépenses (A), on établit un lien avec les problèmes du système de paie Phénix. Pourriez-vous nous donner plus de précisions là-dessus?

M. Pagan : Je vais tout d'abord vous expliquer cette somme et ensuite parler des répercussions du système Phénix.

Dans ma déclaration, j'ai dit que certains montants liés aux négociations collectives avaient également été prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2016-2017. Le DPB en a également fait mention et semblait laisser entendre que l'argent n'avait pas été utilisé à cause du système Phénix.

Ce n'est pas tout à fait juste. Le problème avec toutes nos prévisions budgétaires, c'est qu'il faut respecter ce qui a été approuvé. Nous obtenons l'approbation des crédits avant d'engager les dépenses, de sorte que si une convention est signée ou qu'un programme arrive à échéance, le ministère peut faire les paiements.

Lorsqu'on préparait le Budget supplémentaire des dépenses (C) au début de janvier 2017, il y a eu toute une série de développements concernant les conventions collectives. On était parvenu à des ententes provisoires, mais elles devaient être ratifiées par l'agent négociateur et la direction. Nous n'avons aucun contrôle sur le calendrier d'approbation, alors nous avons présenté une somme supplémentaire au cas où les conventions seraient ratifiées et signées, et qu'on doive faire des paiements.

was a question of the two parties coordinating the finalization of the agreement.

Where we are now is that we have 19 of 27 tables that have signed collective agreements representing about 86 per cent of the core public administration. We're seeking Parliament's authority to make the funds available so that the retroactive pay that goes back to 2013-14 will be available for departments to make their payments.

With respect to Phoenix, as part of the ratification of the agreements there has been discussion between the government and the unions about the timeline to make these retroactive payments, so that the Phoenix system can adapt to it. There are specific deadlines, specific durations established in each agreement specifying that retroactive pay will be made within X days of signature.

There has been close co-operation among the government, the unions, and PSPC to give this priority so that these payments can be made without interruption or without any difficulties. To my knowledge, three agreements have now been ratified and processed through the Phoenix system. My understanding is that well over 90 per cent of those first three agreements were processed without issue.

Senator Pratte: If I may, just as a supplementary question, the amount of $625 million is based on the tentative agreements reached until now.

Is that it, or is that based on each union reaching an agreement during the period we are at?

Mr. Pagan: It's based on best forecasts of the costs involved for agreements up to this point. As I said, that's about 19 agreements, or 86 per cent, totalling approximately $625 million. The PBO has a forecast but I do not have it at hand. If the pattern holds across the core public administration, our forecast is a total increase of about $850 million. We're seeking $625 million now, based on that 85 per cent or so.

Senator Pratte: Is that the increment over four years?

Mr. Pagan: No, it's the aggregate of the pattern which is 5 per cent over four years. The aggregate of that amount is an increase in salary expenses of $850 million or so.

Senator Pratte: The PBO's estimate is something like $2.3 billion. They're either way off or you're not counting the same beans.

Mr. Pagan: I would never say that PBO is way off. I don't have the report. There may be issues of the time frame.

Senator Pratte: The Treasury Board's estimate is an aggregate of the amount that, for the whole of government, would be $850 million. Is that it?

Cela ne s'est pas avéré. Cela n'a rien à voir avec Phénix. C'était une question de coordination entre les deux parties qui devaient finaliser l'entente.

À l'heure actuelle, 19 des 27 tables ont signé des conventions collectives représentant environ 86 p. 100 de l'administration publique centrale. Nous demandons l'autorisation du Parlement pour ces crédits, qui permettront aux ministères de verser les paiements rétroactifs qui remontent à 2013-2014.

Pour ce qui est de Phénix, dans le cadre du processus de ratification des conventions, le gouvernement et les syndicats se sont entendus sur le moment où ces paiements rétroactifs seraient versés, de sorte que le système Phénix puisse s'adapter. Il y a des échéanciers précis établis dans chaque entente spécifiant que les paiements rétroactifs seront effectués tant de jours après la signature.

Il y a eu une collaboration étroite entre le gouvernement, les syndicats et SPAC afin que ces paiements puissent être versés sans interruption et sans problème. À ma connaissance, trois conventions ont été ratifiées, et les paiements ont été traités par le système Phénix. D'après ce que j'ai compris, dans plus de 90 p. 100 des cas, le traitement s'est fait sans problème.

Le sénateur Pratte : Si je puis me permettre, j'aurais une question complémentaire. Le montant de 625 millions de dollars correspond aux conventions provisoirement conclues à ce jour.

Est-ce que c'est tout, ou est-ce que chaque syndicat en est arrivé à une entente au cours de cette période?

M. Pagan : Il s'agit des meilleures prévisions des coûts associés aux conventions à ce jour. Comme je l'ai dit, on parle d'environ 19 conventions, ou 86 p. 100, ce qui représente environ 625 millions de dollars. Le DBP avait établi ses propres prévisions, mais je ne les ai pas avec moi. Si la tendance se maintient au sein de l'administration publique centrale, on prévoit une augmentation totale d'environ 850 millions de dollars. Nous demandons 625 millions de dollars maintenant, selon le pourcentage.

Le sénateur Pratte : Est-ce qu'il s'agit de l'augmentation de rémunération sur une période de quatre ans?

M. Pagan : Non, c'est le montant total, c'est-à-dire 5 p. 100 sur quatre ans. Le total représente une augmentation de quelque 850 millions de dollars au chapitre de la rémunération.

Le sénateur Pratte : Le DPB parle d'environ 2,3 milliards de dollars. Soit il se trompe royalement, soit vous ne faites pas les mêmes calculs.

M. Pagan : Je ne dirais jamais cela. Je n'ai pas le rapport. C'est peut-être une question de calendrier.

Le sénateur Pratte : Le Conseil du Trésor évalue qu'au total, cela représenterait 850 millions de dollars pour l'ensemble du gouvernement. Est-ce exact?

Mr. Pagan: In March 2017, on a cash basis we spent $16.7 billion on wages and salaries. With the pattern in place at the end of this fiscal year, March 2018 it will be something in the area of $17.6 billion, so $850 million.

Senator Pratte: Thank you.

The Deputy Chair: I would like to ask a very brief question and then we will come to Senator Eaton and then Senator Marshall.

As we will recall, leading up to March 31, this committee, myself included, had voiced some concern about the payment of ministers' salaries through the estimates. At the time I think our report on Supplementary Estimates (C) said the following:

> However the supplementary estimates are not intended to be a convenient mechanism for the temporary funding of needs that were foreseeable and could have been planned, particularly in the case where such needs had their own source of authority in an Act of Parliament. The Salaries Act for ministers, like the Parliament of Canada Act for MPs and Senators, authorizes the payment of ministers' salaries out of the Consolidated Revenue Fund and also fixes the amounts of those salaries. The Government has a bill in the House to amend the Salaries Act which on adoption will provide for the salaries of an additional group of ministers.

Colleagues and witnesses, I very quickly opened up the new supply cycles supplementary estimates and went to the annex. Lo and behold, I perceived no change.

Maybe my question is a difficult one. Maybe it is not answerable, I'm not sure, but we could find out. Why are we continuing to fund ministers' salaries through the supps? Certainly those costs are foreseeable.

Mr. Pagan: Senator, thank you for the question. I think in theory it simply might be perhaps a misunderstanding of some legislation currently before the house in terms of the Salaries Act.

The Deputy Chair: We would all love to have it explained if you have an answer.

Mr. Pagan: The estimates provide up-to amounts in terms of dollars available, so we have a maximum authority available. The vote wording tries to take into account possible scenarios into the future. We're tabling the estimates at a certain point in time, but we have no knowledge of how the prime minister may change his or her ministry next week, next month or next year.

M. Pagan : En mars 2017, selon la méthode de la comptabilité de caisse, nous avions dépensé 16,7 milliards de dollars en traitements et salaires. Compte tenu de ce qui se passe, en mars 2018, ce sera aux alentours de 17,6 milliards de dollars, donc 850 millions de dollars.

Le sénateur Pratte : Merci.

La vice-présidente : Avant de céder la parole à la sénatrice Eaton puis à la sénatrice Marshall, j'aurais une brève question à poser.

Rappelons-nous qu'au cours de la période précédant le 31 mars, le comité, y compris moi-même, avait exprimé certaines préoccupations relativement au paiement des salaires des ministres dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses. À ce moment-là, notre rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2016-2017 se lisait comme suit :

> Toutefois, le Budget supplémentaire des dépenses n'est pas un mécanisme de dépannage temporaire destiné à financer des besoins prévisibles qui auraient pu être planifiés, particulièrement si ceux-ci bénéficient d'une source d'autorité que prévoit une loi du Parlement. La Loi sur les traitements pour les ministres et la Loi sur le Parlement du Canada pour les députés et les sénateurs autorisent que les traitements des ministres soient prélevés du Trésor, et elles déterminent le montant de ces traitements. Le gouvernement a présenté un projet de loi à la Chambre visant à modifier la Loi sur les traitements qui, s'il est adopté, pourvoira aux traitements d'un groupe additionnel de ministres.

Chers collègues et témoins, j'ai consulté rapidement le nouveau cycle budgétaire du Budget supplémentaire des dépenses ainsi que l'annexe, et il se trouve que je n'ai remarqué aucun changement.

Ma question est peut-être difficile. Peut-être ne pouvez-vous pas y répondre. Je n'en suis pas certaine, mais nous pourrions trouver la réponse. Pourquoi continue-t-on d'utiliser les Budgets supplémentaires des dépenses pour financer les salaires des ministres? Ces dépenses sont certainement prévisibles.

M. Pagan : Sénatrice, merci de me poser cette question. Je pense qu'en théorie, il s'agit peut-être d'une simple mauvaise compréhension de certaines mesures législatives dont la Chambre est actuellement saisie concernant la Loi sur les traitements.

La vice-présidente : Nous serions tous ravis que vous nous expliquiez ce qu'il en est si vous avez une réponse.

M. Pagan : Les budgets prévoient des montants maximaux pour que l'on dispose d'une autorisation de dépense maximale. Le libellé du crédit tente de tenir compte des scénarios futurs possibles. Nous déposons ces budgets à une date donnée, mais nous n'avons aucune idée des changements que le premier ministre pourrait apporter au Conseil des ministres au cours de la semaine, du mois, ou de l'année qui suit.

This wording has been in place going back many, many years. We used similar wording since 1995. It is a permissive wording that exists for each ministry. It allows the payment to each member of the Queen's Privy Council. The point here is that if the department today does not have a minister of state or parliamentary secretary but they do tomorrow, they have the ability to make the payment until the Salaries Act catches up and takes precedence.

It is a permissive authority but it's a general provision that exists to allow for changes by the prime minister in his or her ministry.

The Deputy Chair: Are you sure there is not something of an indulgence in this?

Mr. Pagan: I'm sorry, I missed that.

The Deputy Chair: Are you sure there is not a bit of an indulgence in this?

Mr. Pagan: Senator, I'm quite sure.

Senator Eaton: Nice to see you again. This is something we've worked on for several years now in this committee, trying to find a clear line between the money that is being spent and being authorized and the finished program, i.e., performance standards of some kind.

I see here $400 million is transferred to the provinces and territories to support early learning and child care. I understand it's difficult to follow the money when you're giving money to the provinces and the territories, but do you follow the money? Do you follow up on agreements to check the agreements?

When you come back here next year and say you're allocating $600 million, do you have some performance standards where you go back and look to make sure the money is actually doing what we think it's doing?

Mr. Pagan: Senator, I will start and then I will allow my colleague at ESDC to speak specifically to the program you're mentioning. There are two aspects to this from the Treasury Board perspective. One is the existence of a new results policy. I know the president is keen to meet with the committee and explain the results policy. It is aimed at that very question, being able to better relate the priority of government, the resources allocated to that priority and the results achieved.

Just as an example of that, we have new departmental result frameworks that will better explain what departments are trying to achieve and what their responsibilities are, with very specific reference to the results performance indicators. You can find some of this information already in InfoBase, which I presented to this committee back in March.

Le libellé est en place depuis de nombreuses années. Nous employons des mots similaires depuis 1995. Pour chaque ministère, il y a un libellé habilitant qui autorise le paiement pour chaque membre du Conseil privé de la Reine. L'important, c'est que si un ministère n'a pas de ministre d'État ou de secrétaires parlementaires aujourd'hui, mais en a un demain, il peut effectuer le paiement jusqu'à ce que la Loi sur les traitements s'applique et ait préséance.

Il s'agit d'un pouvoir habilitant, conféré par une disposition à portée générale dont l'objectif consiste à permettre les changements que le premier ministre apporte au Conseil des ministres.

La vice-présidente : Êtes-vous certains qu'il ne s'agit pas de complaisance?

M. Pagan : Pardonnez-moi, je n'ai pas compris.

La vice-présidente : Êtes-vous certain qu'on ne fait pas preuve d'un peu de complaisance à cet égard?

M. Pagan : J'en suis persuadé, sénatrice.

La sénatrice Eaton : Je suis ravie de vous revoir. Depuis plusieurs années maintenant, nous tentons d'établir un lien net entre les dépenses autorisées et effectuées, et le programme achevé. Je fais ici référence à des normes de rendement quelconque.

Je vois ici le transfert de 400 millions de dollars aux provinces et aux territoires à l'appui de l'apprentissage précoce et des soins à l'enfance. Je comprends qu'il est difficile de suivre l'argent quand on le donne aux provinces et aux territoires, mais le suivez-vous? Surveillez-vous les ententes pour en assurer le respect?

Quand vous reviendrez ici l'an prochain et direz que vous accordez 600 millions de dollars, aurez-vous des normes de rendement vous permettant de vous assurer que l'argent sert bien aux fins prévues?

M. Pagan : Sénatrice, je commencerai à répondre, puis je laisserai mon collègue d'EDSC traiter précisément du programme dont vous parlez. Du point de vue du Conseil du Trésor, la question comprend deux facettes. Sachez d'abord qu'il existe une nouvelle politique sur les résultats. Je sais que le président souhaite ardemment rencontrer le comité pour la lui expliquer. Cette politique concerne cette question même et vise à mieux établir un lien entre la priorité du gouvernement, les ressources affectées à cet égard et les résultats obtenus.

À titre d'exemple, nous disposons de nouveaux cadres ministériels de résultats qui expliqueront mieux les objectifs et les responsabilités des ministères, faisant expressément référence aux indicateurs de rendement et de résultat. Certains de ces renseignements se trouvent déjà dans InfoBase, que j'ai présentée au comité en mars.

Second, we've made some changes in terms of how we approve documents. I know you heard from Matthew Mendelsohn at the Privy Council Office recently about the work they're doing to better order the results objectives of government and to make sure cabinet has a clear line on the results.

We're doing that ourselves at the Treasury Board Secretariat and at Treasury Board, so when departments come forward now with a program proposal there is a results annex in the Treasury Board submission that specifies what they're trying to achieve, with whom they will be working, how they will measure it and how they will report on the result.

Senator Eaton: Will you grade it, do you think? Will they end up grading it "satisfactory" or "not satisfactory"?

Mr. Pagan: That's a very interesting question and something we're grappling with now in real time. Senator Forest asked about the review at Fisheries and Oceans and the inclusion of new money as a result of that review. Our intention is to use the results policy to more regularly review existing programs. We do, in all modesty, a bang-up job working with departments on all the new spending. We take them through their paces and challenge the new spending, and that's about $5 billion or $7 billion a year.

The other amounts that have been approved in the past and are out there, we don't look at consistently enough. We acknowledge that. It's a specific feature of the results policy to do reviews more regularly I think the idea of grading or otherwise assessing will be an important feature of reviews going forward: "You said you were going to do this. You've achieved this. How do we adjust?"

Senator Eaton: It's very challenging. We heard when you are dealing with infrastructure how the municipalities do over 50 per cent, provinces do over 40 per cent and federal does just over 2 per cent, but how the money mostly comes from the federal government.

I know it's difficult because you have to track it down and they might not be philosophically aligned with what you're trying to do. I realize it is not an easy task, but I think that we'd feel better on this committee if there was some place we could, in the next year or two years from now, look at the estimates and see "satisfactory," "not satisfactory" or "terminated."

Mr. Pagan: If I may remind you, when we were here in March and presented InfoBase, it was a perspective. We told you that we were planning to load in results indicators. We have now gone and done that for the departments that have a departmental results framework.

En outre, nous avons modifié la manière dont nous approuvons les documents. Je sais que Matthew Mendelsohn, du Bureau du Conseil privé, vous a parlé récemment des mesures prises pour mieux ordonner les objectifs du gouvernement et faire en sorte que le Cabinet a une idée nette des résultats.

Nous le faisons nous-mêmes au Secrétariat du Conseil du Trésor et au Conseil du Trésor. Ainsi, quand les ministères proposent un programme, la présentation au Conseil du Trésor comprend maintenant une annexe sur les résultats indiquant ce qu'ils tentent d'accomplir, avec qui ils travailleront, comment ils évalueront le rendement et comment ils feront état des résultats.

La sénatrice Eaton : Pensez-vous leur accorder des notes? Seront-ils jugés « satisfaisants » ou « insatisfaisants »?

M. Pagan : Voilà une question fort intéressante. C'est quelque chose que nous tentons d'évaluer en temps réel. Le sénateur Forest nous a interrogés sur l'examen de Pêches et Océans et sur l'affectation de nouveaux fonds par suite de cet examen. Nous entendons utiliser la politique sur les résultats pour examiner les programmes plus régulièrement. En toute modestie, nous faisons un excellent travail en collaborant avec les ministères à propos de toutes les nouvelles dépenses. Nous examinons leurs activités et remettons en question les nouvelles dépenses, qui s'élèvent à 5 ou 7 milliards de dollars par année.

Nous admettons toutefois que nous n'examinons pas assez régulièrement les montants déjà approuvés et versés. La politique relative aux résultats prévoit notamment la tenue plus régulière d'examens. Je pense que l'idée d'attribuer des notes ou d'évaluer les résultats constituera une caractéristique importante des examens dans l'avenir. « Vous avez indiqué que vous aviez tel objectif; voici ce que vous avez réussi à accomplir. Comment nous ajustons-nous? »

La sénatrice Eaton : C'est très difficile à évaluer. Nous avons entendu dire que sur le plan des infrastructures, les municipalités se chargent de plus de 50 p. 100 du travail, les provinces en effectuent plus de 40 p. 100 et le gouvernement fédéral en fait un peu plus de 2 p. 100, mais que ce dernier est le principal bailleur de fonds.

Je sais que c'est difficile, parce que vous devez suivre les dépenses, lesquelles ne cadrent peut-être pas avec la philosophie des objectifs. Je me rends bien compte que ce n'est pas une tâche facile, mais je pense que le comité serait rassuré si, l'an prochain ou dans deux ans, il pouvait voir dans les budgets des évaluations indiquant que les programmes sont « satisfaisants », « insatisfaisants » ou « terminés ».

M. Pagan : Si vous me le permettez, je vous rappellerais que lorsque nous avons comparu en mars et vous avons présenté InfoBase, c'est quelque chose que nous envisagions. Nous vous avons indiqué que nous comptions instaurer des indicateurs de résultats. C'est maintenant chose faite pour les ministères disposant d'un cadre ministériel de résultats.

What you see now are the results they are striving for. You don't see their actual yet because we're in-year, but the idea of using InfoBase and having a dashboard of green, yellow or red, is something my colleague Andrew Gibson spoke of in terms of some way of tracking progress against what a department said they were going to do.

Senator Eaton: It could be very helpful to us on this committee.

Senator Marshall: Mr. Perlman, this is a continuation of our earlier discussion. The $455 million, earmarked as originating in Budget 2016, why wouldn't have that been put into the Main Estimates? We knew in Budget 2016 that it was going to be in this year.

Why would it not show up in Main Estimates? Why does it show up in Supplementary Estimates (A)? Why couldn't it have been put in earlier?

Mr. Perlman: This actually links to a lot of what Mr. Pagan was saying. It goes into the estimates once a Treasury Board submission is put through and approved through the process. A lot of consultation was done, but the Treasury Board submission had not gone in and had not been approved until after the Main Estimates had been published. That's why it came in through Supplementary Estimates (A).

Senator Marshall: The way the numbers are presented, it's very confusing to parliamentarians because when you check the numbers it requires going back to the 2016 budget, looking at the 2017 budget, and then you have the Main Estimates and supplementaries. You're trying to cross-reference all these documents. It's very confusing.

The Deputy Chair: Mr. Pagan, I have in my hands a copy of the report of the PBO, the Parliamentary Budget Officer, on Supplementary Estimates (A), 2017-2018. I'll read this to you because I would like to afford you the opportunity to respond or to make a comment, if you so desire. He says:

> In its 2017-2018 Departmental Plan, the Treasury Board of Canada Secretariat committed, by May 31, 2018, to include 100 per cent of budget initiatives in the next available estimates.

Then you drop down a few lines and he says:

> However, Table 2-2 demonstrates that the Secretariat is further away from its goal in 2017-2018, rather than closer to it. This raises a significant question of whether the Government's proposal to delay the Main Estimates would result in meaningful alignment with the budget.

Perhaps you have seen this, but I thought you might like an opportunity to comment on it.

Ce que vous voyez actuellement, ce sont les résultats que les ministères tentent d'obtenir. Vous ne voyez pas leurs résultats réels parce que l'exercice est en cours, mais mon collègue Andrew Gibson a proposé d'utiliser InfoBase pour publier un tableau de bord avec des indicateurs verts, jaunes ou rouges afin de suivre les progrès que les ministères réalisent en vue d'atteindre leurs objectifs.

La sénatrice Eaton : Cela pourrait nous être fort utile.

La sénatrice Marshall : Monsieur Perlman, continuons notre discussion précédente. Pourquoi le montant de 455 millions de dollars prévu initialement dans le budget de 2016 ne figure-t-il pas dans le Budget principal des dépenses? Nous savions, dans le budget de 2016, que ce montant serait dépensé cette année.

Pourquoi ce montant ne paraît-il pas dans le Budget principal des dépenses, mais dans le Budget supplémentaire des dépenses (A)? Pourquoi ne l'a-t-on pas inscrit plus tôt?

M. Perlman : En fait, cela concerne beaucoup ce que M. Pagan a dit. Les montants sont inscrits au budget une fois la présentation du Conseil du Trésor approuvée dans le cadre du processus. On a effectué d'importantes consultations, mais la présentation au Conseil du Trésor n'a été déposée et approuvée qu'après la publication du Budget principal des dépenses. Voilà pourquoi le montant figure dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

La sénatrice Marshall : Les chiffres sont présentés d'une manière qui sème énormément de confusion chez les parlementaires, car quand ils examinent les chiffres, ils doivent se référer aux budgets de 2016 et de 2017, au Budget principal des dépenses et aux Budgets supplémentaires des dépenses afin de faire des recoupements entre tous ces documents. C'est très mêlant.

La vice-présidente : Monsieur Pagan, j'ai entre les mains un exemplaire du rapport du directeur parlementaire du budget sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2017-2018. Je vais vous en lire un passage, car je voudrais vous donner l'occasion d'y réagir ou de formuler une observation à ce sujet si vous le désirez. Voici ce que ce rapport indique :

> Dans son Plan ministériel de 2017-2018, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada s'est engagé à ce que 100 p. 100 des initiatives budgétaires soient comprises dans le prochain budget des dépenses d'ici le 31 mai 2018.

Quelques lignes plus bas, il est indiqué ce qui suit :

> Or, le tableau 2-2 montre que le Secrétariat, au lieu de se rapprocher de sa cible en 2017-2018, s'en éloigne. La question se pose donc : le report du Budget principal des dépenses proposé par le gouvernement permettrait-il vraiment d'améliorer l'alignement avec le budget?

Vous avez peut-être vu ce passage, mais je pensais que vous aimeriez avoir l'occasion de donner votre avis à ce sujet.

Mr. Pagan: I found that observation from the PBO actually to be quite helpful in terms of reminding parliamentarians of our intentions with respect to estimates alignments.

It's very clear in my mind. Regardless of when the government table their budget, if they are forecasting expenditures in a fiscal year, then we should be at Treasury Board Secretariat aspiring to reflect 100 per cent of what the government planned to do in the estimates. Otherwise, we shouldn't be planning to spend it. That sort of ambition is what we hope will inspire all departments to set targets that reflect what we aspire to do.

In InfoBase, which I mentioned, you'll see that very commitment that the PBO references reflected in InfoBase. If you go to the Treasury Board Secretariat, you will see our core responsibilities in expenditure oversight. You'll see a commitment to include 100 per cent of the budget in the estimates, and we will report on that at the conclusion of the fiscal year.

With respect to Supplementary Estimates (A) this year, what I would underline is that we have $1 billion of Budget 2017 in the supplementary estimates. That's 26 initiatives, which compares to as few as six initiatives just two or three years ago. We have more initiatives. We have a reasonable sum of money there. It's almost 40 per cent. I think 39 per cent of the forecast cash expenditures in the budget are in the Supplementary Estimates (A). We've highlighted in the reconciliation the amounts to come. There's about $2.2 billion in the framework that we will expect to draw in.

We will work hard with departments to bring that money to Parliament's attention and for approval as soon as we can. The earlier departments get the money, the earlier they can implement and the better their odds of achieving results.

It is all connected and, again, we welcome the PBO's observation on this as maybe a spur to parliamentarians and all stakeholders to line up the documents and processes.

The Deputy Chair: Wonderful. I would like to thank you all for appearing before us today and to remind you at all times that there are large numbers of us who hold our public service personnel, our public servants, in high regard, because the work is really quite grinding and quite difficult. I thank you all again for that.

Before us now we have officials from one department and from one agency. First, from Indigenous and Northern Affairs Canada we have Paul Thoppil, Chief Finances, Results and Delivery Officer, and Stephen Gagnon, Director General, Specific Claims Branch, Treaties and Aboriginal Government.

M. Pagan : J'ai trouvé cette observation du directeur parlementaire du budget très utile, car elle rappelle aux parlementaires nos intentions quant à l'alignement des budgets des dépenses.

Dans mon esprit, il est très clair que peu importe le moment auquel le gouvernement dépose son budget, s'il prévoit des dépenses au cours d'un exercice, alors le Secrétariat du Conseil du Trésor devrait aspirer à ce que toutes les dépenses prévues par le gouvernement figurent dans le budget des dépenses, sinon, nous ne devrions pas prévoir de dépenser ces sommes. Nous espérons que ce genre d'ambition inspirera les ministères à se fixer des cibles qui témoignent de nos aspirations.

Dans InfoBase, dont j'ai parlé, vous verrez que chaque engagement auquel le directeur parlementaire du budget fait référence y figure. Si vous consultez le site web du Secrétariat du Conseil du Trésor, vous y verrez nos principales responsabilités en matière de supervision des dépenses. Vous constaterez notamment que nous nous engageons à ce que 100 p. 100 du budget figure dans les budgets des dépenses, et nous ferons rapport sur la question à la fin de l'exercice.

En ce qui concerne le Budget supplémentaire des dépenses (A) de cette année, sachez qu'il comprend 1 milliard de dollars du budget de 2017 relativement à 26 initiatives, comparativement à six initiatives il y a deux ou trois ans à peine. Il y a donc plus d'initiatives. Nous prévoyons une somme raisonnable, soit presque 40 p. 100. Je pense que 39 p. 100 des décaissements prévus dans le budget sont inscrits au Budget supplémentaire des dépenses (A). Dans le rapprochement, nous faisons état des montants à venir. Le cadre comprend quelque 2,2 milliards de dollars que nous entendons utiliser.

Nous travaillerons d'arrache-pied avec les ministères pour porter ces montants à l'attention du Parlement le plus rapidement possible aux fins d'approbation. Plus vite les ministères peuvent obtenir les fonds, plus vite ils peuvent se mettre à l'œuvre et meilleures sont leurs chances d'obtenir des résultats.

Tout cela est connecté et, je le répète, nous accueillons favorablement l'observation du directeur parlementaire du budget à ce sujet, car elle incitera peut-être les parlementaires et les parties prenantes à aligner leurs documents et leurs processus.

La vice-présidente : Merveilleux. Je voudrais vous remercier tous d'avoir comparu devant nous aujourd'hui et vous rappeler qu'en tout temps, nous sommes nombreux à éprouver la plus haute estime pour le personnel de la fonction publique, nos fonctionnaires, qui accomplissent un travail de moine très difficile. Nous vous en remercions une fois encore.

Nous recevons maintenant des représentants d'un ministère et d'un organisme. Voici d'abord Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, et Stephen Gagnon, directeur général de la Direction générale des revendications particulières, de Traités et gouvernement autochtone, d'Affaires autochtones et du Nord Canada.

Second, from Canada Mortgage and Housing Corporation, and nice to see you again; it has been a whole day, we welcome Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice President, Capital Markets; and Charles MacArthur, Senior Vice President, Regional Operations and Assisted Housing.

We will proceed with Indigenous and Northern Affairs Canada first.

[*Translation*]

Paul Thoppil, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Chief Finances, Results and Delivery Officer Sector, Indigenous and Northern Affairs Canada: Thank you, Madam Deputy Chair and honourable senators, for the invitation to discuss the Supplementary Estimates (A) of Indigenous and Northern Affairs Canada, or INAC, for fiscal year 2017-18. I would like to draw the members' attention to a deck entitled 2017-18 Supplementary Estimates (A), which I have tabled.

[*English*]

Supplementary Estimates (A) includes initiatives totalling $750.1 million and will bring total investment for the department to approximately $10.8 billion for 2017-2018 to address the needs of indigenous peoples and Northerners.

On slide 3 of the presentation, with respect to financial highlights, the net increase of $750.1 million is comprised of $446.5 million for specific claims settlements; $174.7 million for Operation Return Home: Manitoba Interlake Flood Remediation and Settlement initiative; $98.4 million related to Budget 2017 investments for on-reserve Income Assistance Program, the Youth Employment Strategy and the Specific Claims Program; and $30.4 million for loans to support participation in the British Columbia treaty process.

In terms of voted expenditures, $19.8 million will flow through vote 1 operating expenditures primarily for the Specific Claims Program; $699.1 million through vote 10, grants and contributions primarily for specific claims settlements and Operation Return Home; and $30.4 million as vote L20, loans to First Nations in British Columbia, again loans to support the participation in the British Columbia treaty process.

[*Translation*]

I will now briefly describe the major items. On slide 4, the largest item in these supplementary estimates is $446.5 million for specific claims settlements. This item will provide the department with sufficient funding — $1.36 billion — in the Specific Claims

Je vous présente également Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers, ainsi que Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et Aide au logement, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Nous sommes ravis de vous revoir.

Nous entendrons Affaires autochtones et du Nord Canada en premier.

[*Français*]

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Affaires autochtones et du Nord Canada : Madame la vice-présidente et honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à discuter du Budget supplémentaire des dépenses (A) d'Affaires autochtones et du Nord Canada pour l'exercice 2017-2018. Je souhaite d'abord attirer l'attention des membres du comité sur la présentation intitulée « Budget supplémentaire des dépenses (A) 2017-2018 » que j'ai déposée.

[*Traduction*]

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) inclut des initiatives totalisant 750,1 millions de dollars, ce qui portera l'investissement total du ministère à environ 10,8 milliards de dollars en 2017-2018 pour répondre aux besoins des Autochtones et des résidents du Nord.

Dans la diapositive 3, en ce qui concerne les principales données financières, la hausse nette de 750,1 millions de dollars comprend 446,5 millions de dollars pour des règlements de revendications particulières; 174,7 millions de dollars pour l'opération Retour au foyer : assainissement et règlement relatifs à l'inondation à Interlake, au Manitoba; 98,4 millions de dollars associés aux investissements du budget de 2017 pour le Programme d'aide au revenu dans les réserves, la Stratégie emploi jeunesse et le Programme des revendications particulières; et 30,4 millions de dollars pour des prêts facilitant la participation au processus des traités de la Colombie-Britannique.

Quant aux dépenses votées, 19,8 millions de dollars seront utilisés au titre du crédit 1 : Dépenses de fonctionnement, principalement pour le Programme des revendications particulières; 699,1 millions de dollars au titre du crédit 10 : Subventions et contributions, principalement pour les règlements de revendications particulières et l'opération Retour au foyer; et 30,4 millions de dollars au titre du crédit L20 : prêts accordés aux Premières Nations en Colombie-Britannique, ici encore pour des prêts visant à faciliter la participation au processus des traités de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

Je vais maintenant vous décrire brièvement les principaux postes. Dans la diapositive 4, le poste le plus important de ce Budget supplémentaire des dépenses est la somme de 446,5 millions de dollars pour le règlement de revendications

Settlement Fund for 2017-18 to pay anticipated specific claims settlements and awards from the Specific Claims Tribunal. INAC forecasts up to 60 specific claims settlements in 2017-18.

[*English*]

The second largest item in these supplementary estimates is $174.7 million for the continued construction of housing and community infrastructure that is required to repair, rebuild and re-establish four Manitoba First Nations that were impacted by severe flooding in 2011.

Funding will also be used to make compensation payments to the impacted First Nations, and you will see on slide 6 some evidence of the progress we're making on infrastructure in those communities.

The third item, which totals $39.2 million from Budget 2017, is related to the on-reserve Income Assistance Program. This funding is to reduce employment barriers for First Nations youth by providing case management services to youth on reserve in receipt of income assistance.

[*Translation*]

Finally, the last few slides provide information pertaining to additional key initiatives — including objectives, outcomes and status.

Madam Deputy Chair, the supplementary estimates will enable us to continue to make concrete steps to address the needs of northerners.

[*English*]

I look forward to discussing any aspects of the supplementary estimates with you and welcome your questions regarding my presentation.

[*Translation*]

Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice President, Capital Markets, Canada Mortgage and Housing Corporation: Thank you, Madam Deputy Chair. I welcome the opportunity to discuss the Supplementary Estimates (A) for the 2017-18 fiscal year of Canada Mortgage and Housing Corporation, or CMHC. I am joined today by my colleague Charles MacArthur, Senior Vice President of Regional Operations and Assisted Housing**.**

particulières. Ainsi, le ministère disposera de sommes suffisantes, soit 1,36 milliard de dollars, dans le Fonds de règlement des revendications particulières en 2017-2018 pour verser les montants prévus au titre de règlements négociés ou des décisions du Tribunal des revendications particulières. Affaires autochtones et du Nord Canada s'attend à traiter jusqu'à 60 règlements de revendications particulières en 2017-2018.

[*Traduction*]

Le deuxième poste en importance de ce budget supplémentaire se chiffre à 174,7 millions de dollars, ce qui permettra de poursuivre la construction des logements et des infrastructures communautaires nécessaires pour réparer, rebâtir et rétablir quatre Premières Nations du Manitoba qui ont été touchées par les graves inondations en 2011.

Les fonds serviront également à verser des indemnités aux Premières Nations touchées, et vous verrez à la diapositive 6 quelques preuves du progrès que nous accomplissons relativement aux infrastructures de ces communautés.

Le troisième poste, totalisant 39,2 millions de dollars prévus au budget de 2017, est associé au Programme d'aide au revenu dans les réserves. Ces fonds serviront à réduire les obstacles à l'emploi que doivent surmonter les jeunes des Premières Nations grâce à la prestation de services de gestion de cas aux jeunes des réserves qui touchent des prestations d'aide au revenu.

[*Français*]

Enfin, la dernière diapositive fournit des renseignements sur d'autres initiatives clés, y compris leurs objectifs, leurs résultats et leur état d'avancement.

Madame la vice-présidente, le Budget supplémentaire des dépenses nous permettra de continuer à prendre des mesures concrètes pour répondre au besoin des résidents du Nord.

[*Traduction*]

Il me tarde de discuter de tous les points du Budget supplémentaire des dépenses avec vous, et je suis à votre disposition pour répondre à toute question concernant mon exposé.

[*Français*]

Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Merci, madame la vice-présidente. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2017-2018 de la SCHL. Mon collègue, Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et Aide au logement, m'accompagne aujourd'hui.

[*English*]

I had the pleasure of reviewing the CMHC Main Estimates with the committee in early April. As shown on slide 2 of the deck we provided yesterday, we're seeking an additional $40.9 million in appropriations through the Supplementary Estimates (A), which bring our total estimates to date to just under $2.8 billion.

Slide 3 provides a more detailed breakdown of our 2017-2018 total budgetary expenditures. The additional funding we're requesting at this time is related to two specific initiatives: The Housing Internship Initiative for First Nation and Inuit Youth, and the Affordable Rental Housing Financing Initiative. The second initiative has implications for our non-budgetary statutory authorities, which are also outlined on slide 3.

The next slide offers a more detailed explanation of these initiatives. Budget 2017 included funding of more than $395 million over three years to top up the Youth Employment Strategy. Almost $13 million of this funding has been allocated to CMHC for our Housing Internship Initiative, which assists First Nation and Inuit youth in obtaining long-term employment in the housing sector.

The $4.1 million included in our Supplementary Estimates (A) represents the first year of this three-year commitment. Of the larger portion of the funding we're requesting at this time, $36.8 million is related to a Budget 2016 initiative that aims to support the construction of affordable rental housing, which is an important option for many Canadian households.

Through this measure, CMHC will provide up to $2.5 billion in low-cost loans over four years to municipalities, non-profit organizations and housing developers during the earliest and riskiest phase of development. We expect these loans to support the construction of more than 10,000 new rental housing units across Canada.

The committee may be wondering why this amount was not included in the Main Estimates. The answer is that the new measure needed approval by the Treasury Board, which was obtained this past February.

The $625 million in non-budgetary spending shown on this slide represents the first year of the loans to be funded by CMHC through the Crown Borrowing Program. Slide 5 provides a comparison of our 2017-2018 Main Estimates and the original Main Estimates for the previous fiscal year. This slide, along with slides 6 and 7, were provided to the committee in April during our appearance to discuss the 2017-2018 Main Estimates. We're providing them again as a recap of the total new investments that have been allocated to CMHC.

[*Traduction*]

J'ai eu le plaisir de passer en revue le Budget principal des dépenses de la SCHL avec le comité au début d'avril. Comme l'indique la diapositive 2 dans le document fourni hier, nous demandons des crédits supplémentaires de 40,9 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), ce qui porte notre budget à ce jour à un peu moins de 2,8 milliards de dollars.

La diapositive 3 présente une répartition détaillée de nos dépenses budgétaires totales pour 2017-2018. Le financement additionnel que nous demandons est destiné à deux initiatives bien précises, soit l'Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits et l'Initiative de financement de logements locatifs abordables, cette dernière influant sur nos autorisations non budgétaires prévues par la loi, qui sont également présentées à la diapositive 3.

La prochaine diapositive fournit plus d'explications. Le budget de 2017 inclut des fonds additionnels de plus de 395 millions de dollars sur trois ans pour la Stratégie emploi jeunesse. Une tranche d'environ 13 millions des fonds a été attribuée à la SCHL pour l'Initiative de stages en habitation, laquelle aide les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits à obtenir un emploi durable dans le secteur de l'habitation.

Le montant de 4,1 millions de dollars prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) sera engagé pendant la première année de cet engagement triennal. La plus grande tranche du financement que nous demandons à l'heure actuelle, soit 36,8 millions de dollars, concerne une initiative annoncée dans le budget de 2016 visant à soutenir la construction de logements locatifs abordables, ce qui touche un nombre élevé de ménages canadiens.

Dans le cadre de cette initiative, la SCHL accordera sur quatre ans jusqu'à 2,5 milliards de dollars de prêts à faible coût aux municipalités, aux organismes sans but lucratif et aux promoteurs immobiliers pour les aider à franchir les étapes préliminaires de la construction de logements, qui sont toujours les plus risquées. Nous nous attendons à ce que ces prêts favorisent la construction de plus de 10 000 logements locatifs partout au Canada.

Le comité se demandera peut-être pourquoi ce montant n'a pas été ajouté au Budget principal des dépenses. C'est parce que cette nouvelle initiative était soumise à l'approbation du Conseil du Trésor, laquelle a été obtenue en février dernier.

Les dépenses non budgétaires de 625 millions de dollars présentées sur cette diapositive s'appliquent, pour la première année, aux prêts octroyés par la SCHL et financés au moyen du Programme d'emprunt des sociétés d'État. La diapositive 5 établit une comparaison entre notre Budget principal des dépenses 2017-2018 et notre Budget principal des dépenses pour l'exercice précédent. Cette diapositive ainsi que les diapositives 6 et 7 ont été fournies au comité en avril, lors de notre présentation du Budget principal des dépenses 2017-2018. Nous vous les

The year one portion of the housing investments announced in Budget 2016 were not reflected in the Main Estimates for 2016-2017. Funding was subsequently added through the supplementary estimates process, bringing our total budgetary authorities to approximately $3.1 billion last fiscal year.

The next two slides show the total funding for each of these initiatives, including the year one portion. Slide 6 provides the committee with a detailed breakdown of the housing investments included in the Budget 2016 social infrastructure fund. More than $1 billion of this was provided in 2016-2017, and I am pleased to say that over 115,000 households across Canada will benefit from this funding. Among these are more than 93,000 low-income households whose homes are being renovated, including 3,300 First Nation families. Other beneficiaries of this funding include seniors, Northerners, and victims of family violence off reserve.

Finally, slide 7 provides a breakdown of other housing-related investments in Budget 2016, as well as details of a Budget 2015 measure that allows cooperative and non-profit social housing providers to prepay long-term, non-renewable mortgages held with CMHC without penalty.

Thank you again for the opportunity to provide these brief opening remarks. My colleagues and I would be pleased to answer the committee's questions.

The Deputy Chair: Are senators ready with questions?

Senator Marshall, you're on first.

Senator Marshall: My question is for CMHC. Why is the Youth Employment Strategy in the housing corporation as opposed to Employment and Social Development Canada? It looks to me to be an odd thing in CMHC.

Charles MacArthur, Senior Vice President, Regional Operations and Assisted Housing, Canada Mortgage and Housing Corporation: We work with the communities, specifically in developing employment opportunities the community is interested in as they relate to housing. That could be working to become a housing manager or other things on reserve. Ours is all around housing and trying to leave skills in the community or longer term employment that relates to housing specifically.

Senator Marshall: Is that confined to indigenous communities? Did I pick that up from your response?

montrons à nouveau pour récapituler l'ensemble des nouveaux investissements qui ont été affectés à la SCHL.

Les investissements dans le logement annoncés dans le budget de 2016 pour la première année n'avaient pas été inclus dans le Budget principal des dépenses 2016-2017. Les fonds ont été ajoutés par la suite dans le Budget supplémentaire des dépenses, ce qui a porté le total de nos autorisations budgétaires à environ 3,1 milliards de dollars pour l'exercice précédent.

Les deux diapositives suivantes montrent le financement total pour chacune des différentes initiatives, y compris pour la première année. La diapositive 6 présente une répartition détaillée des investissements dans le logement qui sont prévus dans le budget de 2016 au moyen du Fonds consacré à l'infrastructure sociale. Une tranche supérieure à 1 milliard de dollars de ces investissements a été engagée en 2016-2017, et je suis heureux de préciser que plus de 115 000 ménages en profiteront partout au Canada. Des logements occupés par plus de 93 000 ménages à faible revenu, dont 3 300 familles des Premières Nations, sont en cours de rénovation. Les autres bénéficiaires sont les personnes âgées, les gens vivant dans le Nord et les victimes de violence familiale hors réserves.

Enfin, la diapositive 7 explique la répartition des autres investissements dans le logement prévus dans le budget de 2016 et présente des informations sur une mesure incluse dans le budget de 2015 pour permettre aux coopératives d'habitation et aux fournisseurs de logements sociaux sans but lucratif de rembourser par anticipation et sans pénalité des prêts hypothécaires à long terme non renouvelables de la SCHL.

Merci encore de m'avoir donné l'occasion de vous présenter ce bref exposé. Mes collègues et moi serons heureux de répondre à toutes vos questions.

La vice-présidente : Les sénateurs sont-ils prêts à poser leurs questions?

Sénatrice Marshall, vous êtes la première.

La sénatrice Marshall : Ma question s'adresse à la SCHL. Pourquoi la Stratégie emploi jeunesse relève-t-elle de la SCHL, plutôt que d'Emploi et Développement social? Il m'apparaît étrange que cela relève de la SCHL.

Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et Aide au logement, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Nous travaillons avec les collectivités, en particulier pour la création d'occasions d'emploi auxquelles la collectivité s'intéresse et qui sont liées au logement. Il pourrait s'agir d'une personne qui veut devenir, par exemple, un gestionnaire d'habitation dans une réserve. En ce qui nous concerne, tout tourne autour du logement, des efforts pour que les compétences demeurent dans la collectivité et de l'emploi à long terme qui est lié en particulier au logement.

La sénatrice Marshall : Est-ce que cela se limite aux collectivités autochtones? Est-ce bien ce que vous disiez dans votre réponse?

Mr. MacArthur: Yes, indigenous communities, including Inuit communities.

Senator Marshall: My other question is more general and stems from a question that Senator Woo asked about a week ago. It was in response to a question regarding research within CMHC.

The mortgage insurance is a big program, and you also have mortgage programs, do you not? What kind of research do you do on your clients? What sort of information do you have on your clients that do business with CMHC? What sort of information is available?

Mr. Zielonka: Through our commercial operations, we have information about the clients we deal with through mortgage insurance. My colleague, Michel Tremblay, runs that area. We also have a policy and research area. As part of that, we do a lot of surveys around housing. We work with the provinces, as well, gathering information on the portfolios that we support through some of the transfers we administer.

We have quite a bit of information, but one of the challenges is that the information is not always as complete and as deep as we would like. That's something that we as an organization are working on to be able to have better information, because that will support better decision making.

Senator Marshall: What would be available to the committee? I'm wondering as to whether we would be able to get information on your clientele, such as age, education and income. I'm also going back to our discussions yesterday on housing.

Mr. Zielonka: We publish three supplements. We publish a supplement on mortgage insurance business and we publish one on the securitization business. We also publish one on our administration function and covered bonds.

As part of those supplements we provide a wealth of information, but the information we provide is actually more at a point in time. It includes things like what the loan to value is of properties. It includes arrears rates around our portfolio. It's very portfolio specific.

Senator Marshall: It's more like financial data as opposed to focused on your clientele.

Mr. Zielonka: It is focused on our clientele, but it's financial data around our clientele. We also have some publications and some research we do around, for example, first-time home buyers. We do very specific surveys around who homeowners are and regional data that we also publish. There is quite a bit of information.

Michel, is there something you want to add on that?

Senator Marshall: Is that on your website?

Mr. Zielonka: It is.

M. MacArthur : Oui, les collectivités autochtones, y compris les collectivités inuites.

La sénatrice Marshall : Mon autre question est plus générale, et découle d'une question que le sénateur Woo a posée il y a environ une semaine. C'était en réponse à une question sur la recherche au sein de la SCHL.

L'assurance prêt hypothécaire est un programme de taille, et vous avez aussi des programmes de prêt hypothécaire, n'est-ce pas? Quel type de recherche réalisez-vous sur vos clients? Quelle sorte d'information avez-vous sur les gens qui font des affaires avec la SCHL? Quelle est l'information disponible?

M. Zielonka : Nos opérations commerciales nous permettent de recueillir de l'information sur nos clients de l'assurance prêt hypothécaire. Mon collègue Michel Tremblay gère ce secteur. Nous avons aussi un secteur des politiques et de la recherche au sein duquel il se fait beaucoup d'enquêtes relatives au logement. Nous travaillons aussi avec les provinces à recueillir de l'information sur les portefeuilles que nous soutenons au moyen de certains des transferts que nous administrons.

Nous possédons beaucoup d'information, mais cette information n'est pas toujours aussi complète et approfondie que nous le souhaiterions. Notre organisation y travaille, afin de se doter de meilleurs renseignements qui amélioreront la prise de décisions.

La sénatrice Marshall : À quelle information le comité pourrait-il avoir accès? Je me demande si nous pouvons avoir de l'information sur votre clientèle, comme l'âge, l'éducation et les revenus. Je reviens aussi à nos discussions d'hier sur le logement.

M. Zielonka : Nous publions trois suppléments. Nous en publions un sur les activités d'assurance hypothécaire et un autre sur les activités de titrisation. Nous en publions également un sur notre fonction administrative et sur les obligations sécurisées.

Nous fournissons beaucoup d'information dans ces suppléments, mais c'est plutôt de l'information sur la situation à un moment précis. Il s'agit de choses comme le rapport prêt-valeur des propriétés, les taux d'arriérés relatifs à notre portefeuille. C'est très axé sur le portefeuille.

La sénatrice Marshall : Ce sont plutôt des données financières que des données axées sur votre clientèle.

M. Zielonka : Elles sont axées sur notre clientèle, mais ce sont des données financières concernant notre clientèle. Nous avons aussi des publications et de la recherche portant, par exemple, sur les accédants à la propriété. Nous menons des enquêtes très précises sur les propriétaires-occupants et publions aussi des données régionales. Il y a beaucoup d'information.

Michel, voulez-vous ajouter quelque chose?

La sénatrice Marshall : Est-ce que cela se trouve sur votre site web?

M. Zielonka : Oui.

Senator Marshall: Would that show the regional? If I wanted to look at Newfoundland and Labrador, because that's the province I represent, could I compare it to, say, Vancouver? Would that sort of information be available?

Mr. Zielonka: For our mortgage insurance business, we have provincial information, a breakdown by province. We do a housing market assessment, and that's by major metropolitan areas. There is a wealth of information. To the extent that it is meaningful, we provide it either by what we call CMA, which is the Census Metropolitan Area, or by province. There is quite a bit.

Senator Marshall: If I check your website and I'm looking for something in particular, is there a contact number or contact name that would be on your website that I could go to?

Mr. Zielonka: There is. Through the committee, if there's specific information you're looking for, we can always try to assist to the extent that's not readily available.

Senator Marshall: Thank you. I have one question for Indigenous Affairs. The individual projects, are they on your website now? I keep looking but I can't find the individual projects.

Mr. Thoppil: I believe we have tabled with the committee the link that you wanted at my last appearance, senator.

Senator Marshall: I looked and I couldn't find it. I'm will have to approach somebody in the department to provide me with some assistance because I'd really like to look at the individual projects.

Mr. Thoppil: We also provided, besides the link, some hard data breakdown by province and by asset category. That's with me, senator, which I can physically hand over to you if you would like it.

Senator Marshall: It was the individual projects that I was really looking for.

Mr. Thoppil: Oh, the actual description of each one of those.

Senator Marshall: Yes, the individual projects. Is that on your website?

Mr. Thoppil: The list is on the website, but, for the actual description per project there is a one-liner there.

Senator Marshall: I see a contact.

Mr. Thoppil: Yes, we can touch base to make sure we support your efforts to find that out.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Eaton: Mr. Thoppil and Mr. Zielonka, nice to see you again. We meet again every day.

La sénatrice Marshall : On y trouverait de l'information régionale? Si je voulais regarder de l'information sur Terre-Neuve-et-Labrador, parce que c'est la province que je représente, est-ce que je pourrais faire des comparaisons avec, disons, Vancouver? Est-ce que cette information s'y trouverait?

M. Zielonka : Pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire, nous avons de l'information provinciale — une ventilation par province. Nous menons une évaluation du marché du logement dans les grandes régions métropolitaines. Il y a une mine d'information. Selon ce qui est significatif, nous fournissons l'information par RMR, ou région métropolitaine de recensement, ou par province. C'est beaucoup d'information.

La sénatrice Marshall : Si je vais sur votre site web et que j'y cherche quelque chose en particulier, vais-je y trouver le numéro ou le nom d'une personne-ressource que je peux joindre?

M. Zielonka : Oui. Pour le comité, si vous cherchez de l'information en particulier, nous pouvons toujours essayer de vous aider si l'information n'est pas facilement accessible.

La sénatrice Marshall : Merci. J'ai une question pour Affaires autochtones. Les projets individuels sont-ils sur votre site web en ce moment? Je cherche, mais je n'arrive pas à trouver les projets individuels.

M. Thoppil : Je crois que nous avons fourni au comité le lien que vous vouliez lors de ma dernière comparution, sénatrice.

La sénatrice Marshall : J'ai regardé, mais je ne pouvais pas le trouver. Je vais devoir demander à quelqu'un du ministère de m'aider, parce que j'aimerais vraiment regarder les projets individuels.

M. Thoppil : En plus du lien, nous avons aussi transmis des données réelles par province et par catégorie d'actif. J'ai cela avec moi, sénatrice, alors je peux vous les donner directement, si vous le voulez.

La sénatrice Marshall : C'était plutôt les projets individuels que je cherchais.

M. Thoppil : Oh, la description de chacun des projets.

La sénatrice Marshall : Oui, les projets individuels. Est-ce que cela se trouve sur votre site web?

M. Thoppil : La liste est sur le site web, mais pour ce qui est de chaque projet, il y a une brève description en une ligne.

La sénatrice Marshall : Je vois une personne-ressource.

M. Thoppil : Oui. Nous pouvons prendre contact afin de vous aider dans vos efforts pour trouver cela.

La sénatrice Marshall : Merci.

La sénatrice Eaton : Messieurs Thoppil et Zielonka, je suis ravie de vous revoir. Nous nous rencontrons tous les jours.

Just to follow up on Senator Marshall and the housing internship, I see that in 2016-2017 you were asking for $5 million. Further back in your budget for the next year, 2017-2018, you were asking for another $4.1 million. Is that correct?

Do you evaluate those programs? At the end of last year or at the end of this year, will you look to see how many people you trained and how successful they were in finding jobs in the industry?

Mr. MacArthur: These are student jobs for young people and the like. Last year, we did 537 in total, and we worked with the communities to find them.

In terms of a formal evaluation, formal evaluations of our programs are done every five year. We don't do an annual survey of: Did it lead to a direct employment? It's meant to provide employment in the area of housing.

Senator Eaton: It's a very good idea. It gives people skills.

Mr. MacArthur: Yes. There's anecdotal information. One young gentleman from the Blood Tribe worked and got a licence for driving a forklift. As a result, he was able to get a permanent job in forklift driving.

In one of the northern communities, a young gentleman got his licence as a result of being in a particular job. As a result of that, he was able to get permanent employment or relatively permanent employment with the housing corporation.

Senator Eaton: I hope you consider perhaps doing evaluations on a more timely basis because this is quite a bit of money and it seems like a very good idea.

Mr. MacArthur: For sure. We're evolving the program. We're working closely with the communities to ensure that it's something they need. We're evolving it with the additional money so that we can start to link it together to provide longer internships and internships that are deeper and more meaningful. Our previous funding of $1 million was a lot of money, and we need to be careful with it.

Senator Eaton: Then you can start training them to build to code, and I'll be happy.

Mr. MacArthur: Yes, yes.

The Deputy Chair: I wonder if you would take a question from me as well. There's an astronomically good statement in your notes, and it says:

> More than $1 billion of this was provided in 2016-2017, and I am pleased to say that over 115,000 households across Canada will benefit from this funding. Among these are more than many 93,000 low-income households whose homes are being renovated, including 3,300 First Nations families. Other beneficiaries of this funding include seniors, Northerners and victims of family violence off reserve.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que la sénatrice Marshall et parler des stages en habitation. Je vois qu'en 2016-2017 vous demandiez 5 millions de dollars. Plus loin dans votre budget pour l'exercice suivant, 2017-2018, vous demandiez encore 4,1 millions de dollars. Est-ce juste?

Évaluez-vous ces programmes? À la fin de l'année passée ou à la fin de cette année, allez-vous regarder pour savoir combien de personnes vous avez formées et dans quelle mesure elles ont réussi à trouver des emplois dans le secteur?

M. MacArthur : Ce sont des emplois pour étudiants, pour des jeunes, par exemple. L'année passée, il y en a eu 537 au total, et nous avons travaillé avec les collectivités pour les trouver.

Nos programmes font l'objet d'évaluations formelles tous les cinq ans. Nous ne réalisons pas d'enquête annuelle pour déterminer si cela a mené à un emploi direct. Le but de cela est l'emploi dans le secteur de l'habitation.

La sénatrice Eaton : C'est une excellente idée. Les gens acquièrent des compétences grâce à cela.

M. MacArthur : Oui. Il y a de l'information anecdotique. Un jeune homme de la tribu des Gens-du-Sang a obtenu un permis de conducteur de chariot élévateur. Il a ainsi pu décrocher un emploi permanent comme conducteur de chariot élévateur.

Dans l'une des collectivités nordiques, un jeune homme a obtenu un permis après avoir occupé un poste particulier. Il a pu, grâce à cela, obtenir un emploi permanent, ou relativement permanent, à la société d'habitation.

La sénatrice Eaton : J'espère que vous envisagez peut-être de faire des évaluations plus opportunes, car c'est beaucoup d'argent et que cela semble être une excellente idée.

M. MacArthur : Absolument. Nous travaillons à faire évoluer le programme. Nous travaillons en étroite collaboration avec les collectivités afin de vérifier qu'ils en ont besoin. Nous le faisons évoluer avec l'argent additionnel, de manière à établir des liens pour en venir à offrir des stages de plus longue durée, plus approfondis et plus utiles. Le financement antérieur de 1 million de dollars représentait une somme importante d'argent, et nous devons être judicieux.

La sénatrice Eaton : Vous pourrez alors les former à la construction conforme au code, et je serai ravie.

M. MacArthur : Oui, oui.

La vice-présidente : Je me demande si vous voudriez bien répondre à une question que j'ai. Il y a un énoncé vraiment formidablement bon dans vos notes d'allocution :

> Une tranche supérieure à 1 milliard de dollars de ces investissements a été engagée en 2016-2017, et je suis heureux de préciser que plus de 115 000 ménages en profiteront partout au Canada. Des logements occupés par plus de 93 000 ménages à faible revenu, dont 3 300 familles dans les Premières Nations, sont en cours de rénovation.

D'autres bénéficiaires incluent les personnes âgées, les gens vivant dans le Nord et les victimes de violence familiale hors réserves.

You've been speaking largely about households. How many people are we talking about here who were definitely the recipients of this great project?

Vous parlez essentiellement de ménages. De combien de personnes parlons-nous environ, ici, comme bénéficiaires réels de ce formidable projet?

Mr. MacArthur: It's sometimes difficult because we don't know the number of folks who would be in a particular unit that's renovated. We have to speak in terms of households because we don't know whether there was a mom and two kids or whether there was a family inside the renovated units or the units that were constructed. It's a little bit difficult to get down at that level.

M. MacArthur : C'est parfois difficile à dire, car nous ne savons pas combien de personnes vivront dans un logement en particulier qui est rénové. Nous devons parler de ménages, car nous ne savons pas s'il y a une mère et deux enfants — le type de famille — dans le logement rénové ou le logement construit. Il est un peu difficile de se rendre à ce degré de détails.

The Deputy Chair: I appreciate that and I understand it, but it sounds so very promising and so very hopeful. It is uplifting to me.

La vice-présidente : Je comprends cela. De toute façon, cela semble si prometteur et porteur d'espoir. Je trouve cela inspirant.

Mr. MacArthur: Having a roof that doesn't leak, a house that's warm or a place that's quiet to study changes lives. For us, it's not just about the unit. It's about the people inside the unit. We get that very fundamentally when we think about what we're doing.

M. MacArthur : Avoir un toit qui ne coule pas, une maison chaude ou un endroit tranquille pour étudier, cela change des vies. Pour nous, ce n'est pas qu'un logement; ce sont les gens qui l'occupent. C'est très fondamental dans notre esprit, quand nous pensons à ce que nous faisons.

The Deputy Chair: I thank you both very much for that.

La vice-présidente : Je vous remercie beaucoup tous les deux pour cela.

Senator Eaton: I'd like to ask Mr. Thoppil a question on your funding for Operation Return Home slide.

La sénatrice Eaton : J'aimerais poser une question à M. Thoppil sur votre diapositive visant les fonds pour l'Opération retour au foyer.

Every year, whether it's in Ontario or Manitoba, there seems to be one community that has to move out because it is flooded out. When we do something like funding for Operation Return Home and we rebuild houses, do we also build things like flood barriers? Do we take precautions so that this is not something that will happen again in five years?

On dirait que chaque année, que ce soit en Ontario ou au Manitoba, des inondations obligent les membres d'une collectivité à quitter leurs foyers. Quand nous finançons quelque chose comme l'Opération retour au foyer et que nous rebâtissons des maisons, est-ce que nous érigeons aussi des choses comme des digues de protection contre les inondations? Prenons-nous des précautions pour que cela ne se reproduise pas cinq ans plus tard?

Mr. Thoppil: That's definitely clear in the case of Operation Return Home in terms of the potential impact. In fact, this year there was almost that point in terms of the impact on Winnipeg, whereby we were almost going to make the same mistake twice. Ensuring, when we rebuild the communities from the ground up, that we have the structural mitigations embedded in the infrastructure is part of what we do, correct, subject to the fact that we have the cooperation and it is the express wishes of the First Nation communities as well.

M. Thoppil : C'est absolument clair, dans le cas de l'Opération retour au foyer, concernant les incidences possibles. En fait, cette année, on en a presque été au point où la même erreur allait se répéter, concernant les effets sur Winnipeg. Quand nous reconstruisons des collectivités à partir de rien, veiller à ce que l'infrastructure comporte des mesures d'atténuation structurales intégrées dans l'infrastructure fait partie de notre travail, en effet, à condition que nous ayons la coopération des collectivités des Premières Nations et qu'elles aient exprimé ce souhait.

Senator Eaton: Have you had their cooperation? Are they on board with that?

La sénatrice Eaton : Est-ce qu'ils ont collaboré? Est-ce qu'ils sont d'accord?

Mr. Thoppil: Yes. Sometimes it's even more difficult, senator, just to go further to elaborate, when there is a community that was traditionally given lands in a floodplain. Then there's only so much you can do.

M. Thoppil : Oui. Parfois, sénatrice, c'est encore plus difficile d'aller plus loin quand on a traditionnellement accordé à une collectivité des terres situées dans une plaine inondable. Il y a des limites à ce qu'on peut faire.

The difficulty is the conversation with the First Nation on relocation and trying to get community buy-in for that. That was the example I was trying to express.

Ce qui est difficile, c'est de discuter de la relocalisation avec une Première Nation et d'obtenir l'acceptation de la collectivité. C'est ce que j'essayais d'illustrer.

Senator Eaton: I realize that has been difficult in the past; I know. That's all I have to ask.

Senator Oh: It's nice to see you again today.

My question was shared by Senator Eaton, but I want to go further. Do you use all of the $4.1 million for the Youth Employment Strategy? Is it enough for you?

Mr. MacArthur: We use it all. The demand is quite high. We look at the unemployment and we allocate it based on the unemployment rates and levels. We have a methodology to do that, but we use it all.

In our last year budget, as I said, we expended it entirely and were able to provide employment through First Nations and Inuit organizations for the youth, but there's no issue at all in finding good projects and willing youth to participate.

Senator Oh: You are also requesting almost $37 million for additional funding for the Affordable Rental Housing Financing Initiative. Can you tell the committee how many units were utilized and implemented?

Mr. MacArthur: Over the four-year life of the program it will construct some 10,000 new units. It's a lending program, so we would expect that we'll be paid back as we are for other programs.

Mr. Zielonka: The total size of the program is $2.5 billion, $625 million of which is part of the non-budgetary spending. That's the first year of actual lending we expect to do. The $36.8 million is actually the initial funding to get that going. There's also a risk provision in case there's a portion that doesn't get repaid.

It's a four-year program. We expect to do, in total, the $2.5 billion over the four years and the 10,000 units.

Senator Oh: What size of housing is in demand? Is it one-bedroom, two-bedroom or three-bedroom units, from 500 to 1,000 square feet?

Mr. MacArthur: Depending on the folks who come forward in the non-profits, municipalities, private sector, it will be driven by them and will be meeting the need of the community that it's coming forward from.

I think it would be variable over time, depending on the location, the need in the community and the Canadians they're trying to serve with their product. It would be from that perspective, but typical apartment dwelling would be the program.

Senator Oh: Thank you.

La sénatrice Eaton : Je comprends qu'il y a eu des difficultés dans le passé. Je sais. Je n'ai plus d'autres questions.

Le sénateur Oh : Je suis ravi de vous revoir aujourd'hui.

Ma question correspond à celle que la sénatrice Eaton vous a posée, mais j'aimerais aller plus loin. Utilisez-vous la totalité des 4,1 millions de dollars pour la Stratégie emploi jeunesse? Est-ce que cela vous suffit?

M. MacArthur : Nous l'utilisons en entier. La demande est très forte. Nous regardons le taux de chômage et nous affectons les fonds en fonction des taux et des niveaux de chômage. Nous avons une méthodologie pour cela, mais nous utilisons le montant en entier.

Dans notre budget de l'année passée, comme je l'ai dit, nous l'avons entièrement dépensé et avons pu fournir de l'emploi à des jeunes par l'intermédiaire d'organisations des Premières Nations et d'organisations inuites; il n'y a aucun problème à trouver de bons projets et des jeunes prêts à participer.

Le sénateur Oh : Vous demandez aussi près de 37 millions de dollars en fonds additionnels pour l'Initiative de financement de logements locatifs abordables. Pouvez-vous dire au comité le nombre de logements utilisés et mis en œuvre?

M. MacArthur : Sur les quatre années du programme, quelque 10 000 nouveaux logements seront construits. C'est un programme de prêt, alors nous nous attendons à être remboursés pour ce programme comme pour d'autres programmes.

M. Zielonka : La valeur totale du programme est de 2,5 milliards de dollars, et sur ce montant, 625 millions de dollars font partie des dépenses non budgétaires. Ce sont les prêts que nous nous attendons à consentir effectivement la première année. Les 36,8 millions de dollars représentent en fait le financement initial requis pour lancer cela. Il y a aussi une provision pour risques, au cas où une partie de l'argent ne serait pas remboursée.

C'est un programme de quatre ans. Nous nous attendons à consentir les 2,5 milliards sur quatre ans, et les 10 000 logements.

Le sénateur Oh : Quelle est la taille des logements en demande? Est-ce une chambre, deux chambres ou trois chambres, de 500 à 1 000 pieds carrés?

M. MacArthur : Cela dépend des personnes qui se présentent aux organismes sans but lucratif, aux municipalités, au secteur privé; c'est en fonction de ces personnes et cela répond aux besoins de la collectivité d'où elles viennent.

Je pense que cela peut varier au fil du temps, selon l'emplacement, selon les besoins de la collectivité et les Canadiens qu'ils cherchent à servir avec leur produit. C'est la perspective, mais dans le cadre du programme, il s'agirait typiquement d'appartements.

Le sénateur Oh : Merci.

Senator Woo: I have a question for CMHC on the prepayment flexibilities in your budget projections.

First of all, help me understand the fact that you have a funding provision for prepayment. Is this forgone interest?

Mr. MacArthur: Yes.

Senator Woo: I have a second question. Presumably they took on these loans from CMHC at a time when rates were higher, and, of course, market rates are a lot lower now.

Are they taking on any additional risk, though, that might not be obviously apparent? Might they be putting themselves in a more risky situation, even if they are taking on a lower interest repayment on the mortgage? Do you know what I'm getting at?

Mr. MacArthur: Yes. It would depend on the financials. There are some sophisticated non-profits and co-ops out there that understand. As you say, back when the original lending was done I think the average was 7 per cent or 8 per cent, but at that time rates were at 20 per cent so they looked really good.

There's an immediate benefit in that they have a lower payment. Some of the folks are choosing to renovate because it's time; the building may be 20 or 30 years old. They will invest, do the cashflow projections and the analysis of what's happening. Others will not. Others will be availing themselves of the opportunity to have lower payments so that they may be able to provide more rent geared to income within a particular building or just lower the overall costs of it.

It would be paramount to get at the individual projects, the governance structure within the projects and the financial advice they would be getting on an individual basis.

Senator Woo: On the face of it, though, there would be no reason not to take up this offer. What has been the uptake of this prepayment program?

Mr. MacArthur: The take-up has been good. We had $50 million, $50 million, $25 million and $25 million. As far as getting per site how much can we do because of interest rates change and the like, in the first year we had something like a 47 million uptake. We went out with a first tranche and we've another out there now. In the first it was $33 million. We anticipate all of it being used in the tranche that's out there. I think we have another $13 million to go.

We don't anticipate any issues with take-up, but because we have to buy the loan out and match things it would be just around the edges.

Senator Woo: What is roughly the share of the stock of outstanding loans that would apply to the prepayments the recipients have taken up?

Le sénateur Woo : J'ai une question pour la SCHL sur la souplesse permise en matière de remboursements anticipés, dans vos prévisions budgétaires.

Premièrement, aidez-moi à comprendre pourquoi vous avez des dispositions de financement pour les remboursements anticipés. Est-ce qu'il s'agit de remises d'intérêt?

M. MacArthur : Oui.

Le sénateur Woo : J'ai une deuxième question. On peut présumer que ces groupes ont contracté des prêts de la SCHL à un moment où les taux étaient plus élevés, et bien sûr, les taux du marché sont maintenant bien plus bas.

Est-ce qu'ils assument un risque additionnel, même si ce n'est pas évident? Est-ce qu'ils se placent dans une situation plus risquée, même si le taux d'intérêt sur le prêt hypothécaire est plus bas? Comprenez-vous où je veux en venir?

M. MacArthur : Oui. Cela dépend des aspects financiers. Il y a des organismes sans but lucratif et des coopératives plus avancés qui comprennent. Comme vous le dites, au moment du prêt initial, le taux moyen était de 7 p. 100 ou 8 p. 100, mais à l'époque, les taux étaient de 20 p. 100, alors cela paraissait vraiment bien.

Le bienfait est immédiat, car le paiement est inférieur. Certains groupes choisissent de faire des rénovations, car il est temps; l'immeuble a peut-être 20 ou 30 ans. Ils vont investir, faire les prévisions des mouvements de trésorerie et l'analyse de la situation. D'autres ne le feront pas. D'autres vont se prévaloir de l'occasion d'avoir des paiements moins élevés de manière à pouvoir offrir plus de logements pour lesquels le loyer est proportionné au revenu dans un immeuble en particulier ou à simplement réduire les coûts généraux.

Il serait d'une importance capitale d'examiner chaque projet, leur structure de gouvernance interne et les conseils financiers que chacun obtiendrait.

Le sénateur Woo : Apparemment, il n'y aurait aucune raison de ne pas accepter cette offre. Dans quelle mesure l'a-t-elle été pour ce programme de remboursement anticipé?

M. MacArthur : Dans une bonne mesure. Nous disposions successivement de 50, 50, 25 et 25 millions de dollars. Dans la première année, l'acceptation de l'offre locale variable en raison de la variation des taux d'intérêt et ainsi de suite a correspondu à quelque 47 millions. Nous avons offert une première tranche, et nous en offrons une autre maintenant. Dans la première, c'était 33 millions. Nous prévoyons que la tranche actuellement offerte sera entièrement utilisée. Je pense qu'il reste encore 13 millions à accorder.

Nous ne prévoyons pas de difficultés pour l'acceptation de l'offre, mais, comme nous devons racheter les prêts et faire des appariements, ça ne concernerait que des détails secondaires.

Le sénateur Woo : Quelle est, approximativement, la part des prêts non remboursés qui s'appliquerait au remboursement anticipé dont les emprunteurs ont accepté de se prévaloir?

Do you understand my question?

Mr. MacArthur: Yes, I understand the question. I'd have to get the exact percentage. That's something we could give. Each year, loans are paid down. The loan gets smaller so the number we can do goes up a little bit. I would suggest it's a large percentage of the particular loans, all those long-term, non-repayable loans. A very high percentage of those borrowers would be able to take advantage of it.

It depends. For the ones you spoke of earlier, if they can't find a banker, because now they need to work with a private banker, they may choose either that they can't do it because of their financial situation or they don't want to do it. That would be a decision that's made. I do know that it's a very high percentage, but I'd have to get some of our folks to work on the percentage.

Mr. Zielonka: It depends, too, how large a balance they have and how much of an impact it makes. If the balance is very small, even a slightly higher interest rate will not make much of a difference. A lot of them look at their particular situations.

Mr. MacArthur: Another piece of it is that we've been at the housing game for a long time. Programs at different times have had different objectives and operating agreements associated with them. I can't remember how many, but we've had some very small payouts of less than $10,000 because folks want the freedom that goes along with being outside of the agreement.

Maybe they have a very valuable lot and they want to redevelop to provide affordable housing for others. What they want to do is outside of the agreement. It gives flexibility to do things that some are taking advantage of. We've also had very large ones where the number just makes sense. That's a big burden taken off.

[*Translation*]

Senator Forest: Yesterday, we were discussing clients who face housing vulnerability. Do your cooperative and social housing programs allow for the weighted distribution of assistance, according to regional need? I will explain. In certain regions of the country, the vacancy rate has hit the critical threshold. For instance, I have seen regions with vacancy rates of 0.08 per cent, which translates into a major rise in housing prices, and other regions with vacancy rates of 4.5 per cent or 6 per cent, depending on the market conditions. Do your assistance programs take regional housing realities into account?

[*English*]

Mr. MacArthur: A lot of our programs and a lot of the assistance we provide are under long-term agreements that were signed, some of them as much as 35 years ago, and were tied to a particular building. A large portion of what flows at the moment are long-term agreements.

Comprenez-vous ma question?

M. MacArthur : Oui. Je devrai trouver le pourcentage précis. C'est un renseignement que nous pourrions communiquer. Chaque année, des remboursements ont lieu. Comme le montant emprunté diminue, le nombre de dossiers que nous pouvons régler augmente un peu. Je dirais que c'est un pourcentage élevé des prêts particuliers, tous ces prêts à long terme non remboursables. Un très fort pourcentage des emprunteurs pourrait en profiter.

Ça dépend. Parmi ceux dont vous avez parlé qui ne peuvent se trouver un banquier privé, parce que, dorénavant, il faudra qu'ils s'en trouvent un, certains pourront lancer la serviette en raison de leur situation financière ou par renonciation. C'est possible. Je sais qu'ils représentent un pourcentage très élevé, mais je devrai demander de le vérifier à certains de nos agents.

M. Zielonka : Ça dépend aussi de leur solde et de son impact. Pour un solde minime, même un taux d'intérêt légèrement supérieur ne changera pas grand-chose. Beaucoup d'emprunteurs examinent leur situation particulière.

M. MacArthur : Ajoutez-y le fait que nous sommes dans le logement depuis longtemps. À différentes époques, les programmes étaient assortis de différents objectifs et ententes exécutoires. Je ne parviens pas à me rappeler combien, mais nous avons eu de très petits déboursements de moins de 10 000 $, parce que les gens veulent la liberté qui accompagne le fait de ne pas être liés par contrat.

Peut-être possèdent-ils un terrain très cher, bâtissable pour offrir des logements abordables. Ces projets ne relèvent pas de l'entente. Ils procurent une souplesse d'action dont certains profitent. Nous avons aussi reçu des déboursés très importants, de montants conséquents. On se débarrasse ainsi d'une grosse charge.

[*Français*]

Le sénateur Forest : On parlait hier de la clientèle qui était fragilisée en matière de logement. Dans le cadre de vos programmes d'aide au logement social et aux coopératives, l'aide peut-elle être pondérée en fonction de la situation des régions du Canada? Je m'explique : dans certaines régions du Canada, le taux d'occupation peut être à un seuil critique. Par exemple, j'ai déjà vu un taux d'inoccupation de 0,08 p. 100, ce qui se traduit par une forte hausse du prix du logement, et d'autres cas où le taux d'inoccupation était de 4, 5 ou 6 p. 100 selon le contexte des différents marchés. Vos programmes d'aide tiennent-ils compte de la réalité régionale du logement?

[*Traduction*]

M. MacArthur : Beaucoup de nos programmes et beaucoup d'aide que nous offrons découlent d'ententes à long terme, certaines signées il y a 35 ans et liées à un immeuble particulier. Dans ce qui bouge actuellement, il y a beaucoup de ces ententes.

The new housing is allocated based on a formula of population, with some consideration for areas in the North where there are special needs or special circumstances.

We work with the provinces and territories within broad parameters. The province or the territory on the ground makes a decision as to the best use of the dollars. As we reimagine things through the National Housing Strategy, that will give us an opportunity to look at what the best methodologies are going forward.

[*Translation*]

Mr. Zielonka: Our criteria for assessing the various options, under the affordable housing programs, do take the situations and needs of the regions into account. All applications undergo an assessment. It is not based on just one criterion. It's more complex than that. Situations like those are hard to define.

Senator Forest: Your programs aren't the same across all regions, then. Are you saying that they take into account specific regional and territorial differences?

Mr. Zielonka: I wouldn't say that exactly, but they are taken into account. Things aren't the same across the country. Vancouver, Montreal and Quebec City, for instance, don't have the same needs. For that reason, we take the different needs into account to make an appropriate decision. If we receive two identical applications, the preference goes to the region in greatest need.

Senator Forest: So the criteria take that into account.

Mr. Thoppil, through the supplementary estimates, you are seeking $446.5 million for the settlement of specific claims, and $2 million in funding had already been announced in Budget 2017 for the specific claims program. Are these the same items?

Mr. Thoppil: No, not at all. I am going to defer to my colleague Stephen Gagnon on that.

Senator Forest: I want to get it straight, because the two items have such similar names.

Stephen Gagnon, Director General, Specific Claims Branch, Treaties and Aboriginal Government, Indigenous and Northern Affairs Canada: The $446.5 million is funding for specific claims settlements or —

Senator Forest: Tribunal awards?

Mr. Gagnon: Yes, thank you. That funding is to cover claims settlements. The $2 million falls under a program that provides funding support to First Nations when they file a claim with the tribunal. It's a separate fund to help with expenses such as legal fees.

L'affectation des nouveaux logements se fonde sur une formule basée sur la population, compte tenu des besoins ou des circonstances particuliers de certaines régions dans le Nord.

Nous collaborons avec les provinces et les territoires à l'intérieur de paramètres larges. La province ou le territoire concerné prend une décision sur la façon d'optimiser l'emploi de l'argent. Les projets innovants lancés à la faveur de la Stratégie nationale relative à l'habitation nous permettront de désormais déterminer les meilleures méthodes.

[*Français*]

M. Zielonka : Dans le cadre des programmes de logement abordable, les critères que nous utilisons pour évaluer les différentes options prennent en compte les différentes situations des régions ainsi que leurs besoins. Toutes les demandes font l'objet d'une évaluation. On ne tient pas compte d'un critère seulement. C'est plus complexe. Il est plus difficile de définir ce genre de situation.

Le sénateur Forest : Vos programmes ne sont pas les mêmes pour toutes les régions. Ils tiennent compte des particularités des régions ou des territoires?

M. Zielonka : Je ne dirais pas tout à fait cela. Cela est pris en considération. Notre pays est différent. On ne peut pas dire que les besoins à Vancouver, à Montréal ou à Québec sont les mêmes. C'est la raison pour laquelle il faut se pencher sur les différents besoins pour prendre une décision selon le contexte. Si deux demandes sont exactement les mêmes, nous accorderons la préférence à la région où les besoins sont plus grands.

Le sénateur Forest : Donc, cela tient compte des critères.

Monsieur Thoppil, dans les crédits supplémentaires, vous demandez 446,5 millions de dollars pour le règlement des revendications particulières. Ensuite, pour le Fonds de règlement des revendications particulières, il y avait des crédits de 2 millions de dollars qui avaient déjà été annoncés dans le budget fédéral de 2017. S'agit-il des mêmes crédits?

M. Thoppil : Non, pas du tout. J'invite mon collègue, Stephen Gagnon, à répondre à votre question.

Le sénateur Forest : J'aimerais comprendre, parce que l'appellation est passablement similaire.

Stephen Gagnon, directeur général, Direction générale des revendications particulières, Traités et gouvernement autochtone, Affaires autochtones et du Nord Canada : Le montant de 446 millions de dollars représente les crédits servant à financer les revendications réglées ou les...

Le sénateur Forest : Les règlements de tribunaux?

M. Gagnon : Oui, merci. Ces crédits servent à financer le règlement des cas. Les crédits de 2 millions de dollars font partie d'un programme de soutien des opérations des Premières Nations lorsqu'elles présentent une cause devant un tribunal. Cette aide financière permet de payer les frais d'avocat, entre autres. C'est un fonds à part.

Senator Forest: It's not money for settlements. It's funding to support First Nations claimants participating in tribunal or other proceedings.

Mr. Gagnon: The $440 million is for settlements.

Senator Forest: Does the $2 million fund the process leading up to a settlement?

Mr. Gagnon: It's funding provided to support participation in court actions.

Senator Forest: First Nations receive assistance preparing their claims to seek court or out-of-court settlements.

Mr. Gagnon: Yes.

Senator Forest: Is the money mainly for professional fees?

Mr. Gagnon: Yes.

[*English*]

The Deputy Chair: I do believe that our questions are finished, so I would like to thank the witnesses for being so open with us, for being very careful about the information and for being a little sensitive, especially on what we would all love to see for our indigenous peoples. I thank you all for that. It's a big task but I think you're doing a great job.

To our colleagues, I want to remind senators that this evening's meeting has been cancelled, so you have the night off.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Forest : Ce n'est pas un fonds de règlement. C'est un fonds qui accompagne les Premières Nations demanderesses dans leurs démarches devant les tribunaux ou autres.

M. Gagnon : Le montant de 440 millions de dollars fait partie du règlement.

Le sénateur Forest : Le montant de 2 millions de dollars représente-t-il la démarche pour arriver au règlement?

M. Gagnon : C'est le soutien accordé pour les démarches devant les tribunaux.

Le sénateur Forest : On aide les Premières Nations à préparer leurs dossiers pour obtenir un règlement en cour ou hors cour.

M. Gagnon : Oui.

Le sénateur Forest : S'agit-il davantage de services professionnels?

M. Gagnon : Oui.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Je pense que la période de questions est terminée. Je remercie tous les témoins de leur franchise, de la qualité soignée de leurs renseignements et de leur sensibilité pour l'avenir que nous souhaitons tous à nos peuples autochtones. La tâche est énorme, mais je pense que nous la faisons bien.

Chers collègues, je vous rappelle que la séance de ce soir a été annulée. C'est donc soirée libre pour vous.

(La séance est levée.)

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice President, Capital Markets;

Charles MacArthur, Senior Vice President, Regional Operations and Assisted Housing.

Société canadienne d'hypothèques et de logement:

Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers;

Charles MacArthur, premier vice-président, Activités régionales et Aide au logement.

WITNESSES

Tuesday, May 30, 2017 (morning)

As an individual:

The Honourable Sharon Carstairs, P.C., former senator.

Medavie:

Bernard Lord, Chief Executive Officer.

Statistics Canada:

Laurent Martel, Director, Demography Division.

Tuesday, May 30, 2017 (afternoon)

Moody's Investors Service:

David Beattie, Senior Vice President, Financial Institutions Group.

International Monetary Fund:

Cheng Hoon Lim, Assistant Director for the Western Hemisphere Department.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Wojo Zielonka, Chief Financial Officer and Senior Vice President, Capital Markets;

Romy Bowers, Chief Risk Officer.

Wednesday, May 31, 2017 (afternoon)

Treasury Board of Canada Secretariat:

Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Darryl Sprecher, Senior Director, Expenditure Operations and Estimates, Expenditure Management Sector;

Renée LaFontaine, Assistant Secretary and Chief Financial Officer, Corporate Services Sector.

Employment and Social Development Canada:

Mark Perlman, Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch;

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer;

Paul Thompson, Senior Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch;

Doug Murphy, Director General, Social Policy, Strategic and Service Policy Branch.

Indigenous and Northern Affairs Canada:

Paul Thoppil, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Chief Finances, Results and Delivery Sector;

Stephen Gagnon, Director General, Specific Claims Branch, Treaties and Aboriginal Government.

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

Le mardi 30 mai 2017 (matin)

À titre personnel:

L'honorable Sharon Carstairs, C.P., ancienne sénatrice.

Medavie:

Bernard Lord, chef de la direction.

Statistique Canada:

Laurent Martel, directeur, Division de la démographie.

Le mardi 30 mai 2017 (après-midi)

Moody's Investors Service:

David Beattie, vice-président principal, Groupe des institutions financières.

Fonds monétaire international:

Cheng Hoon Lim, sous-directrice du Département de l'hémisphère occidental.

Société canadienne d'hypothèques et de logement:

Wojo Zielonka, chef des finances et premier vice-président, Marchés financiers;

Romy Bowers, chef de la gestion des risques.

Le mercredi 31 mai 2017 (après-midi)

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Darryl Sprecher, directeur principal, Opérations et prévisions des dépenses, Secteur de la gestion des dépenses;

Renée LaFontaine, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur des services ministériels.

Emploi et Développement social Canada:

Mark Perlman, dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances;

Paul Thompson, sous-ministre adjoint principal, Direction générale des compétences et de l'emploi;

Doug Murphy, directeur général, Politique sociale, Direction générale des politiques stratégiques et de service.

Affaires autochtones et du Nord Canada:

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Secteur du dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution;

Stephen Gagnon, directeur général, Direction générale des revendications particulières, Traités et gouvernement autochtone.

(*Suite à la page précédente*)